

Halimatou BA

**LA PARTICIPATION DES FEMMES DANS LES GROUPEMENTS
ÉCONOMIQUES EN MILIEU URBAIN DANS LE SECTEUR DES PÊCHES À
DAKAR**

Thèse
présentée
à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de Philosophiae Doctor (PH.D.)

École de service social
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

2006

RÉSUMÉ COURT

Cette recherche vise à comprendre la participation des femmes dans les groupements économiques féminins. Son objet consiste à décrire et à expliquer les phénomènes et processus favorables à l'émergence, au développement et au maintien de cette participation..

La méthodologie est qualitative. Les données proviennent de deux monographies de GÉF qui fonctionnent depuis 10 ans, de récits de vie avec 18 femmes membres de ces groupements et d'une observation non systématique des sites. L'analyse de contenu manifeste et latent a permis de comprendre cette participation.

Les théories de l'action collective ont guidé l'étude et ont permis d'expliquer cette participation. Les résultats indiquent que les conséquences de la transformation des communautés dans une certaine mesure, l'accroissement de la pauvreté, les ouvertures politiques et économiques ont favorisé l'émergence de la participation des femmes dans les GÉF. De plus, l'existence d'un cadre organisationnel et institutionnel au sein des GÉF et compatibles avec la culture associative des Sénégalaises, a favorisé le développement de cette participation. Enfin, la perception que les femmes se font de leur action collective, les avantages et les bénéfices qu'elles en tirent et la capacité du groupement à répondre à leurs aspirations favorisent le maintien de la participation.

Halimatou Ba

Yvan Comeau

RÉSUMÉ LONG

Cette recherche vise à comprendre la participation des femmes dans les groupements économiques féminins (GÉF) en milieu urbain. Son objet consiste à décrire et à expliquer les phénomènes et processus favorables à l'émergence, au développement et au maintien de la participation des femmes aux GÉF. Elle relève d'un thème plus général de l'implication des femmes dans le développement suscité et planifié dans le cadre des politiques sociales étatiques de lutte contre la pauvreté et de promotion des femmes.

La méthodologie est qualitative. Les données proviennent de deux monographies de GÉF qui fonctionnent depuis 10 ans, de récits de vie avec 18 femmes membres de ces groupements et d'une observation non systématique des sites. L'analyse de contenu manifeste et latent, pour ce qui est des proverbes qui sont sortis de la parole des femmes sénégalaises, a permis de comprendre cette participation.

Les théories de l'action collective ont guidé l'étude et ont permis d'expliquer cette participation. Ces théories sont : la théorie de la société de masse, la théorie des opportunités politiques, la théorie de la privation, la théorie des nouveaux mouvements sociaux, la théorie de la mobilisation des ressources et la théorie des cadres. Les résultats indiquent que les conséquences de la transformation des communautés dans une certaine mesure, l'accroissement de la pauvreté, les ouvertures politiques et économiques ont favorisé l'émergence de la participation des femmes dans les GÉF. De plus, l'existence d'un cadre organisationnel et institutionnel que l'on retrouve dans les GÉF eux-mêmes, compatibles avec la culture associative des Sénégalaises, a favorisé le développement de cette participation. Enfin, la perception que les femmes se font de leur action collective, les avantages et les bénéfices qu'elles en tirent et la capacité du groupement à répondre à leurs aspirations favorisent le maintien de la participation.

Les conclusions de cette étude montrent la participation dans les GÉF constitue un mouvement social de type réformiste, qui n'est ni conflictuel, ni revendicatif, et qu'elle est

fortement influencée par la culture sénégalaise basée sur les valeurs sociales et la primauté du groupe sur l'individu. Si l'accès aux ressources financières consolide la participation et permet aux femmes de survivre, il est difficile de conclure à des changements substantiels et à une autonomie économique des femmes. La consolidation des GÉF et l'implication des femmes passent par la résolution de problèmes concrets d'organisation et par la constitution de fonds d'investissement financé et géré par les femmes.

Halimatou Ba

Yvan Comeau

ABSTRACT

The present research aims at understanding the participation of women in the Women Economic Organisation (WEO) in urban areas. Its objective is to describe, and explain the phenomena and processes which are favourable to the emergence and development and sustainability of women's participation in the WEO. It is part of the more general issue related to women's involvement in the development, designed and planned within the framework of the social policies initiated by the State to combat poverty and enhance women's promotion.

The methodology is qualitative. The data is collected from two monographs of WEO which have been in existence for 10 years now, the autobiographical accounts of 18 women members of these associations and from a non systematic site observation. The analysis of the patent and the latent contents of the proverbs used by the women have helped to understand that participation.

The collective action theories have geared the study and helped explain the participation. These theories are: the theory of the masses society, the theory of political opportunities, that of deprivation, the theory of the new social movements, the theory of resource raising and the theory of frameworks. The results reveal that, to some extent, the consequences of the transformation of the communities, poverty growth, the economic and political opening up have favoured the emergence of women's participation in the WEO. Furthermore, the existence of an institutional and organisational framework which is present in the WEA, and compatible with the associative culture of Senegalese women, has favoured the development of that participation. Lastly, the way the women see their collective action, the advantages and the profits they get from and the ability of the association to meet their aspirations favour the upholding of the participation.

The conclusions of the study reveal that the WEO are a reformist social movement and not a confrontational or a protest one. They are considerably influenced by the Senegalese culture which is based on social values and on the pre-eminence of the group over the individual. Access to financial resources strengthens women's participation and helps them survive, yet it does not trigger considerable changes or lead to women's economic independence. The strengthening of the WEO and women involvement require the solution to the actual organisational problems and the creation of an investment structure funded and managed by women.

AVANT PROPOS

Au moment où je m'achemine vers la fin de cette thèse, je ne peux que louer la grâce de Dieu pour m'avoir permis d'accomplir mon projet dans de bonnes conditions. Je veux rendre hommage ici à toutes les personnes qui ont, de loin ou de près, contribué à la réussite de ce travail. Mes remerciements vont :

À mon école l'ENTSS et au Ministère de l'éducation nationale du Sénégal, pour m'avoir donné la possibilité, pour une seconde fois, de faire des études au Canada.

Au Programme canadien des bourses de la francophonie (PCBF), dont le soutien financier m'a permis d'entamer et de poursuivre ces études.

À l'Université Laval et à la Faculté des études supérieures pour le support pédagogique et financier. À l'École de service social, j'y ai rencontré et beaucoup apprécié l'humanisme des professeurs. Pour leur soutien social et très discret, les noms d'Élaine Carey-Bélanger, de Lise Tessier et de Guy Bilodeau resteront gravés en moi. Je ne suis pas prête d'oublier la bonne humeur et l'ouverture d'esprit qui entourent les membres de l'équipe des stages.

À mon directeur de thèse, M. Yvan Comeau, pour son appui intellectuel. J'ai apprécié sa méthode d'accompagnement des étudiants qui respecte les principes de la recherche scientifique. Il m'a donné le goût d'écrire et de publier. Je tiens à souligner toute ma satisfaction pour son engagement dans ce travail.

Aux dirigeants de la FENAGIE/Pêche, au chef départemental de la pêche de Thiaroye en 2004, aux braves femmes micro-mareyeuses de Hann et aux transformatrices de *Pencum Sénégal*. Leur collaboration a été d'un grand apport dans la réalisation de cette thèse.

À mes compatriotes sénégalais, vivant ou non sur le campus, je veux les remercier de m'avoir fait revivre à plusieurs reprises la *Téranga* sénégalaise à Québec. Je ne veux pas citer de nom car la liste est longue. Je n'oublie pas non plus les amis de Montréal.

La réalisation d'une thèse de doctorat est une longue entreprise qui nécessite l'engagement familial. À ce sujet je ne peux que respecter davantage mon mari pour m'avoir permis de m'engager dans cette aventure et d'avoir assuré la garde des enfants durant ma longue absence. Je loue son sacrifice, sa loyauté, sa patience et ses encouragements. À toi, Bathie SAMB, ce travail t'est dédié en gage de mon amour pour toi et parce que tu le mérites. You are a nice person!

Dans la vie, certains choix sont lourds de conséquences. La poursuite de mes études m'a empêchée de voir grandir mes enfants. À Babacar et Bineta, votre présence réconfortante m'a manquée. J'espère tout simplement que cette longue séparation en valait la peine.

Je n'oublie pas le soutien et les encouragements de tous mes parents restés au Sénégal.

TABLE DES MATIÈRES

<u>RÉSUMÉ COURT</u>	I
<u>RÉSUMÉ LONG</u>	II
<u>ABSTRACT</u>	IV
<u>AVANT PROPOS</u>	V
<u>TABLE DES MATIÈRES</u>	VII
<u>LISTE DES SIGLES</u>	XII
<u>LISTE DES TABLEAUX</u>	XIV
<u>LISTE DES CARTES ET SCHÉMAS</u>	XV
<u>INTRODUCTION</u>	1
<u>CHAPITRE 1. LA SITUATION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE DES FEMMES AU SÉNÉGAL : LA PROBLÉMATIQUE DE LA RECHERCHE</u>	6
<u>1.1 Le contexte de pauvreté au Sénégal et les femmes</u>	6
<u>1.1.1 La pauvreté et le sous-développement</u>	7
<u>1.1.2 La féminisation de la pauvreté</u>	9
<u>1.1.3 L'implication des femmes dans le développement économique au Sénégal</u>	10
<u>1.2 Les politiques publiques et la lutte contre la pauvreté féminine</u>	13
<u>1.2.1 Les politiques sociales au Sénégal et leur évolution</u>	13
<u>1.2.2 Les politiques de promotion pour les femmes et les ONG</u>	17
<u>1.3 Les femmes et le développement économique</u>	19
<u>1.3.1 La notion de développement</u>	19
<u>1.3.2 Le développement local</u>	21
<u>1.3.3 L'économie sociale</u>	22
<u>1.3.4 L'économie informelle</u>	23
<u>1.3.5 Le rapport entre économie sociale, économie informelle et groupements économiques</u>	24
<u>1.4. L'État de la situation sur la participation des femmes dans les GÉF</u>	25
<u>1.4.1 Le succès de la participation des femmes dans les GÉF</u>	26

<u>1.4.2 Les caractéristiques de réussite des groupements économiques</u>	32
<u>1.4.3 Les facteurs de réussite des groupements économiques féminins en milieu urbain</u>	36
<u>1.5 Précision sur la question générale de recherche à la lumière de GÉF dans le secteur de la pêche</u>	41
<u>1.5.1 L'évolution des activités féminines dans les GÉF du secteur de la pêche</u>	42
<u>1.5.2 La question générale de la recherche</u>	45
<u>CHAPITRE 2. LES THÉORIES DE L'ACTION COLLECTIVE COMME CADRE THÉORIQUE DE LA PARTICIPATION DES FEMMES DANS LES GÉF</u>	46
<u>2.1 Les approches établies et largement utilisées dans les études faites sur les femmes</u>	46
<u>2.1.1 Le féminisme</u>	47
<u>2.1.2 L'empowerment</u>	49
<u>2.1.3 L'intégration des femmes dans le développement (IFD)</u>	51
<u>2.1.4 L'approche genre et développement (GED)</u>	52
<u>2.1.5 La critique de ces théories et leur limites par rapport à l'objet de la recherche</u>	53
<u>2.2 Les théories de l'action collective</u>	55
<u>2.2.1 Clarification des concepts</u>	56
<u>2.2.2 Les types de phénomènes explicatifs de l'action collective</u>	64
<u>2.3 Les principales théories explicatives de l'action collective</u>	65
<u>2.3.1 La théorie des nouveaux mouvements sociaux (NMS)</u>	66
<u>2.3.2 La théorie de la privation relative</u>	68
<u>2.3.3 La théorie de la société de masse</u>	70
<u>2.3.4 La théorie de la mobilisation des ressources</u>	70
<u>2.3.5 La théorie de la structure des opportunités politiques</u>	73
<u>2.3.6 La théorie de l'analyse des cadres</u>	73
<u>2.4 Le cadre théorique de la recherche</u>	74
<u>2.4.1 La justification et pertinence du choix théorique de l'action collective</u>	75
<u>2.4.2 L'articulation provisoire et théorique d'une réponse</u>	76
<u>2.4.3 Les questions spécifiques de recherche</u>	77
<u>CHAPITRE 3 MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE</u>	80
<u>3.1 Le choix de la méthode</u>	80
<u>3.1.1 La méthode qualitative</u>	81
<u>3.1.2 La justification de notre position paradigmatique</u>	83
<u>3.2 La stratégie de collecte des données</u>	86
<u>3.2.1 Les monographies</u>	87
<u>3.2.2 Les récits de vie</u>	89

<u>3.3 Les instruments de collecte des données</u>	92
<u>3.3.1 La recherche documentaire</u>	92
<u>3.3.2 Les entretiens</u>	94
<u>3.3.3 L'observation sur les sites</u>	96
<u>3.3.4 Calendrier de réalisation de l'enquête.</u>	98
<u>3.4 La population à l'étude et l'échantillonnage</u>	99
<u>3.4.1 La population mère</u>	99
<u>3.4.2 L'échantillonnage</u>	99
<u>3.4.3 Les caractéristiques des femmes interviewées</u>	101
<u>3.5 La constitution des données et méthode d'analyse</u>	106
<u>3.5.1 La constitution du corpus des données</u>	106
<u>3.5.2 La méthode d'analyse de contenu</u>	107
<u>3.5.3 Les règles et niveaux d'analyses des données</u>	108
<u>3.5.4 La validation</u>	110
<u>3.5.5 Les biais liés à la nature de la recherche</u>	111
<u>3.5.6 L'éthique de la recherche</u>	111
<u>CHAPITRE 4. LA PRÉSENTATION DU CADRE D'ÉTUDE ET DES ÉTUDES DE CAS</u>	112
<u>4.1 Le contexte géographique de la recherche: Dakar</u>	112
<u>4.2 Les activités dans le secteur de la pêche au Sénégal</u>	113
<u>4.2.1 La commercialisation du poisson à la baie de Hann</u>	114
<u>4.2.2 La transformation des poissons et autres produits halieutiques</u>	118
<u>4.3 Le GÉF des micro-mareveuses de Hann</u>	124
<u>4.3 Le GÉF des micro-mareveuses de Hann</u>	124
<u>4.3.1 Le village de Hann</u>	124
<u>4.3.2 L'identification du GÉF de Hann</u>	126
<u>4.3.3 La dimension institutionnelle</u>	130
<u>4.3.4 La dimension organisationnelle</u>	133
<u>4.4 Le GÉF des transformatrices de <i>Pencum Sénégal</i> à Thiaroye</u>	136
<u>4.4.1 Le village de Thiaroye-sur-mer</u>	136
<u>4.4.3 L'identification du GÉF</u>	140
<u>4.4.4 La dimension institutionnelle</u>	147
<u>4.4.5 La dimension organisationnelle</u>	149
<u>4.5 Conclusion</u>	154

<u>CHAPITRE 5 ÉMERGENCE DE LA PARTICIPATION DES FEMMES DANS LES GÉF</u>	155
<u>5.1 La transformation des communautés</u>	155
<u>5.1.1 Les changements dans la vie quotidienne des femmes</u>	156
<u>5.1.2 Les transformations de l'organisation sociale et économique</u>	161
<u>5.1.3 Les transformations socioprofessionnelles</u>	168
<u>5.1.4 Synthèse</u>	172
<u>5.2 L'accroissement de la pauvreté et la participation des femmes</u>	173
<u>5.2.1 Les besoins et les désirs à l'origine de la participation des femmes</u>	174
<u>5.2.2 Les conditions de privation à l'origine de la participation des femmes</u>	186
<u>5.2.3 Les ouvertures institutionnelles favorables aux femmes</u>	193
<u>5.2.4 Les opportunités économiques et la participation des femmes</u>	204
<u>5.2.5 Synthèse</u>	213
<u>5.3 Conclusion</u>	214
<u>CHAPITRE 6. LE DÉVELOPPEMENT DE LA PARTICIPATION</u>	216
<u>6.1 La culture associative des Sénégalaises</u>	216
<u>6.1.1 La période avant la création des GIE</u>	216
<u>6.1.2 Le processus de constitution des GÉF</u>	218
<u>6.1.3 La durée de la participation à la vie de groupe</u>	222
<u>6.2 Les processus organisationnels à l'interne</u>	223
<u>6.2.1 Le regroupement interne : en GIE ou en <i>mbaar</i></u>	223
<u>6.2.2 Les formes de désignation des représentantes</u>	224
<u>6.2.3 Les règlements internes sur les sites et dans les groupes</u>	229
<u>6.2.4 La communication</u>	233
<u>6.3 Les processus d'institutionnalisation d'une nouvelle communauté</u>	235
<u>6.3.1 Les formes d'intégration dans le groupe</u>	235
<u>6.3.2 Les règles d'adhésion au groupe</u>	239
<u>6.3.3 L'ouverture et la fermeture des fondatrices à l'égard des nouvelles membres</u>	241
<u>6.4 La construction des rapports sociaux dans le groupe</u>	245
<u>6.4.1 Le renforcement de la cohésion sociale</u>	245
<u>6.4.2 Les systèmes de contraintes efficaces mais contradictoires</u>	247
<u>6.4.3 La sociabilité en marge des activités du groupe</u>	250
<u>6.5 Conclusion</u>	253

<u>CHAPITRE 7. LE MAINTIEN DE LA PARTICIPATION</u>	255
<u>7.1 Les logiques du maintien de la participation</u>	255
<u>7.1.1 Le sentiment de satisfaction</u>	255
<u>7.1.2 L'exemplarité de l'action économique collective</u>	257
<u>7.1.3 Les chances de résultats</u>	260
<u>7.1.4 Synthèse</u>	264
<u>7.2 Les phénomènes organisationnels et stratégiques</u>	265
<u>7.2.1 Les difficultés d'approvisionnement et de ravitaillement en poissons</u>	265
<u>7.2.2 L'organisation du travail</u>	269
<u>7.2.3 Les alternatives au système de la microfinance</u>	281
<u>7.2.4 Synthèse</u>	285
<u>7.3 La capacité du groupe à répondre aux aspirations des femmes</u>	286
<u>7.3.1 L'apport financier des groupements</u>	287
<u>7.3.2 Les bénéficiaires professionnels ou les <i>ndjérign</i> de la participation</u>	294
<u>7.3.3 La construction d'une identité</u>	302
<u>7.3.4 Synthèse</u>	307
<u>7.4 Conclusion</u>	308
<u>CONCLUSION</u>	310
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	327
<u>LES ANNEXES</u>	344
<u>Annexe A : Schéma de la grille de cueillette des données des monographies</u>	345
Annexe B : Grille de cueillette et de catégorisation des données (monographie)	346
Annexe C : Grille d'entrevue pour récits de vie avec les femmes	349
Annexe D : Grille de catégorisation pour l'analyse	350
Annexe E : Arbre de codification et des niveaux d'analyse	351

LISTE DES SIGLES

ACDI :	Agence canadienne pour le développement international
AOF :	Afrique occidentale française
CEDAW :	Convention pour l'élimination des discriminations contre les femmes
CERP :	Centre d'expansion rurale polyvalent
CNCAS	Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal
CRODT :	Centre de recherche océanographique de Dakar à Thiaroye
CSA:	Centrale des syndicats autonomes
DPM :	Domaine public maritime
ENDA :	Environnement de Dakar
ENEA:	École nationale d'économie appliquée
ENTSS :	École nationale des travailleurs sociaux du Sénégal
ESAM :	Enquête sénégalaise auprès des ménages
FAFS :	Fédération des associations féminines du Sénégal
FCFA :	Franc de la communauté financière africaine
FENATRAMS:	Fédération nationale des transformatrices et mareyeurs du Sénégal
FENAGIE :	Fédération nationale des groupements d'intérêt économique
GED :	Genre et développement
GIE :	Groupement d'intérêt économique
GPS :	Groupement de promotion des femmes
IFD :	Intégration des femmes
NMS :	Nouveau mouvements sociaux
NPA :	Nouvelles politiques agricoles
NPI :	Nouvelles politiques industrielles
OCDE :	Organisation de coopération et de développement économique
OEPS :	Observatoire économique de la pêche au Sénégal
ONG :	Organisation non gouvernementale
PAD :	Port autonome de Dakar
PAMEZ	Projet d'appui à la pêche maritime dans la région de Ziguinchor

PAPEC	Projet d'appui à la pêche artisanale dans la Petite Côte
PAS :	Politique d'ajustement structurel
PME :	Petites et moyenne entreprises
PMI :	Petites et moyennes industries
PNUD :	Programme des Nations-Unies pour le développement
RTS :	Radio télévision du Sénégal
UCAD:	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
UL :	Union locale
UNAGIEMS :	Union nationale des GIE de mareyeurs du Sénégal

LISTE DES TABLEAUX

<u>TABLEAU 1 : TYPOLOGIE DES FORMES DE MOUVEMENTS SOCIAUX</u>	62
<u>TABLEAU 2 : EXPLICATION DU LIEN THÉORIES-QUESTIONS DE RECHERCHE</u>	79
<u>TABLEAU 3: CALENDRIER DE CUEILLETTE DES DONNÉES</u>	98
<u>TABLEAU 4: CARACTÉRISTIQUES DES FEMMES AYANT PARTICIPÉ AUX ENTREVUES</u>	102
<u>TABLEAU 5 : TONNAGE DE POISSON DÉBARQUÉS AU SITE DE HANN (1999-2003)</u>	115
<u>TABLEAU 6 : RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE POISSONS À HANN (1999-2003)</u>	116
<u>TABLEAU 7: TONNAGE ET VALEUR COMMERCIALE ESTIMÉE DES PRODUITS TRANSFORMÉS À THIAROYE DE 1999 À 2003</u>	119
<u>TABLEAU 8: CORRESPONDANCE ENTRE LES ESPÈCES DE POISSON UTILISÉES À PENCUM SÉNÉGAL ET LES PRODUITS TRANSFORMÉS</u>	153
<u>TABLEAU 9 : LES SOURCES ET ÉTATS DE FINANCEMENTS DES GÉF</u>	201

LISTE DES CARTES ET SCHÉMAS

[CARTE 1 : LA CARTE GÉOGRAPHIQUE DES SITES DE HANN ET DE THIAROYE](#) 123

[SCHÉMA 1: L'ORGANIGRAMME DU GÉF DE PENMCUM SÉNÉGAL](#) 143

[SCHÉMA 2 : L'EXPLICATION DE LA PARTICPATION DES FEMMES DANS LES GÉF](#) 313

Introduction

Cette étude a pour objet de comprendre les phénomènes et processus favorables à la participation des femmes dans les groupements économiques féminins en milieu urbain dakarois au Sénégal. Au cours de ces dernières décennies, la reconnaissance de l'importance de la contribution des femmes à la résolution des problèmes liés au sous-développement économique justifie l'intérêt accordé à leur condition. La mise en place de nouvelles politiques et les grandes conférences internationales témoignent de l'engagement des gouvernements et de la communauté internationale à trouver des solutions durables et équitables pour atteindre l'autonomie des femmes. Certes, il y a eu des progrès, mais il n'en demeure pas moins que dans certains pays en voie de développement comme le Sénégal, des femmes se battent encore pour assurer leur survie face à la pauvreté et aux conséquences de la crise économique.

La marginalisation des femmes sénégalaises dans les premiers programmes de politiques gouvernementaux leur a paradoxalement permis de manifester leur volonté de se prendre en charge en s'organisant à travers des organisations informelles conformes à leur tradition. Ces organisations à vocation sociale qui ont pris une nette orientation économique se sont révélées comme de véritables organes de régulation sociale pendant la période de crise des années 1980. Après l'arrêt de travail de plusieurs pères de famille suite à des compressions budgétaires de l'État, le rôle joué par les femmes a été déterminant pour assurer les besoins familiaux et sociaux. Avec cette nouvelle responsabilité qu'elles endossent en plus de leur premier rôle domestique, on assiste à l'adoption de pratiques économiques nouvelles par les femmes sénégalaises.

En milieu urbain, face aux conséquences de la crise et l'état d'avancement endémique de la pauvreté, ces femmes ont développé de nouveaux comportements sociaux en vue de mobiliser des ressources pour mieux assumer leur nouveau rôle. D'une pratique de gestion individuelle des problèmes sociaux au quotidien, on assiste de plus en plus à une participation à des gestions collectives et communautaires, basée sur la réciprocité et sur de

nouvelles formes de solidarité avec les femmes dont le statut social et les conditions de vie sont similaires.

La présente étude relative à la participation des Sénégalaises dans les groupements économiques s'inscrit dans l'élaboration de leurs stratégies de lutte contre la pauvreté dans le pays. Elle vise à mieux connaître les comportements de ces femmes dans leurs actions collectives. Notre préoccupation principale est d'étudier cette participation afin de connaître les facteurs qui permettent à ces femmes de réussir leur action collective dans les groupements économiques. Cette participation relève d'un thème plus englobant et plus général de la contribution féminine au développement pour réduire les effets négatifs de la pauvreté.

Le thème de cette recherche correspond bien au domaine de spécialisation choisi dans le champ d'étude en service social : le travail social communautaire. La participation des femmes dans les groupements économiques féminins est devenue un phénomène réel en milieu urbain au Sénégal et constitue une alternative pour le développement local. S'interroger sur la manière dont ces femmes arrivent à réaliser des actions collectives couronnées de succès tout en conciliant leurs multiples rôles sociaux dans un contexte social particulier est une question qui doit intéresser tout intervenant social sénégalais. Prendre du temps pour étudier ce thème paraît louable dans la mesure où les résultats peuvent aider à la mise en application des modèles de développement local au moment même où les attentes basées sur les modèles dominants de développement économique semblent soulever plus de déceptions que d'espoirs.

Deux facteurs essentiels expliquent la présence de ces femmes dans le développement. Le premier facteur, de nature politique, est survenu suite à la dénonciation de l'exclusion des femmes des premiers programmes de développement, de l'impact de l'année internationale de la femme (1975) et des nouvelles stratégies de développement de la Banque Mondiale qui misent sur la satisfaction des besoins essentiels des plus pauvres, permettant ainsi l'intégration des femmes dans le développement. Le deuxième facteur est d'ordre économique et se présente comme une réaction des femmes face à la crise, à l'accroissement de la pauvreté en Afrique et dans plusieurs pays du Tiers-monde et à l'impact des effets négatifs des politiques d'ajustement structurel et de la mondialisation

sur les populations. Notre recherche s'applique aux réactions des femmes face à cette crise et s'intéresse à leurs comportements et attitudes collectives pour trouver des solutions aux mauvaises conditions de vie.

Les mesures politiques visant la participation des femmes dans le développement ont mis l'accent sur le développement des compétences techniques et des habilités des femmes. L'encadrement reçu par les femmes est apprécié positivement dans la mesure où il leur a permis d'être initiées et outillées à la gestion de petits projets économiques. Cependant, le manque d'emploi et la rareté des ressources dont les conséquences sont nettement visibles dans la persistance de la pauvreté, ont favorisé l'avènement du mouvement associatif, le développement du secteur dit informel et le renforcement des regroupements économiques par réseaux pour satisfaire à cet impératif. Les femmes qui sont parmi les plus touchées par la crise de l'emploi à cause de leur faible qualification professionnelle, ont pu s'investir dans le mouvement associatif à travers les associations et les groupements économiques. Grâce aux compétences qu'elles ont développées, la plupart de leurs actions collectives semblent bien fonctionner. Il s'agira dans cette recherche de connaître et de décrire les facteurs de réussite des femmes sénégalaises évoluant en milieu populaire urbain, dans leurs activités collectives à travers les groupements économiques.

Les résultats de cette recherche peuvent permettre de porter un nouvel éclairage sur les actions collectives et communautaires des femmes sénégalaises à travers les groupements économiques et d'apporter des correctifs dans les programmes de prise en charge des femmes au Sénégal. Ils peuvent apporter une contribution scientifique en révélant certains éléments inédits sur les comportements collectifs, les attitudes et le degré d'organisation sociale des femmes vivant en milieu populaire urbain à Dakar. La révélation de ces éléments peut permettre de mieux comprendre le fonctionnement des femmes dans leur quête de l'autonomie. La féminisation de la pauvreté étant toujours réelle au Sénégal, l'impact de l'étude peut permettre aussi l'identification des potentialités et les ressources disponibles chez les femmes dont la réussite dans le secteur informel ouvre la voie à l'éradication de la pauvreté et permet un équilibre social au sein des ménages où, de plus en plus elles en deviennent les chefs.

Cette étude peut apporter une contribution dans l'avancement des connaissances sur la participation des femmes dans le développement économique et social dans le pays. Sur la base de facteurs ou d'indicateurs de réussite déjà identifiés dans les associations avec les recherches antérieures dans le domaine de l'action collective, il est possible de mettre en évidence d'autres facteurs de réussite propres à la logique des femmes sénégalaises. Leur révélation peut contribuer à développer des perspectives justes et adaptées dans l'élaboration des politiques sociales de développement en faveur des femmes.

Dans le domaine du service social, les résultats de l'étude peuvent permettre un renouvellement de pratiques sociales et de l'intervention sociale communautaire auprès des populations au Sénégal. Les expériences d'actions collectives des femmes sont en expansion au Sénégal et dans plusieurs pays du Tiers-monde. Elles peuvent constituer un nouveau champ d'intervention sociale et de pratiques alternatives. La maîtrise du fonctionnement de ces activités féminines dans ce champ et la compréhension des mécanismes de succès des femmes peuvent ouvrir des perspectives d'intervention pour les travailleurs sociaux. Ces derniers pourront s'en servir pour élargir les options dans leurs pratiques qui restent encore essentiellement basées sur l'assistance sociale.

Enfin, la mobilisation des femmes sénégalaises en milieu populaire urbain à travers les groupements économiques répond à une nécessité économique mais apporte aussi des solutions aux problèmes qui leur sont communs et spécifiques. Leur participation à des actions collectives dans ces groupements leur offre une nouvelle image dans leur lutte quotidienne contre la pauvreté, et témoigne de leur prise de conscience dans la recherche d'une autonomie économique et financière. Ainsi sont-elles considérées comme des actrices sociales opérant des choix raisonnés tout en développant des stratégies pour changer des situations qui leur sont défavorables.

La présentation de ce travail comporte sept chapitres et une conclusion. Le premier chapitre est consacré à la construction de la problématique de la recherche. Elle relate entre autres, la situation sociale et économique des femmes au Sénégal en présentant le contexte d'ensemble d'émergence des groupements dans le secteur de la pêche et de façon générale la participation des femmes dans les groupements économiques féminins. Le deuxième chapitre comporte une recension des écrits permettant le repérage des théories et présente le

cadre théorique de la recherche ainsi que les questions spécifiques. Le troisième chapitre est relatif à la méthodologie. Elle présente et justifie le choix de la méthode qualitative. La stratégie de collecte des données en deux étapes est basée sur la combinaison de monographies et des récits de vie. Les données sont traitées selon l'analyse de contenu des données inspirée de la logique inductive délibératoire.

Le quatrième, le cinquième, le sixième et le septième chapitre regroupent les résultats de la recherche. Le quatrième chapitre présente le cadre social de la recherche, le secteur de la pêche, les études monographiques sur le GÉF des micro-mareyeuses et de celui des transformatrices. Le cinquième chapitre traite de l'émergence de la participation des femmes dans les GÉF, le sixième chapitre explique le développement de leur participation et le septième chapitre, le maintien de cette participation. Il faut cependant admettre que ces trois moments de la participation ne sont pas des étapes clairement délimitées dans le temps. Leur distinction a pour but de faciliter la compréhension des processus de la participation. Enfin, la conclusion présente la synthèse de la démarche globale de la recherche, fait le lien avec les théories de l'action collective et le domaine du service social, et présente enfin quelques pistes de réflexion.

Chapitre 1. La situation sociale et économique des femmes au Sénégal : la problématique de la recherche

Ce chapitre expose la problématique générale de la recherche. Il comprend cinq sections. La première traite du contexte général de pauvreté au Sénégal en insistant sur la féminisation de la pauvreté et de l'implication des femmes dans le développement. Dans la deuxième sont évoquées les politiques publiques au Sénégal, leur évolution jusqu'en 1975 et les politiques de promotion pour les femmes. La troisième expose quelques notions sur le développement économique en rapport avec la participation des femmes. La quatrième section traite des groupements et activités des femmes dans le secteur de la pêche au Sénégal. Enfin, la cinquième section est consacrée à la recension des écrits sur la participation des femmes dans les groupements économiques féminins (GÉF).

1.1 Le contexte de pauvreté au Sénégal et les femmes

La pauvreté est variable, multiforme et multidimensionnelle, ce qui traduit bien son caractère équivoque et empêche plusieurs auteurs d'avancer une définition universellement acceptable. Plusieurs définitions existent pour la cerner ; celles-ci se fondent en particulier sur le bien-être, les besoins de base et les capacités. Ces définitions traduisent les formes objective et subjective. La forme objective s'intéresse au seuil au-delà duquel la situation de pauvreté existe. Compris dans le sens de contraintes et se traduisant le plus souvent par un manque de ressources nécessaires pour assurer de meilleures conditions de vie, Ninacs (1995) la considère comme une situation qui est mesurée à partir d'indicateurs financiers et qui se caractérise par un manque d'argent pour se procurer les nécessités de base. Mais, la pauvreté n'est pas uniquement une réalité objective. La forme subjective réfère à la perception que les populations ont de leur condition d'existence et concerne d'autres attributs tels que la précarité du statut social, l'exclusion sociale ou l'isolement social

pouvant entraîner chez les personnes concernées une perte de leur autonomie ou de leur estime de soi (Ninacs, 1996).

Pour Fall (2001), qui considère les dimensions culturelles et sociales de la pauvreté, la perception de celle-ci renvoie à la nature des formes d'organisation sociale et politique des communautés locales et aux stratégies qui en dépendent. Il constate que les populations sénégalaises expliquent la pauvreté en évoquant les responsabilités individuelles et les relations sociales. Les relations sociales étant une référence centrale dans les modes de vie au Sénégal, élargir son horizon de relations peut aider à faire face à la pauvreté, au dénuement et à la vulnérabilité. Les femmes pauvres dont il est question dans cette recherche détiennent plusieurs de ces attributs. Elles possèdent aussi une volonté ferme de se débarrasser de ce fléau en participant aux actions collectives.

1.1.1 La pauvreté et le sous-développement

Le Sénégal est un pays sahélien dont la population est estimée en 2006 à 10,1 millions d'habitants, selon l'Atlas encyclopédique mondial de 2006. Il est classé à la 155^{ème} place sur une liste de 175 pays les plus pauvres dans le rapport mondial du PNUD de 2000. Plusieurs facteurs expliquent cette pauvreté qui est la conséquence d'un sous-développement commencé depuis la période coloniale. D'abord, elle est attribuable à l'implantation des colons dont les activités économiques visaient plus le développement de la métropole que celui de la colonie. La paupérisation qui en a suivi, s'est accélérée à cause de l'échec des premières politiques de développement centrées sur la croissance économique dans un contexte social où les populations pensent plutôt à sortir de la pauvreté (Kane 1996). Ensuite, pays essentiellement agricole, le Sénégal a subi une grande et longue sécheresse à partir de 1972 et qui s'est prolongée toute la décennie 1970 durant, ruinant sérieusement l'économie nationale. Puis, l'impact des politiques d'ajustement structurel (PAS) manifeste dans l'accroissement du chômage, la hausse de la perte d'emploi et les contre performances économiques dans les années 1980/1990 a contribué à fragiliser la situation sociale des ménages, accentuant ainsi la pauvreté. Enfin, la dévaluation du FCFA de 50% en 1994 n'a fait qu'aggraver une situation déjà préoccupante. Elle a occasionné une réduction drastique des revenus et une augmentation du coût de la vie.

Pour mieux comprendre le niveau de la pauvreté et du chômage dans le pays, nous rappelons que l'économie du Sénégal a connu une période d'expansion qui se situe entre 1960 et 1966. Cette période a favorisé l'implantation de plusieurs entreprises publiques et privées. La plupart des usines de traitement de poissons ont été implantées à cette période. Cette situation s'est maintenue jusqu'au milieu des années 1970, malgré une économie de récession causée par le gel des accords commerciaux, la flambée du prix du pétrole et la longue sécheresse.

La tentative de redynamisation initiée par l'État, avec l'instauration des nouvelles politiques agricoles (NPA) en 1984 et les nouvelles politiques industrielles (NPI) en 1986, se sont soldés par des déficits économique et financier, qui ont plongé le pays dans une instabilité politique et sociale. Cette période enregistra l'accroissement du chômage. (Diouf, 1992). Le recensement général de population du Sénégal de 1988 indique pour Dakar un taux de chômage de 27% chez les hommes et de 31% chez les femmes (Bocquier, 1995). L'État, principal employeur du secteur moderne (40% des emplois dans l'administration), est contraint de geler les embauches dans le secteur public tout en encourageant les départs volontaires de certains fonctionnaires. Déjà en 1989 les pertes d'emploi se chiffraient à 20 000 postes, essentiellement à Dakar. Les conséquences de ce chômage sur les populations sont relativement les mêmes en milieu rural qu'urbain. L'extension du chômage est devenue une des traductions majeures de l'effet social des PAS. Ce chômage dont le taux est estimé à 6,8% de la population active en 1960, à grimpé à 17% en 1985 pour atteindre 20% en 1990 en milieu urbain (Diop, 1992).

Plus récemment, le Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan a réalisé plusieurs études pour tracer le profil de la pauvreté au Sénégal. Le rapport l'Enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM) réalisée en 1994 et 1995, montre que 85% des ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté. Ce seuil est déterminé par le niveau de consommation minimal de 2 400 calories par jour et par équivalent adulte. Selon ce rapport, 79% de ces ménages pauvres vivent en milieu rural. Il indique aussi que les politiques de stabilisation et de restructuration mise en place en début des années 1980 ont certes contribué à améliorer le cadre macro-économique, mais les performances économiques enregistrées n'ont pas permis l'amélioration des conditions de vie des populations et la réduction

substantielle de la pauvreté. L'application de ces politiques a contribué à l'émergence de nouveaux pauvres constitués par les travailleurs licenciés, ceux qui ont volontairement quitté leur emploi avec salaire pour une reconversion ratée et les jeunes diplômés chômeurs.

La comparaison des données des Enquêtes Démographiques et de Santé, réalisées en 1992 (EDS-II) et en 1997 (EDS-III) montre une évolution de la pauvreté en milieu urbain. Une étude sur la pauvreté en milieu urbain à Dakar réalisée par Fall (2001), confirme cette mutation et identifie une précarité qui serait le résultat du dénuement économique et de l'affaiblissement des liens sociaux. En l'absence de perspective d'insertion urbaine, l'état d'indigence des personnes appartenant aux catégories socio-économiques fragiles les encourage à se débrouiller dans le secteur informel, seul cadre accessible leur permettant de prendre des initiatives. Par ailleurs, le relâchement des liens sociaux caractérise l'état de la désorganisation sociale générée par la précarité. Les plus pauvres sont davantage isolés, sans soutien ni liens significatifs de sociabilité.

1.1.2 La féminisation de la pauvreté

Au Sénégal, les femmes qui représentent plus de la moitié de la population (52%), font partie des groupes les plus touchés. Elles constituent l'un des groupes sociaux les plus fragiles de la société et la catégorie sociale la plus faiblement scolarisée avec un taux de 73% d'analphabètes, selon les données des Enquêtes Démographiques et de Santé ESD-III (1997). Celles qui ont la chance de travailler représentent 46% de la population occupée et sont concentrées pour leur majorité dans des secteurs économiques les moins lucratifs, à cause de leur faible niveau de qualification.

La rareté des ressources, aggravée par l'augmentation des besoins, affecte plus les femmes de classe moyenne vivant en milieu populaire et qui en plus assument des fonctions de responsables de famille. Une proportion de 16% de ces femmes assume le rôle de principales pourvoyeuses de revenus de leur famille à cause de leur statut de mères célibataires, de veuves ou divorcées (Sarr, 1997). Ce taux peut atteindre 40% dans les régions au nord du pays où la migration est assez forte (Sow, 1995). L'étude des

déterminants de la pauvreté, dans les Enquêtes Démographiques et de Santé en 1992 et 1997, laisse entrevoir que si les ménages dirigés par des femmes sont plus exposés à la pauvreté, c'est parce qu'elles ont un faible accès à l'instruction, comparativement aux hommes.

Dans un contexte culturel et social particulier qui fait peser sur les femmes de lourdes responsabilités familiales et sociales, celles-ci ont pris conscience qu'elles doivent s'organiser pour acquérir et conserver une certaine autonomie dans la société. Les rapports sociaux de sexe ont évolué et cette tendance révèle un changement d'attitude et de mentalité des femmes. Celles-ci ont décidé de se prendre en charge elles-mêmes en démontrant leur véritable rôle d'agents économiques. Ainsi, avec ces femmes, on assiste à un glissement de la vision traditionnelle de leur rôle social, à une vision moderne qui tient compte de leur participation au développement et qui leur impose plus de rigueur dans la gestion de leurs ressources pour leur permettre de tendre vers l'autonomie, ce qui fait d'elles de véritables actrices dans le développement.

De plus en plus, les femmes sont impliquées dans la mobilisation des ressources, en plus de leur rôle de gestionnaires de l'espace domestique. Prévenant les effets de la crise, elles génèrent des revenus à travers des tontines et autres formes de mutualisation (Sarr, 1997). Les réciprocitys devenant de plus en plus circonscrites dans des segments de réseau relationnel, ces femmes ne se laissent pas toutes prendre dans la spirale de la démission ou de la fatalité. C'est dans ce contexte de précarité qu'elles innovent en inventant d'autres stratégies pour s'en sortir (Fall, 1995). Avec les initiatives associatives et communautaires qu'elles développent, on assiste à l'émergence de nouvelles logiques et pratiques sociales. Dans le milieu urbain, elles s'impliquent dans des activités économiques collectives génératrices de revenus.

1.1.3 L'implication des femmes dans le développement économique au Sénégal

Au Sénégal, les femmes réagissent pour contrer les effets de la pauvreté, conséquence de la crise en s'impliquant dans le développement. Comme dans la plupart des pays du Tiers-monde, la participation des femmes dans le développement est rendue plus visible, suite à

la publication de l'ouvrage traduit de Boserup en 1983. Cet ouvrage marquant, cité dans la presque totalité des études consacrées aux femmes du Sud, représente le principal point de départ dénonçant la marginalisation des femmes africaines dans le développement. Ce livre a inspiré des groupes féministes pour mener des actions de dénonciation aux Nations Unies lors de différentes conférences mondiales, pour favoriser une prise de conscience des rapports de genre et leurs incidences sur l'ensemble de la vie sociale.

La question des femmes dans le développement économique a fait l'objet de plusieurs études et dans les différentes disciplines de recherche (Labrecque, 1992). Les recherches sur les Africaines et les femmes du Tiers-monde ont été regroupées selon quatre tendances majeures. Les premières études faites sur les Africaines avec des auteurs comme Meillassoux (1975) étaient d'orientation sociologique dans leur majorité. Elles s'intéressaient aux manières de vivre et ont permis de mesurer le poids des croyances, des rites, des coutumes et les rôles sociaux des femmes. Elles ont aussi permis de faire le point sur les différentes interprétations de ces rôles sociaux qu'en ont fait les chercheurs étrangers. Malgré leur caractère littéraire, certaines études ont permis aussi de voir que même à cette époque lointaine, les femmes savaient se servir des stratégies pour arriver à satisfaire leurs besoins sociaux (Le Cour Grandmaison, 1972).

La deuxième tendance décrit le rôle des femmes dans le développement et s'intéresse à leur intégration dans les programmes de développement (Rathgeber, 1994). Ces études ont principalement comme objet la contribution des femmes au développement économique, surtout en milieu rural. L'importance des résultats de ces études sur le rôle économique des femmes a fait de la question des femmes, une partie intégrante de tout projet d'intervention dans les pays du Sud (Savané, 1986 ; [ACDI, 1993](#)).

La troisième tendance s'inscrit dans la perspective des relations de genre. Les recherches valorisent la participation des femmes et regroupent l'essentiel des études féministes. On y trouve aussi plusieurs écrits faits sur les Africaines (Bisilliat, 1992 ; Bissilliat et Verschuur, 2000). Le patriarcat y est fortement dénoncé car il est devenu très clair que de plus en plus les femmes jouent un rôle essentiel dans les foyers et dans la gestion de la cité (Mianda, 1996 ; N'Dri Assié, 1996 ; Sarr, 1998).

Enfin, la quatrième tendance des études concerne le comportement des femmes face à la crise. Son émergence est manifestement liée à la prise en compte des effets des Politiques d'ajustement structurel sur le vécu des femmes. Dans cette orientation, ces études font état du rôle des femmes dans le mouvement associatif et dans le secteur informel pour surmonter les effets de la crise. Elles font état aussi des stratégies de survie développées par les femmes et de ce qui motive leur comportement dans un contexte marqué par une transformation des sociétés (Feijoò, 1996 ; Chikwendu, 1997 ; Nyandwi, 1999; Dia, 2000a ; Ntseane, 1999 ; Mc Keever, 1998 ; Wan, 2000).

Pour le cas particulier du Sénégal, l'implication des femmes dans le développement économique est bien réelle en milieu rural et urbain et prend des formes individuelles et collectives. En milieu rural, la production économique étant essentiellement agricole, dans chaque famille le travail se fait collectivement dans les champs destinés à la consommation familiale. Parallèlement, chaque membre de la famille a la possibilité de réaliser une production particulière à des fins personnelles et les femmes se sont spécialisées dans les productions maraîchères (Sarr, 1998). Les activités qu'elles y mènent se font toujours collectivement à partir des groupes formés sur la base de critère d'âge et d'affinités sociales (Ryckmans, 1997).

Avec le développement des villes et la monétarisation des échanges, ces pratiques se sont développées en milieu urbain, mais ont pris d'autres formes. Aujourd'hui, ces formes d'entraide se réalisent de plus en plus à travers des organisations sociales de nature collective bien structurées telles que les associations et les groupements. Leur développement a contribué à la formation des réseaux sociaux qui revêtent différentes formes et qui servent à absorber le choc provoqué par la crise (Fall, 1993). Ce sont les femmes qui se distinguent le plus dans l'organisation et le fonctionnement de ces réseaux sociaux et économiques en milieu urbain.

L'action collective des femmes est remarquable à travers le développement des groupements d'intérêt économiques où elles sont fortement impliquées. Elle est visible aussi dans les associations de familles ou de quartier dont le fonctionnement social repose essentiellement sur les tontines qui leur permettent de disposer de sommes d'argent significative, susceptibles d'être investies (N'Dione, 1994). Tout en s'appuyant sur les

rappports existant de solidarité, ces réseaux se modernisent et intègrent d'autres types de solidarité et de liens, créés par de nouvelles appartenances dont la trame constitue un tissu social spécifiquement urbain (Fall, 1993).

1.2 Les politiques publiques et la lutte contre la pauvreté féminine

Cette partie montre que les premières politiques publiques au Sénégal ont été très peu favorables aux femmes, ce qui a constitué un contexte favorable à l'action économique collective des femmes. Il a fallu la proclamation de l'année internationale dédiée aux femmes (1975) pour que, désormais, leurs préoccupations soient prises en compte dans des politiques spécifiques de promotion. Le texte traitera des politiques publiques au Sénégal en retraçant leur évolution jusqu'en 1975, et évoquera la contribution des partenaires internationaux. Ensuite seront évoquées les politiques de promotion pour les femmes.

1.2.1 Les politiques sociales au Sénégal et leur évolution

L'application des premières politiques sociales en Afrique a été du ressort de la France, ancienne métropole et principale bénéficiaire des dividendes du développement. C'est la Conférence de Brazzaville (1944) qui a défini les orientations des premières politiques sociales pour l'Afrique Occidentale Française (AOF) dont le Sénégal faisait partie. Ces politiques sociales dont les objectifs visaient moins le développement du pays que les intérêts de la métropole n'ont pas été bénéfiques pour les populations, divisées en deux catégories : les citoyens et les indigènes (Audibert, 1977, citée dans Sarr, 1997 ; Doré-Audibert, 1999). Deux systèmes de prise en charge existaient. Le premier concerne la protection sociale et elle est destinée aux fonctionnaires dans les villes. C'est un système de sécurité sociale que le Sénégal a hérité de la France. La Loi 52/1322 du 15 décembre 1952 a régi le code de travail dans les territoires d'outre-mer et a mis en place un régime de sécurité sociale qui comprend un régime de prévoyance de retraite pour les travailleurs et un système d'assistance sociale publique pour les populations indigènes (Touré, 1999). Le deuxième système est l'assistance au monde rural et se réalisait à travers les sociétés de prévoyance, premiers organes de développement mises en place pour promouvoir l'expansion économique et l'émancipation des masses paysannes par le biais des

coopératives. Leur échec a conduit à la création des coopératives villageoises dont les missions étaient de concilier l'action de l'administration et la participation des sociétaires (Camboulines, 1967).

Après l'indépendance, les coopératives villageoises, destinée essentiellement aux hommes, ont continué d'exister. L'animation rurale était le facteur essentiel et promoteur de leur vitalité et s'exerçait à travers les centres d'expansion rurale dont le but consistait essentiellement en une reconversion des mentalités paysannes. Le résultat négatif de leur action a amené l'État à initier une politique d'action sociale pour les populations urbaines.

Ainsi, la création du service des affaires sociales marqua les premières mesures de cette politique pour les citoyens. Le décret No 60/108 du 9 Mars 1960 réorganisant le fonctionnement de ce service, a permis la création des centres sociaux, devenus des centres de protection et de réinsertion sociale (équivalent des CLSC au Québec) dans le but d'atteindre les populations dans les quartiers (Sarr, 1997). Avec cette politique d'assistance publique, on peut dire que le premier gouvernement sénégalais de régime socialiste, s'est engagé dans la gestion globale de tout le secteur social, à travers une Constitution héritée de la France. Cette initiative qui prenait l'allure d'une politique de l'État-Providence, s'est vite heurtée à des difficultés liées, d'une part, aux réalités culturelles et sociales, très différentes de celles de la métropole et d'autre part, à la pauvreté massive (Kane, 1996). Cette politique dite de développement a conduit à un échec.

1.2.1.1 Les politiques d'ajustement structurel et la mondialisation

Après l'échec des politiques de développement fondées sur la croissance, le Fond Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) ont appliqué les politiques d'ajustement structurel dans plusieurs pays d'Afrique, à partir des années 1980. Les retombées économiques de ces politiques sont incertaines. La thèse avancée par ces institutions financières est que ces pays sont trop enfoncés dans une crise et nécessitent une réforme en profondeur. L'ajustement dont il est question ne correspond pas aux besoins des populations (Ba, 1995), mais sert plutôt à l'exportation, perpétuant ainsi les déséquilibres

déjà existants. La sévérité des politiques d'ajustement a d'ailleurs amené les pays du Nord à assortir les conditions de l'ajustement de mesures sociales d'accompagnement.

La phase récente de la mondialisation renvoie à un processus de changement politique, économique et socioculturel favorisé par l'internationalisation des économies, l'innovation technologique et surtout par l'hégémonie de l'idéologie néolibérale (Mulgan, 2001; Stiglitz, 2002). Notion abstraite, la mondialisation explique le processus de changement sociétal complexe qui préconise les privatisations, la déréglementation et un recul général des États. Ces derniers, placés dans une situation de dépendance accrue, voient entamer leur pouvoir par l'absence de démarcation entre politiques intérieures et extérieures (Mulgan, 2001). Cette intégration rapide des économies du monde a engendré un déséquilibre économique qui exclut d'importantes minorités des fruits de la croissance économique et du progrès technologique dont les conséquences n'épargnent personne quel que soit son niveau d'aisance matérielle (Mulgan, 2001).

En obligeant les pays sous-développés endettés à faire des économies substantielles et à intégrer le marché mondial, les politiques d'ajustement structurel n'ont réussi qu'à augmenter leur misère. Maintenant se pose le problème d'adaptation de ces sociétés à l'accélération d'une mondialisation caractérisée par un décalage entre l'économie et le social. Dans ce contexte, il revient aux institutions mondiales et aux organisations non gouvernementales (ONG) d'apporter un peu de réconfort aux pays pauvres. L'importance et le rôle humanitaire qu'elles jouent amène à croire qu'il n'y a pas que des aspects négatifs dans la mondialisation, soutient Stiglitz (2002). Quoi qu'il en soit, les gouvernements de ces pays pauvres ne semblent pas avoir d'alternative. Dès lors, il ne reste aux populations qu'à résister et à s'organiser collectivement.

1.2.1.2 Les partenariats internationaux et locaux

Le partenariat et l'aide au développement jouent un rôle très important dans la relance économique et sociale des pays en développement. Ils se réalisent à travers la coopération internationale et souvent par le biais des ONG qui représentent un apport intéressant pour le développement des pays du Tiers-monde. Considérée comme une innovation politique

originale du 20^e siècle, la coopération internationale constitue un des piliers des rapports Nord-Sud et l'un des principaux leviers de la mondialisation des politiques sociales (Thérien, 2001). Environ 1000 milliards de dollars y ont été consacrés depuis la fin des années 1940 (World Bank, 1998, dans Thérien, 2001). Sa mise en œuvre se réalise à travers des institutions comme la BM, le FMI et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Des succès ont été réalisés, mais aussi une série d'échecs a couronné son application qui était basée sur la croissance économique dans la période 1950-1970 et qui demeure aujourd'hui fortement dépendante des conditions de la BM et du FMI, ce qui transgresse les principes de partenariat nécessaires au succès de l'aide (Thérien, 2001).

Les ONG sont définies comme des organisations privées à but non lucratif qui sont officiellement enregistrées, avec une existence légale, dont la fonction principale consiste à réaliser des projets de développement en faveur des couches les plus populaires, et qui reçoivent, pour ce faire, une aide financière (Boignan, 1999). Le contexte de leur émergence s'inscrit aussi bien dans la conjoncture de crise économique que dans une nouvelle approche d'aide au développement dans les pays du tiers monde qui privilégient la participation libre et volontaire des bénéficiaires (Bisilliat, 1997). Les ONG ont proliféré en Afrique et sont devenues nombreuses dans les années 1980, période de grande crise. L'impact de leur intervention sur les populations a été observé à partir de 1985, même si un certain décalage est observé avec les objectifs fixés au départ, remarque Sow (1993). Conçues pour appuyer le gouvernement dans l'effort de développement et dans le renforcement des compétences et des capacités des populations, ces ONG devaient combler le vide laissé par les institutions publiques internationales, soupçonnées d'être trop proches des politiques gouvernementales.

L'analyse de l'impact de ces ONG a permis de constater que celles-ci se démarquaient des milieux bureaucratiques pour être en contact direct avec les populations, particulièrement auprès des femmes avec qui les actions ont été prometteuses et salutaires. Les différentes expériences menées sur le terrain ont permis de reconnaître que les ONG ont été les mieux placées pour atteindre le cœur de la pauvreté en passant par les voies peu empruntées par les structures officielles. Cette reconnaissance de leur efficacité, leur a conféré une

notoriété dans le processus d'aide et d'encadrement des populations surtout féminines, dans la lutte contre la pauvreté, dans la recherche d'un développement économique et social et dans la création d'emplois. Boignan (1999) avance trois facteurs pour expliquer l'efficacité des ONG. D'abord les ONG ne connaissent pas la corruption, fléau qui ronge les milieux gouvernementaux et les empêche de bien fonctionner ; ensuite la crédibilité, force des ONG, est un facteur qui fait défaut dans l'administration ; et enfin, contrairement aux diktats (internes ou externes), les ONG opèrent avec une plus grande respectabilité des initiatives des populations.

1.2.2 Les politiques de promotion pour les femmes et les ONG

Au Sénégal, toutes les politiques sociales mises sur pied avant 1975, étaient destinées à la population dite active et elles excluaient les femmes. Celles-ci sont restées longtemps ignorées dans les quatre premiers plans nationaux de développement qui couvraient la période de 1960 à 1977 (Sow, 1993). Dans les derniers plans qui en tiennent compte, si les bonnes intentions sont manifestes dans les programmes, leur application concrète dans la réalité pose problème (Sarr, 1997). L'avènement de la décennie des femmes a contribué à apporter un changement qualitatif sur la situation des femmes.

1.2.2.1 L'évolution de la situation depuis 1975

La célébration de l'année 1975 dédiée aux femmes a eu le mérite de changer des attitudes à leur égard. Des mesures particulières et positives ont été prises pour les femmes suite aux résolutions de l'année internationale de la femme, puis de la décennie qui leur a été consacrée. Durant la décennie de la femme (1975-1985), plusieurs rencontres internationales se sont tenues. Celle de Beijing en 1995 a fait le bilan de cette décennie, des plans d'action et des résolutions ont été adoptés. Selon Bisilliat (1997 ; 2000), cinq approches ont inspiré les politiques en faveur des femmes dans le développement depuis les années 1970. Il s'agit de : l'approche du bien-être qui remet en cause la subordination des femmes ; l'approche de l'égalité qui met l'accent sur le rôle des femmes comme actrices dans le processus de développement ; l'approche anti-pauvreté qui mise sur l'augmentation

de la production des femmes pauvres pour réduire l'inégalité économique entre les hommes et les femmes ; l'approche de l'efficacité qui combat la sous-utilisation des femmes comme ressource humaine ; l'approche de l'empowerment qui est semblable à l'approche de l'égalité, mais fondée sur l'expérience et la réflexion des féministes du Tiers monde. Toutes ces approches ont contribué à définir le rôle des femmes dans le développement et à rendre visible leur participation économique et sociale.

Pour marquer son adhésion à ces politiques de promotion des femmes, le Sénégal a ratifié la plupart des conventions internationales concernant les droits civils, politiques et professionnels. Par ailleurs, le Sénégal s'est inspiré aussi du plan de Lagos adopté en 1978, favorable au développement endogène et à la participation individuelle et collective des populations, particulièrement des femmes, au processus de développement (Kane, 1996).

1.2.2.2 L'action gouvernementale en faveur des femmes

Le premier acte politique pour les femmes fut la création, en 1976, du Secrétariat d'État à la Condition féminine, qui fut transformé plus tard en ministère de la Promotion humaine, puis celui du Développement social (Sow, 1990). Ce ministère demeure constant dans les gouvernements, même si son appellation change souvent. En 1982, un plan d'action totalement consacré aux femmes a été adopté avec des priorités en matière d'éducation et de formation, de santé et de nutrition, d'emploi et d'activités génératrices de revenus et d'amélioration du statut juridique (Sow, 1993 ; Lô, 1986).

La politique étatique de promotion des femmes a enregistré de vifs succès même si les résultats sont loin d'atteindre les objectifs fixés au départ. En matière d'éducation, une vaste campagne de scolarisation des filles a été menée, avec pour objectif l'inscription de plus de 75 % de filles. Sur le plan juridique, l'entrée en vigueur en 1973 du code de la famille, puis sa réforme (en cours actuellement) contient des mesures relatives à la défense des droits de la femme, dans un pays en majorité musulman (95 %) mais déclaré laïc par la Constitution. Sur le plan politique, de plus en plus de femmes accèdent aux fonctions de député et de ministre : une femme a d'ailleurs été nommée Premier Ministre en 2001, ce qui est une première en Afrique.

La décennie de la femme a eu comme effet d'accorder une aide accrue de la part des bailleurs de fonds à l'endroit des femmes. Cette situation a rendu encore plus crédible l'action positive des ONG sur les femmes. En effet, on constate chez ces femmes un éveil de conscience, une certaine amélioration de leur estime de soi et surtout l'acquisition d'une relative autonomie financière qui les valorise dans le système de référence sociale. Il reste que l'action des ONG ayant tendance à canaliser les activités informelles dans les circuits officiels, donne des résultats mitigés au plan global. Ces ONG ont davantage œuvré pour la promotion des femmes que pour leur autonomie économique.

Malgré tous ces efforts louables, il reste que la situation de la femme demeure encore préoccupante et nécessite une attention particulière. Sur le plan économique et financier, les femmes sont nombreuses à être encore dépendantes des services d'autres personnes tels que leurs époux ou tuteurs, nettement plus solvables qu'elles. Cette situation en incite plusieurs à vouloir changer leurs conditions de vie et à initier des activités collectives informelles à travers les groupements économiques féminins. Cette implication des femmes dans l'économie informelle est abordée dans la partie suivante qui traite des femmes et du développement économique.

1.3 Les femmes et le développement économique

Depuis que la place des femmes dans le développement est reconnue, leur participation au processus est devenue une préoccupation majeure pour le gouvernement sénégalais. Cette participation est beaucoup plus ressentie dans le secteur dit informel. Sous cette rubrique, nous évoquerons les notions relatives au développement local, à l'économie sociale et à l'économie informelle avant de faire le lien entre ces notions et les groupements féminins, structures dans lesquelles se réalise leur action collective.

1.3.1 La notion de développement

Notion complexe, à dimensions plurielles, le développement réfère à des choix de sociétés et de collectivités. Rist (1996) l'assimile à un processus de changement, avec des effets cumulatifs irréversibles et dirigés vers une finalité précise. Pour Assogba (2000), le concept

a connu des évolutions multiples sans pour autant qu'il n'y ait un consensus sur le sens de ses finalités. Toujours est-il que dans son usage courant, le développement fait référence au développement économique. En cela, il est assimilé à la croissance économique à laquelle s'ajoute l'amélioration de la répartition du bien-être matériel et social, pour une meilleure satisfaction possible des besoins essentiels.

De plus en plus, on assiste à une autre vision du développement où les échanges internationaux et la mondialisation occupent une place importante. Dans une telle vision, le développement semble lié à celui de sous-développement. En effet, pour Assidon (2002), le développement recouvre une dimension comparative entre les pays développés et pays sous-développés, entre richesse et pauvreté dans un même pays. Dans cette optique, le développement devient incontournable et indique la voie à suivre pour éviter la marginalisation. Contrairement à Assidon, Favreau (2000) ne conçoit pas le développement comme le résultat d'un jeu de cause à effets entre différents facteurs. Il considère le développement plutôt comme une mobilisation économique, sociale et culturelle des potentialités d'une entité donnée autour d'objectifs précis. Aujourd'hui, malgré l'existence de plusieurs modèles nationaux de développement à travers le monde, le développement en tant que tel semble n'avoir de sens que s'il est relié à l'économique, au social et à l'environnement (Favreau, 2000).

Pratiqué depuis plus de 40 ans en Afrique et malgré la diversité des appellations, des formes et des stratégies adoptées, le développement n'a pas donné les résultats escomptés auprès des populations. Concernant la question des femmes et le développement économique, sa compréhension dépend des intérêts et des orientations des chercheurs ainsi que des secteurs d'activités (Stamp, 1990). Dans le cadre de notre étude, la notion de développement peut être perçue comme la contribution participative des femmes à travers des groupements économiques. Cette participation est vue comme une rationalité de développement local activée par les femmes en tant que groupe social, impliquées dans la résolution de problèmes sociaux, conséquences de la crise économique et qui entravent l'amélioration possible de la qualité de leur vie dans la communauté. Dans les paragraphes qui vont suivre, nous aborderons les notions de développement local, d'économie sociale et

d'économie informelle avant de faire le lien avec les groupements féminins pour signifier la place des femmes dans le développement.

1.3.2 Le développement local

Le développement local renvoie à une approche territoriale de la conception et de la mise en œuvre des projets de développement économique et social par les populations à travers les organisations locales (Favreau et Fréchette, 1999) et vise la résolution des problèmes sociaux par un auto-développement économique et social des communautés locales vivant dans un contexte de pauvreté (Doucet et Favreau, 1992). Il mise sur la participation des citoyens à la gestion de leur milieu, à travers un projet qui leur donne les possibilités de croissance personnelle et collective.

Deschênes et Roy (1994), de leur côté, avancent que la participation dans les projets se réalise de deux manières. Premièrement, les projets peuvent s'inscrire dans la rationalité dominante de développement de la société et suivre une logique qui doit satisfaire aux normes dictées par l'économie du marché où tout s'évalue en termes de rentabilité économique et de productivité. Dans ces conditions, ces projets ne visent pas le développement des collectivités, mais celui des entreprises et des secteurs d'activités économiques rentables. Deuxièmement, les projets peuvent plutôt chercher à modifier cette logique dominante et se réaliser à travers un processus qui suscite les pratiques sociales collectives et communautaires des acteurs locaux. Ces acteurs mettent en marche des initiatives qui, devenant le fruit de leur production, leur permettent d'améliorer leur milieu local et leurs propres ressources (Dionne, 1989).

La plupart des projets locaux initiés par les femmes s'inscrivent dans la deuxième mouvance et cherchent à modifier leurs conditions de vie. Avec les femmes, le développement local n'est pas seulement un simple support d'activités économiques à des fins productivistes, il est aussi un cadre d'existence et d'affirmation surtout pour celles évoluant dans les centres urbains. Au Sénégal et dans plusieurs pays du Tiers-monde, des initiatives de ce genre, souvent liées à l'économie sociale sont très développées et ont contribué à l'éclosion de mouvements associatifs qui enregistrent une forte participation

des femmes (NDione, 1994 ; Favreau et Fréchette, 1999). Ce contexte local permet aux femmes de développer des actions sociales basées sur la solidarité, sur l'appartenance à un quartier ou à une communauté pour faire face à la situation.

1.3.3 L'économie sociale

L'économie sociale résulte des initiatives économiques exercées collectivement par les populations locales, principalement à travers les coopératives, les mutualités et les associations (Bidet, 2000). Le concept est apparu pour la première fois en France au début du 19^e siècle. Ses origines se confondent avec l'émergence de la liberté d'association et remontent aux formes modernes des associations humaines, avec des empreintes religieuses, culturelles et politiques (Defourny et Develtere, 1999 ; Assogba, 2000). Faute d'une théorie suffisante et rigoureuse, des tentatives pour en faire une science ou une discipline ont échoué mais ont contribué à la formalisation du secteur située entre le public et le privé (Bidet, 2000). Elle jouit d'une spécificité qui l'affirme à l'échelle mondiale et la confirme comme modèle de développement social susceptible de répondre aux nouveaux besoins sociaux tout en améliorant la situation sur le marché de l'emploi (Favreau, 2000 ; OCDE, 1996).

Selon Bidet (2000), le secteur de l'économie sociale est reconnaissable de deux manières. D'une part, il concerne des organisations dans lesquelles se réalisent les activités économiques, et d'autre part, les principes et normes que ces organisations ont en commun et qui les différencient de celles existant dans les secteurs privés et publics. Les organisations sont au nombre de trois : les entreprises coopératives, les sociétés mutualistes et les organisations associatives. Elles offrent des services à leurs membres et dans une certaine mesure à toute la communauté. Bien que les frontières ne soient pas nettes entre elles, chacune d'elles possède des caractéristiques et des mécanismes opérationnels qui lui sont propres (Defourny et al., 1998). Ces organisations fonctionnent selon les principes suivants: « 1) finalité de service aux membres ou à la collectivité plutôt que de profit ; 2) autonomie de gestion ; 3) processus de décision démocratique ; 4) primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus » (Bidet, 2000, p.70). Leur mise sur pied résulterait de la combinaison de la condition de nécessité et de la condition

d'identité collective. La condition de nécessité explique l'apparition des initiatives d'économie sociale pour faire face aux besoins non satisfaits et pour résoudre certaines insuffisances du modèle dominant. La condition d'identité collective réfère au sentiment d'appartenance à un même groupe social soudé par une identité collective ou par un destin commun (Defourny et Develtere, 1999).

L'économie sociale s'avère intéressante dans les pays en développement parce que son objectif vise l'amélioration des conditions matérielles de vie des membres. Les femmes qui s'appuient sur le fonctionnement des coopératives et des mutuelles peuvent espérer amortir les conséquences de la pauvreté. En effet, la prise de conscience des femmes du caractère identique de leur condition sociale et le fait qu'elles aient pris la volonté de sortir de la pauvreté peut expliquer l'émergence de ces organisations féminines où leur implication semble très importante.

1.3.4 L'économie informelle

L'économie informelle désigne une diversité d'activités économiques qui, exclues du marché officiel, ne sont ni comptabilisées, ni réglementées. Se réalisant en marge des dispositions formelles, légales et administratives, ces activités résulteraient d'un système d'organisation et de négociation du travail parallèle au système dominant (Lévesque et al. (1989). La notion d'informel, souligne Boignan (1999), est employée pour la première fois en 1971 par Keith Hart dans son analyse centrée sur les ménages, pour désigner les opportunités de revenus et non un quelconque secteur. Plus tard, en 1972, le Bureau international du travail utilisera le concept pour caractériser un secteur défini comme un regroupement d'unités de production. Présente dans toutes les sociétés en développement, l'économie informelle serait encouragée par la lourdeur, la contrainte voire l'injustice dans le système administratif pour une grande partie de la population (Soto, 1989), mais principalement, elle résulterait de la défaillance de l'économie formelle en matière de création d'emploi et de revenu. Selon Boignan (1999), cette défaillance a propulsé le secteur informel qui est devenu un substitut aux structures formelles en crise et un recours ultime pour la survie d'une grande partie de la population.

L'implication des femmes dans l'économie informelle concerne la partie de l'économie traditionnelle en marge de l'économie moderne et extravertie. Elle désigne la production domestique dont la diffusion a été rendue possible par le mouvement féministe qui dévoilait ainsi la face cachée de l'économie dominante (Lévesque et al., 1989). La reconnaissance de cette production domestique des femmes a fortement influencé l'intégration de celles-ci dans le développement. L'occupation des femmes du secteur informel, devenu leur terrain de prédilection en milieu urbain, leur a permis non seulement de faire face à la crise mais aussi de réaliser des objectifs qui leur sont spécifiques (Ela, 1994).

Le dynamisme de ce secteur, loin de traduire le confinement des femmes dans la misère, explique bien l'ardeur de leur imagination créatrice en fonction de la situation de crise. Il signifie aussi leur goût pour l'initiative privée dans un effort individuel et collectif pour tendre vers l'autodéveloppement (Touré, 1985). Leur esprit entrepreneurial et leur forte implication dans les activités économiques ont été une des solutions les plus efficaces pour lutter contre les effets de la crise économique qui accentuent la féminisation de la pauvreté (Sourang, 1996 ; Sarr, 1997).

1.3.5 Le rapport entre économie sociale, économie informelle et groupements économiques

Les activités économiques réalisées dans le cadre du développement local, de l'économie sociale et de l'économie informelle ont offert une soupape de sécurité aux ménages qui amortissent ainsi les effets de la crise tout en diminuant les tensions sociales. Elles témoignent du rôle remarquable joué par les femmes dans le développement économique tout en valorisant leur statut social. Elles ont contribué à redorer l'image des femmes du Tiers-monde qui sont demeurées longtemps ignorées dans les politiques publiques. En Afrique, toutes ces activités économiques ont pris une importance telle que les États ne peuvent plus se soustraire d'une réflexion sur leur place dans l'économie générale. Dans la plupart des pays de ce continent, la contribution de l'économie informelle est estimée à 20% du produit intérieur brut (PIB) (Boignan, 1999).

Selon Lévesque et al. (1989, p.9), la crise économique des années 1980 a permis de découvrir ces différentes formes d'économie appartenant à l'«*autre économie*». Leur

avantage réside dans leur flexibilité et leur ouverture aux nouvelles demandes sociales. Pour Lévesque et ses collaborateurs, l'intérêt suscité pour cette forme d'économie réside dans le double lien réciproque entre le social et l'économique. Cependant, signalent ces auteurs, si l'économie sociale et l'économie informelle sont apparues dans la même conjoncture pour désigner les mêmes changements survenus, elles sont loin de signifier les mêmes réalités dans la pratique. Ces deux types d'économie regroupent des activités économiques différentes. L'économie sociale se retrouve chez une petite partie de l'économie formelle et se réalise en partie dans les entreprises ayant une gestion démocratique participative et une volonté orientée vers une finalité de service aux membres. Les activités économiques informelles proprement dites se réalisent totalement en marge des activités formelles et couvrent toutes les productions non marchandes et marchandes non déclarées ou illégales (Lévesque et al. 1989, p.33-34).

Dans les milieux défavorisés, les activités de l'économie sociale et celles de l'économie informelle relèvent des stratégies de survie. La principale stratégie des populations dans ce milieu consiste à s'associer afin d'assurer une meilleure production et sortir de la pauvreté, ce qui justifie le développement du secteur associatif. Dans le cadre de cette recherche, nous nous intéressons aux organisations où les femmes, réunies en association, réalisent collectivement une activité économique. Aussi, le secteur associatif reflète le plus la participation des femmes à travers leur implication dans les groupements économiques qui constituent les lieux de réalisation de ces activités économiques. Cette participation des femmes dans les groupements, thème général de cette étude, fera l'objet d'un développement dans la cinquième section de ce chapitre. Pour le moment, nous allons nous intéresser à la participation des femmes dans les GÉF.

1.4. L'État de la situation sur la participation des femmes dans les GÉF

La participation des femmes au processus économique est devenue un facteur important de régulation sociale pour contenir les conséquences de la crise économique. Elle se réalise à travers des groupements qui ont pris de l'ampleur dans tout le Tiers-monde. Depuis le début des années 1990. On comprend que cette réalité a suscité plusieurs travaux ayant

traité de la participation des femmes dans les groupements économiques et des théories qui expliquent cette participation.

1.4.1 Le succès de la participation des femmes dans les GÉF

Plusieurs phénomènes entrent en considération pour la réussite d'une activité collective. Parmi eux, on remarque l'existence d'un cadre de réalisation qui réunit certaines conditions d'ordre organisationnel. Il est question ici des groupements économiques comme lieu de participation des femmes. Les prochains paragraphes passeront en revue les textes ayant traité des groupements économiques féminins dans le Tiers-monde et particulièrement au Sénégal. Ils évoqueront aussi les caractéristiques, puis les facteurs de réussite des groupements tels que recensés dans les écrits.

1.4.1.1 Les groupements économiques féminins en Afrique et dans le Tiers-monde

Les groupements féminins sont des organisations économiques qui permettent aux femmes de se rassembler afin d'accroître leurs revenus. Dépassant les activités sociales traditionnelles exécutées par les classes d'âge, ils sont reconnus juridiquement par l'administration et disposent de critères formels de fonctionnement (Ryckmans, 1997). Avec les groupements, il est plus facile d'élaborer et de gérer des activités communes et collectives. Par ailleurs, ces groupements constituent un cadre d'échange et un espace de solidarité et d'entraide qui permet aux femmes d'améliorer leur statut économique, d'affirmer leur personnalité et de briser l'isolement (Camara, 2000).

Le rôle prépondérant des groupements féminins dans la relance économique et la valorisation des femmes semble désormais établi. Des expériences de groupements de femmes sont très répandues en Afrique et dans plusieurs pays du Tiers-monde. Cette forme d'organisation collective, apparentée aux coopératives et aux associations, a fait ses preuves dans la valorisation du statut des femmes et la promotion de leur envol économique au Sénégal et dans plusieurs pays sous-développés. Des expériences de groupements de femmes, qui semblent bien fonctionner, existent et démontrent les capacités des femmes à

entreprendre des initiatives économiques importantes. L'exemple le plus frappant concerne le groupement des célèbres et riches commerçantes les «Nana Benz » qui ont réussi à bâtir une puissance économique au Togo (Cordonnier, 1987). Leur expérience a fait tâche d'huile dans la population féminine africaine. Par ailleurs, plusieurs études relatent des expériences réussies de femmes en Afrique dans le secteur dit informel dont l'importance croît dans les économies nationales. À cet effet, l'étude de Ntseane (1999) montre la portée de ce secteur informel en milieu urbain en cherchant à comprendre comment les femmes au Botswana passent d'une situation de chômage en milieu rural, à la possession de petits commerces couronnés de succès dans le milieu urbain. L'auteur en conclut que le secteur informel en milieu urbain constitue le moyen de survie pour les femmes chef de ménage.

Dans son étude sur les femmes nigérianes, Chikwendu (1997) analyse l'efficacité de l'utilisation de la stratégie coopérative comme moyen de promotion des femmes dans le développement au Nigeria. Cette étude révèle que l'une des voies sûres pour réaliser le développement social et économique en Afrique consiste à soutenir les femmes dans les coopératives. Elle montre aussi que dans leurs expériences collectives, les femmes nigérianes ont d'abord initié diverses formes d'organisation de groupe d'auto-assistance avant de s'impliquer dans des associations de crédit pour créer le capital nécessaire à leurs activités de commerce. Le fonctionnement de ces associations coopératives exige une direction collective pour permettre la satisfaction des besoins de toutes.

Dans son étude sur les associations coopératives de production agricole dans la commune de Ngoma au Rwanda, Nyandwi (1999) mesure l'impact de la participation des femmes sur leur vie personnelle, familiale et sociale. Ses résultats révèlent une persistance de normes traditionnelles patriarcales dans les coopératives mixtes et démontrent l'existence d'une satisfaction mitigée chez les femmes, alors que les coopératives dirigées uniquement par les femmes leur procurent une satisfaction bien sentie. De façon générale, l'étude montre que si les associations coopératives jouent un grand rôle dans le développement endogène et dans la promotion des femmes, elles représentent des occasions privilégiées de valorisation personnelle dans les cas où ces associations sont exclusivement féminines ou à tout le moins, démocratiques dans leur forme mixte. Cet aspect de gestion exclusive par les

femmes caractérise les groupements privilégiés dans la présente recherche, afin de bien saisir la portée des stratégies développées par les femmes pour réussir.

Cette pertinence des actions économiques collectives des femmes se remarque ailleurs en dehors de l'Afrique, dans des pays directement concernés par des problèmes économiques graves. Pour le cas de l'Argentine, Feijoó (1996) évoque les solutions collectives alternatives dans lesquelles les femmes s'engagent ou bien qu'elles développent elles-mêmes à travers leurs activités quotidiennes, pour combattre la crise économique et sociale dans leur pays. Se référant spécialement aux expériences collectives des femmes argentines comparées à celles des autres pays de l'Amérique Latine, l'auteure pense que malgré leur nouveauté relative, ces actions prennent de l'ampleur et se réalisent dans le secteur de l'économie solidaire dont l'émergence fait suite à la diffusion d'expériences collectives qui reste encore plus ou moins bien maîtrisées. L'article montre que depuis les années 1980, la participation des femmes au travail ne concerne généralement que les femmes mariées appartenant à la classe moyenne. Ainsi, la grande majorité des femmes pauvres vivant dans le besoin développent des stratégies de survie collective qui exigent, de leur part, des attitudes personnelles favorables aux activités de groupe et une croyance aux valeurs de solidarité. Leur participation a été possible grâce à l'existence d'opportunités dans le secteur de l'économie solidaire dont l'émergence est étroitement liée à l'action des ONG.

Si ces actions collectives féminines en réponse à la crise économique sont bien réelles, elles soulèvent des questions quant au rôle des femmes dans le développement, l'impact des actions sur elles-mêmes et les conséquences pratiques de leur participation. La réponse à certaines de ces questions provient de l'étude de Van (2000) qui décrit les effets de la croissance du commerce du *gari* avec des femmes Oyo Yoruba. Leur activité commerciale qui était plutôt privée leur conférait le monopole de l'approvisionnement urbain en alimentation, son contrôle et sa commercialisation. Elle confirme aussi leur rôle prépondérant dans ce commerce, l'acquisition d'un pouvoir et l'amélioration de leur cadre de vie dont témoignent la possession de leur propre maison et le soutien à leur famille et à d'autres personnes à charge. Selon l'étude, ces femmes gardaient les secrets de leur succès qui incluaient l'emplacement des lieux d'approvisionnement, les styles de gestion et les modes de réinvestissement. L'ampleur de leur réussite dans ce domaine a amené les

autorités à faire une réforme économique en 1986 qui modifie la pratique de ce commerce tout en l'élargissant à d'autres réseaux.

Ce qui ressort de ces différentes études renseigne sur le changement d'attitude des femmes dans leur lutte contre les effets de la crise et de la pauvreté. Les réponses des femmes Oyo Yoruba du Nigeria aux nouvelles opportunités économiques et sociales dans le commerce témoignent et caractérisent la direction que prennent les changements dans l'économie africaine (Van, 2000). Selon Feijoò (1996), il devient alors possible d'inventer des stratégies alternatives pour réduire les effets des PAS en vigueur dans les pays en développement. De plus, ces types de réponses alternatives sont probablement les seules qui permettent aux populations les plus durement frappées par la crise d'améliorer substantiellement leur niveau de vie matérielle, de préserver leur estime de soi et leur identité par les activités qui leur procurent des gains financiers et sociaux.

1.4.1.2 Les groupements économiques des femmes au Sénégal

Le Sénégal n'est pas en reste dans cette grande mobilisation des femmes dans les groupements à caractère économique. Forme d'organisation dont les racines sont très anciennes, ces groupements semblent s'inspirer de certaines pratiques ayant cours au Sénégal. Dans la plupart de leurs activités quotidiennes, les femmes se sont toujours organisées dans des réseaux qui les aident à mieux gérer leurs problèmes spécifiques féminins et leurs problèmes économiques. Ces réseaux peuvent regrouper plusieurs types d'organisations qui jouent un rôle dans le développement personnel, social et économique de ces femmes. Il s'agit de deux grands rassemblements des groupements de femmes : la Fédération des associations féminines du Sénégal (FAFS) et les Groupements de promotion féminins (GPF). Ces deux regroupements fédérateurs des femmes sont sous la tutelle du ministère de la Femme, mais ils sont différents en matière de constitution et d'objectifs. La FAFS regroupe en 1996, 185 associations féminines créées par des femmes, généralement des intellectuelles. Ces associations sont formées sur la base de la profession exercée par leurs membres (juristes, pharmaciennes, sages-femmes, institutrices, etc.), mais on peut y retrouver quelques GIE (Sarr, 1998). Elles se distinguent par son caractère davantage

politique qu'économique. Plus proche du pouvoir, elle est plus avantagée en matière de subventions de la part de l'État.

Quant aux Groupements de promotion féminine, ils sont constitués de groupements composés de femmes plutôt analphabètes, qui se regroupent parce qu'elles ont en commun un faible statut social et économique et vivent dans la même zone géographique. Ces groupements dépendent plus de l'économie informelle, même s'ils bénéficient des subventions étatiques et du financement de bailleurs de fonds, et qu'ils sont encadrés par les ONG pour la réalisation de leurs activités. Cependant, ils restent tout de même des organisations économiques autonomes, gérés par les femmes. La force de ces groupements réside dans l'aspect volontaire, démocratique et économique de leur organisation, et leur démarcation par rapport au pouvoir. Par rapport aux associations de la FAFS, ces groupements féminins ont l'avantage d'être plus présents dans l'ensemble du pays. En 1996, plus de 3 500 groupements de femmes existent au Sénégal et rassemblent près de 400 000 femmes qui œuvrent collectivement au financement de leurs projets et à des actions d'éducation et de formation pour maximiser les retombées (Sourang, 1996).

Les critères économique et représentatif de ces groupements féminins ont contribué à leur pertinence pour décentraliser le travail de promotion des femmes à travers tout le pays. Cette décentralisation est perceptible à tous les niveaux administratifs du ministère de la Femme et concerne la coordination des activités féminines du Sénégal, le Service régional du développement communautaire, le Service départemental du développement communautaire et les Centres d'expansion rurale polyvalents (CERP) qui représentent les services gouvernementaux au niveau local.

Ces groupements ont l'avantage d'utilité économique et communautaire pour ces femmes. Ces dernières y adhèrent en ayant comme objectif de rassembler leurs efforts afin de combattre la pauvreté et d'améliorer leur statut social et économique. Sans qualification professionnelle et sans ou avec de faibles moyens économiques pour lutter contre les difficiles conditions de vie auxquelles elles font face, ces femmes réitèrent les traditions en réactualisant les logiques sociales de solidarité et d'entraide enracinées dans les cultures africaines (Fall, 1992). Dans leurs activités, les attitudes jugées improductives sont vite remplacées par celles qui misent sur l'investissement et l'acquisition des équipements

collectifs (Ryckmans, 1997). Ce comportement que les femmes adoptent semble favoriser leur participation collective dans les groupements. Cette recherche se propose notamment d'en vérifier l'importance.

1.4.1.3 La participation des femmes sénégalaises dans les groupements

La participation des femmes est différente selon qu'il s'agit du milieu rural ou urbain. Comme organisation collective en milieu rural, les coopératives, premiers instruments de politique sociale des colons, existent toujours. Alors que celles-ci étaient fréquentées uniquement par les hommes, les femmes s'impliquaient dans les associations de classe d'âges qui jouaient une fonction plus sociale qu'économique. C'est le cas dans plusieurs pays d'Afrique, où les groupements homogènes de femmes se cantonnent dans les activités orientées presque exclusivement dans l'agriculture de subsistance et l'artisanat, dans le maraîchage, les cultures vivrières ou l'élevage des animaux domestiques (Nyandwi. 1999). La participation des femmes dans le développement économique a été rendue plus visible avec l'intervention des ONG. En milieu rural, elle se réalise principalement dans de petits groupements féminins qui se sont développés dans le cadre des stratégies nationales et internationales pour favoriser la participation des femmes au processus de développement. Le manque de temps, l'insuffisance de ressources économiques et le faible niveau d'instruction ont constitué des obstacles à cette participation, mais les femmes arrivent à s'en sortir grâce à leur bonne gestion et à leur disposition à consacrer leurs ressources, si maigres soient-elles, aux besoins essentiels de la famille (Nyandwi. 1999).

Leurs regroupements peuvent se transposer jusque dans les villes suite à la migration des femmes. En effet, la migration urbaine fait partie des stratégies économiques rurales des femmes. Celles-ci migrent en milieu urbain pour y trouver les moyens de subvenir à leurs besoins dans le village. Elles s'adonnent à des activités saisonnières qu'elles peuvent réaliser en groupe en tant que pileuses de mil ou lavandières (Dia, 2000a). Une fois en milieu urbain, elles forment des réseaux qui les aident à développer l'entraide et la solidarité (Ntseane, 2000). À cet effet, il existe des associations de ressortissantes ou de migrantes qui réinvestissent parfois économiquement et socialement, dans leur région d'origine (Fall, 1993).

En milieu urbain, les initiatives de ces femmes révèlent l'existence de nouveaux comportements qu'elles adoptent pour faire face aux défis résultant des transformations de la société et à l'impuissance de l'État dont la seule action ne suffit plus pour répondre aux problèmes de développement. Selon Dia (2000a), les mécanismes de gestion de la crise en milieu urbain reposent de plus en plus sur le comportement des femmes basé sur la pratique et l'autogestion. Dans son étude qui emboîte le pas à la thèse d'Albert Tévoédjrè, qui en 1978, imaginait déjà que la pauvreté pouvait être une richesse des populations, Dia (2000a) tente de montrer, en analysant les logiques et les pratiques de survie et de réussite sociale, que la pauvreté, loin de révéler une incapacité intolérable des populations, peut être créatrice d'initiatives couronnées de succès. Parmi ces initiatives, figurent en bonne place les groupements économiques qui, pour assurer ce succès, doivent posséder des caractéristiques qui seront traitées dans les prochains paragraphes.

1.4.2 Les caractéristiques de réussite des groupements économiques

Les groupements économiques sont assimilés aux associations qui, selon Comeau (1995a), réunissent des individus ayant l'intention de réaliser ensemble un objectif commun afin de changer ou d'améliorer une situation jugée problématique. L'identité collective, la démocratie, l'efficacité, la solidarité et la participation constituent des caractéristiques de succès dans ces organisations collectives et feront partie des éléments à considérer dans notre recherche.

1.4.2.1 L'identité collective

L'appartenance à un groupe social soudé par une identité collective ou par un destin commun constitue une caractéristique importante qui joue un rôle moteur dans la réussite d'un projet collectif (Defourny et Develtere, 1999). L'identité est la perception que l'acteur a de lui-même, à laquelle est associée la représentation des groupes auxquels il appartient (Mann, 1991). Cette construction de soi par rapport à l'autre s'opère en grande partie à travers des interactions qui rythment la vie quotidienne dans la société. L'identité collective

se construit à travers les interactions répétées entre des individus et des organisations (Hilt, 1997).

Parmi les éléments qui caractérisent cette représentation positive, il y a le sentiment d'appartenance. L'identité du groupe procure à chacun de ses membres une représentation positive de lui-même (Ansart, 1977). La permanence du groupe contribue à la consolidation de cette identité et elle est symbolisée par les rites qui permettent de rassurer les individus, et de resserrer les liens de solidarité (Pizzorno, 1986). Certaines expressions rituelles et les camaraderies sont l'occasion pour chaque participant de communiquer sa solidarité aux autres membres et de façon réciproque.

1.4.2.2 La démocratie

La démocratie est un mode de régulation particulier, pacifique et institutionnalisé de la lutte pour le pouvoir entre groupes politiques et socioculturels en compétition (Otayeck, 2000). Elle peut désigner aussi un principe organisationnel qui permet aux membres d'exercer un pouvoir souverain, ce qui peut conduire à des changements souhaités et significatifs (Comeau, 1995a). Son application se réalise sous quatre formes : représentative, participative, électorale et directe. La forme représentative assure la qualité des décisions; la forme participative est basée sur le consensus; la forme électorale correspond mieux aux grands ensembles; et la forme directe semble la mieux adaptée aux petites organisations (Godbout, 1991).

Le succès d'une organisation démocratique nécessite que la majeure partie de ses membres participe aux discussions et aux prises de décisions (Comeau, 1995a). Pour ce faire, il faut que les canaux de communication entre les membres permettent la bonne circulation de l'information. La taille de l'organisation influe sur l'efficacité de la forme de démocratie requise. Par exemple, en s'agrandissant, les petites organisations risquent de perdre la force de la démocratie directe ; les grandes organisations peuvent ne plus se limiter à la forme représentative ; l'incompétence ou le manque d'expérience des leaders peut créer de l'antipathie chez les autres membres. Ces leaders doivent acquérir suffisamment de savoir-

faire théorique et pratique, et des qualités professionnelles et administratives pour mieux exercer leur fonction.

1.4.2.3 L'efficacité

L'efficacité exprime la capacité de l'organisation d'atteindre ses objectifs avec la plus grande économie possible des moyens. Elle témoigne de la vitalité de l'organisation et suscite aussi des conduites favorables de la part des membres pour atteindre la pérennité de la structure. Pour ce faire, Comeau (1995a) suggère certaines règles ou dispositions qui doivent être prises et maintenues. D'abord, l'organisation doit avoir une bonne stratégie pour la réalisation de son objectif principal qui peut viser un changement social ou une amélioration de situation précaire. Cet aspect doit être clairement perçu par tous les membres de façon à faciliter leur contribution. Le rôle joué par les dirigeants est prépondérant et la coordination des tâches doit être parfaitement équilibrée entre tous les membres, en tenant compte de la compétence de chacun d'entre eux. Le système de rotation et la ritualisation des tâches peuvent faciliter leur exécution. Enfin, une bonne gestion des ressources financières et leur prévision apaise les inquiétudes et implique l'instauration d'un système de contrôle fiable. Même si une subvention étatique est requise, il faut encourager des campagnes de financement autonomes.

1.4.2.4 La solidarité

La solidarité désigne une relation d'échange entre membres et peut aussi être comprise comme un ensemble de pratiques sociales observables à travers l'évolution des sociétés traditionnelles qui se transforment (Ansart, 1977). Notion très importante dans la vie en groupe, elle s'exerce en fonction des besoins des groupes sociaux et remplit essentiellement des fonctions sociales et économiques. Sur le plan social, elle renforce des liens sociaux par le biais d'échanges entre personnes d'un même groupe ou celles d'origines différentes. Sur le plan économique, elle consolide la sphère privée en permettant à des familles d'échapper à la dépendance et à l'assistance, par le système de don et contre-don entre proches parents (Roustang, 2000). Pris dans ce sens, la solidarité est vue comme une obligation morale, un devoir et une règle sociale qu'il faut respecter pour éviter l'exclusion dans son groupe. La

nécessité d'observer certaines règles de vie favorise le maintien de la solidarité. Il s'agit d'effectuer les rencontres régulières, réguler les divergences idéologiques lorsque l'enjeu collectif est menacé, de renforcer le sentiment collectif par l'usage de langage commun et de construire un espoir collectif avec un but clairement défini (Comeau, 1995a). Par ailleurs, des critères comme la sociabilité et le rythme de la vie quotidienne doivent être respectés. La sociabilité se traduit par la quête permanente de la présence des autres et la possibilité d'échanger avec eux dans de bons rapports.

1.4.2.5 La participation

La participation aux associations réfère à une activité sociale qui traduit des réactions favorables à une implication soutenue envers une association. Elle renvoie à la fois aux attitudes favorables à l'action et aux activités qui traduisent ces sentiments positifs. Elle permet de saisir la totalité des rapports existant entre les différents aspects de l'activité associative, en lien avec la vie publique et privée de ses membres (Comeau, 1995a). L'existence et la manifestation des ces rapports favorisent le succès.

La participation se manifeste à différents niveaux qui sont la fondation, l'adhésion, l'élection à un poste et la réalisation des tâches (Comeau, 1995a). Une réelle participation suppose l'existence d'une association, mise sur pied par ses membres, suite à une prise de conscience de l'état d'une situation problématique qu'il faut solutionner. L'adhésion à la cause se fait généralement par conviction ; autrement dit, la participation ne doit pas être imposée ni décidée de l'extérieur du groupe. Elle constitue une condition essentielle de base pour la consolidation de l'association (Bouchard, 1998). La présence aux instances de décision permet à tous les membres la possibilité d'exprimer leur opinion et de connaître celle des autres, et doit refléter la représentativité de tous les participants. La bonne circulation de l'information encourage la participation (Meister, 1974). Détenir une responsabilité et se sentir concerné dans les associations supposent l'occupation d'un poste souvent électif. Cette désignation doit se faire démocratiquement en tenant compte de la compétence, l'ancienneté, l'altruisme et la confiance en soi des membres (Comeau, 1995a). Et pour que l'association reste dynamique, les tâches doivent être réalisées par les membres

qui s'acquittent de leur devoir. L'existence des ressources financières et leur bonne gestion peuvent également procurer une attitude positive de la part des membres.

Parmi les caractéristiques de succès des groupements économiques, la participation revêt une grande importance. Elle apparaît comme un concept clé dans la gestion et la réussite des conduites collectives. Dans cette étude, nous faisons référence à cette participation active qui implique un engagement personnel, une adhésion consciente et responsable.

1.4.3 Les facteurs de réussite des groupements économiques féminins en milieu urbain

Le succès des organisations peut être garanti par la présence de caractéristiques de succès ci-haut énumérées. Dans les groupements féminins, les écrits révèlent d'autres aspects du fonctionnement qui conduisent aussi au succès. Ces phénomènes concernent particulièrement les stratégies et les logiques de fonctionnement que les femmes ont utilisées jusqu'à présent.

1.4.3.1 Les stratégies organisationnelles des femmes

Quelles que soient la façon de procéder et les stratégies utilisées dans leurs pratiques sociales, les femmes usent de savoir-faire qui obéit à leur volonté de réussir. Elles tiennent compte aussi du contexte particulier et veillent toujours à concilier, tout en les équilibrant, les logiques sociales et leurs comportements. Pour réussir, les femmes empruntent des manières de faire qui leur permettent de concilier famille et travail. Elles sont contraintes de s'organiser et d'adopter des stratégies qui visent la performance et la sécurité. Dia (2000b) distingue l'adoption de stratégies défensives qui visent la sécurisation et la pratique de stratégies offensives qui se traduisent par la diversification des activités pour maximiser les gains. Celles-ci se réalisent généralement par la mise en place d'une organisation efficace leur permettant d'atténuer les risques encourus. Ces organisations leur permettent aussi de trouver un point d'équilibre entre le poids de la famille et les sacrifices qu'exige le travail (Victor-Belin, 1992).

1.4.3.1.1 Le regroupement associatif

Le regroupement associatif permettant de renforcer la solidarité collective constitue une stratégie organisationnelle des femmes. Comme le souligne Ryckmans (1997), les femmes africaines n'ont pas attendu la crise pour créer les associations féminines, mais les difficultés actuelles rendent leur existence plus que nécessaire. Ainsi, la transformation des organisations traditionnelles a pour but de renforcer leur pouvoir économique pour la satisfaction de leurs besoins. Les femmes peuvent chercher à faire reconnaître leur groupement économique par les autorités publiques et les ONG pour bénéficier d'appuis financiers et institutionnels (Sourang, 1996). Pour ce faire, elles doivent montrer leur importance économique, utiliser et gérer leurs revenus de façon à gagner leur autonomie (Ryckmans, 1997).

L'étude de Zoa Ngaoundoua (2000) qui porte sur les attitudes et les comportements des femmes sénégalaises témoigne de cette dynamique dans leurs pratiques collectives à travers les GIE à Dakar. Elle révèle que dans les quartiers populaires urbains de Dakar, ces groupements des femmes sont des lieux de création de petites unités de production et de gestions des problèmes sociaux. La capacité de mobilisation de ressources et de création de micro-entreprises fait de ces femmes des partenaires privilégiées dans les politiques de gestion participative de l'environnement urbain et du développement durable.

1.4.3.1.2 Le soutien des réseaux sociaux

La réussite de ces organisations dépend aussi du soutien des réseaux sociaux dont font partie ces femmes en milieu urbain. Ces réseaux concernent d'abord la famille élargie qui, en Afrique, revêt une grande importance et apporte un soutien essentiel. En effet, la réussite d'un membre de la famille procure de la joie et est source de satisfaction (Sarr, 1998 ; Dia, 2000b) dans la mesure où tout le monde contribue, à sa façon, à réaliser cette réussite. Du côté des femmes, cette contribution se manifeste par un partage de tâches telles la garde des enfants et la cuisine qui se font à tour de rôle (Ryckmans, 1997).

Ce réseau familial peut s'élargir à d'autres ménages. Ainsi, en dehors de la famille, les membres du même quartier peuvent tisser des relations de voisinage. Leur sociabilité peut être renforcée par une recherche permanente des relations sociales comme mode de survie dans un contexte économique difficile, marqué par la rareté de ressources qu'il faut à tout prix mobiliser (Fall, 1992). Le dynamisme de ces réseaux peut conduire à un succès certain en procurant du temps libre aux femmes.

1.4.3.1.3 L'investissement dans les activités déjà maîtrisées

Les femmes qui s'engagent dans des activités en dehors des foyers ne réunissent pas toutes les conditions favorables au succès. La plupart d'entre elles sont souvent analphabètes, sans qualification professionnelle, sans moyens financiers et donc peu crédibles pour les banques (Sourang, 1996 ; Sarr, 1998). Face à la dureté de la vie et à la rareté des ressources, la participation de ces femmes dans le domaine économique est malgré tout devenue une nécessité. Pour minimiser le coût des risques qu'elles encourent, elles optent pour des domaines qu'elles maîtrisent déjà. Des études ont montré qu'elles s'investissent alors dans des activités qui se révèlent bénéfiques pour elles. Il s'agit, entre autres, des domaines de la restauration (Diouf, 1983), de la transformation des produits halieutiques et de la pêche (Ly, 1986 ; Lecarme-Frassy, 2000), du commerce (Dia, 2000a), de la couture (Sarr, 1997), du tissage (N'Dione, 1994) et dans la gestion de l'environnement (Zoa Ngaoundoua, 2000). Généralement, elles mènent ces activités dans un cadre associatif ou la participation de toutes est requise.

Leur réussite dans ces domaines, elles le doivent à la mise en œuvre de stratégies qui tournent à leur avantage les possibilités du milieu. L'étude de Sarr (1998) montre comment l'esprit entrepreneurial des Sénégalaises s'avère très utile lorsque ces dernières sont décidées à se lancer dans des affaires. L'intérêt de cette étude réside également dans sa démonstration de l'existence de phénomènes récurrents pour assurer le succès de leur entreprise : leur habilité en la gestion, le sens du risque, le courage, l'abnégation, la rigueur et le respect des engagements. Il est démontré enfin que le risque pris par les Sénégalaises leur a permis d'acquérir un pouvoir économique sur le plan individuel et de constituer des groupements économiques auxquels se joignent d'autres femmes peu nanties.

1.4.3.2 Les logiques de fonctionnement des femmes dans les groupements

Dans leurs activités collectives, les femmes sont guidées par des comportements qui nécessitent, de leur part, l'adoption de logiques de fonctionnement susceptibles d'assurer un certain succès.

1.4.3.2.1 L'entraide et la réciprocité

Travailler en commun a toujours été un credo des pratiques traditionnelles dans les sociétés africaines. Ces attitudes mises en veilleuse par les transformations du mode de vie urbain refont surface à travers les comportements des populations, confrontées à la crise et la pauvreté à grande échelle qui les affectent. Au Sénégal, les femmes ont renouvelé les logiques sociales d'entraide et de réciprocité à travers un tissu associatif dense et diversifié, en adaptant la tradition à la conjoncture pour la mettre à leur service (Fall, 1992 ; Sarr, 1998 ; Zoa Ngaoundoua, 2000).

La logique des pratiques domestiques des femmes sénégalaises repose sur l'entraide. Ces femmes réfèrent volontiers à un type de fonctionnement où la solidarité et la réciprocité remplissent des fonctions sociales et économiques. Sur le plan social, elles renforcent les liens sociaux par le biais d'échange entre personnes au sein d'un même groupe ou provenant d'origines différentes. Sur le plan économique, elles consolident la sphère privée en permettant à des familles d'échapper à la dépendance par le système de don et contre-don entre proches parents (Roustang, 2000).

La solidarité et l'entraide se manifestent d'abord par la présence physique de l'individu aux lieux des cérémonies, ce qui témoigne de la considération que ce dernier voue à son vis-à-vis. Ensuite, elle consiste à faire des dons en nature. Avec la monétarisation, l'argent sera substitué au don en nature. On comprend alors que pour faire face à leurs obligations sociales et éviter d'être discréditées, les femmes ont institué des mécanismes d'épargne qui ont servi au développement des groupements, comme les tontines et les caisses de solidarité.

Certaines femmes adhèrent à ces groupements essentiellement pour bénéficier du soutien et de l'aide matérielle ou financière. Cette logique économique fait que des femmes aspirent à adhérer à plusieurs groupements pour multiplier les aides. Il en résulte des contraintes et des risques additionnels que ces femmes n'hésitent pas à encourir (engagements à respecter, diminution du temps libre, etc.) car étant des chefs de ménage, elles perçoivent ces contraintes comme incontournables (Dia, 2000b). Quoi qu'il en soit, la réciprocité est très présente dans les rapports entre Sénégalaises et elle se manifeste surtout dans le système des tontines qui ont une fonction à la fois économique et sociale. Les tontines permettent aux femmes de générer des fonds, constituent une pratique très solide en milieu urbain et font partie de la vie sociale des femmes pour qui la participation à ces initiatives peut être un critère de réussite (Lecarme-Frassy, 2000).

1.4.3.2 La mobilisation et le rôle social de l'argent

La fonction première des groupements économiques féminins est de permettre aux femmes de pouvoir subvenir à leurs besoins par la mobilisation et la redistribution des ressources. Ces femmes qui s'activent dans les groupements et qui dans leur majorité sont des responsables de famille, cherchent les moyens surtout financiers de pouvoir s'acquitter de leurs obligations familiales et sociales ; ainsi, il s'agit d'une forme d'intégration que facilite la possession de l'argent. Le contexte de crise et de précarité confère à l'argent un rôle social très important. La monétarisation des rapports sociaux engendre un culte de l'argent dont la possession est un signe de puissance et permet à l'individu de jouir de l'estime et de la considération dans son entourage (Dia, 2000b).

Cette monétarisation des rapports sociaux est très manifeste chez les Sénégalaises. Elle est vécue lors des cérémonies familiales (baptêmes, mariages, décès) qui sont des manifestations sociales qui les préoccupent et qui entament sérieusement leurs économies. C'est à travers ces cérémonies qu'elles confirment leur rôle, affirment leur statut social et affichent toute leur féminité en terme d'«avoir», d'«être» et surtout de «paraître». Elles procèdent à des dépenses importantes et engagent de fortes sommes d'argent dans ces cérémonies où chaque acte posé est un investissement social et économique sûr (Sarr, 1998). En ce sens, l'argent devient un facteur de réussite sociale et il faut à tout prix

l'acquérir. Comme le souligne Dia (2000b), les femmes sénégalaises accumulent de l'argent pour le redistribuer à la communauté et pour gérer les relations sociales. En effet, l'une des préoccupations de ces femmes est de s'acquitter des obligations sociales et des devoirs de parenté conformément au principe de la redistribution et de la réciprocité, pour éviter l'isolement social. Bien entendu, l'ampleur et le succès de ces mécanismes de solidarité ont très vite dépassé le strict cadre des cérémonies familiales pour engager les femmes dans des activités de développement économique et social.

1.5 Précision sur la question générale de recherche à la lumière de GÉF dans le secteur de la pêche

Les écrits sur la participation des femmes dans les groupements économiques ont permis d'en mesurer l'ampleur au Sénégal, en Afrique et dans plusieurs pays du Tiers-monde où la pauvreté demeure encore très présente. Les études révèlent l'existence des GÉF qui connaissent, à des degrés divers, un certain succès. L'impact positif de la participation des femmes dans ces groupements permet de penser que le relèvement économique des femmes pauvres est possible en optant pour des solutions alternatives basées sur des pratiques collectives. Toute chose que les femmes ont su actualiser, semble-t-il, en renouvelant d'anciennes pratiques au sein de leurs groupements féminins en milieu urbain.

L'état actuel des connaissances sur la participation des femmes dans les groupements économiques laisse dans l'ombre plusieurs aspects contribuant au succès des GÉF. Nous nous interrogeons sur les stratégies des femmes et leurs logiques de fonctionnement, la constitution des réseaux sociaux de soutien, l'entraide, la réciprocité, la place d'activité déjà maîtrisées et la mobilisation des ressources financières. Partant de ces préoccupations, nous voulons en savoir un peu plus sur le cas particulier des femmes sénégalaises en milieu urbain dont la participation dans les GÉF dans le secteur de la pêche, semble prometteuse et susceptible de procurer des bénéfices. Mais avant, attardons-nous sur l'évolution des GÉF dans le secteur de la pêche.

1.5.1 L'évolution des activités féminines dans les GÉF du secteur de la pêche

Au Sénégal, le secteur de la pêche occupe une place importante dans l'économie nationale. Depuis plus d'une décennie, il affiche une nette progression avec une production qui représente plus de 25% des exportations sénégalaises. Il participe à la formation du PIB et de façon déterminante, aux efforts de rééquilibrage de la balance commerciale. En 1996, la pêche a généré une valeur ajoutée estimée à 62 milliards de F CFA¹, dont 60% dans le mareyage et 40% dans la transformation (Diop, 2002). Facteur essentiel dans la politique étatique pour l'autosuffisance alimentaire au Sénégal, la pêche constitue la première source de protéines d'origine animale, estimée à plus de 75% pour l'ensemble du pays (Diop, 2002).

À l'origine, la commercialisation et la transformation de poisson étaient des activités pour occuper les femmes des pêcheurs. La littérature révèle que ce sont ces femmes qui ont toujours investi ce secteur en leur qualité de mère ou d'épouse des pêcheurs. En effet, ce sont des activités qui relevaient uniquement des femmes appartenant à des familles de pêcheurs et par des femmes habitant les zones côtières, à l'approche de l'hivernage, dans la perspective de prévenir la période de soudure (Ly, 1986). Ces femmes s'adonnent toujours à cette activité, mais d'autres femmes viennent de plus en plus grossir leur rang. L'évolution du contexte social et économique a fait que la transformation est passée de simple occupation familiale à une véritable profession qui génère des fonds. Pour les femmes qui n'appartiennent pas forcément au milieu de la pêche, l'exercice de ces activités est leur unique source de revenus. Grâce à l'importance du rôle qu'elles jouent dans l'autosuffisance alimentaire et dans la diminution du chômage et de la pauvreté, ces activités contribuent largement au développement économique du pays.

Pour les ethnies Lébou, Sérère et Niominka, la pêche fait partie d'un mode de vie. Sa pratique a évolué en fonction des mutations qui se sont opérées dans le secteur. Ainsi, l'étude de Lleres (1986) démontre que la pêche se réalisait d'abord à travers des organisations traditionnelles de type communautaire basées sur la solidarité et l'entraide.

¹ Le Franc F CFA (Communauté Financière Africaine, BCEAO franc (XOF)) est la monnaie de référence dans plusieurs pays francophones en Afrique, dont le Sénégal. 1\$CAN vaut plus ou moins 500 F CFA, selon le taux de change du moment.

Cette forme d'organisation existait surtout au sein des populations sédentaires, installées le long des villages côtiers.

Ensuite, les sociétés de pêche ont fait leur apparition et se sont spécialisées dans la capture du poisson dont la commercialisation était confiée aux femmes. Ces sociétés de pêche étaient plutôt répandues dans le Cap-Vert (actuelle région de Dakar) et leurs activités variaient selon les groupes ethniques (Lébou, Sérère et Niominka) et l'importance des plages (Ngor, Yoff, MBao, Îles du Saloum).

Avec la mobilité sociale marquée par l'arrivée de nouveaux pêcheurs migrants, ces sociétés ont connu leur déclin avec l'émergence d'entreprises individuelles qui recrutent une main d'œuvre salariée et aussi avec la raréfaction du poisson. À la suite des sociétés de pêche, les coopératives de pêche ont été créées sur l'initiative de l'État qui, dans le souci de moderniser le secteur, continue d'inciter les pêcheurs à s'organiser eux-mêmes en groupement pour acquérir un minimum d'équipement. Ce système coopératif a toujours prévalu dans l'instauration des politiques publiques depuis l'accession du pays à la souveraineté nationale en 1960. De l'avis de Lleres (1986), ces coopératives dont la mission était de servir d'intermédiaire auprès des autorités pour le développement de la politique de promotion coopérative, ont manqué leur objectif à cause de l'absence du caractère collectif et communautaire. Ces coopératives dont le rôle dans la commercialisation des produits halieutiques était insignifiant, se présentaient comme des entreprises patronales ou familiales où tous les moyens de production sont concentrés entre les mains soit d'un particulier qui exploitait de la main d'œuvre, soit d'un chef de famille qui utilisait la force de travail de ses enfants et membres de la famille, notamment les femmes spécialisées dans la commercialisation.

Cette situation semble désormais résolue avec la présence, dans le secteur, de grandes organisations professionnelles qui œuvrent pour la protection des acteurs et aussi celle des conditions d'exploitation des ressources maritimes. En effet, au cours des années 1980, ce système a connu des difficultés au point que sa modernisation a bénéficié d'appuis réels de la part de l'État et des bailleurs de fonds pour permettre une réorganisation qui a débouché sur la création des groupements d'intérêt économique (GIE) par la loi 84-37 du 11 mai 1984 (NDiaye et al. ,1993). Cette loi permet à tous les opérateurs de s'organiser en

groupements, de mener des activités économiques, d'accéder au crédit et de bénéficier de l'exonération fiscale.

Dans le secteur de la pêche artisanale, les coopératives de pêche sont restées longtemps un domaine réservé plutôt aux pêcheurs qui ont plus profité du système que les femmes. Le GIE est donc la forme la plus récente de ces groupements. Leur création remonte à l'an 1986 avec l'appui d'importants projets de financement tels PRO-PECHE, PAPEC et PAMEZ. Devenu seul interlocuteur et cadre organisationnel officiel, le GIE constitue un passage obligé pour accéder au crédit qui facilite l'accès aux matériels et l'amélioration des conditions de production. À partir de 1989, la domiciliation d'une ligne de crédit à la CNCAS, destinée au financement de la pêche artisanale a favorisé la création de nombreux GIE durant ces dernières années. Selon l'étude de NDiaye et al. (1993), la principale difficulté à laquelle ont été confrontés ces GIE était liée à la faiblesse de la participation effective des membres. Ce constat a amené la PRO-PECHE à procéder au diagnostic de la situation et à la formation de recommandations amenant à vouloir faire de ces GIE, dans le domaine de la pêche artisanale, de véritables entreprises fonctionnelles et efficaces.

Pour atteindre ce but, la contribution des femmes a été sollicitée, compte tenu de leur dynamisme dans le secteur dit informel, mais aussi dans l'exploitation des produits halieutiques. En effet au Sénégal, le constat est fait que ce sont les femmes qui ont le plus investi ce secteur. Dans le domaine de la pêche, elles n'ont pas plus bénéficié du système coopératif que les hommes. Elles se sont spécialisées dans la commercialisation et la transformation du poisson, en restant fidèles à leurs organisations traditionnelles de base (*mbootaye, natt, tontine...*). Ainsi, pour la mise sur pied de ces GIE, des femmes ont été fortement sollicitées. Limitées au départ par des contraintes d'ordre financier, ces femmes bénéficient actuellement de l'appui de bailleurs de fonds. Leur engagement dans le fonctionnement de ces GIE a eu des résultats probants et a suscité un engouement extraordinaire.

Afin de bien mener leurs activités et parvenir à s'en sortir économiquement, les femmes se rassemblent dans des groupements économiques. Le développement des GIE dans le secteur de la pêche s'est intensifié à tel point qu'il a permis la mise sur pied de deux regroupements d'organismes : le Collectif national des pêcheurs du Sénégal (CNPS) et la

Fédération nationale des GIE de pêche (FENAGIE/Pêche) (NDiaye et al.; 1993). Ce sont des organisations professionnelles et autonomes créées pour protéger les intérêts des acteurs dans le secteur de la pêche, notamment les pêcheurs, les mareyeurs et les transformatrices de poissons, et agir d'intermédiaires entre les pêcheurs et les pouvoirs publics.

Créée le 6 août 1990, la FENAGIE/Pêche se caractérise par son effort de décentraliser ses actions d'encadrement des GIE au niveau national, régional, départemental et local. C'est au niveau local que se situent les Unions locales (UL) qui sont composées de plusieurs GIE masculins, mixtes et féminins. La mise en commun des GIE composés uniquement de femmes en fonction de leurs activités économiques de commercialisation ou de transformation de poisson forme les Groupements économiques féminins (GÉF) encadrés par la FENAGIE/Pêche.

Nous nous sommes intéressée à deux GÉF de Dakar, l'un évoluant dans la commercialisation du poisson et l'autre dans la transformation, pour y mener des monographies dans le cadre de la réalisation de notre thèse. Le choix a été guidé par leur importance et leur représentativité dans leur secteur respectif et le dynamisme des femmes qui les composent. Ainsi, à partir des informations fournies par les experts de la FÉNAGIE/Pêche, le site de Hann a été retenu pour le GÉF des mico-mareyeuses et le site de Thiaroye avec *Pencum Sénégal* comme le GÉF des transformatrices. Il s'agit, dans chacune de leur catégorie, des GÉF les plus dynamiques et comportant au-delà de 10 années d'existence.

1.5.2 La question générale de la recherche

En tenant compte de ce qui précède, notre question générale de recherche est la suivante : quels sont les facteurs qui permettent aux femmes sénégalaises de réussir leurs activités collectives dans les groupements économiques féminins en milieu urbain dans le secteur de la pêche ?

Chapitre 2. Les théories de l'action collective comme cadre théorique de la participation des femmes dans les GÉF

L'objet de cette recherche est de connaître et décrire les phénomènes contribuant à la participation des citoyennes sénégalaises dans les GÉF. Les études sur la participation des femmes dans le développement économique font état de plusieurs approches théoriques. Ces approches offrent différents points de vue pour comprendre la diversité des pratiques et définir des orientations de recherche sur les femmes et leurs activités.

Ce deuxième chapitre fera l'inventaire des théories qui ont contribué à comprendre cette participation. Il sera possible de présenter le cadre théorique de la recherche, de justifier la pertinence du choix des théories de l'action collective et d'annoncer la question de recherche.

2.1 Les approches établies et largement utilisées dans les études faites sur les femmes

La plupart des études faites sur les femmes cherchent à expliquer leurs conditions d'exclusion et de marginalisation dans la société. Certaines études se sont appuyées sur les théories féministes, d'abord pour dénoncer leur marginalité, ensuite pour les considérer comme une catégorie sociale d'analyse longtemps restée dans les oubliettes. Puis, quand il a été question de favoriser l'intégration des femmes dans le développement, les théories de l'empowerment et celles du genre se sont révélées très prisées pour justifier et expliquer leur forte implication. Cette partie abordera ces différentes théories qui ont permis de comprendre l'exclusion puis l'intégration et le sens de la participation des femmes dans le développement.

2.1.1 Le féminisme

Même si cette étude sur la participation des femmes dans les groupements ne s'inscrit pas dans une perspective féministe, son objet doit tenir compte de l'apport des théories féministes pour comprendre la promotion des femmes dans le développement et leur participation. Ces théories seront rappelées pour montrer la pertinence de leurs arguments en faveur de la valorisation des femmes et sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans le développement. Sans vouloir traiter de l'ensemble des courants théoriques féministes, seuls seront évoqués ceux ayant contribué à la libération des femmes pour leur permettre de mieux participer dans le développement.

Le féminisme désigne un mouvement d'idées et d'actions qui vise à mettre un terme à l'oppression des femmes et à valoriser leurs efforts. Dagenais (1994, p. 261) le définit comme «*un mouvement social à plusieurs voix/voies, dont l'objectif est la transformation en profondeur des rapports de sexe, qui sont oppressifs pour les femmes, en vue d'une société juste et égalitaire*». Né de la révolte des femmes à l'égard des conditions qui contraignent leur destin et qui les confinent dans la sphère privée, le mouvement féministe contemporain est devenu, à partir des années 1970, un projet intellectuel et politique porté par un nombre croissant de femmes (Descarries, 1998).

Plusieurs courants théoriques le caractérisent et se distinguent en fonction de l'importance accordée à la division sociale des sexes et à la problématique de la libération. Descarries (1998) propose une typologie de trois courants de pensée : le féminisme égalitaire, le féminisme radical et le féminisme de femelléité. Le féminisme égalitaire ou universaliste est apparu dans les années 1960. Il revendique l'égalité des droits pour toutes les femmes au nom du droit inaliénable de chaque individu à l'autodétermination. Pour les adeptes de ce courant, les rôles sociaux imposés dans la division sexuelle du travail constituent la principale source de discrimination et de conflit entre les sexes. L'égalité s'acquiert par la cessation des discriminations dans les sphères de l'éducation, du travail et de la politique. Ceci exige la transformation des mentalités et des pratiques familiales et publiques.

Ayant fait son apparition dans les années 1970, le féminisme radical propose une lecture féministe des rapports sociaux de sexe en terme de «dominant» et de «dominée». Il accorde la primauté aux luttes des femmes et réfute la distinction des domaines privé et public. Pour concrétiser leur visée libératrice, les radicales contestent le rapport de pouvoir sexiste, prônent l'abolition des institutions patriarcales pour en finir avec le déterminisme biologique et proposent des modèles d'analyse qui intègrent les femmes comme catégorie sociologique. L'absence d'unanimité autour de cette thèse, fait que ce courant n'est pas parvenu à briser la logique de la pensée dualiste. Cependant, elle aura eu le mérite de mettre en évidence les spécificités de l'oppression des femmes, de la situer et de déconstruire les arguments naturalistes et culturalistes.

Le déclin du féminisme radical au profit de l'individualisme a favorisé le féminisme de la femelléité dans la conjoncture des années 1980. Les adeptes de cette tendance n'adhèrent pas aux causes des égalitaires et des radicales. Elles proposent comme solution de rechange, une théorie du féminin-maternel qui privilégie la réappropriation du territoire et de l'imaginaire féminin propre à l'expérience du corps sexué et de l'enfantement. Ce courant féministe ne véhicule pas de projet susceptible d'inciter les femmes à s'engager sur le terrain du politique pour améliorer leurs conditions de vie.

Si, au départ, l'analyse du patriarcat et de l'oppression des femmes faisait l'objet d'un consensus entre les tendances égalitaire et radicale, elle a été progressivement remplacée par l'insistance sur la célébration de la diversité, ce qui a mené à la fragmentation de la catégorie sociale des femmes en plus petites catégories fondées sur des identités établies selon le statut social, la génération, la maternité, l'ethnicité, la nationalité, la sexualité, entre autres, avance Duchen (1995). Dans ce morcellement du féminisme, l'attention est plus portée sur ce qui sépare plutôt que sur ce qui unit les femmes et ces différentes tendances ont fini par affaiblir le mouvement féministe, conclut-elle. Ainsi, d'autres courants ont émergé et témoignent de la diversité des perspectives du féminisme. Ces courants ont été soigneusement décrits dans l'ouvrage de Saulnier (1996) qui, pour faire ressortir ces différentes approches du féminisme, a dressé une liste de ces courants. En plus des trois courants décrits plus haut, elle identifie notamment le féminisme socialiste, le *Womanism*,

le lesbianisme et le féminisme global. Selon Saulnier (1996), les Africaines et Afro-américaines auraient beaucoup contribué à faire valoir ces différences.

En rapport avec notre recherche, si l'on tient compte du contexte social, culturel et surtout religieux (94% de la population est musulmane) et de certaines considérations typiques des Sénégalaises, l'approche de la fémellité permettrait davantage de rendre compte des logiques des femmes sénégalaises, surtout celles évoluant en milieu populaire. En effet, elles demeurent conciliantes et peu intéressées au conflit. Elles sont plus enclines à se réapproprier leurs expériences de femme et de mère selon le point de vue de Descarries. « *En aucun cas, les femmes ne choisiront la logique de l'affrontement ; elles préfèrent la négociation* » souligne Sarr (1998, p : 196), quand elle décrit le comportement des femmes entrepreneures au Sénégal. En effet, la socialisation des femmes ne favorise pas les relations de nature conflictuelle avec les hommes. Par ailleurs, il faut reconnaître que la question même du féminisme n'est pas bien ancrée dans les mentalités de ces femmes surtout celles en milieu populaire. Vouloir analyser la participation dans les groupements féminins avec le féminisme peut s'avérer maladroit (Millen, 1997). De plus, cette étude s'intéresse à la participation des femmes aux groupements féminins et aux attitudes des Sénégalaises à l'égard de leurs pratiques économiques collectives (Lecarme-Frassy, 2000).

2.1.2 L'empowerment

L'empowerment est défini comme « *un processus par lequel une personne, qui se trouve dans des conditions de vie plus ou moins incapacitantes, développe, par l'intermédiaire d'actions concrètes, le sentiment qu'il lui est possible d'exercer un plus grand contrôle sur les aspects de sa réalité psychologique et sociale qui sont importants pour elle ou pour ses proches* » (Le Bossé, 1995, p.19). Comme approche théorique, c'est depuis les années 1960 que l'empowerment est apparu dans le champ de l'intervention sociale (Le Bossé, 1995). Selon Damant et al. (2001), les critiques formulées à l'encontre des modèles classiques d'intervention basés sur la double victimisation et le danger de l'étiquetage des usagers ont contribué à la conception de l'empowerment, mais dans les faits, il serait une réadaptation de l'autogestion. Bénéficiant d'une popularité croissante surtout dans les années 1990, l'attrance pour la théorie de l'empowerment proviendrait du fait qu'il s'agit d'un indicateur

de bien-être potentiellement plus complet que ceux qui sont actuellement utilisés en sciences humaines. Cette popularité reconnue atteste de sa portée vitale et incontournable pour comprendre le développement des individus, des organisations et des communautés (Damant et al., 2001)

Comme postulat de départ, l'empowerment, tel qu'utilisé actuellement dans les sciences sociales (Rappaport, 1987) est fondamentalement construit autour de la situation selon laquelle des personnes vivant dans de mauvaises conditions de vie, prennent leur situation en main pour la changer ; ceci leur procure un sentiment positif de contrôle sur leur propre vie et les éloigne de l'impuissance et de la détresse psychologique. L'emploi de l'empowerment s'est généralisé au point de recouvrir un ensemble de réalités empiriques différentes et parfois contradictoires. Toutefois, l'analyse approfondie de Le Bossé (1995), puis une synthèse de Damant et al. (2000) font ressortir quatre principaux éléments constitutifs du concept: 1- *l'acquisition du pouvoir* demeure l'objectif premier de l'empowerment et s'acquiert dans un processus qui nécessite du temps. 2- Le *caractère individuel et personnel* de l'empowerment dont l'aspect autodéterminé assigne un pouvoir personnel et non transmissible. 3- Le lien nécessaire de l'empowerment à *l'action*. 4- L'empowerment comporte des dimensions et se développe en relation avec *l'environnement*. Les individus recherchent le pouvoir sur le plan individuel, social et collectif. La réussite du processus nécessite l'intégration de toutes ces dimensions sur le plan objectif et subjectif.

En lien avec notre sujet de recherche, l'empowerment semble moins pertinent. En effet, le but principal de l'empowerment vient tout naturellement de la définition même du concept qui envisage de donner du pouvoir à ceux qui n'en avaient pas, pour les repositionner dans la société. Or, le but de notre recherche n'est pas de comprendre l'acquisition d'un nouveau pouvoir par les femmes, mais de comprendre leur participation dans les groupements économiques autour desquels elles s'activent. Ensuite, d'autres limites sont directement liées aux caractéristiques mêmes du concept. L'empowerment met l'accent sur les processus interactifs et sur les facteurs structurels et conjoncturels qui pourtant nous intéressent dans cette étude.

2.1.3 L'intégration des femmes dans le développement (IFD)

Avec l'approche de l'intégration des femmes dans le développement, il est question de savoir comment les femmes peuvent être mieux intégrées aux initiatives de développement, plutôt que de chercher à comprendre pourquoi les femmes sont exclues de l'élaboration des stratégies de développement. En ce sens, c'est une approche qui ne remet pas en question les structures sociales, ni les sources et la nature de la subordination des femmes. Les recherches féministes ont permis d'éclairer divers aspects de la situation des femmes et des rapports sociaux de sexes (Descarries, 1998). Elles ont débouché sur des convergences et sur des interrogations. Selon Lafontaine (1995), pendant que les unes évoquaient l'image des femmes du point de vue féministe, d'autres examinaient leur place dans le débat sur l'avenir des institutions démocratiques. Ce n'est qu'avec la contribution de l'ouvrage de Boserup en 1970 que des recherches dans le domaine du développement ont introduit les femmes comme sujet et le thème «femmes et développement» a fini par constituer un véritable champ de préoccupation.

Aujourd'hui, les experts en développement font référence à une meilleure participation des femmes au développement à un point tel, que plusieurs organismes, notamment l'Agence canadienne de développement international (ACDI), ont incorporé des mesures spécifiquement réservées aux femmes dans les plans d'action de leurs programmes (Young, 1988). Ces initiatives se sont multipliées au fil des années et on évoque le rôle essentiel des femmes dans le développement en insistant sur leur impact pour la préservation de la cohésion sociale et la stabilité économique. Selon Bisilliat (1997), les actions entreprises en direction des femmes pendant leur décennie (1975 à 1985) sont nombreuses et correspondent aux stratégies étatiques pour leur intégration au développement et pour favoriser leur émancipation, même si leur impact est resté en deçà des attentes. Pour elle, la marginalisation des femmes est critiquée dans un cadre qui ne fait pas l'analyse du patriarcat. Ces critiques ont permis de mettre en cause ces théories pour en adopter une autre sous le vocable de l'approche genre et développement.

2.1.4 L'approche genre et développement (GED)

Scott définit le genre comme «un élément constitutif de rapports sociaux, fondés sur les différences perçues entre les sexes et une façon première de signifier des rapports de pouvoir» (Scott, 1988, p : 141). Pour elle, ce concept est utilisé pour revendiquer et insister sur l'inaptitude des théories existantes à expliquer les inégalités persistantes entre les hommes et les femmes. En se focalisant sur les catégories sociales et non sur les catégories sexuelles, le genre est parvenu à mettre en valeur le caractère construit des rapports sociaux et à remettre en question l'invariabilité des rôles sociaux (Bisilliat, 1997). Les études féministes ont eu le mérite de soulever des questions qui n'étaient pas objet d'étude dans les recherches classiques. Si certaines questions des travaux féministes ont conduit à la problématique du genre, la spécificité du genre est qu'il constitue un nouveau champ de recherche qui s'intéresse d'abord à la dynamique socialement construite des relations entre les hommes et les femmes, à tous les niveaux de la vie en société : politique, social, économique, culturel et domestique (Scott, 1988 ; Rathgeber, 1994 ; Bisilliat, 1997).

L'approche «Genre et développement » (GED) va plus loin que les approches «Intégration des Femmes dans le développement » (IFD) et « Femmes dans le développement » (FED) dans la remise en question des structures sociales, économiques et politiques actuelles (Rathgeber, 1994). Apparue dans les années 1980 après les perspectives précédentes, l'approche «genre et développement» est venue relier les rapports de production aux rapports de reproduction, en tenant compte de tous les aspects de la vie des femmes. Selon Young (1988), l'approche de genre se fonde théoriquement sur le féminisme socialiste et étudie l'ensemble des structures sociales, économiques et politiques pour comprendre la formation des aspects particuliers de la société. C'est une approche qui s'intéresse à la construction sociale des genres, à l'attribution des rôles, des responsabilités et des attentes spécifiques à l'égard des femmes et des hommes. Elle analyse la nature de la contribution des femmes au travail productif réalisé à l'intérieur et à l'extérieur du foyer, y compris la production non marchande, et rejette la dichotomie entre le public et le privé qui sert habituellement à sous-évaluer le travail effectué par les femmes au bénéfice de leur famille et de leur société.

Il s'agit d'une perspective qui conduit non seulement à l'élaboration de stratégies d'intervention et d'action positive assurant une meilleure intégration des femmes aux initiatives de développement en cours mais elle entraîne inévitablement un réexamen fondamental des structures et des institutions sociales. Les recherches effectuées dans cette approche considèrent les femmes comme agentes de changement et conduisent à la reconnaissance de leur participation dans le développement. Ainsi, des groupes de femmes ont gagné de l'influence au fur et à mesure que leur rôle dans le développement est mieux connu.

2.1.5 La critique de ces théories et leur limites par rapport à l'objet de la recherche

L'application de l'empowerment à notre problématique comporterait peu de retombées. Le principal avantage de l'empowerment vient tout naturellement de sa définition même qui envisage de donner du pouvoir à ceux qui n'en avaient pas, pour les repositionner dans la société, avec tous les bénéfices qu'ils peuvent en tirer sur le plan social et économique. Or le but de notre recherche n'est pas de comprendre l'acquisition du pouvoir aux femmes, mais de chercher à comprendre les mécanismes et facteurs de participation des femmes en milieu populaire.

Nous avons laissé entendre que le féminisme s'inscrit en porte-à-faux avec les pratiques et les valeurs des Sénégalaises, si l'on tient compte du contexte social et culturel au Sénégal. La religion (plus 94% de la population est musulmane) et le poids des traditions se font sentir, bien que les femmes s'affirment de plus en plus.

Si l'on considère certains traits typiques des femmes sénégalaises, la troisième approche dans la typologie de Descarries, celle de la fémelléité, peut être utile pour les comprendre. En effet, bon nombre de Sénégalaises, surtout celles évoluant en milieu populaire, manifestent encore un comportement social qui n'est ni dénonciateur, ni revendicateur à l'égard des hommes. Elles sont plus enclines à se réapproprier leurs expériences de femme et de mère selon le point de vue même de l'auteure (Descarries, 1998, p.193). En effet, ayant bien intériorisé leur socialisation à forte dose de docilité et de douceur, les femmes sénégalaises sont plutôt incitées à la prudence lorsqu'il s'agit d'entrer en relation avec les

hommes, si elles présument que cette relation pourrait être conflictuelle à cause d'intérêts divergents.

Il faut en outre reconnaître que la question même du féminisme n'est pas dans les mentalités, surtout en milieu populaire. Vouloir appliquer l'analyse féministe à une population non féministe peut s'avérer ardu (Millen, 1997). D'ailleurs, en sa qualité de chercheuse féministe sénégalaise, Sow (1999) relate les difficultés rencontrées pour faire admettre la revendication des droits des femmes et à justifier la pertinence du féminisme, de ses objectifs et de ses pratiques, tout en essayant de ne pas être cataloguée d'intellectuelle coupée de la base. Elle affirme que *«les chercheuses africaines en études féminines et féministes sont en permanence en train de justifier leurs objectifs et leurs méthodologies, alors que pour elles aussi, produire et reproduire du savoir sur les femmes, c'est donner un savoir sur elles-mêmes, sur leurs cultures, leurs vécus, leurs oppressions et leurs forces, leurs stratégies de pouvoir »* (Sow, 1999, p. 431).

Sans vouloir remettre en cause toute la démarche féministe qui a permis l'exploration de sujets et de problèmes sociaux concernant les femmes peu abordés jusqu'alors, cette position de Sow justifie l'orientation du choix théorique du genre pour la réalisation de plusieurs recherches actuelles sur les femmes africaines. La seule limite de l'approche genre réside dans le fait qu'elle s'inscrit dans une perspective de rapports sociaux de sexe, et notre recherche va au-delà de cette considération. En plus de chercher à promouvoir les femmes, la présente étude les considère aussi comme des actrices dans le développement économique et social du pays. D'où la nécessité de lier le genre au développement.

Quant à l'approche «genre et développement » (GED), elle a apporté plus d'éclairage pour comprendre la participation des femmes dans le développement. On le sait avec Boserup (1983), les expériences d'organisations des femmes dans les sociétés africaines sont demeurées longtemps méconnues, même dans les travaux scientifiques qui n'accordaient aucune valeur au travail domestique, essentiellement réalisé par les femmes. Les formes de pratiques sociales innovantes que les femmes développent en milieu populaire, subissent pratiquement le même sort. En se limitant généralement à l'échelle très locale, leurs activités visaient essentiellement à répondre à leurs besoins de survie. Or, le développement d'un pays, plus que la survie de ses populations, doit être global et favoriser

l'épanouissement et le bien-être physique et social de ses membres, par l'exploitation de toutes les potentialités humaines et économiques de la société (Assogba, 2000). C'est là où se situe la force de l'approche «genre et développement» qui s'intéresse à l'ensemble de la vie économique et politique et qui vise à une meilleure compréhension des transformations sociales survenues depuis que les femmes sont actrices du développement.

L'approche «genre et développement» est utilisée par plusieurs chercheuses à cause de son aspect englobant. Elle considère les intérêts, le rôle et les responsabilités des femmes, et a beaucoup contribué à la promotion des femmes. Si la majeure partie des écrits portant sur les activités des femmes, a révélé que l'approche féministe et l'approche de genre ont servi de cadre explicatif de la situation des femmes à travers le Tiers monde, c'est parce que ces approches ont comme principal avantage leur parti pris pour la cause des femmes. Comme le souligne Scott (1988), l'approche GED a permis le réexamen critique du travail scientifique de la redéfinition et de l'élargissement de notions traditionnelles, même si sa profondeur d'analyse reste insuffisante pour renouveler les théories.

À la différence des autres études qui cherchent à comprendre la promotion des femmes, la présente s'intéresse aux femmes qui sont déjà dans la production économique collective et qui tendent vers une certaine autonomie. Afin d'expliquer la participation des femmes dans les organisations collectives de développement, nous allons recourir aux théories de l'action collective.

2.2 Les théories de l'action collective

Notre choix pour les théories de l'action collective se justifie par le caractère collectif de la participation des femmes dans les GÉF. À la différence des théories précédentes qui s'intéressent à l'implication des femmes dans le développement, les théories de l'action collective tentent d'expliquer des conduites collectives spécifiques qui ont ou ont eu cours. Les femmes sont ici considérées comme des acteurs collectifs qui œuvrent pour changer les conditions de leur vie.

2.2.1 Clarification des concepts

Au moins cinq concepts paraissent déterminants pour la bonne compréhension des conduites collectives. Il s'agit de la participation, de l'identité collective, du changement social, de l'action collective et le mouvement social.

2.2.1.1 Le concept de participation

La notion de participation est importante pour Meister (1977, p. 128) pour qui «participer veut dire prendre part, posséder une part de quelque chose... qui peut être une propriété ou un pouvoir». Guèye (2000, p.65) conçoit la participation comme « un processus actif dans lequel, l'initiative émane de la population, guidée par sa propre pensée et utilisant des moyens et processus sur lesquels elle peut opérer un contrôle efficace». Selon Logie (2003, p. 16), la participation signifie, pour les individus organisés autour d'une cause, le fait de prendre une part active aux décisions de la mise en œuvre et d'en évaluer les résultats. Selon lui, la participation qui ne saurait être naturelle ou spontanée, suppose des règles de jeu élaborées en commun et connues de tous.

En Afrique, l'idée de participation est un thème récurrent qui existe depuis le temps colonial et englobait plusieurs objectifs. Entre autres, elle permet d'avoir de la main d'œuvre gratuite ou à coût réduit et d'avoir une intervention plus «efficace», parce qu'elle part des besoins exprimés (Doligez, 2003). Devenue un phénomène omniprésent dans presque tous les projets de développement, la participation peut revêtir plusieurs dimensions qui peuvent être économique, politique ou sociale. Elle peut prendre plusieurs formes : politique, syndicale, coopérative ou associative.

Pour les femmes dont il est question dans cette recherche, leur participation renvoie à leur implication dans les activités génératrices de revenus. Cette participation revêt une dimension économique et sociale. Elle est tant voulue par les femmes que suscitée par les autorités politiques. La participation dont il est question ici désigne, d'une part, une volonté du gouvernement sénégalais de prendre en charge la problématique des femmes. D'autre part, il s'agit d'un mode d'organisation sociale (Logie, 2003) où le pouvoir de décider est

laissé aux femmes qui se le partagent entre elles, en leur qualité d'actrices du développement.

2.2.1.2 Le concept de l'identité collective

L'identité renvoie à la perception que l'acteur a de lui-même et à laquelle est associée la représentation des groupes auxquels il appartient. Cette construction de soi par rapport à l'autre s'opère généralement au travers des interactions qui rythment la vie quotidienne de chaque personne (Mann, 1991). De cette notion d'identité, Dubar (1991) dégage deux traits essentiels qui sont : le sentiment subjectif d'une personne et le travail permanent de maintien et d'adaptation de ce moi à un environnement. Ainsi, l'identité renseigne sur la nature de l'individu, le situe parmi les autres et lui permet de situer les autres.

Dans cette thèse, la participation constitue un acte identitaire valorisant pour les femmes. Cette identité qui revêt un caractère collectif est le résultat d'un acte volontaire de ces femmes de s'opposer à la croissance de la pauvreté. Il s'agit pour elles de s'affirmer à travers leurs activités qui caractérisent leur spécificité. Cette participation réalisée dans les groupements revêt un caractère collectif et permet aux femmes de se construire une identité collective. Selon Neveu (2002), l'identité collective et l'identité individuelle ne sont pas deux catégories antagoniques. La participation collective dans les GÉF donne aux femmes la possibilité de renforcer leur sentiment de «nous» par rapport aux autres femmes qui ne sont pas membres. C'est dans leur démarcation aux autres femmes que se fortifient leur appartenance initiale en tant que micro-mareyeuses ou transformatrices de poisson et se crée leur nouvelle appartenance sociale qu'elles sont fières de proclamer publiquement. La consolidation de cette identité collective repose sur des symboles et des modèles de référence qui sont définis de façon à procurer à chacun des membres une représentation positive de lui-même. Ces femmes ont autant besoin des GÉF comme structure organisationnelle, que de la contribution symbolique et normative de la culture (Mann, 1991).

2.2.1.3 Le concept de changement social

Mandon (1990, p. 27) définit le concept de changement social comme *«le produit observable d'une action qui résulte dans certaines conditions de processus et de mécanismes sociaux mettant en cause un certain nombre d'agents ou de facteurs plus ou moins déterminants»*. Touraine (1974) trouve que ces mécanismes peuvent être le résultat d'une négociation politique et des efforts de l'adaptation continue des acteurs dans un environnement changeant.

À l'instar d'autres femmes du Tiers-monde, les Sénégalaises ont bénéficié de la faveur du contexte politique, économique et social changeant pour négocier et gagner leur intégration au développement. Ainsi, elles ont mérité la reconnaissance de leur statut social et leur apport dans la construction de leur pays au cours de ces dernières décennies. Cette reconnaissance de la valeur de la composante féminine a produit un changement social dans leur vie, selon l'entendement de Rogel (2003, p. 9), pour qui *«un changement social serait l'ensemble des transformations qui touchent une collectivité, et non une personne seule; des changements d'ordre divers qui peuvent être aussi bien économique que culturel ou politique ; et surtout des changements qui ont un caractère irréversible et affectent le fonctionnement de la société dans son ensemble»*.

En effet, cette reconnaissance a favorisé la participation des femmes et a produit des mutations profondes qui les affectent de façon définitive, dans les domaines politique, économique, social et culturel. Cette reconnaissance est réellement l'image d'un destin collectif qui marque un vrai tournant pour bon nombre de femmes. On les voit de plus en plus impliquées politiquement et occupant des postes de responsabilité ; sur le plan économique, elles sont devenues de vraies entrepreneures (Sarr, 1997); sur le plan culturel, leur mentalité évolue et elles font le tri dans les coutumes pour en garder les aspects positifs, et sur le plan social, l'importance de leur place est reconnue.

Rogel (2003) va plus loin en affirmant qu'il est possible de provoquer un changement dans le comportement des individus lorsqu'ils se trouvent réunis dans un groupe. Pour lui, la décision du groupe doit être considérée comme une technique de changement social. La recherche de consensus dans un groupe amène à une décision collective dont la mise en action peut produire un changement. Les femmes l'ont peut-être bien compris très tôt, puisqu'elles se sont toujours regroupées (*mbootayes, tontines, natt*) pour combattre leur isolement social. Maintenant, elles décident d'unir leurs forces pour changer leurs conditions de vie, pour surmonter à leur manière les défis que les transformations politiques et économiques ont imposés à la société. On peut dire qu'avec ces femmes, le changement social se résume à leur adaptation au nouveau contexte social.

Pour Mendras (1983, p. 47), il est impossible de concevoir une théorie générale du changement social, car elle serait celle de l'histoire. Convaincu que le changement n'est pas uniquement le fait de forces historiques (changement de la société), mais aussi le résultat de l'interaction des stratégies multiples de plusieurs acteurs au sein de la société (changement dans la société), il avance que dans la diversité de nos sociétés actuelles, un changement global n'entraîne pas nécessairement un changement social et qu'au contraire, des changements locaux qui s'agrègent peuvent ensemble créer un changement global de la société.

Mendras (1983, p.130-131) identifie trois approches pour l'étude des changements sociaux. Le courant fonctionnaliste qui évoque la théorie de l'équilibre et voit la société comme une structure bien intégrée, composée d'éléments relativement stables et permanents, où chacun joue un rôle essentiel au fonctionnement du système et contribue au consensus autour de valeurs fondamentales. Le courant évolutionniste conçoit le changement social comme une évolution permanente de la société dans sa logique et vers son perfectionnement. Le courant marxiste conçoit le changement comme le produit des formes institutionnelles qui viennent s'ajuster au développement des formes productives (capital, technologie et organisation du travail).

À la suite de Mendras, Rogel (2003) admet aussi le caractère complexe et multiforme du changement social qui rend difficile une explication univoque. Ce constat l'amène à proposer une analyse du changement social qui tienne compte à la fois au niveau

macrosociologique, comme ce fut le cas avec les auteurs tels Compte ou Spencer, et aussi tenir compte du niveau microsociologique qui domine de plus en plus les travaux d'auteurs contemporains intéressés par la question.

La prise en compte de ces deux niveaux dans l'analyse suppose donc de porter l'observation aussi bien au niveau des infrastructures sur le plan environnemental, national et international qu'au niveau des acteurs et leur fonctionnement dans un groupe. Ce processus a pu mettre en évidence les macrophénomènes et les microphénomènes qui se sont avérés essentiels dans l'étude des conduites collectives. Ces préoccupations seront intégrées dans notre cadre conceptuel.

2.2.1.4 Le concept de l'action collective

Mann (1991) définit l'action collective comme une opération commune organisée par des acteurs dans le but d'atteindre des fins partagées. Pour Neveu (2002), il s'agit d'une mobilisation concertée des acteurs autour d'un projet exprimé afin *d'agir ensemble* dans une logique de revendication, de défense d'un intérêt ou d'une cause.

Notre façon de concevoir l'action collective se joint aux définitions de Mann et de Neveu et se distingue des autres types d'actions collectives telles que les grèves ou les manifestations. Pour notre part, l'action collective traduit l'intention d'acteurs ayant décidé de donner une signification à leur action en la réalisant collectivement, en suivant une logique bien différente de la revendication. Il s'agit de la participation des femmes qui n'est rien d'autre qu'une action concertée autour d'une cause: celle d'entreprendre collectivement des activités lucratives à travers leur GÉF et qui visent à changer leur condition de vie.

Pour agir collectivement, ces femmes ont besoin de s'appuyer sur des organisations que sont les GÉF et sur des réseaux sociaux pour faciliter le processus de mobilisation. Neveu (2002) avance que la réalisation de l'action collective suppose la présence d'une organisation qui met en relation des acteurs ayant un objectif commun et partagé. Pour lui, toute action collective qui tente de s'inscrire dans la durée pour atteindre des objectifs est

confrontée à la question de l'organisation pour une bonne coordination des actions et un rassemblement de ressources, conditions nécessaires pour sa pérennité et ses succès.

Ces GÉF dont il est question dans cette étude incarnent ce que Neveu (2002, p. 10) considère comme «*entreprises collectives visant à établir un nouvel ordre de vie*». En effet, ils supposent des changements importants dans la conduite de ces femmes et veulent permettre à ces dernières de mieux résister aux phénomènes sociaux tels que la pauvreté et la crise économique et sociale. La nécessité de gagner leur vie et l'importance du travail comme élément structurant de l'existence de ces femmes garantissent leur participation dans les groupements. Ainsi, l'action collective de ces femmes dans les GÉF peut impliquer des changements sociaux de grande portée économique et sociale dans leur localité et sur le plan national.

2.2.1.5 La notion de mouvement social

Touraine (1978, p.103) définit le mouvement social comme «*la conduite collective organisée d'un acteur luttant contre son adversaire pour la direction sociale de l'historicité dans une collectivité concrète*». S'inspirant de la conception marxiste, il présente les mouvements sociaux comme des conduites collectives socialement conflictuelles et culturellement orientées, avec des actions dirigées vers un adversaire social dans le but de créer une société de l'alternative. Dans sa conception, un mouvement social est un double rapport de l'acteur à un adversaire, et à un enjeu. Les travaux de Touraine ont contribué à la mise en évidence des formes de mouvements sociaux qui vont du plus simple au plus général.

Trois principes fondamentaux guident sa logique : le principe de l'identité (I) qui permet à l'acteur de prendre conscience de soi ; le principe de l'opposition (O) qui permet à l'acteur d'identifier son adversaire; et le principe de totalité (T) qui n'est rien d'autre que le projet de société ou le projet d'action historique, pour lequel chaque adversaire recherche le contrôle du système. L'existence de ces trois principes et l'interdépendance entre eux doivent être effectives pour consacrer au mouvement social sa spécificité par rapport à d'autres formes de conduites collectives.

Il est très rare pour des acteurs sociaux de réunir ces trois principes qui déterminent les mouvements sociaux totaux que Touraine lui-même qualifie aussi de mouvements historiques. L'existence de plusieurs types de conduites collectives a amené Touraine à nuancer sa caractérisation des mouvements sociaux en introduisant la notion de mouvements sociaux partiels. À partir des nuances ainsi apportées, Doré a élaboré en 1974 une typologie des mouvements sociaux, en fonction de la nature et du nombre des principes réunis par l'action collective (Ba, 1995)

Tableau 1 : Typologie des formes de mouvements sociaux

Mouvements Sociaux	Formes de Mouvements Sociaux	Type de Mouvements Sociaux	Principes		
			Identité / I	Opposition / O	Totalité / T
Mouvements Sociaux partiels	Formes plus Élémentaires des MS	-Groupe de pression -Mouvement de protestation -Mouvement d'idées sociales	x	x	x
	Formes de grande importance historique des MS	-Mouvement revendicatif -Mouvement de critique sociale -Mouvement de réforme sociale	x x	x x	 x x
Mouvements sociaux totaux		Mouvements historiques	x	x	x

Source : BA (1995, p : 14), à partir d'une conception de Doré (1974)

Cette typologie permet de catégoriser un mouvement social qui peut être simple ou global selon qu'il possède un seul ou deux des principes ou alors les trois à la fois.

À partir de ces distinctions, on peut considérer la participation des femmes dans les GÉF au Sénégal comme un mouvement social partiel de type réformiste. Elle réunit deux des trois principes de la définition de Touraine. Les femmes sont identifiables comme «acteurs collectifs» à travers leur participation dans les groupements (I). Leur organisation participative est un projet qui a une orientation claire, car elle vise l'autonomie et le changement des conditions de vie (T). Ne cherchant pas à s'opposer à une quelconque autorité (O), leur mouvement est assimilable à celui de la réforme sociale. En effet, l'implication des femmes contre la pauvreté et l'injustice sociale, causées par des décennies d'oubli dans les politiques sociales, n'est rien d'autre qu'un mouvement de réforme sociale. Ce mouvement rompt avec le comportement passif des femmes pour prendre une action dans le secteur dit informel ayant une forme collective.

Neveu (2002) rappelle d'ailleurs que les conduites collectives et les mouvements sociaux constituent des phénomènes habituels de la vie sociale et ont pour origine des malaises sociaux et des modifications culturelles. Pour lui, il s'agit d'abord d'une mobilisation collective d'acteurs autour d'espoir, d'émotion et d'intérêt. Des conduites se manifestent par l'émergence des solidarités collectives et la constitution de groupes cohérents. L'action collective des acteurs qui en découle, qu'elle se présente sous la forme militante, syndicale, professionnelle ou associative, revêt différentes formes d'engagement individuel. Elle témoigne d'une logique qui conduit les individus à s'unir en vue de promouvoir ou défendre une forme donnée d'organisation sociale.

Si on se réfère à la littérature, le domaine des conduites collectives et les mouvements sociaux intéressent depuis longtemps les sociologues. Selon Hilt (1997), les recherches sur la question ont permis une meilleure compréhension du phénomène, des déterminants sociaux des mobilisations et des logiques des acteurs sociaux. Cette auteure distingue deux approches dans l'étude des mouvements sociaux : européenne et américaine. Les approches développées en Europe mettent l'accent sur les aspects macro et les formes des mouvements sociaux (Touraine, 1978 ; Melucci, 1990 ; Neveu, 2002), alors que l'approche américaine s'intéresse surtout sur les aspects micro et tentent d'expliquer le comportement des acteurs (Mc Adam, Mc Carthy et Zald, 1988 ; Tilly, 1978 ; Mann, 1991).

Pour Hilt (1997), si les travaux de synthèse à partir de ces deux approches ont permis la compréhension de différents aspects de l'action collective, ils sont moins nombreux à fournir une explication des raisons qui poussent les acteurs à participer à l'action collective et qui plus est, en contexte africain et pour les femmes. Autrement dit, la recherche du lien entre les causes des conduites collectives et les raisons qui poussent les femmes africaines à y participer, demeure d'actualité.

2.2.2 Les types de phénomènes explicatifs de l'action collective

Des auteurs comme Mc Adam, Mc Carthy et Zald (1988) ont mis en évidence deux types de phénomènes qui expliquent l'émergence et le développement de l'action collective : les macrophénomènes et les microphénomènes. Cette distinction permet de situer les niveaux d'analyse de l'action collective et ses influences.

2.2.2.1 Les macrophénomènes

Les macrophénomènes sont des phénomènes sociétaux et globaux qui échappent souvent à la compréhension des individus mais qui sont déterminants dans leur choix et leur décision d'accomplir des actions individuelles ou collectives (Comeau, 2001). Pour les auteurs comme Mc Adam et al. (1988), les racines de l'action collective émergent du fonctionnement global de la société et dans les processus politiques. Pour sa part, Touraine se base sur l'analyse des mouvements sociaux et le développement des contradictions économiques dans les sociétés postindustrielles pour exprimer cette émergence. D'autres formes d'analyse se sont concentrées sur l'importance de l'industrialisation, de l'urbanisation et de la bureaucratisation, en tant que macro conditions, pour comprendre l'apparition d'actions collectives.

Dans les explications misant sur les macrophénomènes, une grande importance est accordée aux aspects politiques, économiques et organisationnels qui favorisent l'émergence des solidarités sociales (Mc Adam et al., 1988). Sur le plan politique, les crises faisant suite à l'échec des politiques de développement et la mondialisation créent des conditions générales favorables aux actions collectives. Sur le plan économique, la croissance de la

pauvreté et la rareté produisent des conditions générales similaires. Enfin, sur le plan organisationnel, la concentration géographique de la population, la présence d'organisation et de solidarité, les alliances communautaires, la prolifération des moyens de communication rapides, l'expansion des classes intellectuelles et le développement de nouvelles technologies sont des macrophénomènes qui encouragent les actions collectives. Si des phénomènes macro politiques, macro économiques et macro organisationnels accroissent les chances de succès des actions collective, c'est la population en question qui saisit ou non ces opportunités (Mc Adam et al., 1988).

2.2.2.2 Les microphénomènes

Les microphénomènes mettent en relief les variables individuelles et les capacités stratégiques des acteurs dans leurs conduites collectives (Comeau, 1995b). S'il est évident qu'aucun mouvement ne peut exister sans l'implication volontaire des acteurs, cette seule explication ne suffit pas à éclairer la participation des individus à l'action collective (McAdam et al., 1988). De même, connaître les processus de production d'un mouvement ne renseigne pas précisément sur ce qui encourage des individus à s'affilier à ce mouvement. L'approche microsociologique permet d'identifier les éléments de rationalité et la logique qui poussent un individu à s'impliquer dans l'action collective.

Des microphénomènes favorables aux actions collectives ont été identifiés suite à des recherches portant sur les processus de production des attitudes et des stratégies qu'adoptent les acteurs. Ces recherches relèvent des phénomènes comme les sentiments d'injustice, les choix rationnels, les contacts préalables avec d'autres militants et la disponibilité personnelle, entre autres choses (Mc Adam et al., 1988 ; Comeau, 1995b).

On retrouve dans les théories de l'action collective les macrophénomènes et les microphénomènes permettant de comprendre les dynamiques de l'action collective.

2.3 Les principales théories explicatives de l'action collective

Dans cette recherche, nous cherchons à connaître la dynamique de la participation des Dakaroises dans les groupements économiques. Nous voulons comprendre les processus, les mécanismes et les stratégies qui leur permettent de se joindre et de persister dans une action collective. Un autre intérêt de la thèse consiste à vérifier la pertinence des théories de l'action pour expliquer leur conduite collective. Ceci étant dit, notre propos dans cette thèse n'est pas d'établir un ordre de pertinence entre ces différentes théories, mais de les mettre toutes à contribution pour trouver des explications à la participation de femmes africaines à des groupements économiques.

Nos lectures révèlent l'existence de six théories de l'action collective. Il s'agit de la théorie des nouveaux mouvements sociaux (NMS), de la théorie de la privation relative, de la théorie de la société de masse, de la théorie de la mobilisation des ressources, de la théorie de la structure des opportunités politiques et de la théorie des cadres (Touraine, 1978 ; Mcadam et al., 1988; Jenkin, 1983 ; Mann, 1991 ; Comeau, 1995b ; Cefaï, 2001; Neveu, 2002).

2.3.1 La théorie des nouveaux mouvements sociaux (NMS)

Nous avons défini, dans la partie 2.2.1.3, la notion de mouvement social. La théorie des NMS a été développée, pour l'essentiel, en Europe. Pour Neveu (2002), l'originalité des études sur les NMS réside dans le fait qu'elles expriment une ambition théorique qui partirait de l'analyse des mobilisations des acteurs pour comprendre la nature même des sociétés contemporaines et susciter le renouvellement de l'analyse des mouvements sociaux.

Dans la pratique, des points de ressemblance existent entre les anciennes et les nouvelles formes de mobilisation. En effet, selon Neveu (2002, p. 67), la plupart des analystes des NMS s'accordent pour identifier quatre dimensions d'une rupture avec les mouvements «anciens», symbolisés par le mouvement ouvrier. Ces dimensions concernent premièrement, les formes d'organisation qui, dans les NMS, privilégient les assemblées générales à travers des structures décentralisées et autonomes, et des actions qui ciblent une

seule revendication concrète à fois. Deuxièmement, les revendications sont expressives, identitaires, non négociables et mettent l'accent sur l'autonomie, sur la résistance au contrôle social. Troisièmement, le rapport au politique n'est plus binaire (du genre syndicat/parti); il s'agit de construire des espaces d'autonomie et de sociabilité contre l'emprise de l'adversaire. Quatrièmement, on assiste à l'éclatement de l'identité de classe pour y célébrer l'avènement des identités spécifiques des acteurs.

En nous basant sur les définitions de mouvements sociaux telles que conçues par Touraine et déjà mentionnées dans le texte, le mouvement créé par la conduite collective de ces femmes réunit deux des trois principes, ce qui inscrit leur action dans un mouvement de réforme sociale. En effet, les femmes regroupées dans leur GÉF s'identifient comme étant micro-mareyeuses et transformatrices de poissons (I); en initiant des actions collectives qui s'inscrivent dans la recherche de solution pour lutter contre la pauvreté, on est là en présence d'un enjeu ou un projet social (T). L'action de ces femmes ne s'oppose pas au système politique et à l'État. Tout au plus, on peut considérer qu'elles s'opposent à la pauvreté (O). Le mouvement ainsi créé par les femmes constitue un mouvement social partiel de réforme sociale, selon l'entendement même de Touraine.

Selon plusieurs auteurs dont Neveu (2002. p. 66-67), la théorie des NMS explicite bien la variation des formes d'action collective. Pour mieux appréhender ces conditions d'émergence d'un mouvement social, il faut situer l'analyse principalement au niveau des macrophénomènes et tenir compte en même temps des facteurs structurels qui expliquent l'émergence et le développement de l'action collective, et les facteurs conjoncturels politiques et économiques qui en expliquent la variation.

Pour Neveu (2002), la rupture avec les anciennes formes de conduite collective pose tout l'enjeu de la problématique sur les NMS et révèle le changement social qui s'opère dans les sociétés postindustrielles. Dans les sociétés occidentales, ce changement s'explique par la satisfaction des besoins essentiels de base, les effets du processus de la scolarisation et les nouvelles tendances culturelles. Les conduites collectives prennent forme autour de revendications qualitatives de participation, de préservation de l'autonomie, de qualité de vie et de questions identitaires.

Contrairement aux sociétés occidentales, les sociétés des pays en voie de développement, où les besoins essentiels sont loin d'être satisfaits, font plutôt face aux facteurs structurels suivants : la désorganisation sociale, l'affaiblissement des liens sociaux et de la solidarité et la marginalisation en ce qui concerne les femmes tout particulièrement. Quant aux facteurs conjoncturels, ils concernent l'analphabétisme des populations et la contre-performance économique qui entraîne une crise persistante que ne peuvent pas résorber les politiques sociales puisqu'on assiste au désengagement de l'État. Cet échec est dû à des politiques sociales souvent décidées ailleurs qui ne laissent autre possibilité pour les populations, que de trouver elles-mêmes des solutions de sortie de crise telles que la participation communautaire et l'action collective.

L'action collective économique que les femmes ont initiée est porteuse de projets qui ne visent pas forcément la rupture avec le système en place. On peut dire que la théorie des NMS éclaire certains aspects des groupements économiques de femmes qui ne sont pas pour autant des groupes revendicatifs ou contestataires, contre le pouvoir en place. L'action collective des femmes qui se détache des anciennes formes d'actions s'inscrit dans une nouvelle forme participative des femmes qui leur assure la sécurité économique et sociale. Il s'agit de solution alternative qui leur permet de s'adapter à une nouvelle conjoncture. Comme le souligne Touraine (1978, 1985), l'émergence de mouvement social est associé au passage d'un type de société à un autre (marchande, industrielle, programmée) et chaque changement de stade correspond à un nouveau type de société qui se construit.

2.3.2 La théorie de la privation relative

La théorie de la privation explique comment les populations décident d'agir collectivement pour promouvoir des fins communes. Basée sur une interprétation de la dimension psychosociale des mouvements collectifs, cette théorie postule que la participation résulte de la frustration d'un groupe qui se sent désavantagé par rapport à d'autres groupes. Cette perception causée par la non-satisfaction des besoins attendus ou à la perte des acquis occasionne une situation de mécontentement ou de frustration, si les autorités se trouvent dans l'incapacité de maintenir ou d'améliorer les conditions générales de vie (Mann, 1991 ; Comeau, 1995a).

C'est moins la situation *objective* que la façon dont cette situation est *perçue* par les individus qui occasionne la frustration. Marx a été l'un des premiers à expliquer ce phénomène en démontrant qu'une amélioration objective des conditions de vie de la classe ouvrière pouvait paradoxalement la conduire à un mécontentement si elle se rend compte que les détenteurs du capital vivent dans de meilleures conditions. La source de frustration réside dans l'écart entre la situation vécue et idéale, compte tenu de la situation d'autres groupes.

En mesurant cet écart, Davis (1962, cité dans Mann, 1991) a conçu un modèle inspiré de cette théorie. D'après ce modèle, le risque de mécontentement est faible tant que l'écart entre les deux niveaux reste raisonnable ; le premier niveau réfère à l'aspiration des populations et le deuxième niveau correspond à la possibilité de satisfaction de leurs besoins. Gurr (1970) complète ce modèle en y adjoignant deux autres cas de figure. Le premier cas est observable dans les sociétés traditionnelles, où l'attente des populations reste stable et la possibilité de satisfaire des besoins est moindre. Ici, la dégradation des conditions de vie déjà précaires peut être un élément déclencheur de l'action. Dans le second cas, la possibilité d'attentes est croissante dans une situation où le niveau de satisfaction effectif des besoins reste stable. Ce dernier cas de figure prévaut dans les pays en voie de développement où le choc des cultures est à l'origine des revendications relatives à la modernisation politique et économique des sociétés, encore enracinées dans un ordre traditionnel (Mann, 1991).

Dans cette perspective théorique, on peut se demander comment des frustrations individuelles parviennent-elles à converger vers une expression commune ? Mann soutient que tant que les personnes frustrées demeurent convaincues que l'ordre social est immuable, ou ne parviennent pas à identifier la source de leurs souffrances, elles ne se décideront pas à s'engager dans une action collective. La réussite de l'action collective nécessite que l'insatisfaction soit partagée et communiquée à travers un projet qui donne un sens à la situation vécue. La limite de cette théorie est qu'elle n'explique pas comment les individus qui éprouvent un malaise identique arrivent à échanger avec leurs semblables et structurer, avec plus ou moins de succès, l'action collective.

2.3.3 La théorie de la société de masse

La théorie de la société de masse puise ses racines sociologiques dans les schémas évolutionnistes qui ont été centrés sur les conséquences du passage de la communauté à la société (Mann, 1991). C'est la désorganisation de la société traditionnelle, qui incite les individus à se regrouper pour contrer l'isolement. Alors que les anciennes structures assuraient l'intégration sociale des individus, l'industrialisation et l'urbanisation, représentent une source de la désintégration de la communauté (Comeau, 1995a). Dans la société de masse, la disparition de ces structures traditionnelles fait craindre la désorientation de la personne dans une société en proie à un individualisme exacerbé, renforcé par l'essor des moyens de communication de masse et la hantise d'une monopolisation de l'opinion publique (mondialisation) qui consolide la désintégration des liens sociaux.

Cette thèse n'est pas sans faille. Des études ont en effet, montré que le consensus n'est pas nécessairement réalisé dans les entités traditionnelles (Oscar Lewis dans Mann, 1991, p. 35). De plus, le constat est fait d'une forte tendance des individus à s'associer et du «renouveau associatif» dans les sociétés postindustrielles (Mann, 1991, p. 36). Même si l'industrialisation et l'urbanisation avaient eu des effets désintégrateurs, on assiste, dans les sociétés très modernes à la constitution de nouveaux liens et au le maintien de relations communautaires. C'est dire que le processus de changement social n'est pas aussi simple qu'ont bien voulu le prétendre les théoriciens de la société de masse. La famille représente un cas concret de résistance à la désintégration et peut même être représentée dans ses formes (Sennett, 1980).

2.3.4 La théorie de la mobilisation des ressources

Cette théorie permet d'expliquer comment les acteurs se procurent des ressources pour faire face collectivement aux problèmes auxquels ils sont confrontés. Elle explique sur la participation en tant qu'action rationnelle des individus pour la satisfaction de leurs intérêts

sur le plan personnel ou au sein des associations (Mann, 1991). Le concept de mobilisation, emprunté au vocabulaire militaire, désigne par extension toute forme de rassemblement se produisant dans ou autour d'une organisation chargée de défendre ou de promouvoir un nouvel ordre de vie (Mann, 1991). C'est au cours de ces 20 dernières années que la sociologie des mouvements sociaux s'est enrichie de cette nouvelle théorie dite de la mobilisation des ressources. Perrow (1979) distingue deux courants internes à cette théorie. D'une part, le courant politique et d'autre part, le courant économique.

Le courant politique fait de la mobilisation le prolongement de la politique par divers moyens. Perrow identifie deux modèles de mobilisation : le modèle d'Oberschall et celui de Tilly. Le modèle d'Oberschall situe l'action collective dans un contexte conflictuel et la définit comme un rassemblement d'opposants frustrés affrontant les autorités. La réussite de leur mobilisation, loin de dépendre de leur mécontentement, s'appuie sur l'existence des liens internes à leur propre collectivité, sur des leaders capables d'orienter leurs actions et sur l'existence d'un groupe déjà organisé et actif. Deux phénomènes majeurs assurent le succès de l'action collective: la possibilité pour les membres d'accéder au pouvoir et de le détenir, et la nature des liens internes de type communautaire ou associatif.

Le modèle de Tilly, lui, replace la mobilisation dans son contexte sociopolitique, en articulant le système politique et celui de la mobilisation. Ce modèle met en présence le gouvernement, la classe politique et le reste de la population et oppose les uns aux autres en termes de membres et d'adversaires. Dans ce modèle, Tilly considère deux dynamiques. La première, fait le lien entre la structure interne du groupe et l'action collective. C'est la défense d'un intérêt collectif qui suscite la mobilisation et tant que la collectivité sera incapable de s'organiser ou d'utiliser des organisations adéquates, aucune mobilisation n'est possible. La seconde tient compte des opportunités offertes et des risques de répression auxquels un groupe s'expose durant l'action collective. On retrouve à ce niveau un calcul des coûts et avantages sur la décision de participer, un aspect fondamental du courant économiste de la théorie de la mobilisation des ressources, que nous présentons maintenant.

Dans le courant économiste, l'action collective est pensée en termes de coûts et avantages dans le cadre d'une compétition entre groupes d'acteurs pour l'acquisition de biens rares.

Ce courant pose la problématique de la participation ou de la non participation à d'une action collective, en terme d'action rationnelle pour la satisfaction des intérêts personnels (Jenkins, 1983 ; Comeau, 1995a). La logique qui sous-tend cette explication se retrouve dans ce que Olson nomme le «paradoxe de l'action collective», qui permet de comprendre pourquoi «*des individus raisonnables et intéressés ne s'emploieront pas volontairement à défendre les intérêts du groupe*» (Olson, 1978, p .22). En effet, l'action collective produit des biens collectifs profitables à tout le groupe, quel que soit le degré de participation de chaque membre. Cette participation qui n'est pas gratuite, et même contraignante sur le plan organisationnel et financier amène les membres à évaluer les avantages à tirer de l'action avant de s'engager.

L'analyse d'Olson postule qu'il existe un comportement rationnel de la part de l'auteur. La logique de l'intérêt suffit à éclairer l'engagement de l'acteur qui n'agit pas isolément. Les conséquences de ses actes sont liées à la présence des autres membres du groupe. Cet aspect fait de la taille du groupe, un facteur déterminant pour la participation et permet de comprendre le paradoxe de l'action collective dans la perspective d'Olson. Plus le groupe est petit, plus il est efficace, même si cette efficacité, optimale au début de l'action, ne reste pas intégrale dans le temps, selon Olson. Si l'efficacité caractérise les petits groupes, les grands groupes bien organisés qui disposent de ressources nécessaires peuvent réaliser avec succès une action collective.

Dans ce modèle, Olson ne tient pas suffisamment compte du fait que l'action collective résulte d'un processus beaucoup plus complexe. Le choix des individus n'étant pas irrévocable, une fois qu'ils sont convaincus, les indécis de départ peuvent toujours changer d'avis suite à des développements positifs dans le groupe.

Dans notre thèse, nous nous demandons si l'action collective des femmes comporte une connotation rationnelle. Nous vérifierons si l'action représente une réaction à la crise et si l'orientation de la conduite des femmes ne dépasserait pas l'amélioration de la qualité de leur vie, pour une recherche vers l'autonomie et la valorisation d'un statut dans la société sénégalaise.

2.3.5 La théorie de la structure des opportunités politiques

Par rapport aux autres théories de l'action collective, la théorie de la structure des opportunités considère au premier plan les macrophénomènes, en ce sens que les changements politiques globaux influencent le comportement des individus dans leur prise de décision. En effet, la théorie de la structure des opportunités politiques fait référence aux dimensions de l'environnement politique qui incitent plus ou moins les individus à prendre part à l'action collective. Dans une perspective comparative, l'utilisation de cette théorie permet de rendre compte de l'émergence de mouvements sociaux, suite à l'introduction d'un changement dans l'environnement politique (Hilt, 1997). L'idée d'une structure des opportunités politiques est devenue plus précise avec le constat que les mouvements sociaux sont encouragés par l'ouverture du système politique. Autrement dit, cette théorie pose la question de la participation des individus en fonction de la nature des instances politiques de décisions.

Les macrophénomènes ne parviennent pas, à eux seuls, à expliquer les liens dynamiques entre la transformation des développements macro-structurels et les décisions individuelles relatives à la participation aux activités des mouvements sociaux. D'autres modèles théoriques s'intéressent à l'identité collective et à la réflexivité des acteurs impliqués (Hilt, 1997).

2.3.6 La théorie de l'analyse des cadres

L'objet de la théorie de l'analyse des cadres repose sur le fait que les mouvements d'action collective doivent être perçus comme des « *producteurs de significations* ». Ceux-ci instituent de nouvelles manières de percevoir et de juger, de s'identifier à des entités collectives et de se rapporter à la chose publique (Cefaï et Trom, 2001, p.12).

C'est au début des années 1980 que, résolue à explorer une voie alternative, la théorie de l'analyse des cadres a émergé dans un contexte de déclin des théories du comportement collectif et des nouveaux mouvements sociaux. Elle s'est développée en harmonie avec la théorie de la mobilisation des ressources et de la théorie des opportunités politiques, qu'elle

ambitionne de compléter (Cefaï, 2001). En effet, cette théorie part du constat que la théorie de la mobilisation des ressources ne rend pas compte valablement des raisons et des motifs du militantisme. Par ailleurs, elle reproche aux études sur les nouveaux mouvements sociaux leur orientation trop exclusivement politique et l'incapacité de leurs outils descriptifs et analytiques de rendre compte finement du « *travail de signification* » à l'œuvre dans la composition des collectifs (Cefaï et Trom, 2001, p. 12).

L'analyse des cadres insiste moins sur la dynamique temporelle des mouvements d'action collective et s'en tient aux schèmes d'interprétation des membres. Jasper (2001, p.151) décrit le cadre comme étant « *un faisceau d'idées, de symboles et d'émotions* » que les organisateurs et les intellectuels des mouvements sociaux essayent d'agencer de façon stratégique en vue de réussir un projet collectif. La notion de cadre, rappelle Cefaï (2001, p. 52) a été développée par Goffman en 1974 dans son ouvrage *Frame Analysis : An Essay on the Organisation of Experience*. Du substantif anglais *frame*, l'expression française « cadre » signifie l'état d'esprit ou le système de références pour concevoir une idée ou un projet. L'opération de cadrage permet de définir une situation problématique, d'imaginer les moyens de sa résolution et de mobiliser des acteurs dans un collectif en vue d'organiser l'expérience ou d'orienter l'action. Son processus rend compte de la façon dont les acteurs mettent en œuvre des schémas interprétatifs pour donner sens à leurs mondes sociaux et pour agir de concert (Benford et Hunt, 2001).

Sur le plan méthodologique, la théorie de l'analyse des cadres s'éloigne du dispositif quantitatif et tente d'approcher les méthodes qualitatives. Cette théorie permet le retour de la culture dans le champ des recherches sur l'action collective. L'utilisation des concepts de cadre et de cadrage réintroduisent le paramètre de la culture, en particulier la culture politique. En vogue à partir du début des années 1980, cette théorie amène à prendre en compte le rôle des organisations et des réseaux dans la défense d'une cause publique.

2. 4 Le cadre théorique de la recherche

Nous venons de présenter les différents courants théoriques rencontrés dans les écrits portant sur la participation dans les actions collectives. Cette présentation contribue à

préciser l'approche théorique de thèse. En nous basant sur la synthèse des travaux antérieurs sur la participation des femmes dans les groupements économiques et sur l'éclairage fourni par les théories de l'action collective, nous voulons savoir si les processus présentés contribuent à l'émergence, au développement et au maintien de la participation des femmes dans les groupements. Dans cette partie, nous tenterons d'expliquer et de justifier le choix porté sur les théories de l'action collective

2.4.1 La justification et pertinence du choix théorique de l'action collective

L'action collective des femmes dans les groupements représente une réussite si, à un premier niveau, elle leur permet de satisfaire des besoins quotidiens sur les plans économique et social, qu'elles n'auraient jamais pu satisfaire en agissant de façon individuelle. D'après les travaux recensés, le succès de leur action collective semble reposer sur l'existence de groupements exclusivement féminins. Il semble dépendre aussi du degré d'organisation des femmes qui développent des stratégies et des logiques de fonctionnement adaptées au contexte.

La plupart des recherches menées sur les femmes sont réalisées dans une perspective féministe ou de genre. Souvent inscrites dans une orientation comparative entre hommes et femmes, elles aboutissent sensiblement aux mêmes résultats : la persistance de la domination des hommes sur les femmes, la discrimination et le déséquilibre dans le partage des gains et bénéfices, remarque Nyandwi (1999). Néanmoins, l'impact des études basées sur des théories féministes a contribué à éclairer l'opinion générale par rapport aux conditions sociales des femmes et à la revalorisation de leur statut. Le féminisme révèle les contraintes à la promotion des femmes tandis que l'empowerment explique comment elles peuvent acquérir un certain pouvoir. L'approche du genre s'est intéressé aux structures sociales qui attribuent des rôles et responsabilité tant aux femmes qu'aux hommes. Ces théories ont contribué à mettre en relief les spécificités des femmes et à expliquer les inégalités persistantes entre les hommes et les femmes, à conscientiser et à mobiliser les femmes.

Malgré tout, il faut reconnaître que les conditions de vie de plusieurs femmes en Afrique et dans le Tiers-monde restent encore en deçà des normes sociales élémentaires de vie décente. En vue de remédier à cette situation, les femmes se voient obligées de continuer le combat en apportant concrètement, ici et maintenant, des changements à travers des organisations associatives tels que les groupements économiques féminins. Or, comment expliquer la participation des femmes dakaroises à ces groupements ? En quoi les théories de l'action collective peuvent être utiles ?

2.4.2 L'articulation provisoire et théorique d'une réponse

Sans minimiser ou occulter l'impact de ces théories féministes et de genre dans l'explication de la situation des femmes exploitées, opprimées ou marginalisées, nous cherchons à comprendre la participation des femmes dans des initiatives susceptible de les sortir de la marginalisation. Nous pensons trouver les explications de ce comportement collectif, dans les phénomènes, les aptitudes rationnelles et aussi les facteurs conjoncturels favorables au maintien de leur participation dans les GÉF.

2.4.2.1 Au niveau des macrophénomènes

La théorie des NMS permettra d'expliquer l'émergence et le développement de la participation des femmes dans les GÉF en tant que mouvement social réformiste comme nous l'avons vu. Elle considère à la fois des phénomènes structurels et conjonctures qui expliquent l'émergence et le développement de ce mouvement social.

La théorie de la société de masse aidera à comprendre le phénomène du renouveau associatif. Elle expliquera à partir des changements dans l'organisation de la société, le renouvellement d'anciennes pratiques collectives telles que la solidarité, l'entraide à travers les réseaux sociaux reconstitués.

La théorie de la structure des opportunités politiques considérera les changements survenus sur le plan politique et qui incitent les femmes à prendre part à l'action collective. Ainsi, en

tant qu'opportunité, la décennie pour les femmes a favorisé l'instauration des politiques de promotion pour les femmes, et la création de divers groupements à travers tout le pays.

2.4.2.2 Au niveau des microphénomènes

La théorie de la privation justifiera l'engagement des femmes par la conscience de leur situation défavorisée dans la société. Le nouveau statut de chef de ménage que plusieurs d'entre elles assument, à cause des effets de la crise, renforce cette prise de conscience et consolide leur participation dans les actions collectives.

La théorie de la mobilisation des ressources expliquera la participation à partir des comportements rationnels des femmes. Misant surtout sur l'impact utilitaire de leur participation et la satisfaction de leurs intérêts personnels et collectifs par la réciprocité, elles en tireraient des avantages sans encourir trop de risques.

La théorie de l'analyse des cadres insistera sur la réflexion des femmes. Cette théorie permettra de savoir comment les femmes analysent leur situation, identifient la source de leur problème, imaginent les moyens de sa mise en œuvre et se mobilisent pour sa résolution en tenant compte du contexte.

2.4.3 Les questions spécifiques de recherche

L'harmonie d'une étude réside dans la façon d'appréhender les phénomènes à étudier et d'en dégager la portée dans un contexte particulier. Elle réside aussi dans le choix théorique qui dépend de l'objet et de l'orientation que prend l'étude (Fortin, 1996). Le choix d'une bonne question de départ permet de bien démarrer la recherche (Quivy et Campenhoudt, 1988). Il s'agit maintenant pour nous de nous interroger de manière plus précise sur le phénomène de la participation des femmes dans les GÉF, en nous inspirant de notre cadre conceptuel.

Dans cette thèse, nous voulons vérifier dans quelle mesure les théories de l'action collectives permettent de comprendre la forme que revêt la participation des femmes dans les GÉF. Elles permettraient ainsi d'expliquer les comportements collectifs de ces femmes.

Elles informeraient aussi sur les stratégies rationnelles que ces femmes peuvent adopter pour minimiser les coûts et maximiser les avantages encourus dans leur participation aux actions collectives dans groupements. Elles pourraient édifier la connaissance sur les sentiments et la perception que les femmes ont de leur participation collective.

D'emblée, nous supposons que toutes ces théories s'avèrent pertinentes. Sans être nécessairement opposées les unes des autres, chacune de ces théories insiste à sa façon sur une dimension de la participation. Nous nous sommes intéressée à toutes ces théories qui individuellement expliquent une partie des conduites collectives des femmes dans les GÉF. Le prochain tableau synthétisera l'apport de ces théories en retenant leurs principaux concepts et en indiquant des questions spécifiques de recherche.

Enfin, l'application de ces théories dans un contexte non occidental peut permettre de les apprécier sous un autre angle. C'est pourquoi nous avons prévu deux autres questions pour tester l'existence ou non d'autres macrophénomènes et microphénomènes non prises en compte par ces théories et que peut-être le contexte sénégalais permettrait de découvrir.

Tableau 2 : Explication du lien théories-questions de recherche

Phénomènes	Théories de l'action collective	Principaux concepts des théories	Questions de recherche
Macro-phénomènes	Théorie de la société de masse et Théorie des NMS	- Désorganisation sociale - Absence de Communautés - Affaiblissement des liens sociaux Renouveau associatif	Dans quelle mesure la désorganisation sociale, l'absence de communautés et l'affaiblissement des liens sociaux favorisent-ils le développement et le maintien de la participation des femmes dans les groupements économiques en milieu urbain ?
	Théorie des opportunités politiques	- Ouverture des autorités - Potentialités politiques et économiques	Quelles sont les opportunités politiques et économiques qui facilitent le développement et le maintien de la participation des femmes dans les groupements économiques ?
	Autres		Quels sont les macrophénomènes non pris en compte par les théories de l'action collective et que le contexte sénégalais peut faire ressortir ?
Micro-phénomènes	Théorie de la privation	- Perte d'un acquis - Manque relatif - Mécontentement - Frustration	Qu'est-ce qui explique que les femmes développent et maintiennent leur participation dans les groupements économiques ?
	Théorie de la mobilisation des ressources	- Calcul /coûts et avantages - Réseaux sociaux	Quels sont les coûts et avantages du maintien de la participation des femmes dans les groupements économiques ?
	Théorie de l'analyse des cadres	- Diagnostic - Pronostic - Schèmes d'analyse	En quoi le diagnostic et l'analyse des femmes favorisent leur participation dans les GEF en milieu urbain ?
	Autres		Quels sont les microphénomènes non pris en compte par les théories de l'action collective et que le contexte sénégalais peut faire ressortir ?

Chapitre 3 Méthodologie de la recherche

Cette recherche a pour but de comprendre la participation des femmes, en tant qu'action collective dans les GÉF, en milieu urbain au Sénégal. Son objet est de connaître les processus et phénomènes favorables à l'émergence et au développement d'une part et au maintien d'autre part, de cette participation. Pour atteindre ce but qui nécessite de notre part, l'adoption d'une démarche scientifique, nous devons choisir une méthode adaptée à nos objectifs de recherche.

Le présent chapitre présente la méthodologie générale qui a été adoptée pour réaliser cette recherche. Il est subdivisé en cinq sections. La première traite du choix et de la justification de la méthode utilisée. La deuxième développe les stratégies de collecte de données employées. La troisième section présente les instruments utilisés pour recueillir les données. La quatrième section est relative à la population à l'étude et à l'échantillonnage. La cinquième définit et expose les étapes de la constitution et de l'analyse des données. La sixième section traite de la validation et de l'éthique de la recherche.

3.1 Le choix de la méthode

Définie comme étant «un ensemble d'idées directrices qui orientent l'investigation scientifique» (Herman, 1983, p. 5), la méthodologie a fait l'objet de longs débats en sciences sociales depuis plus d'un demi-siècle. Ces débats rendent compte de l'orientation scientifique des auteurs et de la controverse qui les divise en deux écoles de pensées opposées : les positivistes favorables aux approches quantitatives et les constructivistes favorables à l'approche qualitative. Même si ce débat a perdu un peu de son ardeur au point de rendre les deux positions plus conciliantes, notre recherche est orientée vers l'approche qualitative. Nous cherchons à connaître les phénomènes et processus qui permettront de comprendre le succès de la participation des femmes dans les groupements économiques.

3.1.1 La méthode qualitative

Si on résume le point de vue de plusieurs auteurs, la recherche qualitative produit et analyse des données comme les paroles, les écritures, ainsi que les comportements observables des personnes. Elle renvoie à un ensemble de technique de collecte de données telles que l'entretien ou l'observation. Elle est caractérisée par son raisonnement inductif orienté vers la découverte et vers la compréhension de la signification des actions humaines. Sa méthode d'analyse n'est pas mathématique. Une telle méthode est indiquée lorsqu'il s'agit d'étudier en profondeur le vécu, les sentiments, les représentations des acteurs dans une situation donnée et le sens qu'ils donnent aux événements tel qu'ils les perçoivent à travers leurs discours (Deslauriers, 1991). Notre choix de la recherche qualitative se justifie par le fait que nous cherchons à comprendre la participation des femmes dans les groupements, à connaître les phénomènes qui favorisent son émergence, son développement et son maintien.

Dans les récits, plusieurs auteurs rappellent le débat entourant la recherche qualitative, avec la nouvelle École de Chicago dans les années 1950. Celui-ci émane essentiellement de la critique qui résulte du « *divorce entre la recherche théorique et la recherche empirique dans la sociologie contemporaine, reprochant à la première son absence de références empiriques systématiques et à la seconde, la pauvreté de ses raccordements théoriques* » (Laperrière, 1997, p.31). Les reproches faits à la méthodologie qualitative, semblent liés à la faiblesse de rigueurs méthodologiques. Perçue généralement comme peu scientifique, son apport serait considéré comme très incertain, subjectif et limité à une contribution exploratoire des recherches (Pirès, 1982).

Pour Schutz (1987), les questions de fond qui échappaient dans ce débat sont d'ordre théorique et épistémologique et elles sont inhérentes aux deux types de méthodes. Il pense que le débat a duré longtemps parce que, tout simplement, les tenants des deux positions avaient des arguments « *qui ne tiennent pas compte du fait qu'un ensemble de règles scientifiques de procédures est également valable pour toutes les sciences empiriques qu'elles s'occupent d'objets de la nature, ou d'activités humaines* » (Schutz, 1987, p. 67).

Par la suite, le débat, devenu moins véhément, moins conflictuel et plus général, situe les deux approches tantôt dans une perspective de complémentarité, en recourant à plusieurs méthodes dans le but d'apporter des éclairages différents d'une même réalité ou d'assurer une meilleure validité des recherches (triangulation). Tantôt dans une perspective où l'accent est mis sur la convergence des enjeux au sein des différentes démarches méthodologiques (Poupart et al., 1997). Sur ce plan, Mayer et Ouellet (1991), pensent que ces deux approches sont très liées à l'objet de recherche. Pires (1987) avance que le choix d'une méthode de recherche dépend des objectifs, des dimensions du problème et éventuellement des contraintes pratiques liées à la recherche. Ces propriétés permettent un accès différentiel et diversifié à certaines dimensions de la réalité sociale.

La controverse actuelle au sein des méthodes qualitatives

Après l'accalmie du débat d'école, la méthodologie qualitative a connu un important essor qui s'est accompagné d'une revalorisation de ces méthodes comme mode de connaissance ces 25 dernières années. Son expansion rend compte de l'augmentation des disciplines qui en font usage. En plus des disciplines classiques tels que l'anthropologie et la sociologie dans lesquels elle s'était initialement développée, on peut citer l'éducation, le service social, les sciences de la santé et l'histoire (Poupart et al., 1997).

Paradoxalement, au moment où la méthodologie qualitative semble assurée de retrouver son statut, un autre débat s'installe cette fois-ci à l'intérieur de ses méthodes. Il entraîne la controverse au sein des partisans et oppose les tenants des critères de scientificité pour une « re-légitimation » de la méthode à ceux qui croient encore à la véracité des points de vue et de l'expérience des acteurs (Poupart et al., 1997 p : 330). L'explication qu'en donnent ces auteurs, est que ces méthodes étaient caractérisées par leur homogénéité au sein de l'École de Chicago autour des courants de l'interactionnisme symbolique et de la phénoménologie. Or, en fonction de leur évolution et leur grande diversification et tout en s'inspirant de ces anciens courants, ces méthodes ont subi diverses influences.

Il semble que les fondements traditionnels de ces méthodes qualitatives ont reçu un coup de toilettage avec leur diversification. L'attention accordée au point de vue et à l'expérience des acteurs s'est accrue à partir des années 80, notamment sous l'impulsion des travaux féministes, constructivistes et postmodernistes (Denzin et Lincoln, 1994). L'abondante littérature disponible à partir des années 80 rend compte de ces tendances selon les disciplines et selon les orientations épistémologiques et théoriques (Guba et Lincoln, 1994 ; Denzin et Lincoln, 1994, 2000). Cette diversification est perçue aussi au niveau des objets étudiés et des démarches utilisées, ce qui a permis de préciser les possibilités de liens entre la méthodologie et les différents niveaux d'appréhension de la réalité. Ces niveaux peuvent être de l'ordre du symbolique, du vécu phénoménologique, des pratiques ou des structures sociales (Poupart et al., 1997).

Cette expansion des méthodes fait ressortir trois facteurs caractéristiques de la méthodologie qualitative. Le premier facteur accorde beaucoup d'importance à l'acteur et apparaît comme une réaction aux modèles d'analyse trop orientés vers les structures (Touraine, 1984). Le deuxième facteur concerne le rôle du chercheur dans la production de la connaissance. Dans le passé, le rôle et la subjectivité du chercheur étaient vus comme un obstacle et une entrave majeure à la compréhension du réel. D'ailleurs, dans la perspective positiviste, la neutralité et l'objectivité du chercheur sont requises. Maintenant, la position de ce dernier semble réhabilitée et il est perçu comme ressource à la connaissance, comme un acteur social dans le processus de recherche (Poupart et al. 1997). Enfin le troisième facteur concerne le développement des critères de validité comme notamment la crédibilité et la transférabilité qui permettent de juger le statut des résultats (Guba et Lincoln, 1994 ; Laperrière 1997).

3.1.2 La justification de notre position paradigmatique

Pour faciliter la concordance dans le choix de la démarche du chercheur, Guba et Lincoln (1994, 2000) ont élaboré une typologie des paradigmes en recherche. Ils se sont appuyés sur le concept de paradigme, développé par Kuhn en 1962. Un paradigme rassemble des chercheurs appartenant à la même communauté d'esprit de pratiques, autrement dit «*un*

«système de base de croyance fondamentale qui guident le chercheur dans sa pratique sur le plan ontologique, épistémologique et méthodologique». (Guba et Lincoln, 1994, p.105 ; 2000, p.165). Ces paradigmes, au nombre de quatre, sont: le positivisme, le postpositivisme, les courants critiques et le constructivisme. Ces courants théoriques ont un impact considérable sur les orientations en recherche sur le plan de la conception de la réalité (ontologie) du statut de la connaissance (épistémologie) et de l'utilisation des méthodes de recherche (méthodologie). Nous nous sommes basée sur cette grille pour clarifier notre position et l'orientation de notre recherche. Celle-ci se situe dans l'approche postpositiviste pour des raisons que nous développons ci- dessous.

Sur le plan ontologique, l'approche postpositiviste prône le réalisme critique en ce sens que la réalité existe mais elle doit être appréhendée autrement à cause de son imperfection et la nature des différentes représentations des acteurs concernés. Dans cette approche, les valeurs jouent un rôle important dans la façon de voir les choses. Cette difficulté de cerner la réalité fait que ce courant incarne *«un paradigme alternatif à la recherche quantitative et prône le développement de critères propres aux méthodes qualitatives»* (Denzin et Lincoln, 1994, p. 480).

Dans notre recherche, la réalité est perceptible avec la participation réussie des femmes dans des groupements qui fonctionnent à travers tout le pays. Mais cette participation ne signifie pas la même réalité pour les femmes qui sont les actrices réelles et ceux qui font la promotion de ces groupements. La participation de ces femmes semble déterminée par un jeu complexe de facteurs macro et micro. D'où la nécessité de considérer cette réalité comme plurielle, différente et dont la nature semble difficilement saisissable. Elle doit être appréhendée en tenant compte des facteurs qui influencent le fonctionnement des règles officielles au profit des règles implicites que les femmes utilisent pour développer leurs stratégies et leurs réseaux d'alliance pour obtenir satisfaction.

Le volet épistémologique questionne la nature de la relation du chercheur avec la réalité étudiée. Dans cette relation, les valeurs jouent un rôle très important dans la façon de voir du chercheur et modèle sa perception de la réalité. Dans cette étude, nous ne jouons qu'un seul rôle : celui de chercheuse voulant cerner les facteurs qui entourent cette réalité. La participation collective des femmes dans les GÉF a eu du succès grâce à leur mode de

fonctionnement dans une organisation collective qui, basé sur la réciprocité et la solidarité, tient beaucoup compte des valeurs culturelles et sociales. Même si nous partageons la même culture et les mêmes valeurs sociales avec ces femmes, certainement que nous ne nous référons pas au même système de fonctionnement. Le nôtre est façonné par notre formation et peut orienter notre vision de la réalité.

Cependant, notre statut de chercheuse et d'intellectuelle parmi les femmes non scolarisées, ne nous fait pas perdre de vue que nous sommes en face de femmes qui sont dans leur milieu naturel sont expertes dans leur domaine que nous ne maîtrisons pas et que nous cherchons à comprendre. Nous nous retrouvons dans un milieu totalement nouveau en tant qu'actrice externe à l'objet de la recherche.

Ainsi, notre relation avec ces femmes revêt une nature de quête d'informations et d'explications, afin de construire un savoir. L'expérience confère aux femmes une position privilégiée pouvant influencer notre approche. Une certaine vigilance est requise de notre part pour ne pas laisser place à la distraction par leur propos. Tout en montrant une «*incompétence acceptable*» (Lofland, dans Gauthier, 1984, p. 236), nous tentons d'être le plus objective possible par rapport à la réalité qu'elles présentent. Et pour modeler notre perception de cette réalité, nous avons pu confirmer ou compléter ces informations par la recherche documentaire et par l'observation.

Sur le plan méthodologique, le postpositivisme épouse les méthodes quantitatives tout en introduisant les méthodes qualitatives (Guba et Lincoln, 2000). Cette approche qui mixte le quantitatif au qualitatif, consiste à partir d'un cadre théorique pour élaborer les questions spécifiques, alors que habituellement, en recherche qualitative, on part d'un simple postulat pour élaborer les questions de recherche. Le cadre théorique est généré a posteriori, à partir des résultats. La nouveauté se traduit par la présence d'un cadre théorique qui justifie cette approche. Celle-ci s'adapte bien à l'orientation méthodologique qu'a prise notre recherche. Notre problématique a été conçue en fonction d'un cadre théorique basé sur les théories de l'action collective, lesquelles ont influencé les questions spécifiques de recherche. Le projet de recherche est allé dans le sens qu'exigent les conditions liées à la réalisation d'une thèse de doctorat à l'Université Laval. En effet, au cours de notre démarche, différentes instances

à différentes étapes nous ont exigée de clarifier des dimensions du sujet d'étude, les concepts théoriques et les moindres détails de sa réalisation sur le terrain.

Sur ce plan, les membres du comité de thèse étaient très attentifs à ces détails nécessaires devant guider le reste du travail de terrain. Ainsi, notre étude repose sur des concepts ou catégories déjà pré-établies. D'autres ont émergé de l'analyse. C'est dire que la façon de construire l'objet de recherche s'est opérée de manière pré-structurée et qui laisse la place à l'émergence d'éléments nouveaux (Deslaurier, 1991 ; Mayer et Ouellet, 2000). Dans ce sens, Poupart et al. (1997) rappellent que les travaux de Glaser et Strauss ont étonnamment permis une certaine reconnaissance des méthodes qualitatives sous l'angle même du positivisme.

Ces explications clarifient l'orientation de notre démarche méthodologique. À présent, nous allons aborder une autre étape du processus méthodologique qui concerne la stratégie adoptée pour faire le travail de terrain.

3.2 La stratégie de collecte des données

Les stratégies de recherche constituent les moyens et les pratiques mis en œuvre par le chercheur pour ramasser les informations nécessaires. Elles facilitent la cohérence de la démarche méthodologique de la recherche en reliant le chercheur aux méthodes spécifiques et adaptées de cueillette et d'analyse des matériaux empiriques (Denzin et Lincoln, 1994, p. 14).

La recension des écrits sur la participation des femmes dans les groupements a fait ressortir les approches méthodologiques centrées sur des entrevues individuelles ou de groupe. Dans la présente étude, nous privilégions une stratégie qui combine l'approche monographique et les récits de vie. Le rationnel de cette procédure consiste d'une part, à bien identifier les GÉF en tant qu'organisation où s'accomplit réellement l'action collective des femmes et d'autre part, de comprendre la conduite collective de ces femmes en tant qu'actrices dans ces GÉF, pour être à mesure de connaître les facteurs favorisant le succès de leur

participation. Cette approche combinée réfère à deux méthodes que nous abordons maintenant : les monographies et les entretiens.

3.2.1 Les monographies

Les monographies dont il est question dans cette recherche sont des études de cas qui consistent à faire une étude complète et détaillée des GÉF. L'étude de cas ici, n'est pas seulement un choix méthodologique, mais également un choix de ce qui doit être étudié, en l'occurrence un GÉF dans la commercialisation et un autre dans la transformation du poisson. Dans chaque cas, il s'agit d'une étape du processus méthodologique qui fournit des informations nécessaires pour la poursuite de l'étude. Stake (2000) avance qu'il y a plusieurs façons d'étudier un cas qui peut être simple ou complexe mais restera un cas spécifique. Selon son approche, notre façon d'étudier les deux GÉF correspond au type d'étude de cas qu'il nomme « instrumentale » et qui sert principalement à fournir la compréhension sur les GÉF en tant que lieu de participation des femmes. Dans ce contexte il soutient que: «*The case is of secondary interest, it plays a supportive role, and it facilitates our understanding of something else. The case still is looked at in depth, its contexts scrutinized, its ordinary activities detailed, but all because this helps the researcher to pursue the external interest.*» (Stake, 2000, p. 437). L'étude des GÉF est une étape préliminaire et nécessaire pour poursuivre la collecte afin de pouvoir réunir le maximum de données indispensables pour pouvoir répondre à nos questions spécifiques de recherche.

En effet, l'étude de cas est une approche exploratoire de recherche qui permet de réunir des informations détaillées en vue de faire ressortir les traits généraux d'un groupe ou d'une situation. Elle consiste à faire une analyse en profondeur pour spécifier, préciser et expliquer des particularités (Lessard-Hébert et al., 1990 ; Yin, 1994). Multidisciplinaire, elle s'intéresse aux faits contemporains et s'adapte très bien aux phénomènes nouveaux et peu étudiés (Yin, 1994 ; Van Der Maren, 1995; Comeau, 2000). Équivalente à l'étude de cas, la monographie consiste en une étude plus complète et plus détaillée qui fait la distinction des relations entre l'approche microsociologique et la connaissance macrosociologique (Comeau, 1995b).

L'étude de cas ou monographie se distingue par son authenticité, son exhaustivité et son objectivité qu'elle acquiert en partie par la variété et la richesse de ses techniques de collecte d'information. La crédibilité qui entoure sa réalisation se réfère à ces multiples sources de données mais aussi au point de vue libre et non limité des acteurs (Lessard-Hébert et al., 1990 ; Comeau, 2000). Pour la réalisation de deux études de cas, une grille d'entrevue élaborée à partir du schéma de Comeau (2000) a permis, à travers diverses sources (documentaires, entretiens libres, observations), d'accéder aux informations.

Des critères ont été établis pour déterminer le meilleur choix de groupement pouvant permettre de récolter le maximum d'informations possible. Le premier critère concerne l'activité exercée dans les GÉF. Celles-ci sont au nombre de deux : la commercialisation et la transformation des poissons. Nous avons opté pour la diversité de l'activité qui peut éclairer sur les attitudes recherchées des femmes. Ainsi, nous avons retenu un GÉF sur des micro-mareyeuses ou commerçantes de poissons et un autre sur des transformatrices de poissons.

Un autre critère de choix des groupements concerne leur représentativité du groupement parmi les autres qui ont la même activité. Pour déterminer ce choix, nous avons établi cinq critères de sélection. Les GÉF choisis remplissent les conditions suivantes :

- avoir un caractère collectif ;
- appartenir au secteur de l'économie informelle ;
- avoir une existence d'au moins cinq ans ;
- regrouper suffisamment de femmes pour permettre de faire des récits de vie ;
- fonctionner et être très dynamique.

Plusieurs GÉF répondent effectivement à toutes ces conditions. Pour opérer à un choix définitif, nous avons tenu compte, en dernier ressort, de l'avis expert et convergent des informateurs-clefs qui connaissent bien les GÉF parce qu'ils travaillent avec ces femmes.

Avant de commencer le travail de terrain, nous avons eu des séances de travail avec ces personnes ressources qui sont par ailleurs membres de la FENAGIE/Pêche, pour identifier les groupements qui fonctionnent réellement et qui réunissent toutes les conditions requises par rapport aux critères retenus. L'avis de ces derniers a été très précieux pour cibler les deux GÉF les plus dynamiques. Ainsi, nous avons finalement porté notre choix définitif sur le site de Hann pour les micro-mareyeuses et sur celui de *Pencum Sénégal* à Thiaroye pour les transformatrices de poissons.

La réalisation de ces deux monographies est une première étape de notre stratégie de recherche. Elle est nécessaire pour la poursuite de la collecte des données. Assimilable dans cette recherche à de l'étude de milieu, ces études de cas ont pour but principal de servir de support à la réalisation des récits de vie. Il devient possible, par la suite d'aller chercher dans le discours des femmes, d'autres éléments pouvant aider à découvrir et à comprendre les facteurs favorables au développement et au maintien de leur participation dans ces GÉF.

3.2.2 Les récits de vie

La deuxième étape de la stratégie de la recherche consiste à faire les récits de vie avec les femmes qui participent dans ces GÉF, déjà identifiés et étudiés. La synthèse des deux étapes dans le processus de recherche permettra, après une analyse de contenu, de connaître les facteurs favorables à la réussite de leur participation dans les GÉF.

Le récit de vie, selon Desmarais (1986, p. 11) est un « *récit de type autobiographique d'un acteur social, dans le cadre d'une interaction précise* ». Ce récit est le discours dans le sens d'exposé ou d'entretien d'un acteur social en tant que sujet pensant et agissant qui appartient à un groupe social donné. Pour Bertaux (1997, p. 32), « *il a du récit de vie dès lors qu'un sujet raconte à une autre personne, chercheur ou pas, un épisode quelconque de son expérience vécue* ». Cet épisode concerne les expériences vécues du sujet qui constituent des réservoirs de savoirs qu'il faut exploiter dans le but de faire progresser la connaissance sur des séquences de sa réalité sociale et historique, et non de chercher à comprendre le sujet lui-même (Bertaux, 1997).

La littérature présente plusieurs expressions telles que l'histoire de vie ou l'autobiographie qui n'ont pas le même sens que le récit de vie. Celui-ci diffère de ces autres formes de récit par le fait qu'il s'agit uniquement d'un récit biographique d'une personne tel que celle-ci le raconte (Bertaux, 1986). Même si cette technique n'est pas une nouveauté en sciences humaines, notamment dans plusieurs disciplines littéraires et philosophiques, elle a fait l'objet d'une redécouverte en service social. Mayer et Deslauriers (2000) trouvent qu'il constitue un bon exemple d'utilisation de l'analyse qualitative.

Le recours au récit de vie présente bien des avantages. Un premier intérêt réside dans le fait qu'elle permet de faire le lien entre le particulier et le général, en donnant accès aux complexités des rapports individu/société (Desmarais, 1986 ; Mayer et Deslauriers (2000). En effet, selon Bertaux (1997, p. 33), « *en multipliant les récits de vie des personnes se trouvant dans les situations sociales similaires, ou participant au même monde social, et en centrant leurs témoignages sur ces segments-là, on cherche à bénéficier des connaissances qu'elles ont acquises de par leur expérience directe sur ces mondes ou situation* ». La mise en commun de plusieurs de ces témoignages permet de dépasser leurs singularités pour atteindre une représentation collective de la situation.

L'autre avantage du récit de vie se trouve dans sa capacité de remplir les fonctions exploratoires, analytiques et vérificatrices ou de synthèse, qui sont essentiels dans toute recherche empirique. Bertaux (1986, 1997) explique dans quelle mesure la distinction de ces fonctions donne plus d'arguments aux tenants de l'approche qualitative, sans entrer en conflit avec les tenants de la méthode quantitative. Pour cet auteur, en même temps que cette distinction clarifie l'utilisation du récit de vie dans la recherche, elle permet de spécifier son statut à chaque stade de réalisation. En effet, dans la phase exploratoire, le récit de vie remplit les fonctions de l'observation directe ou l'entretien oral avec les informateurs-clés ; au stade analytique, il prend le statut de données empiriques et au stade de la synthèse, il rivalise et complète le discours théorique (Bertaux, 1997).

Mayer et Deslauriers (2000), avancent que la réalisation du récit de vie suit la même procédure méthodologique qui s'applique à d'autres formes de recherche, mais mise particulièrement sur l'interaction entre théorie et pratique, en s'appuyant sur le cadre théorique qui lui offre des questions auxquelles il devrait répondre.

Des critères ont conduit au choix des femmes à interroger dans le cadre des récits de vie. Celles-ci sont au nombre de quatre : ancienneté, dynamisme, représentativité et enfin, éloquence et pertinence verbale. Ainsi :

- les femmes choisies doivent être membres du GÉF pendant suffisamment longtemps pour être bien imprégnées de la vie en groupe qui y est menée. La plupart d'entre elles participent dans les GÉF depuis au moins une dizaine d'années, période de la création des GIE qui sont à la base de l'émergence des GÉF ;

- elles sont choisies pour leur dynamisme dans le groupe. Être dynamique signifie pour une femme membre qu'elle soit déterminée à participer à toutes les actions collectives menées dans le groupe. Ces activités peuvent concerner les volets organisation ou fonctionnement ;

- elles sont choisies pour leur représentativité. Les GÉF dont il est question dans cette recherche ont la caractéristique d'être constitués de plusieurs GIE distincts. Le critère de représentativité reflète cet aspect. Plusieurs femmes dans les GÉF occupent des fonctions de représentantes dans leur propre GIE. Et nous verrons plus tard dans la rubrique échantillonnage l'importance de cette forme de structuration ;

- elles doivent être capables de s'exprimer. Cet aspect est essentiel car les femmes appelées à faire des récits de vie doivent «raconter» des faits, l'histoire de leur participation dans le GÉF. En s'exprimant, elles doivent être à mesure de répondre à des questions précises en donnant des réponses pertinentes par rapport à l'objectif de l'étude.

Pour Desmarais (1986), l'interaction du chercheur et du narrateur précise les règles sociales qui président à la construction du récit de vie et suggère par ailleurs le type même du récit. Le récit de vie thématique et ethnographique semble convenir pour la présente recherche. La pertinence de son utilisation tient compte du fait que la vie des femmes dont il sera question est agencée autour d'une succession d'évènements et de situations découlant de l'influence des macrophénomènes et des microphénomènes qui réorganisent et modifient le cours de leur existence. Nous nous sommes particulièrement intéressée à la période de la vie de ces femmes qui correspond à leur participation dans les groupements féminins.

Nous pensons qu'avec ce procédé, nous pourrions comprendre des facteurs liés aux conditions sociales et économiques de ces femmes et qui ont influencé leur décision de vouloir participer dans les groupements. En faisant le lien entre les microphénomènes et les macrophénomènes, nous pensons que la découverte et la compréhension de ces facteurs renseigneront sûrement sur le fonctionnement général des femmes la société sénégalaise.

3.3 Les instruments de collecte des données

La collecte des données a nécessité l'utilisation de plusieurs instruments: la recherche documentaire, les entrevues et l'observation sur les sites. Ces trois instruments ont été employés pour la réalisation des monographies. Les données des récits de vie sont recueillies à partir des entrevues individuelles semi-dirigées et l'utilisation d'un guide a permis de centrer les propos des femmes sur les questions de recherche. Nous avons eu recours à l'observation libre et directe durant la période de collecte des données pour avoir accès à des renseignements forts utiles sur le plan contextuel et environnemental.

3.3.1 La recherche documentaire

La recherche documentaire est utile pour tout chercheur car il est indispensable de savoir ce qui, avant lui, a fait l'objet d'une réflexion ayant mené à des conclusions bien établies (Gauthier, 1984). Pour ce faire, il doit consulter des documents pour, entre autres raisons, y trouver des informations utiles déjà existantes pour son étude (Quivy et Campenhoudt, 1988).

L'utilisation de cette approche a été fort avantageuse pour nous. Elle a permis d'entrer en possession des données macro-sociales et spécifiques concernant le secteur de la pêche. Nous avons eu accès à des informations qui nous ont permis de faire l'analyse des macrophénomènes, des changements sociaux, de l'émergence et du développement du phénomène des groupements et de la participation des femmes dans les GÉF. Aussi nous avons acquis des informations sur le système de valeurs et de la culture dans le contexte sénégalais. En effet, le seul discours des femmes, qui sont dans leur grande majorité

analphabètes et âgées, s'avérait insuffisant pour cerner toute la question liée aux informations concernant surtout les macrophénomènes.

Les principales sources documentaires proviennent des archives de la FENAGIE/Pêche et de la Mutuelle de crédits et d'épargne de Hann. Nous avons eu recours, par ailleurs, aux archives du service régional de pêche de Dakar, du service de l'inspection départementale de pêche de Dakar à Hann et du service départementale de pêche de Dakar et de Thiaroye. Les bibliothèques du CRODT, de l'ENTSS, de l'ENEA, et du département de sociologie de l'UCAD ont été visitées.

Nous ne doutons pas de la fiabilité des documents que nous avons consultés. La plupart sont des résultats de recherche ou des mémoires de fin d'études. Il s'est agi aussi de rapport d'activité ou de bilan annuels pour les documents consultés aux services liés au département de la pêche. Nous avons pu consulter quelques rares comptes rendus de réunion du GÉF de Hann, ce qui n'a été le cas avec le GÉF de *Pencum Sénégal*. Mais les archives du service départemental de Thiaroye ont fourni des informations sur ce site.

Il serait judicieux de dire aussi que la recherche documentaire a été utile à toutes les étapes de la recherche. Elle s'est effectuée durant les phases exploratoire, exécutoire et analytique de la recherche et à ce titre, la bibliothèque de l'Université Laval a été mise à contribution. À propos de la recherche documentaire, Strauss et Corbin ont écrit ceci :

«Le chercheur se réfère à divers documents avant d'entreprendre la recherche, tant pour se faire une idée que pour asseoir ses travaux. Les écrits sont aussi utiles au cours de la recherche en l'aidant à progresser. Bref, durant toute la recherche, il faut continuer à fouiller l'ensemble de la documentation (et pas seulement des travaux techniques) et faire alterner lecture et analyse des données. Le chercheur consulte donc toutes sortes de documents à chacune des étapes de la recherche.» (Strauss et Corbin, 1990, p. 56 dans Deslauriers et Kérésit, 1997 p. 95)

Cette approche a été largement utilisée durant toute la recherche et particulièrement pour les monographies dont la réalisation a nécessité les trois sources de recueil de données: les documents, les entrevues et les observations. Les sources documentaires ont fourni des éléments sur le cadre d'étude et sur la genèse et l'émergence de la participation des femmes

dans les groupements. Les entrevues libres ont permis de recueillir des renseignements non accessibles avec la documentation pour comprendre le développement et le maintien de cette participation. L'observation a donné des renseignements qui ont permis de vérifier et de trianguler certaines données sur le terrain.

3.3.2 Les entrevues

Partant du constat que chaque jour, des personnes réalisent des entrevues qui déclenchent des réactions sans trop en connaître les mécanismes, Pinto et Grawitz ont été amenés à réfléchir sur le processus fondamental d'interaction humaine que constituent la situation d'entretien et les mécanismes variés qu'elle met en cause. Pour eux, l'entrevue est «*un procédé d'investigation scientifique, utilisant un procédé verbal, pour recueillir des informations, en relation avec le but fixé*» (Pinto et Grawitz dans Mayer et Ouellet, 1991, p. 306). L'entrevue serait donc une sorte de conversation, un tête-à-tête entre deux personnes qui parlent et dont l'une transmet à l'autre des informations.

En recherche sociale, faire des entrevues, c'est susciter le discours des personnes indiquées pour obtenir des données utiles. Ces personnes peuvent être des actrices ou témoins par rapport aux faits qu'elles racontent (Mayer et Ouellet, 1991). Parce que les femmes dont il est question dans notre recherche sont des actrices, nous avons décidé d'entrer en contact personnellement avec elles, en plus d'observer leur comportement. Nous avons choisi, entre autre technique, l'approche de l'entrevue parce que, comme le pense Daunais (1992), elle s'avère pertinente, efficace, économique et adaptée pour obtenir des informations nécessaires à notre recherche. Se présentant sous différentes formes, les méthodes d'entretien se distinguent par leur mise en œuvre des processus fondamentaux de communication et d'interaction humaine (Quivy et Campenhoudt, 1988).

Dans le cadre de cette étude, nous avons eu recours aux entrevues semi-dirigées dans la réalisation des monographies et aux récits de vie. En effet, plusieurs entrevues ont été effectuées dans la réalisation des monographies, en référence à la grille de collecte des données confectionnée par Comeau (2000). Cette grille (annexe A) a permis la publication de plusieurs monographies au Québec. Elle permet de mettre en évidence les sources de

données, le contexte d'émergence d'un groupement, la présentation des acteurs, les dimensions institutionnelles et organisationnelles. En tenant compte du contexte sénégalais, cette grille a été adaptée (annexe B). L'accent est mis surtout sur le profil des groupements, et les acteurs sociaux, les aspects institutionnels, les aspects organisationnels et les aspects contextuels de la participation des femmes dans ces groupements économiques.

Les récits de vie ont été réalisés lors d'entrevues semi dirigées. Pour Mayer et Ouellet (1991), quand le chercheur reconnaît à sa population cible la capacité de se raconter, il doit se référer à l'entrevue comme moyen d'investigation. Dans cette recherche, nous admettons que les femmes choisies ont la capacité de dire comment elles perçoivent leur participation dans les groupements économiques. Cependant nous ne perdons pas de vue qu'en donnant la possibilité à une personne de se raconter, celle-ci ne révèle pas tout son savoir et choisi souvent de raconter les épisodes de sa vie qui lui conviennent et qui l'honorent. Ainsi, pour nous assurer de cerner tous les aspects de l'étude, nous avons eu recours à l'entrevue semi-dirigée. Partant d'une grande question générale, nous avons agencé une série de questions secondaires qui ont servi à guider la conversation vers les idées essentielles générées par les questions de recherche. En autant que possible, nous avons laissé venir les femmes afin qu'elles puissent rendre leur discours avec leur propres mots et dans l'ordre qu'elles veulent (Quivy et Campenhoudt, 1988). Pour ce faire, l'utilisation d'un guide est nécessaire. Ce guide a été élaboré pour centrer le discours des femmes sur l'objet de la recherche (annexe C). Sa confection a tenu compte aspects suivant :

- des évènements dans le passé qui ont déterminé les femmes à participer dans les GEF ;
- de la signification que donnent les femmes de leur participation ;
- des facteurs qui les maintiennent encore dans le groupement ;
- des changements induits par cette participation dans la vie de ces femmes ;
- de leurs sentiments sur leur participation dans les GEF ;
- des effets induits de cette participation dans le développement économique et social.

3.3.3 L'observation sur les sites

L'observation dont il est question ici est non participante. Elle est directe et objective avec le seul but de décrire les événements qui se sont déroulés pendant notre séjour sur le terrain. Elle ne nécessite pas une familiarité particulière avec la situation sociale à l'étude et elle privilégie un mode d'appréhension du réel qui est la distanciation (Gauthier, 1984). Nous avons pris quelques notes très utiles.

En Août 2001, nous avons mis à profit nos vacances à Dakar pour aller sur le terrain et prendre contact avec les responsables de la FENAGIE/Pêche, une des organisations professionnelles qui accompagnent les femmes dans le secteur de la pêche. Ce contact nous a permis de cerner la situation des groupements de femmes dans le secteur de la pêche et de déterminer le choix des sites où la recherche se déroulera.

De retour à Dakar en novembre 2003, nous avons repris contact sur place avec les mêmes responsables de la FENAGIE/Pêche pour délimiter le champ d'étude et afin de circonscrire les sites devant abriter la recherche. Des critères ont déjà été définis pour faciliter le choix des GÉF devant faire l'objet des monographies.

Sur le plan pratique, nous devons expliquer et justifier notre présence sur les lieux. En tant qu'observatrice et chercheuse, nous avons choisi de clarifier les conditions de réalisation de cette recherche. Aux questions relatives à l'objet de notre recherche et son utilité pour la FENAGIE/Pêche et pour les femmes dans les groupements, nous avons pu identifier les intérêts en jeu et les avantages à tirer. Notre recherche s'accomplit dans le cadre d'une étude universitaire qui nécessite la réalisation d'une thèse. Son apport, loin d'être financier sera pour un approfondissement des connaissances dans le domaine. Elle revêt une pertinence sociale dans la mesure où les résultats pourront donner des éléments d'éclairage sur la situation actuelle des femmes dans le secteur de la pêche et le rôle qu'elles jouent dans la régulation sociale et dans la relance économique.

Auparavant, nous avons eu à clarifier notre statut d'étudiante et l'absence de lien entre nous et les autorités politiques et les ONG, pour faire comprendre à nos répondantes que notre

présence auprès d'elles, loin de vouloir imposer notre point de vue, est pour recueillir de façon juste et exhaustive leur point de vue sur la question.

Une fois le travail de terrain commencé, l'observation a été très utile pour accéder à des données que l'entrevue ne pouvait pas permettre. Les notes d'observations prises ont été des compléments d'informations précieux. Elles se résument à l'examen des situations les plus significatives et ont été plus utiles pour analyser les données. Malgré quelques difficultés contextuelles qui ont entouré sa réalisation, l'observation a été indispensable surtout dans le contexte sénégalais où le fait de poser les questions n'entraîne pas nécessairement que l'on reçoit les réponses souhaitées. Parfois on a accès à l'information au moment où l'on s'y attend le moins.

Par exemple, le recours à l'observation a permis de saisir des dimensions non perceptibles, de prime abord, dans le fonctionnement des femmes que nous n'avions pas pu obtenir avec l'entrevue. Il nous a fallu une certaine familiarité avec les femmes pour gagner leur confiance. À la fin du mois d'avril 2003, notre temps de présence sur le site s'achevait.

Nous avons été attentive à l'attitude que les femmes ont eue avec notre présence, en tant que personne étrangère dans leur environnement. Cette attitude a varié tout au long de la recherche. Les propos de Gauthier (1984, p. 232) résument bien cette situation, en parlant de l'interdépendance entre la chercheuse et les observés qui « *ne s'ouvriront à elle que s'ils sentent qu'ils peuvent lui faire confiance et qu'elle ne trahira pas leur vécu et leur acte* ». En effet, méfiantes au début, elles sont devenues plus coopératives par la suite. Il faut souligner aussi que notre intégration dans les sites a été facilitée par les contacts que nous avons eus avec des personnes clés comme les responsables de la FENAGIE/Pêche pour le site de Hann et le chef de service départemental de pêche de Thiaroye pour le site de *Pencum Sénégal*. Pour ce dernier site, les femmes ont été claires avec nous :

Moi j'ai accepté de te parler parce que c'est M. M. qui t'a présenté à nous. Aussi tu es très gentille, calme et infatigable, on t'a fait revenir plusieurs fois. Et aussi je pense que tu viens faire des enquêtes ici mais c'est pour notre bien. Nous avons de l'espoir avec toi et ton travail. Alors je te souhaite bonne chance! (Bamby)

3.3.4 Calendrier de réalisation de l'enquête.

Nous nous sommes rendues au Sénégal le 8 novembre 2003. Nous disposons de cinq mois pour collecter les données selon le calendrier ci-après. Nous avons réalisé nous-même le travail de terrain avant de revenir au Québec le 8 mai 2004.

Tableau 3: Calendrier de cueillette des données

Étapes	Dates	Rubriques	Activités / Observations
1	15 novembre 2003	Prise de contacts avec les personnes-ressources de la FENAGIE/ Pêche	- Identification de GÉF où les femmes commercialisent le poisson frais - Identification de GÉF où les femmes transforment du poisson - Sélection de deux groupements représentatifs pour faire la monographie.
2	16 novembre 2003 au 15 janvier 2004	Monographie 1 du GÉF des femmes micro-maréyeuses de Hann	- Recherches documentaires - Entretiens avec les personnes ressources, les membres du groupement - Observations - Pré-test des instruments de collecte - Collecte des données et rédaction simultanée (grille B) - Envoi des premiers résultats au directeur de thèse à Laval - Réception de la réaction du directeur de thèse
3	12 au 23 janvier 2004	10 Récits de vie	- Avec les micro-maréyeuses de Hann (GÉF1) - Entrevues semi-dirigées (grille C) - Durée : 1h- 1h 30 par entrevue
4	1 ^{er} Février 2004 au 30 mars 2004	Monographie 2 du GÉF des femmes transformatrice de poissons	- Mêmes procédures que pour la première monographie - Mêmes procédures qu'à l'étape 2
5	1 ^e Au 20 avril 2004	13 Récits de vie	- Avec les femmes transformatrices de <i>Pencum Sénégal</i> (GÉF II) - Mêmes procédures qu'à l'étape 3
6	Fin avril 2004	Derniers contacts pour compléter les données	- Avec les responsables de l'ONG - Avec les femmes des deux GÉF - Retour à Québec

3.4 La population à l'étude et l'échantillonnage

Nous rappelons l'objet de notre recherche qui est de connaître les facteurs favorables à l'émergence, au développement et au maintien de la participation des femmes dans les groupements. Pour ce faire nous devons nous assurer d'abord de l'existence de groupements qui fonctionnent réellement, pour ensuite mener des récits de vie auprès des femmes qui en sont membres afin de connaître les aspects qui les y maintiennent. Cette section est consacrée à la définition de la population à l'étude et à l'échantillonnage et à la description des caractéristiques des femmes ciblées dans l'étude.

3.4.1 La population mère

La population de cette étude a la caractéristique d'être composée de groupements, d'une part, et des femmes, d'autre part. Cette composition est guidée par la stratégie de recherche utilisée. Pour ce est des groupements, notre population mère est composée de tous les GÉF membres de la fédération nationale des GIE dans le secteur de la pêche (FENAGIE/Pêche). En ce qui concerne la population mère pour les femmes, elle est constituée de l'ensemble des femmes membres des deux GÉF retenus qui sont membres de la FENAGIE/Pêche.

3.4.2 L'échantillonnage

L'échantillon se limite à deux groupements pour les études de cas et à 18 femmes pour les récits de vie. La technique d'échantillonnage est non probabiliste. Cet échantillon n'est pas constitué au hasard mais en fonction de caractéristiques précises en lien avec l'objet de l'étude. La technique du choix raisonné et la saturation s'appliquent et nous avons eu recours essentiellement aux informateurs-clés (Bertaux, 1997, Comeau 2000). Dans les recherches menées dans le milieu naturel comme c'est le cas avec les groupements de femmes, Deslauriers et Kérésit (1997) pensent que certains phénomènes ne peuvent se comprendre que par une analyse fine que permettent les monographies et les récits de vie.

3.4.2.1 Par choix raisonné pour les groupements ciblés

Deux GÉF ont servi de cadre de réalisation des monographies. Il s'agit d'un échantillon fait par «choix raisonné» (Mayer et Ouellet, 1991). Ce choix s'est effectué de manière à polariser les traits caractéristiques liés aux activités menées par les femmes dans le secteur de la pêche (Lefrançois, 1992). Ainsi, ces deux GÉF appartiennent l'un au secteur d'activité de commercialisation du poisson et l'autre au secteur de la transformation. Le choix de ces deux GÉF a été déterminé par le fait qu'ils répondent le mieux aux critères spécifiés dans l'univers de l'étude. D'après des informateurs-clés que nous avons contactés sur le terrain, ces deux GÉF sont reconnus comme exemplaires et très dynamiques dans le secteur. Le GÉF des femmes micro-mareyeuses (commercialisation) doit son dynamisme au site de Hann où il est implanté et qui est actuellement le plus grand lieu de débarquement de poisson dans le département de Dakar. Ce site octroie aux femmes plus d'activités que dans les autres sites. De plus, ce GÉF compte plusieurs GIE membres (24). Le choix du GÉF des transformatrices a été guidé par sa longévité sur le site de Thiaroye et le dynamisme des femmes dans les activités. Elles ont été couronnées deux fois par le Grand Prix du Président de la République. Le caractère exemplaire de ces GÉF nous a permis d'accéder à une réalité de fonctionnement et d'organisation des femmes.

3.4.2.2 Par la saturation pour les femmes ciblées

Pour les récits de vie, dans chaque groupe, les femmes sont nombreuses à répondre aux critères. Elles appartiennent aux deux groupes ciblés qui sont structurés différemment. Nous nous sommes basée sur cette caractéristique pour déterminer le nombre définitif de femmes pour la réalisation des récits dans chaque GÉF.

Le GÉF des commerçantes est un regroupement homogène composé de 24 GIE. Nous avons choisi par GIE une femme qui répond aux critères prédéfinis. Donc, nous pouvions faire jusqu'à 24 récits, mais au bout de huit (8) récits, nous avons eu l'impression d'atteindre une saturation. Le fait de mener simultanément la cueillette des données et une première analyse des données (rédaction de la monographie, transcription catégorisation) a confirmé cette saturation.

Le groupe des transformatrices, lui, n'est pas homogène. Il a cependant l'avantage de disposer d'un nombre assez restreint de dix sous-groupes, ce qui a guidé notre choix de sélection. En effet, les deux GIE qui composent de GÉF sont subdivisés en 10 sous-groupes ou *mbaars* où les femmes se retrouvent ensemble pour des raisons variées (notamment par affinité, ancienneté, origine sociale et ethnie). Nous avons décidé par «choix raisonné» de considérer les dix *mbaars* et d'y choisir une représentante par groupe pour faire un récit de vie.

3.4.3 Les caractéristiques des femmes interviewées

Pour mieux présenter les femmes sur lesquelles nous avons réalisé les entrevues pour les récits de vie, nous avons élaboré le tableau suivant. Bien entendu, sous le couvert de l'anonymat, les noms qui apparaissent sont fictifs.

Tableau 4: Caractéristiques des femmes ayant participé aux entretiens

Nom fictifs	Âge	Statut matrimonial	Niveau de scolarité	Activités antérieures	Durée de participation	Origine Géographique
Les transformatrices						
<i>Nafi</i>	37	Mariée Polygame	0	Commerçante	20	Migrante
<i>Nabou</i>	41	Mariée Monogame	04 (Primaire)	Vente des Ustensiles	15	Migrante
<i>Ouly</i>	43	Veuve	Primaire	Femme au foyer	29	Originaire
<i>Coudy</i>	51	Mariée Polygame	0	Ouvrière	15	Migrante
<i>Fambaye</i>	46	Mariée Polygame	0	Vente de fruits	30	Migrante
<i>Fily</i>	43	Mariée Polygame	0	Petit commerce	15	Migrante
<i>Woré</i>	37	Mariée Polygame	0	Transformatrice	25	Originaire
<i>Yama</i>	41	Mariée Polygame	0	Ouvrière	17	Originaire
<i>Bamby</i>	57	Mariée Monogame	10 (Collège)	Transformatrice	39	Originaire
<i>Daba</i>	47	Mariée Polygame	0	Femme au foyer	10	Migrante
Les micro-mareyeuses						
<i>Anta</i>	37	Mariée Polygame	0	Commerçante	20	Migrante
<i>Collé</i>	53	Veuve	0	Ouvrière	13	Originaire
<i>Mata</i>	46	Mariée Polygame	0	Ouvrière	13	Originaire
<i>Daro</i>	38	Mariée Polygame	06 (Primaire)	Ouvrière	13	Originaire
<i>Diatou</i>	61	Veuve	04 (primaire)	Tissage	15	Originaire
<i>Mamy</i>	52	Mariée Monogame	10 (Collège)	Femme au foyer	13	Originaire
<i>Safi</i>	60	Mariée Polygame	0	Femme au foyer	13	Originaire
<i>Arame</i>	50	Mariée Polygame	13 (Lycée)	Animatrice	13	Originaire

Ces femmes qui sont membres dans les GÉF peuvent être décrites en fonction de plusieurs caractéristiques. Nous avons retenu celles relatives à l'âge, au statut matrimonial, au niveau de la scolarité, à l'activité exercée antérieurement à la participation dans le groupe, à la durée de la participation et l'origine géographique des femmes.

3.4.3.1 L'âge

Les femmes interviewées dont il est question dans cette recherche sont des personnes âgées. La moyenne d'âge des micro-maréyeuses est de 44,3 ans et celle des transformatrices est de 49,6 ans. On remarque que les micro-mareyeuses sont plus âgées que les transformatrices. Cela peut se justifier par le fait que lors de notre passage sur le site de *Pencum Sénégal*, nous avons trouvé que la plupart des responsables de *mbaar* (*booppu mbaar*) sont des remplaçantes de leur mère qui ont soit pris leur retraite pour cause de vieillesse ou de maladie. Avec les micro-mareyeuses le scénario est différent. L'activité de vendre étant moins pénible que celle de transformer, l'âge constitue moins une contrainte au travail.

3.4.3.2 Le statut matrimonial

Les femmes sont dans leur majorité mariées. On y trouve quelques veuves, aucune divorcée. À quelques exceptions près, les femmes mariées vivent dans un régime polygame qu'elles semblent bien accepter. D'ailleurs, on retrouve des coépouses qui travaillent ensemble; c'est le cas de Daba, venue rejoindre Coudy qui fréquente le site de *Pencum Sénégal* depuis 15 ans. C'est dire que ces femmes ne repoussent pas la polygamie qui est pour elles une forme de vie en commun et de partage.

3.4.3.3 Le niveau de scolarité

Dans leur grande majorité, les femmes ne sont pas toutes scolarisées. Il y a quelques exceptions de femmes qui ont fréquenté l'école jusqu'au niveau secondaire. Sept femmes sur les 18 ont fréquenté l'école et trois seulement ont franchi le cap du niveau primaire.

Pour compenser ce déficit, toutes les femmes ont reçu une formation en alphabétisation. Compte tenu de leur âge et en fonction de leurs activités, des programmes de formation de type professionnel ont été mis en œuvre par la FENAGIE/Pêche pour les micro-mareyeuses, dans le souci de les rendre plus performantes dans la commercialisation du poisson et aussi de renforcer leurs capacités techniques pour la bonne gestion de leurs produits. C'est ainsi qu'elles ont reçu une formation destinée à leur permettre de maîtriser les techniques de conservation et de stockage des produits frais. L'objectif était d'améliorer la qualité et l'hygiène des produits frais par une technique de glaçage très appropriée. Elles ont été initiées aux techniques d'épargne et à la gestion des crédits qu'elles reçoivent afin qu'elles soient capables de gérer elles-mêmes leur compte. Le contenu de ces formations est bien adapté à l'activité économique des femmes.

De leur côté, les formatrices aussi ont reçu des formations adaptées à leurs activités et dont le but est de développer leur capacité professionnelle. Comme elles constituent un groupe social vulnérable, réunies en organisation collective, les formations dispensées visent à les sensibiliser à leur protection sociale, sanitaire et environnementale. C'est ainsi que, selon les sources du Service départemental de la pêche de Pikine à Thiaroye, les femmes ont reçu plusieurs formations : une alphabétisation initiale et fonctionnelle ; une initiation aux techniques d'utilisation de fours améliorés, destinées au braisage du poisson (le chorkor); une formation à la technique de conservation du poisson à l'état frais par le procédé du salage et de séchage (*salé-séché*); une formation à la gestion des organisations qui tient compte des normes administratives, des attributions de chaque membre et de la gestion des contraintes; et des activités de sensibilisation au SIDA et aux infections sexuellement transmissibles (Ba, 2005b).

3.4.3.4 L'occupation antérieure

L'occupation antérieure des femmes diffère selon leur origine (résidentes de Hann et Thiaroye ou migrantes provenant d'autres villages). Les résidentes ont évolué dans ce milieu et ne connaissent que la commercialisation ou la transformation du poisson, avant de devenir membre dans les GÉF; elles continuent à exercer la même activité, pour la plupart

d'entre elles. Parmi elles, certaines étaient des ouvrières dans les usines de traitement de poisson frais avant de se spécialiser en micro-mareyeuses ou transformatrices.

Par contre, les femmes migrantes ont tenté plusieurs autres métiers avant de se stabiliser dans les sites, en tant que micro-mareyeuse ou transformatrice. Parmi ces métiers figure en bonne place le commerce. Elles vendaient tout ce qui était à leur portée pour subvenir à leurs besoins : des fruits, des produits maraîchers, des ustensiles de cuisine, et des pagnes tissés. Ce petit commerce se passe généralement devant leur maison parce qu'elles n'ont pas d'emplacement fixe et l'activité n'était pas d'une grande envergure. Il y en a parmi elles qui continuent d'exercer ces activités pendant leurs heures de relâche, dans la journée, sous leur *mbaar*.

3.4.3.5 La durée de leur participation dans le GÉF

Les femmes participation des ces GÉF depuis au moins 10 ans. Les transformatrices quand à elles, leur présence à Pencum Sénégal date d'au moins une vingtaine d'années. Rappelons que l'avènement des GIE au Sénégal remonte depuis les années 1980. La participation des femmes, en leur qualité de membre de GÉF, a véritablement démarré dans les années 1990. C'est à partir de cette date que plusieurs de femmes ont adhéré aux groupements avec la création les organisations professionnelles telles que la FENAGIE/Pêche. À Hann, comme à Thiaroye, des femmes travaillaient déjà sur les sites, mais n'étaient pas organisées comme c'est le cas actuellement. Le fait de n'avoir fréquenté qu'un seul groupement économique justifie et explique la longévité de leur participation au sein des GÉF. Selon nos informations, aucune de ces femmes n'a appartenu à un autre GÉF auparavant. Par le passé, elles ont cependant, toutes participé à des associations de tontine, des tours de *mass*, ou des tours de *Daahira*². Ces femmes font la nette différence entre les associations d'entraide dans le quartier et les groupements qu'elles considèrent comme leur lieu de travail. Il y en a

² *Mass* veut dire génération. «Tour de mass» renvoie à un regroupement de personnes de la même génération. Ce genre de regroupement est très fréquent avec les jeunes filles dans les quartiers. *Daahira* veut dire association religieuse musulmane. Généralement ce sont les personnes adultes hommes et femmes qui fréquentent les «tours de *daahira*». Il s'agit de faire des veillées religieuses une fois par semaine, généralement le jeudi ou le dimanche soir.

parmi elles qui ne se consacrent qu'à leur groupement de Hann ou de Thiaroye, d'autres continuent toujours de faire partie de ces associations de quartier ou de famille. Après tout, cela marque leur appartenance et leur implication sociale dans le village, soulignent-elles.

3.4.3.6 L'origine géographique des femmes

Ces femmes viennent de deux milieux différents. Il y a celles qui sont originaires du village de Hann ou de Thiaroye et celles sont venues d'autres endroits outre que les deux villages cités. Nous appelons ces dernières les migrantes. Les premières sont issues du milieu des pêcheurs. Elles sont soit des épouses, soit des filles de pêcheur; dans tous les cas, elles sont résidentes dans le village (Hann ou Thiaroye) et donc se trouvent dans leur milieu. Ces femmes sont de l'ethnie Lébou, Walo-walo ou Wolof. Les migrantes sont celles qui viennent des autres quartiers de Dakar ou de l'intérieur du pays. Elles ne sont pas nécessairement de la même ethnie que les résidentes. On trouve, parmi elles, surtout des Sérères et des Peulhs. Si l'ethnie Sérère (avec les Nioninka) n'est pas étrangère à la pêche, ce n'est pas le cas des Peulhs qui constituent un peuple nomade qui suit les troupeaux dans la savane, loin de la mer. Leur présence dans le milieu de la pêche témoigne de la mobilité géographique, sociale et professionnelle résultant des transformations en cours dans la société sénégalaise.

3.5 La constitution des données et méthode d'analyse

Dans cette section nous tenterons d'expliquer comment nous avons procédé pour traiter nos données. Ce travail d'analyse qui a commencé depuis la phase de terrain de novembre 2003 à avril 2004, s'est poursuivi aussi longtemps que nécessaire, même pendant la rédaction proprement dite.

3.5.1 La constitution du corpus des données

Le corpus est obtenu avec le rassemblement de nos données qui proviennent de trois sources. La première est constituée des résultats des études de cas, condensés dans deux

rapports de monographies déjà rédigés pendant la collecte. La deuxième correspond aux notes de recherche qui résument les résultats de nos recherches documentaires, nos observations et nos réflexions pendant la collecte. Et la troisième est constituée par le discours des femmes qui est le produit de l'enregistrement des récits de vie (verbatim). L'ensemble de tout ce matériel recueilli sur le terrain constitue le corpus que nous avons analysé. Nous présentons le processus suivi dans la section qui suit.

3.5.2 La méthode d'analyse de contenu

Nos données sont constituées de mots ou d'idées. Leur analyse requiert l'analyse de contenu qui est une méthode visant à découvrir la signification d'un message. Selon L'Écuyer (1990), cette méthode consiste en une démarche scientifique systématisée, rigoureuse et objective de traitements de données permettant de connaître le domaine investigué. Cette étape de l'analyse consiste à trouver un sens aux données recueillies et à démontrer comment elles répondent à la question de recherche formulée au départ (Deslaureirs et Kérésit, 1997). Pour Miles et Huberman (2003), la constitution des données et leur analyse (condensation/transformation) se déroulent conjointement et continuellement avant, pendant et après le travail de terrain et le chercheur doit procéder à un choix analytique. Celle que nous avons adoptée est inspirée de l'approche de la logique inductive délibératoire qui s'inspire à certains égards de la théorisation ancrée. Cette méthode d'analyse des données s'appuie sur un cadre théorique comme outil qui guide le processus de l'analyse (Savoie-Zajc, 2000). Dans notre recherche, nous voulons comprendre les phénomènes et processus qui favorisent la participation des femmes dans les GÉF. Les théories de l'action collective ont inspiré les questions de recherche, et ont servi de fil conducteur de ce processus d'analyse. Notre choix pour l'approche inductive se fonde aussi sur le fait que notre sujet de recherche s'intéresse à ces deux niveaux de compréhension du phénomène de la participation des femmes dans les GÉF: les macrophénomènes qui influencent le comportement des femmes et les microphénomènes qui déterminent leurs actions. L'étude tente de faire la relation entre les deux niveaux.

3.5.3 Les règles et niveaux d'analyses des données

L'objet de la recherche, rappelons-le, est de connaître les facteurs favorables à l'émergence et le développement d'une part et au maintien d'autre part de la participation des femmes dans les groupements. Dans cette rubrique, nous tenterons de décrire les niveaux du processus analytique adopté.

Après avoir constitué le verbatim, le premier niveau d'analyse a tenu compte de deux dimensions, qui sont inspirés de la question de recherche. Ces deux dimensions concernent d'une part, l'émergence et le développement de la participation des femmes dans les GÉF et d'autre part le maintien de cette participation. Nous entendons par émergence de la participation, toute action qui incite les femmes à s'engager dans l'action collective. Le développement de la participation, réfère à toute action qui contribue à promouvoir et à encourager l'implication des femmes dans l'action collective à travers les GÉF. Par maintien de la participation, nous entendons la volonté des femmes de demeurer membres dans le groupe le plus longtemps possible.

Au deuxième niveau de l'analyse, chacune de ces dimensions est analysée de façon à faire le lien avec les théories de l'action collective et leurs concepts. Notre problématique repose sur un cadre conceptuel basé sur ces théories dont les concepts-clés ont inspiré nos questions spécifiques de recherche. Et nous avons conçu une grille d'analyse reposant sur les mêmes concepts pour guider notre analyse. Il s'agit aussi, à ce niveau, d'organiser les données pour essayer d'identifier les macrophénomènes et les microphénomènes en lien avec les questions de la recherche, mais aussi de découvrir les liens entre les faits assemblés (Deslauriers, 1991).

Le troisième niveau d'analyse consiste à identifier les phénomènes favorables et les facteurs défavorables à la participation des femmes dans les groupements. Tout au long de l'analyse, nous avons essayé de comparer les similitudes et les différences (Laperrière, 1997) dans les récits émanant des femmes selon leur statut de commerçante ou transformatrice de poisson.

Ensuite nous avons poursuivi l'analyse à un quatrième niveau où toutes les unités de sens sont regroupées par catégories selon qu'elles décrivent ou expliquent les phénomènes et processus découverts.

3.5.3.1 La catégorisation

La catégorisation passe pour être la phase la plus cruciale de l'analyse de contenu. Si nous nous référons à l'Écuyer (1990), une catégorie est constituée d'une unité ou d'un thème comportant un sens commun plus large et caractérisant d'une même manière la variété des énoncés. La catégorie est en sorte un dénominateur commun regroupant l'ensemble des énoncés se ressemblant sans en forcer le sens.

Nous avons choisi le modèle semi-ouvert qui a l'avantage de nous permettre d'allier, dans la grille d'analyse, des catégories tirées de l'arrière-plan théorique de la recherche et d'autres qui ont émergé des propos de femmes. Ce modèle permet aussi de revenir sur les catégories prédéterminées, quand elles sont devenues peu pertinentes, d'après les propos recueillis.

Notre grille d'analyse suggérait des catégories prédéterminées car elle a été élaborée à partir de la définition des questions spécifiques de recherche qui, elles-mêmes, ont été inspirées des théories de l'action collective. D'autres catégories ont émergé directement du terrain et s'inspirent des propos des femmes interviewées.

3.5.3.2 La codification et l'outil informatique

L'analyse est faite en tenant compte du contenu manifeste et latent du discours. Les femmes que nous avons rencontrées ont l'art de parler par métaphore et leur langage est ponctué de proverbes. Pour comprendre leur propos, il faut le décoder en allant au-delà du contenu manifeste et en investiguant le contenu latent. Notre statut de Sénégalaise, comprenant le langage parlé de ces femmes et comprenant le contexte, a facilité ce processus de décodage. Nous avons personnellement transcrit et traduit les enregistrements et avons procédé à l'analyse des données.

La codification, effectuée selon un processus vertical de catégorisation, a permis de traiter les propos de chaque femme. Les données ont été transcrites, codifiées systématiquement et classées dans les catégories correspondantes. Ensuite, les unités de sens catégorisées pour chaque femme des deux groupements ont été mises ensemble par catégories et sous-catégorie. Cela a permis de déterminer de façon horizontale et globale le contenu de la même catégorie à travers les entrevues réalisées auprès des 18 femmes.

Les données sont déjà saisies dans l'ordinateur. La codification a tenu compte des différentes dimensions et des niveaux d'analyse (voir l'annexe E). À chaque code correspond un numéro qui permet d'identifier la catégorie correspondante. Puis, avec la fonction «trier» dans Word, nous avons effectué la classification systématique de toutes les unités de sens selon leurs caractéristiques spécifiques.

3.5.4 La validation

La question fondamentale des critères de qualité des résultats d'une recherche peut être abordée de plusieurs façons selon les auteurs. Miles et Huberman (2003. p : 502-507) relèvent plusieurs critères : l'objectivité, la fiabilité, la crédibilité, la transférabilité et l'application. La validité de nos résultats repose sur au moins deux de ces critères : la crédibilité et la fiabilité.

La première source de validité renvoie à la crédibilité des données. Nous nous basons sur les deux rapports de monographie qui ont été rédigés pendant la collecte sur le terrain. Elles ont été lues et homologués par les responsables chargés de l'encadrement de ces femmes dans les GÉF sur le terrain. Ainsi les résultats obtenus ont été vérifiés par les personnes ayant participé aux travaux de recherche. Enfin, les extraits d'entrevues qui ont illustré la description et explication des phénomènes et processus de la participation donnent de la crédibilité aux résultats de cette recherche.

La deuxième source de validité qui donne la fiabilité à l'étude concerne la confrontation de ces données déjà validées et provenant de trois sources différentes et qui a permis de trianguler les résultats obtenus. Ensuite, cette validité s'appuie sur l'adéquation du modèle

d'analyse avec les objectifs poursuivis qui vise une théorisation. À cette fin, notre démarche analytique est inspirée de la théorie ancrée qui est une méthode très systématique (Laperrière, 1997). Les données présentées ont été systématiquement reliées aux concepts des théories de l'action collective de manière à donner aux résultats une cohérence (Strauss et Corbin, 1990).

3.5.5 Les biais liés à la nature de la recherche

La recherche qualitative produit et analyse des mots. Les femmes interviewées parlent dans leur langue locale (le Woloff). Leur discours est souvent imagé et comporte des proverbes, des métaphores et même parfois des expressions propres au contexte sénégalais. La traduction de ce discours en français peut entraîner des biais d'ordre culturel et de fidélité du sens exact des mots. Une attention particulière est de mise pour ne pas perdre l'essentiel du message.

3.5.6 L'éthique de la recherche

Une fois l'identification faite, nous sommes entrée personnellement en contact avec les femmes elles-mêmes pour leur expliquer les objectifs de notre recherche et nos intentions de travail avec elles. Nous ne perdons pas de vue que cette recherche utilise des personnes. Celles-ci le sont uniquement comme des sources d'information.

De notre part, nous avons pris des dispositions pour sauvegarder leur anonymat et la confidentialité des données recueillies. Pour ce faire, nous avons emprunté des noms fictifs pour cacher leur identité. Dans l'analyse, nous veillerons si nécessaire, à ce que des passages d'entrevue compromettant ou révélant l'identité puissent être retirés du discours. Les femmes étant dans leur majorité non scolarisées, le formulaire de consentement a été lu et commenté à leur intention.

Chapitre 4. La présentation du cadre d'étude et des études de cas

Pour réaliser cette étude, nous avons opté pour une méthodologie en deux phases. La première phase consiste à faire une étude monographique sur le terrain afin de pouvoir décrire les groupements et nous assurer qu'ils sont suffisamment dynamiques et opérationnels pour la suite de l'étude qui constitue la deuxième phase. Ce chapitre présente les résultats de ces monographies. Dans un premier temps, nous présenterons le contexte géographique de la recherche. Ensuite sera évoqué le contexte de la recherche qui est le secteur de la pêche. Enfin, seront présentés le résumé de la monographie sur les micro-mareyeuses de Hann et celui de la monographie sur les transformatrices de *Pencum Sénégal*.

4.1 Le contexte géographique de la recherche: Dakar

La présente recherche s'est déroulée au Sénégal qui est un pays en voie de développement situé en Afrique au sud du Sahara, avec une superficie de 196 550 Km² pour une population estimée en 2006 à 10,1 millions d'habitants (52 hab./km²) (Atlas encyclopédique mondial, 2006). On note une nette tendance de rurbanisation de cette population. Dakar est le nom de la Capitale du pays. Il désigne aussi l'une des dix régions que compte le pays. La région de Dakar se trouve dans la péninsule du Cap-Vert, la partie la plus à l'ouest du continent Africain. Elle compte quatre départements : Dakar, Pikine, Guédiawaye et Rufisque. Elle couvre une superficie de 550 km², avec une population estimée en 1995 respectivement à plus de deux millions dont 821 900 se trouvent à Dakar et 946 414 à Pikine (MPTM/JICA, 1997).

La région de Dakar se caractérise particulièrement par sa position stratégique. Elle bénéficie d'un climat doux par rapport au reste du pays. Le fait d'abriter la Capitale du pays est important en termes de démographie, d'occupation de l'espace, de concentration de population pauvre, et de manifestation d'inégalité et d'exclusion.

Dans le secteur de la pêche, il existe plusieurs sites de débarquement de poissons dont les plus importants sont à Hann et Rufisque, ce qui fait de Dakar une région où la consommation du poisson est très élevée. On y trouve plusieurs marchés au poisson de détail et un marché central à Pikine. Les mareyeurs et les micro-mareyeuses qui opèrent dans la zone, approvisionnent régulièrement en poissons les marchés et les usines de transformation de Dakar. Selon l'observatoire économique de la pêche au Sénégal (OEPS, 2000), le Sénégal compte près de 80 conserveries et entreprises de traitement de poisson, toutes implantées à Dakar à l'exception seulement de cinq dont deux entreprises à Saint-Louis, une à MBour, une à Joal et une à Ziguinchor. Ces entreprises traitent des produits frais entiers ou élaborés, des produits congelés entier ou élaborés, des produits congelés à bord des navires congélateurs et des produits transformés en farine de poisson. Ils traitent aussi des produits vivants tels que les crustacés. Près d'une dizaine de ces entreprises de traitement de poisson sont implantées à Hann par des opérateurs européens et/ou nationaux. Certaines existent depuis les années 1960. Ces unités industrielles recrutent massivement la main d'œuvre locale, en majorité des femmes.

Après la présentation du cadre général de la recherche et les activités dans le secteur de la pêche, la section qui suit tentera de décrire les deux groupements dans les deux sites choisis. La première concerne le GÉF des micro-mareyeuses de Hann dont l'activité concerne la commercialisation du poisson frais. La deuxième porte sur un GÉF dans la transformation des poissons et autres produits halieutiques. La réalisation de ces monographies a permis de confirmer le choix porté sur ces deux GÉF du point de vu de leur importance et de leur dynamisme.

4.2 Les activités dans le secteur de la pêche au Sénégal

Pratiquée tout le long des côtes sénégalaises, l'activité de la pêche bénéficie de conditions naturelles favorables. Elle est rendue plus dynamique grâce à la présence, d'une part, d'une façade maritime, longue de plus de 700 km et reconnue comme étant l'une des zones les plus poissonneuses du monde. D'autre part, il existe au Sénégal des groupes ethniques ayant de fortes traditions de pêche, notamment les Lébous dans la région de Dakar, les habitants de Guet-Ndar à St-louis et les Sérères Niominka dans le Sine Saloum.

Trois principales activités sont menées dans le secteur : la pêche proprement dite qui est une activité exclusivement réservée aux hommes, la commercialisation du poisson et la transformation des poissons et autres produits halieutiques. Ces deux dernières activités sont principalement exercées par les femmes qui fréquentent les deux GÉF qui ont fait l'objet des monographies dans cette recherche. Voyons de plus près ces deux activités réalisées souvent par les femmes.

4.2.1 La commercialisation du poisson à la baie de Hann

Dakar comporte plusieurs sites de débarquement dont les plus importants se trouvent à Hann et à Rufisque. À Dakar, la commercialisation du poisson frais doit son importance principalement à la valeur de la production qui avoisine les 20 000 tonnes en 2003, à la forte croissance de la population de la région qui représente 20% de la population nationale et à la forte consommation de poisson nettement supérieure à celle des autres régions. La consommation moyenne est de 42 kg par personne à Dakar (Diop, 2002).

Le commerce du poisson est une activité très développée dans le site de Hann, du fait de l'emplacement géographique de la baie qui est très sécuritaire et de l'importance du nombre de pirogues qui y débarquent. Les femmes, toutes classes d'âge confondues, s'adonnent aux activités liées à la commercialisation du poisson. Les hommes vont pêcher en mer, à bord de pirogues motorisées dont le nombre ne cesse d'accroître. La plage de Hann possède un débarcadère, très sollicité par les pêcheurs venant de diverses zones de pêche. Auparavant, la pêche se limitait aux alentours de la presqu'île de Dakar, mais la surexploitation a eu comme conséquence la raréfaction du produit et la diversification des zones de pêche. Celles-ci s'étendent de plus en plus loin des côtes dakaroises. Cette situation amène les pêcheurs à s'aventurer jusqu'au large des côtes gambiennes, en Casamance, aux Îles du Cap-vert, en Guinée Bissau, en Guinée Conakry et en Sierra-Leone. Sur le versant nord de la côte, les pêcheurs vont jusqu'en Mauritanie pour trouver du poisson (Kébé, 1982).

Tout ce trafic a fini par rendre son dynamisme au site de Hann. L'ampleur du débarquement de poisson au site de Hann a nécessité l'aménagement d'un deuxième quai. Sur le premier quai, sont vendus les poissons pélagiques, généralement destinés à la

consommation locale ou à la transformation. Le deuxième quai est spécialement réservé aux poissons appartenant à l'espèce dite « noble » et qui attire les gros mareyeurs ou autres opérateurs dans la commercialisation du poisson. Ce sont de gros poissons généralement destinés à l'exportation qui y sont débarqués. Selon le chef du poste de Hann du service des pêches maritimes, la mission des quais est d'assurer la qualité du poisson destiné à la consommation locale et à l'exportation. Cette mission consiste à inspecter l'état des poissons qui débarquent à Hann, à déterminer le genre et l'espèce des poissons, leur conditionnement (glaçage en boîte, vrac, en caisse), le poids pour déterminer les statistiques de tonnage et connaître la destination de leur exportation. L'inspection se fait après chaque débarquement des pirogues. Une attestation est délivrée pour prouver que le produit peut être destiné à la consommation humaine sans risque. Les poissons mis à terre sur le site de Hann comptent plusieurs espèces. Parmi les plus répandues il y a la sardinelle, le maquereau espagnol, le chinchard, la dorade, le pageot, les pagres, le mérou et la fausse morue.

La pêche est de nature artisanale. Elle se modernise progressivement avec l'apparition des moteurs hors bord et l'adoption de techniques de plus en plus intensive. On dénombre environ 1 200 pêcheurs qui côtoient la baie et qui travaillent à bord de 155 pirogues locales contre une soixantaine de pirogues saisonnières. La campagne de pêche couvre la période de novembre à juin, qui permet l'abondance des captures. Durant cette période, elle est intensifiée et le nombre de pirogues saisonnières peut dépasser le nombre de 200.

Le dynamisme du site de Hann favorise et conditionne le développement des activités de pêche, de mareyage et de la transformation de poisson (artisanale et industrielle). D'après les statistiques compilées durant les cinq dernières années, la mise à terre de poissons est en évolution et témoigne du dynamisme du quai de Hann.

Tableau 5 : Tonnage de poissons débarqués au site de Hann (1999-2003)

Année	1999	2000	2001	2002	2003
Tonnage débarqué sur le site de Hann	12 232 001	12 733 670	16 008 020	19 508 350	19 053 750

Source : inspection départementale des pêches, poste de Hann

Voici pour les cinq dernières années consécutives, la production de poisson dans le site de Hann et la répartition qui en a suivi en fonction de quatre différentes destinations du produit.

Tableau 6 : Répartition de la production de poissons à Hann (1999-2003)

Année	Commercialisation (Kg)		Transformation (Kg)	
	Vente locale	Mareyage	Artisanale	Industrielle
1999	5 149 110	1 857 000	804 175	4 237 750
2000	4 570 570	2 474 000	793 700	4 857 000
2001	7 102 095	1 990 500	374 225	5 897 880
2002	4 978 710	8 831 050	455 490	5 243 100
2003	4 127 000	10 035 300	699 000	4 192 450
Sous total	25 927 485	25 187 850	3 126 590	24 428 180
Total	51 115 335 kg		27 554 770 kg	

Source : inspection départementale des pêches, poste de Hann

Ce tableau montre bien l'importance de la production globale de poisson dans la zone de débarquement du site de Hann. L'activité de commercialisation (vente pour la consommation locale et mareyage) y est plus développée par rapport à celle liée à la transformation (artisanale et industrielle). Le produit est ventilé en fonction de quatre destinations :

- *la consommation locale* : elle concerne la part de poisson destinée aux populations locales vivant dans la ville de Dakar. Les différents marchés locaux comme Sandaga, Castor, Grand-Yoff et le marché central au poisson à Pikine sont alors ravitaillés. Généralement, ce sont les revendeuses de poissons qui desservent ces marchés. Ces dernières viennent acheter le poisson au prix «en gros» aux micro-mareyeuses sur les quais de Hann;

- *le mareyage en frais* : il correspond à la quantité de poisson acheminée vers les régions intérieures du pays. C'est à ce niveau qu'interviennent les grands mareyeurs. Ils disposent

de grands camions frigorifiques qui leur permettent de transporter le poisson loin dans le pays et dans la sous-région où ils ont des contacts et clients privilégiés;

- *la transformation artisanale* : c'est la partie de la production destinée à la transformation artisanale. Cette transformation est réalisée localement par les femmes pour en faire des produits conservables ou des condiments qui entrent dans la préparation de mets locaux. D'autres produits halieutiques tels que les mollusques, les crustacées, les huîtres et le poulpe sont aussi transformés;

- *la transformation industrielle* : la production destinée à la transformation industrielle concerne la quantité de poisson envoyée dans les usines qui conditionnent le poisson à des fins d'exportation. Après contrôle et vérification, les poissons sont acheminés vers ces usines de traitement en vue de leur exportation vers l'Étranger. Ces usines emploient généralement des femmes dans le conditionnement de ces poissons.

On peut donc dire que le site de Hann est devenu un point incontournable dans la commercialisation et la distribution du poisson à travers Dakar et ses environs. Les circuits de distribution concernent, d'une part, le ravitaillement des marchés dakarois pour la consommation de la population locale et le ravitaillement de la population à l'intérieur du pays. D'autre part, le ravitaillement du marché extérieur est constitué par les pays de la sous région et certains pays européens.

L'importance des débarquements dans le site a produit des changements susceptibles de favoriser le développement et l'amélioration du cadre de vie dans le secteur. En effet, le secteur disposait de plusieurs usines de traitement de poissons tels qu'AFRICAMER, AMERGER, SOFRIGAL et SENEPESCA, entre autres. La présence de certaines de ces usines de transformation et de conditionnement de poisson frais a eu pour effet de valoriser la situation économique des femmes car ces usines recrutent un personnel pour la plupart composé d'ouvrières. Malheureusement, bon nombre de ces usines ont fermé à cause de la restructuration du système économique. Leur fermeture a touché plusieurs femmes qui y travaillaient comme ouvrières avec salaire. La plupart d'entre elles se sont alors reconverties en micro-mareyeuses. La réussite de leur activité dépend en grande partie de

l'importance des mises à terre de poisson, de leur propre dynamisme, de l'importance des capitaux dont elles disposent et de leur esprit d'initiative et de créativité. Ce changement a permis non seulement la revalorisation du travail des micro-mareyeuses, mais aussi le développement du travail informel dans ce secteur.

4.2.2 La transformation des poissons et autres produits halieutiques

La transformation artisanale consiste à récupérer les produits de mer à l'état frais ou non, à les conditionner pour obtenir des produits utilisés comme condiments dans les préparations culinaires au Sénégal et dans d'autres pays africains. C'est une activité qui est pratiquée sur tout le long de la côte sénégalaise, sur les façades maritimes situées au sud et au nord de Dakar. Ce secteur d'activité a considérablement évolué grâce à son caractère très adaptatif et dynamique. Il a su intégrer rapidement les nouvelles techniques et s'adapter à l'expansion de la pêche (Durand, 1984).

Jusqu'à un passé récent, la transformation artisanale était perçue comme une activité marginale qui consistait en une simple utilisation de surplus de poissons ou de poissons avariés. Aujourd'hui, son fonctionnement, ses acteurs et ses objectifs ont considérablement changé. Pour Durand (1984), l'évolution de cette activité a permis de distinguer deux types de transformation qui marquent son originalité et sa richesse : un type ancien et un type moderne. Le type ancien ou traditionnel renvoie à une transformation qui utilise les invendus ou surplus au mareyage. Il a essentiellement pour rôle d'éviter toute perte de poisson non commercialisés au frais. Le type moderne utilise uniquement des produits frais et a pour rôle de conserver le poisson à l'état frais pour une consommation ultérieure. L'utilisation de produits frais s'inscrit en concurrence avec le mareyage et la transformation industrielle.

Avec le développement de la pêche artisanale, l'activité de transformation de produits halieutiques, préalablement conçue comme production domestique, est passée à une autre dimension, de nature commerciale (Durand, 1984, Diop, 2002). Elle s'est intensifiée pour devenir indispensable avec l'essor de la pêche, l'augmentation des prises de produits halieutiques et l'absence d'infrastructures de stockage des produits frais. Elle a pu modifier

ses techniques et son mode de production pour s'adapter de façon remarquable aux exigences du nouveau contexte.

Dans la région de Dakar, le village de Thiaroye, dans le département de Pikine, est le plus grand producteur de produits transformés. Sa contribution du site de *Pencum Sénégal* est très importante dans cette production. L'activité de transformation donne des produits finis suivants : le *guedj* (poisson fermenté-salé-séché), le *kéthiakh* (poisson braisé-séché), le *tambadieng* (sardinelle salé et séché en entier) le *yeet* (poulpe fermenté et séché) et exceptionnellement le *Sali* (poisson frais charnu salé-séché).

La tendance de cette production dans le département de Pikine au cours des cinq dernières années se présente comme suit.

Tableau 7: Tonnage et valeur commerciale estimée des produits transformés à Thiaroye de 1999 à 2003

Années	Tonnage des produits finis					Total (Tonnage)	VCE * (F CFA)
	<i>Guedj</i>	<i>Kéthiakh</i>	<i>Tambadieng</i>	<i>Yeet</i>	<i>Sali</i>		
2003	428 835	40 810	39780	22 290	9 900	541 615 T	216 646 000
2002	313 560	46 730	34 060	8 200	-	402 550 T	161 020 000
2001	340500	163500	37500	43500	-	585 000T	234 000 000
2000	286800	106400	117300	51760	-	562 260T	224 904 000
1999	233 167	76 700	28 500	50 000	-	388 367T	155 346 800
Total	1 602 862	434 140	257 140	175 750	9 900	2 479 792 T	991 916 800

Source : Service départemental de pêche de Pikine

* VCE = valeur commerciale estimée à raison de 300 F CFA en moyenne le Kg

Les tendances au cours des cinq dernières années montrent une nette progression de la transformation artisanale, avec une production qui dépasse les deux millions de tonnes de produits finis, pour une valeur commerciale estimée (VCE) à près d'un milliard de F CFA.

4.2.2.1 Les méthodes de transformation et les technologies utilisées

La transformation artisanale utilise différentes méthodes et techniques et porte aussi bien sur le poisson que sur plusieurs autres produits de mer tels que les mollusques, les huîtres et les crustacées. Essentiellement, quatre méthodes de transformation des produits de mer sont utilisées. Il s'agit de la fermentation, du braisage/fumage, le salage-séchage et la cuisson à l'eau ou à la vapeur (Camara, 1983; Durand, 1984; Gueye-NDiaye, 1992).

4.2.2.1.1 La technique de fermentation

Elle consiste à provoquer volontairement la détérioration de la qualité du poisson par la fermentation. Le poisson est d'abord, coupé, ouvert à l'aide d'un couteau sur les deux faces qui restent seulement reliées par l'arrête principale. Puis, il est trempé dans les bacs à fermentation remplis de l'eau de mer pendant 48 heures. Ensuite, il est lavé, éviscéré, puis plongé à nouveau dans une solution salée à 15% pendant 24 heures. Il est égoutté et ensuite étalé au soleil sur les claies de séchage pendant deux à trois jours suivant l'insolation et le type de poisson. La surveillance exige peu d'attention; il suffit de retourner le poisson et de laisser exposer les deux faces de façon alternative aux rayons solaires. S'il s'agit de mollusques, il y a lieu d'abord de les débarrasser de leur coquille en la cassant à l'aide de barre de fer, avant de les faire fermenter. Cette technique donne des produits appelés fermentés séchés que sont le *guedj*, le *tambadieng* le *yeet* et le *touffa*.

Le *guedj* constitue le plus ancien produit transformé utilisé au Sénégal. Sa technique de transformation date des années 1950. De nos jours, le *guedj* résulte d'un traitement plus élaboré qui varie selon les régions (Cissé, 1995). Vendu sur le marché national généralement urbain, ce produit typiquement sénégalais est très apprécié et rentre principalement dans la composition du plat national sénégalais ou le *tiébou-dieun* (riz au poisson) et lui consacre son goût spécifique.

4.2.2.1.2 *La technique du braisage et du fumage*

Le braisage est un procédé très simple qui consiste à étaler les poissons frais sur le sol, à les recouvrir d'un tas de brindilles, de paille ou même les déchets de poissons qui peuvent servir de combustible. Ensuite le feu est allumé dans le sens de la direction du vent et jusqu'à combustion complète. Après le braisage qui peut durer des heures, le dessus du tas est balayé. Puis, les poissons sont récupérés et épluchés. La peau et les arrêtes sont enlevées à la main. Par la suite, les restants du poisson constitués par la partie charnue, sont saupoudrés de sel puis étalés sur les claies de séchage. Leur séchage prend au moins deux jours. Le braisage donne le produit fini appelé *kéthiakh*.

Effectuée à petite échelle, la préparation du *kéthiakh* s'est considérablement développée grâce à la croissance de la production des sardinelles rondes et plates qui constituent les espèces les plus utilisées et les plus appréciées pour ce produit (Durand, 1981). Spécialité sénégalaise, le *kétiakh* est utilisé comme condiment, en association avec les légumineuses (haricots) comme principale source de protéines dans certaines localités à l'intérieur du pays.

4.2.2.1.3 *La technique du «salage-séchage»*

C'est une technique de conservation qui consiste à mettre sur le produit frais une importante quantité de sel avant de le laisser sécher. Elle permet d'obtenir le produit fini appelé *sali* ou *salé-séché* dont la préparation exige beaucoup de soins. En effet, le *sali* doit rester toujours frais après la dessalaison. Il est fait à partir de poisson frais et généralement, on utilise de gros poissons tels que les requins ou les thons qui sont taillés en gros morceaux.

La préparation exige beaucoup de sel. La quantité de sel varie entre 40 à 45% du poids frais, alors que pour le poisson fermenté séché *guedj*, cette quantité dépasse rarement 15%. La différence entre les deux produits est qu'il s'agit de fermentation pour le *guedj* et de conservation pour le *sali*. Pour une meilleure conservation de ce produit *sali*, le processus consiste, sous l'effet du sel, à bloquer l'activité enzymatique et bactérienne du poisson pour

une meilleure conservation qui dépend en grande partie de la forte teneur du sel (27%) (MBengue, 2000)

4.2.2.1.4 *La technique de la cuisson*

En dehors des trois formes de transformation présentées ci-dessus, la cuisson constitue aussi un autre procédé de transformation des produits halieutiques. C'est une technique utilisée pour les mollusques, les huîtres et les crustacées. Elle consiste à faire cuire les produits à l'eau ou à la vapeur. L'objectif étant de permettre l'ouverture des valves de la coquille pour libérer la partie comestible de l'animal qui est ensuite séchée. Par ailleurs, les huîtres peuvent être braisées directement au feu. Cette technique est plus utilisée dans les régions côtières telles que MBour et Saint-Louis où les crustacées sont capturées en grand nombre.

Au site de *Pencum Sénégal*, on pratique toute la variété de techniques de transformation, à l'exception de la technique de la cuisson. Les femmes s'adonnent principalement à la transformation du *guedj*. Le site s'était spécialisé dans la préparation du *kéthiakh* dont ce fut la première occupation des femmes transformatrices. Par la suite, cette forme de transformation est devenue une activité secondaire à celui du *guedj*. Le *tambadieng* et le *yeet* sont aussi produits à *Pencum Sénégal*. Le *sali* est rarement produit à *Pencum Sénégal*. Sa préparation se fait généralement sur la base de commande de la part des clients venant des pays limitrophes du Sénégal. En effet, en dehors des populations de la région du fleuve qui l'apprécient, cette variété n'est pas tout à fait du goût des populations sénégalaises. Ainsi le *Sali* est uniquement destiné à l'exportation vers l'Afrique centrale.

Après avoir présenté le secteur de la pêche à Dakar et les activités liées à la commercialisation et à la transformation des poissons et autres produits halieutiques, voici la description des groupements économiques féminins privilégiés par la présente recherche.

Carte 1 : La carte géographique des sites de Hann et de Thiaroye

4.3 Le GÉF des micro-mareyeuses de Hann³

Pour rendre compte des résultats de la monographie consacrée au GÉF de Hann, nous allons d'abord présenter le village de Hann. Ensuite nous procéderons à l'identification du groupement en spécifiant ses caractéristiques institutionnelles et organisationnelles.

4.3.1 Le village de Hann

Hann est un village traditionnel de la ville de Dakar. Il est situé à six kilomètres du centre ville, dans une baie en forme d'un arc qui porte le même nom. Il est l'un de ces villages les plus intégrés au tissu urbain de la région de Dakar. Créé en 1912 par Ndiaga Sy et ses trois frères maternels, le village est composé principalement de trois quartiers: Hann village, Hann pêcheurs et Hann plage. Il a connu en 1922, une expansion avec la venue d'une forte colonie de Walo-Walo (une variante de l'ethnie Woloff originaire du Walo, province au nord du Sénégal). L'étude de Diop (1996) montre que depuis sa création, le village n'a cessé de progresser et de se développer. Actuellement, on y compte neuf sous-quartiers qui sont peuplés en majorité de Lébou et Walo-Walo comme ethnies dominantes. La proximité de la mer, la fertilité du sol et les connaissances religieuses du fondateur ont contribué à faire croître le village très rapidement. Les habitants du village, dans leur presque totalité, sont localisées en bordure de la mer, plus particulièrement sur le Domaine Public Maritime (D.P.M.) qui par définition est la bande des 200 m à partir de la limite des hautes eaux. Hann fait partie des villages encore non aménagés de Dakar. Depuis sa fondation, le village, qui n'a jamais été lotissé a connu une expansion si dense qu'aujourd'hui, la réalisation d'un tel aménagement serait problématique car les habitants y verraient une façon de les faire déguerpir. L'éventuelle colère des habitants se justifie d'autant plus que dans un passé récent, ils ont failli être expulsés à cause des projets d'un homme d'affaires qui ambitionnait de bâtir sur les lieux une chaîne d'hôtels, tant l'emplacement géographique du quartier est attrayant. C'est dire qu'en l'absence d'une protection des autorités et d'une vigilance des populations, la concrétisation de telles initiatives peut

³ Une monographie a été publiée au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) en février 2005 : « Le groupement économique féminin (GÉF) des micro-mareyeuses au site de Hann à Dakar » (Halimatou Ba, 2005a).

entraîner des conséquences désastreuses sur le plan économique et provoquerait l'éloignement des pêcheurs et des micro-mareyeuses de leur lieu de travail.

Sur le plan de l'économie locale, le village de Hann offre beaucoup de potentialités et de débouchées. En plus de la pêche, les activités économiques portent sur l'horticulture et le commerce. Le secteur de l'horticulture englobe la floriculture et la culture maraîchère. Une bonne partie de la population s'active dans l'aménagement des jardins. On note aussi le petit commerce surtout dans l'informel et l'existence de plusieurs unités de PME et PMI. Toutefois, le secteur de la pêche constitue la principale activité économique et le plus grand centre d'intérêt pour les habitants de Hann. La population féminine est concentrée dans le secteur informel, notamment dans le commerce et la transformation traditionnelle des produits halieutiques. En dépit de cela, le chômage constitue un sérieux problème dans le village où les industries recrutent très peu la main d'œuvre locale. Ainsi, toutes les franges de la population de Hann sont affectées par la pauvreté qui frappe exceptionnellement les femmes. La restructuration industrielle opérée dans les années 1980 est venue empirer la situation à cause du fait que les rares entreprises qui recrutaient sur place ont fermé leurs portes.

Sur le plan social du village de Hann, la tradition est observable dans la structure familiale. On constate encore l'existence de familles élargies qui offrent des facilités pour les membres grâce à la solidarité et l'entraide qui y prévalent. Ce sont des familles qui peuvent contenir jusqu'à 10 ou 15 personnes. Il revient au chef de famille d'assurer la prise en charge de l'ensemble des personnes dans la maison. Toutefois, il faut souligner que le changement qui prévaut ailleurs dans le pays, n'épargne pas le village. Pour cette raison, on assiste de plus en plus à l'éclatement de ces grands ensembles familiaux en petits foyers. Par ailleurs, en cas de décès du patriarche, les gens passent souvent de l'état de dépendance à celui de personnes responsables, notamment les femmes. Le dernier recensement a montré que la plupart des foyers sont dirigés par les fils des fondateurs de ces familles ou par les femmes devenues veuves. Il a également montré qu'il y a une mutation profonde dans la population qui reste relativement jeune et analphabète. La prise de conscience de la nécessité de développer le sens des responsabilités, est accéléré par la pauvreté qui sévit et qui pousse les populations à adopter des stratégies de survie. Le changement de statut a

donné plus de responsabilités aux femmes qui n'hésitent plus à développer des initiatives et à s'impliquer dans les mouvements associatifs. Pour subvenir à leurs besoins, certaines d'entre elles essayent d'inventer des solutions durables, ce qui se traduit souvent par des organisations pérennes au sein de la communauté et dans les GIE. C'est le cas des femmes micro-mareyeuses qui sont une référence en matière d'organisation et un exemple de solidarité villageoise à Hann.

4.3.2 L'identification du GÉF de Hann

Les informations sur la commercialisation de poisson sur la baie de Hann confirment notre choix de ce site pour la réalisation de la monographie des femmes micro-mareyeuses. Il faut aussi remarquer que sur le site de Hann, à part la pêche, les femmes sont impliquées à tous les échelons de l'exploitation du poisson. Elles jouent le rôle de relais et occupent le circuit du poisson, de la pêche à la consommation. En effet, ce sont elles qui assurent de façon exclusive les activités de commercialisation et la transformation artisanale. Elles sont aussi présentes dans la transformation industrielle en tant qu'ouvrières journalières dans les usines de traitement de poissons destinés à l'exportation. Ce sont elles aussi qui s'activent dans la commercialisation du poisson destiné à la consommation locale et au mareyage en frais.

Avant la mise sur pied du GÉF de Hann, le commerce du poisson était une activité qui avait toujours prévalu sur la plage du village de Hann, à Dakar. Le commerce du poisson reste l'activité principale des femmes depuis des générations. La création de la FENAGIE/Pêche a contribué à la redynamisation du secteur de la pêche, à la mise sur pied de l'UL qui a pour mission de regrouper tous les GIE existant dans le secteur et de contribuer à en créer d'autres. Au village de Hann, la majorité de la population est pêcheur. L'on peut aisément remarquer que la presque totalité des femmes micro mareyeuses réside dans le village et elles sont presque toutes issues de familles de pêcheurs. Selon la tradition, dans ces familles de pêcheurs, la responsabilité de l'écoulement de leurs produits de pêche est confiée aux femmes. Seulement, force est de constater que cette tradition est bien malmenée par la réalité économique actuelle dans le pays. En effet, dans le contexte actuel, pêcheurs et femmes commerçantes micro-mareyeuses sont tous intéressés par leur chiffre d'affaires. À

cause de la faiblesse de leur pouvoir d'achat, ces femmes ne font pas le poids devant les pêcheurs gros mareyeurs. Ainsi, elles se contentent de vendre le poisson sur place, le long de la plage, sur les deux quais de pêche.

Les résultats de l'étude monographique montrent que le GÉF au site de Hann est composé de 24 GIE totalisant 98 femmes, toutes évoluant dans la commercialisation du poisson. Ces femmes ont l'âge compris entre 37 et 61 ans. Elles sont en majorité des Lébous, Walo-Walos ou Sérères, les trois principales ethnies de pêcheurs au Sénégal. On retrouve aussi d'autres ethnies comme les Peulhs et les Mandingues. La présence de ces ethnies, surtout des Peulh réputés être des éleveurs, dans le commerce de poisson, reflète une certaine mutation dans les professions au Sénégal. L'état endémique de la pauvreté y est pour beaucoup, et la rareté de l'emploi pousse les gens à s'investir dans le créneau de la pêche. Ces femmes qui agissent dans le secteur sont toutes de religion musulmane. Elles sont toutes mariées, à l'exception de quelques veuves ou divorcées. Une infime minorité est scolarisée avec un cursus qui n'a pas dépassé le cycle secondaire. Ces femmes sont toutes des responsables dans leurs foyers et souvent, elles constituent la principale source de revenu.

Les GIE sont de petits groupements de femmes constitués de quatre à cinq micro mareyeuses en moyenne. Leur constitution s'est faite par affinité et sur la base de la confiance mutuelle, mais souvent aussi par lien de parenté. À Hann, on est dans un secteur géographique où les habitants ont tissé des liens sociaux particuliers dont l'origine remonte à la création même du village. La composition des GIE reflète aussi le contexte ambiant, le poids de l'appartenance religieuse et d'autres aspects culturels dans lesquels vivent ces femmes. Ainsi, neuf GIE sur 24 ont adopté une dénomination à connotation religieuse. Puisque que toutes ces femmes sont des musulmanes, les appellations qu'elles donnent à leur GIE renseignent aussi et surtout sur leur appartenance aux confréries. Certains GIE portent des noms de grands dignitaires appartenant aux Tijanes ou aux Mourides, les deux principales familles confrériques au Sénégal. La dénomination d'autres GIE traduit le lien avec le financement reçu et se présente comme un slogan qui encourage les membres à remplir leur contrat avec le bailleur. Sur ce plan, il faut remarquer aussi que la création de ces GIE coïncide avec la période où l'État a affiché sa volonté d'offrir des possibilités de

financement pour permettre le développement de l'entrepreneuriat dans le secteur informel. D'autres surnoms traduisent le contexte de leur émergence, la cohésion sociale ou la solidarité.

Les micro-mareyeuses appartiennent à différentes catégories de productrices. Il y a, d'une part, celles qui commercialisent leurs propres prises. Ce sont les femmes (au nombre de quatre au site de Hann) qui possèdent leur propre pirogue acquises soit par héritage ou sur fonds propres. D'autre part, il y a celles qui achètent et revendent les produits. La majeure partie des femmes du GÉF appartient à cette catégorie. Elles font le relais entre les pêcheurs et les autres revendeuses détaillantes ou *bana-banas*.

Différents acteurs ou instances collaborent avec le GÉF en tant que groupement des femmes et leur présence contribue à le rendre plus dynamique. Parmi eux, on retrouve le comité de crédit, le comité de surveillance, l'animatrice et le réseau de partenaires autour du GÉF. Pour se situer, il faut noter que le GÉF est la cellule féminine dirigeante des femmes dans l'UL. Il regroupe 24 GIE et comprenait en tout 98 femmes en 2003. Il est toujours dirigé par un bureau exécutif, composé de cinq présidentes de GIE. Le bureau comprend une présidente, une vice-présidente, une secrétaire générale, une trésorière et l'animatrice. Il est l'instance représentant les femmes auprès de la FENAGIE/Pêche et auprès des autorités impliquées dans le domaine de la pêche ou dans le domaine de la condition féminine. Parfois, il arrive que les réunions soient élargies à toutes les présidentes de GIE. Il revient à ces dernières d'informer les autres membres appartenant à leur GIE respectifs.

Ensuite, l'UL a mis sur pied un Comité de crédit qui s'occupe uniquement de la gestion des finances du GÉF. Ce comité est composé de 8 membres dont 6 présidentes de GIE des femmes, un président de GIE pêcheur et l'animatrice de l'UL. Ce comité est un organe autonome et régulateur qui contrôle le déroulement et le remboursement des financements reçus par les femmes. Il a la totale liberté de gérance du crédit et surveille le recouvrement des dettes à chaque fin de mois. Le remboursement de prêt total est étalé sur douze mois. Ce sont les présidentes des GIE qui sont responsables de la collecte et du versement au complet des parts des autres membres qui composent son GIE. En fonction du comportement des femmes face au remboursement (lenteur, manquement, retard de

paiement, entre autres), ce comité décide du renouvellement, de la suspension ou de l'exclusion des GIE concernés du système de financement. Des mesures coercitives ont été instaurées pour faire respecter les délais de remboursement. Même si, de façon générale, les femmes demeurent de bons payeurs, des cas de pénalités ont été notés avec leurs lots de sanctions appliquées. Il faut remarquer aussi que les GIE exclus de financements, restent toujours membres du GÉF. À ce jour, à part les cas de décès ou de maladie sévère, aucun cas de démission n'est enregistré dans le GÉF.

Quant au comité de surveillance, il s'agit d'une structure qui a pour but de contrôler le flux des marchands de poissons sur le site de Hann et de réglementer l'accès des vendeurs de poisson sur le site. Selon le chargé de la gestion du matériel de l'UL, par acte préfectoral, la vente de tout poisson non débarqué directement sur le site de Hann est interdite. De cette façon, il permettra d'une part, l'écoulement facile de la production des pêcheurs qui débarquent sur ce même site. D'autre part, il protège l'activité de commerce des femmes micro-mareyeuses déjà implantées sur le site contre d'éventuels envahisseurs.

En ce qui concerne l'animatrice, sa mission consiste à encadrer les femmes membres du GÉF de façon à ce qu'elles puissent bien tirer profit de leur activité de commercialisation et des financements qu'elles reçoivent. Elle doit assurer le suivi de certains dossiers dont l'application des formations reçues qui sont destinées à améliorer et à renforcer les capacités de travail des micro-mareyeuses. Pour cela, elle travaille en collaboration avec le comité de crédit dont elle est membre.

Concernant les partenaires commerciaux, le GÉF de Hann ne semble pas en être bien pourvu. Les personnes et organismes en contact régulier avec les membres ne sont pas nombreux. Pour mieux vendre et assurer l'écoulement du poisson, les femmes ont dû développer un réseau de partenaires composé d'abord des pêcheurs. Ce sont eux qui fournissent l'essentiel de la production de poisson aux femmes. De plus, les pêcheurs sont aussi membres de l'UL au même titre que le GÉF. Sont aussi concernés, les revendeurs ambulants ou *bana-banas* et les acheteurs ponctuels ou occasionnels. Ces derniers constituent une mince clientèle quotidienne et variable. Le réseau est aussi constitué par les usines de traitement de poisson, les grands hôtels et les restaurants qui sont la clientèle privilégiée dans l'écoulement de la production. Les femmes elles-mêmes reconnaissent ne

pas avoir de relation de partenariat leur permettant d'avoir des quotas de vente. Souvent ces réseaux sont en contact avec de gros mareyeurs qui font la concurrence à ces femmes micro-mareyeuses. En effet, le site de Hann étant le lieu de débarquement de poisson le plus important à Dakar, le trafic y est très dense avec des chargements de gros camions frigorifiques à destination de l'intérieur du pays ou même des pays voisins. Tout cela sous le regard impuissant des femmes du GÉF dont les capacités d'affaires ne dépassent pas quelques dizaines de caisses de poisson par jours et par GIE.

Comme partenaire sûr, le GÉF compte essentiellement sur la FÉNAGIE/Pêche qui demeure sans conteste le premier soutien de ces femmes. Avec cette organisation professionnelle et fédérative, le GÉF a eu des chances de se développer et de consolider ses acquis. Dans le passé, les femmes ont pu bénéficier d'un bon encadrement qui leur a permis d'être formées et de bénéficier de plusieurs financements. On ambitionne maintenant de donner une autre direction à cet encadrement pour que les femmes puissent atteindre leur autonomie directionnelle et financière. Pour cela, la FENAGIE/Pêche a reçu le soutien de plusieurs structures telles que la NOVIB (Pays-Bas), la coopération suisse, la coopération belge, la PRO-PECHE (coopération canadienne), l'ADPES et d'autres organismes pour permettre de rentabiliser et d'assurer un impact durable des activités des groupements des femmes micro-mareyeuses. C'est dans ce cadre qu'intervient la mutuelle de crédit et d'épargne de Hann, la MUSO (mutuelle de solidarité), et la mutuelle de santé. On peut compter également parmi les soutiens et appuis, l'action des autorités publiques à travers les Ministères de la pêche, des PME/ PMI et de la micro-finance, de la famille et de la solidarité nationale. La FENAGIE/Pêche compte aussi sur le soutien de la CNCAS et autres organisations professionnelles dans le domaine.

4.3.3 La dimension institutionnelle

La dimension institutionnelle du GÉF fait référence au système de répartition du pouvoir au sein du groupement. Elle renseigne sur les droits et responsabilités de chaque membre. Elle renseigne aussi sur les procédures de prise de décision concernant son fonctionnement interne et externe. Le fonctionnement du GÉF résulte du pouvoir formel et informel.

Une assemblée générale confère le pouvoir formel à la direction du GÉF. En lieu et place d'un conseil d'administration, cette assemblée se réunit une fois par trois ans pour élire un bureau exécutif. Seules les présidentes des GIE sont éligibles et peuvent devenir membres du bureau qui comprend une présidente, une vice-présidente, une secrétaire générale, une trésorière et l'animatrice. Les réunions du GÉF se tiennent de façon irrégulière. Souvent, c'est à l'occasion d'événements à préparer que le bureau se réunit. Ce qui fait que dans le mois, il peut y avoir plusieurs réunions ou aucune. L'animatrice assure la permanence du GÉF et gère les archives qui comprennent les procès verbaux de réunion et les registres où les différents financements et leur amortissement sont enregistrés.

Le pouvoir informel est présent et semble encore plus déterminant dans le fonctionnement du GÉF. En effet, dans ce type de regroupement collectif, l'assemblée générale est habituellement le lieu où les décisions se prennent. Dans le cas de ce GÉF, la solidarité et la confiance semblent prendre le dessus. La formation du GÉF révèle que les femmes sont constituées par petits sous-groupes internes (les GIE) dont la création repose sur des liens particuliers et étroits. Des observations et entretiens ont révélé que beaucoup de situations trouvent un début de solution pendant les heures de repos de ces femmes, sur la plage, de façon informelle. Par ailleurs, la confiance que les femmes vouent à l'actuelle présidente du GÉF renforce le pouvoir de celle-ci. Occupant toujours la présidence du GÉF depuis sa création en 1992, elle en est à son deuxième mandat et ses responsabilités en sont renforcées. Nos enquêtes sur le terrain révèlent que sa reconduction tient au fait qu'elle réunit plusieurs critères en sa faveur tels que son niveau d'instruction scolaire, sa connaissance du secteur de la commercialisation du poisson et sa disponibilité. Son maintien en poste est aussi probablement dû aux aspects culturels du contexte sénégalais qui consacrent aux leaders des prérogatives qui leur donnent certains pouvoirs et beaucoup de confiance dans la gestion collective. Cet excès de confiance a aussi ses inconvénients. Le cumul de plusieurs rôles et la surcharge de responsabilités peuvent avoir comme effet un ralentissement dans la bonne gestion du GÉF. Le côté informel concerne aussi la communication dans le groupe. La circulation de l'information n'est pas structurée. Pour faire passer l'information, on ne convoque pas de réunion formelle, et il n'y a pas d'envoi de lettres de convocations. La communication est directe entre membres et le système de bouche à oreille est souvent appliqué.

Pour ce qui est des relations avec l'extérieur, le GÉF est bien intégré dans le réseau de collaborateurs. Il développe plusieurs formes de collaboration avec la FENAGIE/Pêche. Même s'il n'est pas encore en mesure d'être présent à des tables de concertation en tant qu'entité, il participe pleinement à diverses formes d'actions collectives et les manifestations sous la coupole de la FENAGIE/Pêche aux niveaux local et national. Certainement, c'est la raison qui a favorisé, en 2002, la création, au plan national, de la Cellule des opératrices de la FENAGIE/Pêche dont le GÉF de Hann est membre. Cette cellule est une structure nationale qui regroupe tous les GÉF de la FENAGIE/Pêche. Elle constitue un cadre approprié d'échanges et de concertation des femmes de la FENAGIE/Pêche en leur offrant une occasion d'agir en synergie pour améliorer leur performance tout en assurant leur propre sécurité contre les personnes malveillantes. Elle constitue un pilier essentiel dans le fonctionnement de la FENAGIE/Pêche dont 60% des membres sont des femmes.

La faiblesse du pouvoir d'achat des femmes et leur analphabétisme constituent des facteurs limitatifs pour le GÉF. Les femmes mareyeuses dont il est question dans ce GÉF sont et restent encore dépendantes de l'aide extérieure d'où elles tirent leurs fonds de roulement annuel. Jusqu'à présent, à travers leur action collective, rien ne laisse entrevoir les prémises d'une initiative, venant de leur part, qui pourraient permettre au GÉF de se démarquer de l'UL, de pouvoir prendre des décisions qui ne concernent spécifiquement que les femmes et qui viseraient à promouvoir leur autonomie, tout en restant membre de la FENAGIE/Pêche. Cependant, le fait de participer dans le groupement a donné des gratifications morales à ces femmes. Ces qualifications leur ont permis de développer des compétences nouvelles qui ont accru la place qu'elles occupent dans la société sénégalaise. Leur dynamisme dans leur activité leur a donné aussi une certaine notoriété dans le secteur.

Tous ces acquis nous autorisent à dire que dans le site de Hann, les femmes pèsent de tout leur poids dans la conduite des affaires de l'UL, ce qui confirme les conclusions des écrits consacrés à la participation des femmes dans les groupements. Dans ces écrits, de nombreux auteurs ont constaté que les femmes réussissent mieux quand elles sont dans les groupements exclusivement féminins (Nyandwi, 1999). L'UL de Hann est une organisation mixte. Le GÉF qui fait partie de ces composantes, reste avant tout un groupement féminin. Malgré l'infériorité numérique de ses éléments (24 GIE de femmes contre 26 GIE de

pêcheurs qui constituent les 52 GIE de l'UL), les femmes se sont révélées plus dynamiques, plus entreprenantes et plus efficaces que les hommes dans leur participation dans l'organisation. Elles contribuent pour beaucoup dans le fonctionnement de l'UL.

4.3.4 La dimension organisationnelle

Comme le définit bien Comeau (2000) dans son guide de cueillette des données, la dimension organisationnelle désigne l'agencement des moyens techniques et des ressources pour permettre la production de biens ou de services. Il s'agit, avec le GÉF de Hann, de mettre en évidence le profil organisationnel et le processus organisationnel de l'activité économique de commercialisation de poisson.

Le profil organisationnel renseigne sur les objectifs, les aspects stratégiques, les biens et services produits et les caractéristiques financières du GÉF. Les objectifs que poursuit le GÉF complètent ceux de la FENAGIE/Pêche qui l'encadre, mais ils restent plus spécifiquement orientés pour les femmes. La création du GÉF vise à favoriser la participation des femmes micro-mareyeuses selon la capacité et les besoins de chaque femme. Il s'agit entre autres objectifs de :

- faire spécifiquement la promotion des micro-mareyeuses membres de l'UL de Hann pour favoriser et maintenir l'entraide et la solidarité entre elles;
- offrir à ces femmes un support technique, matériel et protecteur pour rendre plus performante leur activité de mareyage;
- favoriser leur intégration sociale en luttant contre la pauvreté et l'inégalité sociale en misant principalement sur l'application de la politique de réinsertion initiée par l'État;
- favoriser l'autonomie de ces femmes dans l'exercice de leurs activités en leur permettant d'avoir accès à des services de mutuelle et d'entraide, de support individuel et de groupe en tant que femme.

Sur le plan stratégique, les femmes sont organisées et semblent décidées à faire mieux. Il reste qu'elles ont encore besoin d'être soutenues et encadrées pour pouvoir mieux profiter des avantages financiers qu'elles reçoivent depuis leur adhésion à la FENAGIE/Pêche.

Il faut signaler qu'il n'y a pas eu d'études de besoins ou une étude de marché pour faire la promotion des activités spécifiques aux femmes. Il n'y a pas non plus d'étude évaluative pour faire le point des acquis de l'organisation depuis sa mise sur pied. Pour le moment, la principale stratégie de ces femmes, repose sur les rapports directs qu'elles ont avec leurs potentiels et uniques clients que sont les revendeurs de poissons. En dehors de maigres efforts fournis par la FENAGIE/Pêche pour leur trouver un marché plus porteur, les besoins de ces femmes demeurent toujours les mêmes : trouver les moyens de devenir autonomes par rapport à l'encadrement matériel et financier.

Le processus organisationnel s'applique à la commercialisation du poisson, aux conditions de participation dans ce travail et la conciliation travail/famille. Les femmes membres d'un GIE ont le même statut face au groupement qui, leur sert de moyen pour accéder aux financements. Dans l'organisation du travail, les tâches ne sont pas réparties entre les membres de façon formelle, mais il y a tout de même une coordination et un contrôle qui s'effectuent régulièrement et qui exigent la pleine implication des membres du GIE. Ainsi, une fois le financement reçu, chaque GIE doit décider de la gestion de la somme qu'il reçoit. Certains GIE préfèrent travailler en groupe, d'autres procèdent au partage des fonds reçus entre les membres qui le composent.

Il n'y a pas de conditions particulières pour être micro-mareyeuse et participer à la commercialisation du poisson. Cette activité a toujours existé sur le site de Hann. Par contre, n'est pas membre du GEF toute commerçante micro mareyeuse. La première condition est d'appartenir à un GIE. Ensuite ce GIE doit être affilié à la FENAGIE/Pêche. Celle-ci reconnaît le GIE en tant que membre et non les femmes qui le composent. Chaque GIE membre doit payer les droits d'adhésion et s'acquitter d'une cotisation mensuelle de 2000 F CFA. C'est dans ces conditions qu'il peut prétendre à un financement qui sert de fonds de roulement pour les activités commerciales. L'abondance de la production peut être une condition dans le travail. Elle peut déterminer l'intensité de la commercialisation du poisson qui varie selon l'importance des mises à terre. Ainsi, lorsque le poisson est

abondant, les femmes peuvent réaliser des gains et en profiter pour placer les bénéfices à la banque, avant la fin du mois, afin de pouvoir s'acquitter du remboursement de leur prêt. Enfin, pour que les femmes puissent s'adonner pleinement à leurs activités, il faut qu'elles arrivent à concilier la gestion de la famille et l'exécution du travail sur la plage. Généralement, cette conciliation pose moins de problèmes à cause de la structure de la famille sénégalaise qui reste encore très étendue. On a toujours quelqu'un pour se faire aider. Pour le cas de nos micro-mareyeuses, le diagnostic de leurs conditions sociales objectives révèle qu'elles ont toutes 37 ans et plus. Dans la plupart des cas, leur rôle se limite à assurer la dépense quotidienne. Le reste de la gestion de la maison est assuré par d'autres personnes.

Pour une bonne analyse de la participation de ces femmes dans le GÉF, il y a certainement lieu de tenir compte du contexte où elles évoluent. Ainsi, on peut espérer une meilleure compréhension de leur dynamisme dans le GÉF et les motifs de satisfaction que les uns et les autres ont par rapport au succès de leur action collective au sein du GÉF et aussi de la FENAGIE/Pêche. Par ailleurs, comme il a été annoncé un peu plus haut, la célébration de la journée mondiale de la pêche, tenue le 7 janvier 2003, a donné l'occasion aux femmes de la FENAGIE/Pêche de lancer un plan d'action pour leur cellule nationale dénommée Union des opératrices de la FENAGIE/Pêche. En l'absence d'étude de besoins, l'établissement d'un plan d'action contribuerait à déterminer le bien fondé de l'existence du GÉF au sein de la FENAGIE/Pêche.

En ce qui a trait aux biens et services produits, il faut noter que dans l'exercice de leur activité, les micro-mareyeuses ne produisent pas le poisson, mais en assurent la commercialisation. La capture du poisson est une activité qui incombe aux hommes. Même s'il existe des femmes micro-mareyeuses propriétaires de pirogues, ces femmes embauchent des hommes qui vont en mer à leur compte. En matière de commercialisation de poisson, il s'avère difficile de quantifier les biens et services produits directement. Beaucoup de poissons sont mis à terre dans ce site comme l'atteste si bien les taux annuels de production de ces cinq dernières années fournis par les rapports de l'Inspection régionale de la pêche de Dakar. Cette grande production permet aux femmes de rester sur place pour assurer la distribution et la commercialisation de leur produit en revendant aux *bana banas*

détaillantes des marchés secondaires. Dans ce genre de transaction, les femmes jouent le rôle d'intermédiaires entre les pêcheurs et ces revendeuses, ce qui est une caractéristique particulière de l'activité de commercialisation du poisson au site de Hann.

En une dizaine d'années d'existence, le GÉF, en relation avec les autres GIE de l'UL, est parvenu à réaliser avec le concours du Canada par le biais de la PRO-PECHE, la construction d'un centre communautaire dénommé Centre Marie Guèye Diaw (nom de l'une des femmes pionnières qui se distinguait par son dynamisme dans la commercialisation du poisson sur la baie de Hann). Ce centre a servi de salle d'alphabétisation pour les femmes. Parmi les acquis, signalons que les femmes gèrent une cabine téléphonique qui rapporte des bénéfices collectifs. Les acquis concernent aussi l'acquisition d'un terrain acheté à 25 millions de F CFA et l'installation d'une station d'essence qui crée des emplois rémunérés et génère des revenus pour l'union locale. Quant à la Mutuelle de crédit et d'épargne et la Mutuelle de santé, l'UL est pour beaucoup dans leur implantation dans le quartier. Leurs services s'étendent à toute la population de Hann.

4.4 Le GÉF des transformatrices de *Pencum Sénégal* à Thiaroye⁴

Cette partie renseigne sur le village de Thiaroye qui abrite le site de *Pencum Sénégal*, le groupement des transformatrices et les dimensions institutionnelles et organisationnelles du GÉF.

4.4.1 Le village de Thiaroye-sur-mer

Thiaroye-sur-mer est aussi un village traditionnel situé dans le département de Pikine, à 18 Km de Dakar. Il couvre une superficie de trois kilomètres carrés. Il est compris entre l'océan Atlantique et la route nationale no1 et s'étend du carrefour de Pikine à son intersection avec la route du Centre de recherche océanographique de Dakar à Thiaroye (CRODT), jusqu'au prolongement de la route de l'hôpital psychiatrique de Thiaroye.

⁴ Une monographie a été publiée sur *Pencum Sénégal* au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) en février 2005, sous la référence : no ES0503 «Les transformatrices de poissons à Pikine : le groupement économique féminin (GÉF) de *Pencum Sénégal* à Thiaroye-sur-mer ». (Halimatou Ba, 2005b)

L'histoire du village révèle que sa date de création remonte aux années 1800. Premier village traditionnel Lébou implanté dans le département de Pikine, il fut fondé par Médoune Niang, originaire de Souger dans le Cayor, au nord du Sénégal. Ce monsieur fut le premier Chef du village, et depuis sa mort, la fonction de chef est toujours assumée par les descendants directs de la même famille. En 1910, avec la construction du camp militaire, de la voie ferrée qui traverse le village et de la gare, le village a connu une expansion fulgurante. Deux évènements historiques ont marqué la population. Le premier concerne l'épidémie de la peste en 1914 qui a causé, sur ordre d'un colonel blanc en service au camp militaire, le déplacement, en 1916, du village vers son emplacement actuel. Le deuxième évènement est survenu le 1^e décembre 1944 dans le camp militaire où un massacre des Tirailleurs sénégalais qui avaient combattu pour la France pendant la Deuxième Guerre mondiale, avaient eu lieu (MBengue, 2000). Ces évènements douloureux ont accru la notoriété du village qui a connu une expansion considérable avec l'implantation de nouveaux quartiers peuplés d'habitants hétéroclites venus de Dakar, de Pikine et du nord du Sénégal. Le réseau ferroviaire a beaucoup contribué au peuplement du village où les populations vivent sous l'autorité du Chef de village et d'un conseil des notables. Ces deux institutions veillent au bon fonctionnement du village et restent en harmonie avec les autorités publiques. L'organisation sociale qui y prévaut repose sur une gestion communautaire (Douf, 1995).

Dans le domaine de la pêche, le département de Pikine, avec son site de Thiaroye-sur-mer et de Mbao est une des zones de reproduction des poissons et recèle d'immenses potentialités et d'atouts halieutiques. En effet, la présence des alizés occasionne des remontées d'eaux profondes qui, constituant des phénomènes d'enrichissement des eaux et favorisent le développement des phytoplanctons qui constituent la nourriture primaire des poissons. Thiaroye compte également une quarantaine de marchés dont le marché central de poisson de Dakar et c'est dans ce village aussi que loge plusieurs services du domaine de la pêche, notamment le service départemental des pêches de Pikine.

À Thiaroye-sur-mer, la pêche occupe une place importante dans les activités économiques des populations. Les pêcheurs du village constituent une référence grâce à leur dynamisme et à leur maîtrise des techniques artisanale de pêche. Les nouvelles techniques de pêche

(senne tournante et lignes glacière) ont toutes été expérimentées dans la zone avant d'être vulgarisées dans les autres localités du pays et dans certains pays de la sous-région tels que le Togo, le Bénin, le Ghana et la Côte d'Ivoire (Diouf, 1995). Le secteur de la transformation y est aussi très développé. La pêche s'est développée au détriment de l'agriculture et de l'élevage qui y ont connu leur apogée il y a quelques années. L'agriculture qui y était fortement pratiquée est très limitée actuellement par le rétrécissement progressif des espaces cultivables occasionnées par l'urbanisation rapide de la banlieue et la forte poussée démographique. L'élevage aussi a été un secteur très prospère. Il a connu le même sort que l'agriculture à cause de la disparition des zones de transhumances.

Le maraîchage constitue le deuxième volet de l'activité économique et il représente 30% de l'occupation des populations. Malgré l'importance de sa production, il souffre du manque d'espace cultivable et d'une mauvaise organisation du marché. Le manque d'infrastructures de stockage rend le prix au producteur instable. Malgré ces écueils, les rendements restent élevés et les produits sont de bonne qualité comparativement aux autres régions.

L'industrie de l'artisanat et les petits métiers informels absorbent 20% des activités économiques des populations à Thiaroye (Diouf, 1995). Malgré le fait que le village recèle d'énormes potentialités économiques, les habitants ne sont pas épargnés par la pauvreté et le chômage qui gangrènent le développement du Sénégal. Le matin, une partie de la population remonte vers Dakar à la recherche d'un travail journalier; une autre partie reste dans les quartiers et s'adonnent aux travaux informels et souvent occasionnels et saisonniers. Les femmes, en plus des travaux ménagers, font le petit commerce qui consiste à vendre quelques condiments sur une table devant leurs demeures. Plusieurs de ces femmes exercent l'activité de transformation des produits halieutiques, activité qui est très développée comme l'atteste l'existence de quatre sites de transformation dont le plus important demeure le site de *Pencum Sénégal*.

4.4.2 Le site de transformation de *Pencum Sénégal*

Le site de transformation de *Pencum Sénégal* est l'un des plus anciens sites de transformation artisanale de poisson dans toute la région de Dakar. Il doit son nom de *Pencum Sénégal* à une ancienne émission interactive de la Radio Sénégalaise, animée par El Hadj Mada Seck, qui se déroulait dans les années 1960 (MBengue, 2000). Il est accessible à la ville de Dakar par la route menant au CRODT. Le pêcheur Tchika Niang fut le créateur de ce site en 1962. Il était un grand pêcheur devenu par la suite un gérant de station de pêche. Lui et d'autres pêcheurs ont initié l'engin de pêche le plus évolué au niveau artisanal que l'on appelle la «senne tournante et coulissante». Cet engin de pêche a été plus tard à l'origine de la croissance de la production de pêche au Sénégal et a contribué au développement de la pêche artisanale. Le site manquait d'infrastructures de stockage et de conservation. La surabondance de la production et les difficultés de conservation des poissons alors ont amené les femmes à procéder au braisage du poisson au sol. Et depuis lors, cette activité continue de plus belle, ce qui explique que le site fut spécialisé dans le braisage du poisson (MBengue, 2000). Par la suite d'autres femmes s'y sont intéressées et l'activité s'est développée avec l'introduction d'autres formes de transformation. Il s'en est suivi une diversification des activités de transformation au point que le braisage est pratiquement devenu secondaire derrière les autres formes de transformation.

Aujourd'hui, le site reste toujours implanté en plein air le long de la plage. La zone de transformation est un espace aménagé en béton et conserve de nouveaux abris sociaux. Le dallage a tenu compte d'une pente suffisante facilitant l'écoulement des eaux. La zone a un accès au réseau de distribution d'eau et au système d'évacuation d'eau usée, ce qui a contribué à réduire les fréquentes inondations pendant l'hivernage. Il comporte toutes les infrastructures nécessaires à l'élaboration de produits de bonne qualité. Nos observations sur le site ont permis de lister ces infrastructures. On y trouve : quatre hangars de parage où l'on coupe et éviscère les poissons fraîchement débarqués; quatre abris de repos; un magasin de stockage; deux aires cimentées de séchages avec clôture; des vestiaires et toilettes pour les femmes; une salle mixte de formation; un local pour gardien; un système de collecte des eaux résiduaires; une aire dallée de réception pour la matière première. Il y est prévu aussi une infirmerie et une garderie d'enfants. Un poste de contrôle existe dans les

locaux de l'inspection départementale. Une installation frigorifique de stockage de glace existe non loin du site. Les femmes disposent de 300 claies de séchage, une centaine de bacs de fermentation et un four de fumage.

La rénovation a tenu compte des normes d'hygiène requises. Il est à noter que certains principes fondamentaux d'hygiène sont respectés, il s'agit entre autres de la séparation physique des secteurs propres des secteurs malpropres et du respect de la « marche en avant ». Il reste que des efforts doivent être fournis pour maintenir la salubrité des lieux. Cette rénovation des lieux a aussi tenu compte des modes de fonctionnement social des femmes qui en sont les principales utilisatrices et bénéficiaires. En effet, les femmes conservent leur abri naturel. C'est d'autant plus important que l'aménagement physique du site est venu épouser la forme des abris communément appelés *mbaars* et la rénovation a tenu à respecter les habitudes traditionnelles des femmes et les exigences imposées par la modernité. Tout cela fait que le site de *Pencum Sénégal* se révèle être un cas spécifique et il présente beaucoup d'intérêt pour la présente étude.

4.4.3 L'identification du GÉF

Au site de *Pencum Sénégal*, les femmes sont réunies à travers deux groupements d'intérêts économiques appelés GIE *Feex Beugueu Diam* et GIE *Bok Diom*, qui ont été fondés en 1990 et ont reçu respectivement les numéros de récépissés RC 90B49 et RC 90B53. Ils sont composés uniquement de femmes, au nombre de 117 membres. Toutes ces femmes sont des Sénégalaises dont la moyenne d'âge se situe à 44,3 ans et on y trouve toutes les générations. Elles résident toutes à Thiaroye, mais plus de la moitié d'entre elles (55%) viennent de l'intérieur du pays. Le reste est composé de femmes originaires du département de Pikine. Celles-ci sont propriétaires de leurs moyens de production. Leur connaissance du métier leur a été transmise par leurs mères, anciennes formatrices auprès de qui elles travaillaient au niveau du site (MBengue, 2000). Toutes ces femmes appartiennent à trois ethnies : Woloff et Lébou 70%, Sérère 20% et Peulh 8%. Elles sont mariées pour 77% d'entre elles (53% polygames et 24% monogames). On y trouve aussi 18% de veuves et 4% de célibataires et un seul cas de divorcée (Dème et al., 2003). Dans leur grande majorité, les femmes de *Pencum Sénégal* sont des analphabètes. Leur niveau d'instruction a été rehaussé

avec les formations d'alphabétisation qu'elles ont reçues. Actuellement, quelques transformatrices ont reçu une formation qui les a initiées au braisage au four. Ces dernières ont la mission de transmettre leurs connaissances aux autres femmes du site. Aujourd'hui, en plus du braisage, les femmes s'adonnent à tous les types de transformation selon la disponibilité du produit de base.

Sur le plan professionnel, à leur début, les femmes n'étaient pas organisées en groupement d'intérêt économique. Ces femmes qui évoluent dans l'activité de transformation depuis la création du site, étaient réunies entre elles, autour de petites organisations informelles telles que les tontines internes et les réseaux de solidarités pour se soutenir mutuellement lors des cérémonies familiales. Leur organisation s'intéressait uniquement aux aspects sociaux de leur vie en commun. Donc, elles ne pouvaient pas se donner d'opportunités pour améliorer et faire fructifier leurs activités de transformation. C'est à partir de 1984 qu'elles ont été sensibilisées afin qu'elles transforment leur regroupement social en GIE pour profiter des opportunités offertes par l'État, dans sa politique d'encadrement des acteurs sociaux économiquement en fonction de la loi 84-37 du 11 Mai 1984 (NDiaye et al., 1993).

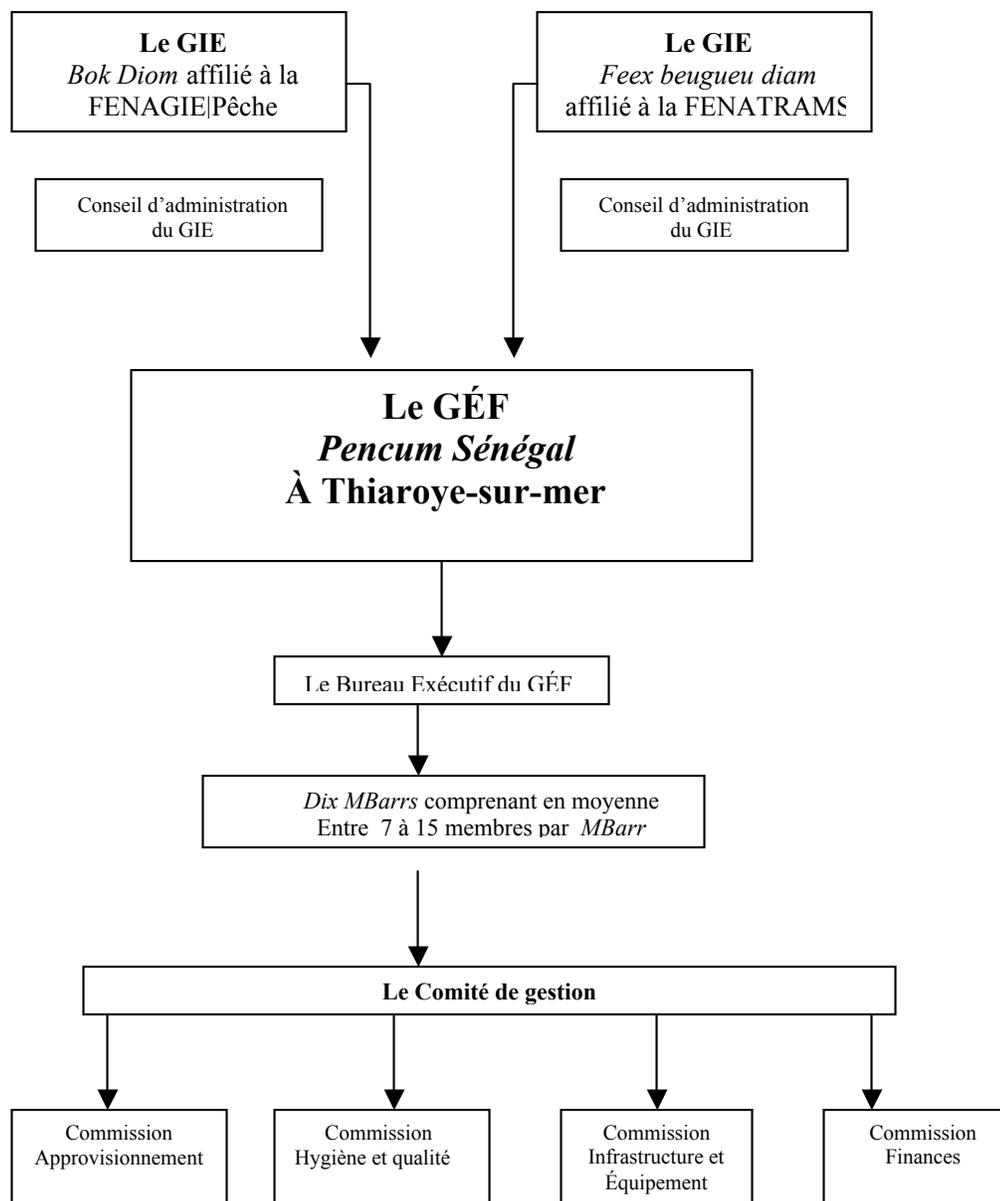
En 1990, avec l'avènement de la FENAGIE/Pêche qui a pour mission d'encadrer les GIE dans le domaine de la pêche, l'organisation de ces femmes transformatrices a connu une autre tournure. Ainsi, l'existence des deux GIE *Feex Beugueu Diamm* et *Bok Diom* ont permis la création du GÉF de *Pencum Sénégal*, en 1994. Il est affilié à l'UL de la FENAGIE/Pêche à Thiaroye. Avec l'encadrement de cette organisation professionnelle et aussi celui du Service départemental de pêches de Pikine, l'activité de transformation a connu une expansion. Les femmes membres du GÉF se sont fait connaître par leur dynamisme, ce qui leur a valu de gagner à deux reprises (en 1996 et en 2002) le Grand Prix du Président de la République pour la promotion de la femme.

À partir de 2002, les femmes du secteur de la transformation de produits halieutiques et celles du secteur du mareyage au Sénégal se sont réunies pour créer un autre cadre fédérateur national : la FENATRAMS (fédération nationale des transformatrices et micro-mareyeuses du Sénégal). Cette organisation fédérative ne regroupe que les femmes dans le secteur de la pêche. Ainsi, le GÉF de *Pencum Sénégal* a adhéré à cette fédération, en sa

qualité d'organisation uniquement féminine. Il adhère aussi à la FENAGIE/Pêche en sa qualité de regroupement de GIE dans le secteur de la pêche.

La mise sur pied de la FÉNATRAMS contribue à la promotion des femmes évoluant dans le secteur de la pêche. Son existence permet à ses membres d'avoir un cadre professionnel, fédérateur et féminin capable de défendre leur cause dans le secteur de la pêche, ce qui, à la longue, pourra leur permettre d'atteindre leur autonomie. Déjà, la FENATRAMS est membre fondateur du CONIPAS au même titre que la FENAGIE/Pêche, le CNPS, la FENAMS et l'UNAGIEMS. Au niveau du CONIPAS, le poste de trésorier revient à la FENATRAMS et c'est la présidente du GÉF de *Pencum Sénégal* qui l'occupe. Actuellement, le GÉF de Thiaroye ne compte que deux grands GIE. Devant le nombre grandissant des femmes fréquentant le site, des efforts sont en train d'être faits pour créer d'autres GIE qui seront membres du GÉF.

Le site de *Pencum Sénégal* compte la présence des transformatrices de deux GIE, d'un de personnel pour aider les femmes, de revendeurs de produits finis et de structures d'appuis pour l'accompagnement des femmes. Le GÉF lui-même est composée uniquement de femmes et les deux GIE sont à l'origine de son existence. Il se subdivise en sous-groupes plus fonctionnels appelés *mbaars*, tels que l'illustre l'organigramme ci-dessous. Un comité de gestion existe pour permettre un bon fonctionnement des activités dans le site.

SCHÉMA 1: L'organigramme du GÉF de *Pencum Sénégal*

Le GÉF est sous l'autorité d'un bureau exécutif composé de six membres : la présidente, et son adjointe, la secrétaire et son adjointe ainsi que la trésorière et son adjointe. C'est la présidente qui coordonne toutes les activités liées au bon fonctionnement du GÉF. Ces activités concernent le fonctionnement interne et externe du GÉF. Il s'agit au plan interne

de gérer la vie associative et sociale des femmes pour permettre le maintien de la cohésion et la solidarité entre les femmes membres du GÉF. Sur le plan externe, les actions de la présidente sont plutôt professionnelles et l'amène à œuvrer pour la promotion de leur activité. Elle travaille étroitement avec les organisations professionnelles pour trouver auprès des bailleurs de fonds et des ONG le financement qui leur sert de fonds de roulement pour leur activité. Une fois un financement obtenu, sa gestion passe par elle. Ensuite elle procède, avec la commission finance, à la distribution de la somme entre les 10 *mbaars* qui constituent les sous-groupes fonctionnels du GÉF.

Les 117 femmes du GÉF sont réparties dans deux GIE *Bok Diom* et *Feex Beugueu Diam*, fondées en 1990. Ces deux GIE sont affiliés respectivement à deux fédérations différentes, non exclusives, qui les accompagnent: la FÉNAGIE/Pêche qui est une fédération mixte et la FÉNATRAMS qui est une fédération uniquement féminine. Ces deux fédérations, en concertation avec trois autres structures (CNPAS, FÉNAMS et UNAGIEMS), ont été à la base de la création du CONIPAS, la superstructure d'accompagnement des acteurs dans le domaine de la pêche. Au niveau du site, ces deux GIE existent officiellement avec chacun son conseil d'administration. Dans la pratique, leurs membres œuvrent ensemble en harmonie, à travers une réorganisation interne qui a permis de mettre en place des sous-groupes ou structures fonctionnelles appelées *mbaars*.

Ces *mbaars* font la particularité du GÉF de *Pencum Sénégal*. Ils sont à la fois des sous-groupes de femmes et des abris où celles-ci se reposent après le travail. Physiquement, ce sont des abris constitués d'une toiture soutenue par quatre pieux. Sur le plan social, ils constituent des groupes de personnes liées par des affinités, des liens de parenté ou ayant en commun un intérêt ou un objectif à partager. En d'autres termes, le *mbaar* est un groupe de personnes ayant en commun un lien social et un objectif à atteindre. Ces *mbaars* traduisent un aspect particulier et intéressant sur le plan organisationnel des femmes dans le site. Composé en moyenne d'une dizaine de femmes dont l'une, appelée «*boopu-mbaar*» (responsable de *mbaar*) et responsable du fonctionnement du sous-groupe, ces *mbaars* assument des fonctions extrêmement importantes dans le fonctionnement du GÉF, car ils favorisent une cohésion par affinité et permettent l'organisation interne.

Leur existence facilite l'organisation interne et les modalités de partage du financement de la manière suivante. Si les GIE permettent aux femmes de bénéficier des fonds, une fois les prêts obtenus, ces GIE «disparaissent théoriquement» pour laisser la place aux dix *mbaars*. Les *boopu-mbaar* se chargent de la redistribution interne de la somme allouée et de la récupération des paiements mensuels. Ensuite, elles remettent les remboursements à la présidente. Celle-ci fait le dépôt final à la banque. On retrouve ici un mariage parfait entre les aspects traditionnels et la façon moderne de faire fonctionner le GÉF. Les femmes continuent de vivre traditionnellement à travers leur *mbaars* et se servent de leur GIE, forme moderne de regroupement, pour se procurer du financement. Le fonctionnement traditionnel reste perceptible dans leur action à travers les *mbaars* qui assument les mêmes fonctions que les tontines, les *mbotayes*.

Dans leur fonctionnement, les femmes se font aider par un comité de gestion composé d'une présidente, d'une vice-présidente, une trésorière et son adjointe, une secrétaire et son adjointe. Ce comité comprend aussi quatre commissions dont les fonctions sont réparties de la façon suivante :

- *la commission approvisionnement* : pour régler l'achat et la distribution du poisson. Dès l'arrivée des camions contenant le poisson, les membres de cette commission doivent procéder à la distribution du poisson entre les différents *mbaars* de façon équitable ;
- *la commission hygiène et qualité* : pour vérifier la conformité des lieux et des instruments de travail selon les normes d'hygiène et de salubrité requis ;
- *la commission infrastructure et équipement* : pour la prévention des dégâts et la réparation du matériel de travail tels que les claies de séchage qui coûtent cher (80 000 FCFA chacune) ;
- *la commission finance* : qui s'occupe de tout ce qui est relatif au financement du groupement. Elle est chargée de la recherche du financement, de la gestion de la trésorerie. Ce comité a été mis en place en 2003.

Le réseau du GÉF comprend également le personnel employé qui vient en aide aux femmes. Ce personnel comporte, d'une part, des femmes non membres du GÉF. Généralement, des filles viennent aider leurs mères et apprendre le métier de transformation. Leur rôle consiste à laver le poisson, à les saupoudrer de sel et à les sécher. D'autre part, il y a entre 50 à 80 hommes qui s'adonnent au travail de manutention dans le site. Dans le site, on note aussi la présence des revendeurs communément appelés les *bana-bana*. Comme les micro-mareyeuses de Hann, les transformatrices de *Pencum Sénégal* ne se déplacent pas non plus, ce sont les clients qui viennent vers elles. Celles-ci viennent de partout à l'intérieur du Sénégal, pour s'approvisionner sur place en vue d'aller desservir des marchés dakarois et d'autres marchés à l'intérieur du pays. D'autres clients viennent depuis les pays limitrophes du Sénégal tels que le Mali, la Guinée, et le Ghana. La présence de ces personnes contribue à augmenter la main d'œuvre et à rendre le site plus dynamique. Environ 180 femmes évoluent sur le site dont seulement une centaine seulement est membre du GÉF.

Le GÉF bénéficie aussi du soutien et de l'appui d'autres organismes ou institutions. Il s'agit entre autre, de la FÉNAGIE /Pêche, de la FÉNATRAMS, du FDEA, du CNCA, de l'ADPS de la FENAGIE/Pêche, de la MUMAR, d'ENDA-Tiers-monde, ENDA Graf-Sahel et ENDA Dialogue, prospectives et politique. Le GÉF bénéficie aussi de l'accompagnement du chef du Service départemental des pêches de Pikine dont les locaux sont contigus au site même du GÉF. Le ministère de la Pêche qui est directement concerné par les retombées de l'activité des femmes, constitue un partenaire privilégié. Et naturellement, en sa qualité de groupement féminin, le GÉF bénéficie du soutien du Ministère de la femme et de la solidarité nationale et aussi de celui du Ministère des PMI-PMI, de l'Entrepreneuriat féminin et de la microfinance. Quelques membres du GÉF de *Pencum Sénégal* militent au Syndicat unique et démocratique des mareyeurs du Sénégal (SUDEMS) qui est créé en Août 2002 et affilié au CSA (Central des syndicats autonomes).

4.4.4 La dimension institutionnelle

La dimension institutionnelle renseigne sur les règles et les conditions de participation des femmes au GÉF, sur les modalités de représentation et d'exercice du pouvoir. Elle indique aussi les moyens de communication du GÉF et ses rapports avec l'extérieur.

Concernant les règles de participation, il faut noter qu'au début de son existence, il n'y avait pas de conditions particulières à remplir pour participer aux activités de transformation de poisson au site de *Pencum Sénégal*. L'adhésion se faisait sur la base de contacts personnels et de solidarité. Entre-temps, le site s'est développé. Devant la volonté manifeste de plusieurs autres femmes de vouloir faire partie du GÉF, et tenant compte d'un certain nombre d'acquis, il a été décidé d'un montant de 15 000 F CFA pour toute nouvelle adhésion. Outre cette somme, la nouvelle adhérente doit s'acquitter d'une cotisation mensuelle ramenée à 1000 F CFA. Cette mesure vise à ne pas léser les plus anciennes dans le groupe qui, à partir de 1990 après la création des deux GIE, ont eu à générer des fonds sur la base de cotisation qu'elles s'étaient fixée (2500 F CFA/quinzaine ou 5000 F CFA/mois). Elles ont arrêté de cotiser quand elles ont commencé à recevoir des financements. Le montant de la somme réunie depuis le début de la participation des femmes jusqu'à la période de l'arrêt des cotisations appartient aux premiers membres qui l'utilisaient en crédit rotatif entre-elles. Maintenant que les autorités ont réaménagé le site avec un investissement de 280 millions de F CFA, d'autres conditions vont être fixées pour une meilleure identification des membres du GÉF et aussi pour protéger le site et réguler sa fréquentation. Un comité de gestion sera chargé de gérer le site. C'est l'avis de la plupart des femmes membres rencontrées. Celles-ci se basent sur le fait « *que l'activité de transformation au site de Pencum Sénégal est arrivée à un tel stade qu'on ne peut plus permettre à n'importe qui de venir faire partie du GÉF, de fréquenter et de se servir du site de façon anarchique* ». Pour ce faire, « *il y aura des conditions d'accès dans le site, l'idée de créer des badges pour identification des membres est lancée. Pour le moment, nous réfléchissons à cela* ». (Coudy)

Concernant les modalités de représentation et d'exercice du pouvoir dans le GÉF de *Pencum Sénégal*, les décisions importantes se prennent en consensus et de façon démocratique. Formellement, le GÉF est structuré comme l'a montré l'organigramme. C'est la présidente qui coordonne l'ensemble, avec l'appui du bureau exécutif. Lorsqu'il est question de chercher un financement ou de rencontrer les autorités administratives, les structures officielles du GÉF prennent le dessus sur les *mbaars*. Si l'exercice du pouvoir paraît formel et logique, il arrive que les membres du GÉF obéissent à un mode de fonctionnement tout à fait informel qui tient surtout compte des aspects sociaux et traditionnels. L'élection de la présidente et de certains membres en est l'illustration même. En effet, les modalités de représentation tiennent davantage compte du social que du juridique. L'accession à un poste ne se fait pas selon les procédures habituelles telles que les assemblées générales ou les élections. Elle est basée sur les principes de la tradition notamment sur l'exercice du droit d'aînesse et le degré d'implication des acteurs. Ce qui illustre bien ceci est que l'actuelle présidente a été nommée par ses paires sur la base de ses preuves dans le GÉF. En effet, elle s'est distinguée par son dévouement et son implication dans le groupe, mais surtout par sa loyauté auprès des anciennes mères qui participaient au GÉF. Et pour avoir beaucoup travaillé aux côtés de l'ancienne présidente, elle a été désignée puis nommée, vu sa compétence et son implication dans le groupe. Depuis sa nomination il y a plus de 10 ans, elle continue de diriger le GÉF. C'est pendant son mandat que le GÉF a gagné deux concours du Grand Prix du Président de la République en 1996 et en 2000. Elle a été unanimement proposée pour être portée à la tête du récent comité de gestion mis sur pied par le GÉF, lors d'une assemblée générale en 2003. Les relations de pouvoir entre la direction et les membres sont au beau fixe. La hiérarchie est respectée dans le fonctionnement du GÉF pour faire diffuser l'information, pour la prise de décision, et pour la recherche de financement. Quant à l'exécution des tâches, chaque membre est libre de travailler selon ses moyens, et selon son propre rythme et de façon autonome.

Sur le plan de la communication, quand l'information arrive, elle est reçue par la présidente qui est chargée de la faire circuler à la base. Pour ce faire, il revient à la griotte du GÉF de convoquer toutes les femmes en réunion. Les communications se font généralement de bouche à oreille, par l'intermédiaire de la griotte, qui détient le rôle d'informer. Elle fait le tour des *mbaars* pour lancer l'information ou convoquer les membres en réunion. Elle peut

aussi informer directement les responsables de chaque mbaar (*boopu-mbarr*) qui auront ensuite la charge de faire circuler l'information auprès des membres de leur groupe respectif. Elle peut profiter aussi des moments de rassemblement naturel pour informer. L'un de ces meilleurs moments est sans doute celui qui correspond à l'arrivée des camions pour approvisionner en poisson et qui occasionne des attroupements de presque toutes les femmes.

Quant à la résolution des conflits, les femmes affirment être très unies et solidaires dans le GÉF. Du moment qu'elles se connaissent depuis longtemps et qu'elles évoluent ensemble dans le GÉF, elles se supportent mutuellement au travail et socialement lors des évènements dans leur maison respective. Mais comme dans tout regroupement, de petits conflits ne manquent pas. Ces conflits sont souvent perceptibles au moment de l'approvisionnement, quand les camions de poissons arrivent. On peut alors déceler quelques frictions entre femmes qui se bousculent pour avoir accès à la provision. Mais l'intervention des autres membres du groupe arrive à apaiser la situation. Et l'incident est vite clos.

Enfin, les rapports du GÉF avec l'extérieur sont nombreux car il s'agit d'une organisation connue et très dynamique dans le secteur de la pêche. Il collabore avec d'autres GÉF dans un cadre associatif. Il se retrouve avec eux dans les mêmes organisations professionnelles telles que la FÉNAGIE, la FÉNATRAMS, et à un niveau national dans le CONIPAS. Cette collaboration vise les échanges entre ces différents groupements pour l'avancement de leur activité professionnelle. L'implication du GÉF de *Pencum Sénégal* est très remarquée à travers la personne de sa présidente qui au nom du groupement, occupe le poste de trésorière de la FENATRAMS.

4.4.5 La dimension organisationnelle

Le profil organisationnel du GÉF de *Pencum Sénégal* montre qu'il s'agit d'une organisation collective qui tient sa particularité avec la coexistence de tradition et de modernité. Tout en restant conforme au guide de cueillette des données de Comeau (2000), il s'agira, dans cette partie de décrire le profil et le processus organisationnel du GÉF pour

mettre en évidence ses moyens techniques et les ressources dont il dispose pour produire des biens et services.

En s'organisant en GIE, les femmes visent des objectifs que l'on retrouve dans toute organisation à caractère collectif. Il y a d'abord un objectif social qui est de se regrouper, entre actrices appartenant à une même profession ou ayant le même but, pour tisser et renforcer des liens d'amitié et de solidarité. Ensuite, un deuxième objectif est de favoriser l'accès des femmes au financement. Et à travers cet objectif, il s'agit de doter le GÉF de moyens financiers qui permettent aux femmes de promouvoir et de développer leurs activités. L'opportunité leur a été offerte pour réaliser cet objectif avec le système de la micro finance et des crédits mutualistes. Le troisième objectif vise à permettre le bon fonctionnement de l'activité de transformation dans le site en facilitant l'approvisionnement des femmes en bien d'équipements adéquats, à l'utilisation de nouvelles technologies de transformation et à la facilitation de l'écoulement des produits finis.

Ces objectifs revêtent un caractère social, financier et opérationnel pour la profession. Cependant, si l'on tient compte du contexte social et économique de pauvreté croissante, l'aspect social visé par le regroupement devient secondaire par rapport à l'aspect économique et financier. Le rôle d'instrument de socialisation que le groupement devait jouer devient quasiment relégué au second plan au profit de l'objectif facilitant l'accès aux ressources financières et matérielles.

Conscientes de leur handicap lié à l'analphabétisme, les femmes ont développé certains aspects stratégiques pour faire la promotion de leur activité. Pour ce faire, elles ont besoin d'être accompagnées pour atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés. Avec la FENAGIE/Pêche, le Service départemental des pêches de Pikine à Thiaroye et l'apport d'autres ONG, des efforts ont été faits pour permettre à ces femmes de développer leurs activités et être connues à travers le pays grâce à leur présence remarquée dans le secteur de la pêche, précisément dans le domaine de la transformation. Pour ce faire, des ateliers de planification stratégique ont été réalisés avec les femmes. Au cours de ces ateliers, le milieu a été diagnostiqué, les contraintes majeures ont été identifiées et des actions prioritaires ont été retenues. C'est ainsi qu'un comité de gestion a été mis sur pied en 2003 pour s'occuper

de la prise en charge de différentes questions au niveau du site relatives au financement, à la gestion des aires aménagées, à l'aménagement et à la salubrité du site. Des mesures concrètes ont aussi été prises pour préserver leur site et aussi leur profession. Elles sont relatives à :

- l'interdiction d'accès à toute personne qui envisage de s'implanter sur le site pour y mener des activités de transformation sans appartenir au GÉF;
- la préservation des produits finis en fixant les normes de garantie des transactions avec les gros clients surtout ceux venant de l'extérieur;
- la recherche de marchés sous-régionaux et internationaux avec des répondants mandatés pour l'écoulement des produits finis.

En rapport avec la FENAGIE/Pêche et les autres GÉF de femmes mareyeuses et transformatrices, un plan d'action est en réalisation pour promouvoir et développer les activités dans le secteur et aussi protéger la profession. L'objectif visé est de rendre les femmes compétentes et responsables de leur avenir afin qu'elles cessent d'être de simples consommatrices de programme, pour assumer leur rôle d'actrices participant à la production des programmes et à leur gestion. Il y a lieu de remarquer que les femmes inscrivent de plus en plus leurs activités dans la durée. Si elles se font remarquer par leur dynamisme et ont obtenu de la notoriété dans leur travail, c'est en partie parce qu'elles ont eu la chance d'être suivies et accompagnées de très près par les structures d'accompagnement et le ministère de la Pêche.

Le double succès du GÉF au concours du Grand Prix du Chef de l'État, lui a permis d'acquérir un moulin à mil et un ordinateur. Le moulin fonctionne et fait entrer des fonds pour le compte du GÉF. L'ordinateur est opérationnel et les quelques membres qui ont eu la chance d'être scolarisées viennent s'initier en informatique. L'aménagement du site va créer des services tels que la garderie d'enfant et la mutuelle de santé.

L'activité de transformation de poisson qui se fait dans le site participe à la création d'emploi pour les femmes et les hommes. Elle contribue aussi à la sécurité alimentaire en

mettant des protéines animales à la disposition des populations locales et extérieures. La participation des femmes contribue à lutter contre la pauvreté des populations. Elle contribue au rééquilibrage du déficit alimentaire des plus pauvres en mettant à leur disposition des produits transformés riches en protéine. Elle contribue aussi grandement au développement de la pêche et de l'économie nationale.

Le processus organisationnel renseigne sur l'organisation du travail de transformation sur le plan de l'approvisionnement, de la transformation et de la commercialisation des produits. Au site de *Pencum Sénégal*, le travail des femmes est organisé au tour de trois volets : l'approvisionnement, la transformation et la commercialisation des produits finis. L'approvisionnement du site en matières premières pour la transformation artisanale varie en fonction des produits finis ciblés. À *Pencum Sénégal*, les femmes s'approvisionnent auprès des mareyeurs qui viennent du Port autonome de Dakar (PAD) quand il s'agit de poisson mâchoiron frais. Et ces produits viennent des industries d'exportation qui vendent du produit entier frais comme du produit fileté. L'approvisionnement provient aussi des mareyeurs du marché central de poisson. En cas de forte production ou/et de mévente, les produits sont acheminés vers *Pencum Sénégal*. Les femmes sont aussi directement servies par les pêcheurs. C'est assez rare, mais en cas de forte production de poisson sardinelle, les pêcheurs viennent débarquer directement à *Pencum Sénégal*.

Le transport se fait à l'aide de camions frigorifiques, de charrettes et de véhicules particuliers. Tous les moyens sont utilisés pour se procurer le poisson. Il arrive de plus en plus que devant la raréfaction du produit et les difficultés liées à l'approvisionnement, certaines femmes décident de sortir du site pour aller chercher elles-mêmes le poisson.

Diverses espèces de poissons sont concernées par les activités de transformation artisanale. Les types de produits transformés peuvent dépendre de la taille de l'espèce. Ainsi, les petites sardinelles sont transformées par séchage et donnent le produit appelé *kéthiakh* ou *tambadieng*. Par ailleurs, les nageoires des requins et des raies sont coupées pour la production d'*ailerons*, alors que la chair est utilisée pour la fabrication des produits tels que le *salé séché*. Chaque produit requiert une technique de transformation qui lui est spécifique (MBengue, 2000; Diop, 2002). Une fois l'approvisionnement terminé, il revient

aux employés, hommes et femmes, de se consacrer aux travaux de transformation qui peuvent durer jusqu'à six jours selon la nature du produit fini à obtenir.

Tableau 8: Correspondance entre les espèces de poisson utilisées à *Pencum Sénégal* et les produits transformés

Espèces de poisson		Types de produits transformés
Pélagiques	Démersales	
Sardinelles Ethmalos		Poisson braisé séché <i>Kéthiakh</i>
Maquereaux Soles Loches Sompats	Mâchoirons Capitaines	Poisson fermenté séché <i>Guedj</i>
	Capitaines Requins Raies Mâchoirons Chinchard	Poisson salé séché <i>Sali</i>
Mulets Sardinelles Ethmalos Pelons Sompat	Pageots Thiekems	<i>Tambadiang</i>
	Requins Raies	Ailerons séchés
	Escargots de mer Cymbiums Coquillages Murex, Thais	Coquillages séchées 1 <i>Yeet</i> 2 <i>Touffa</i>

Source : Service départemental des pêches de Pikine à Thiaroye

4.5 Conclusion

On peut résumer ce chapitre en disant que les deux GÉF répondent aux critères de choix définis dans le projet de l'étude pour réaliser les études de cas. Sur le plan institutionnel et organisationnel, les deux groupements présentent des différences et des convergences. Les deux GÉF réussissent à regrouper un nombre appréciable de femmes, ce qui conforte notre choix. On y retrouve des femmes ayant adhéré depuis plus de 10 ans et avec qui il nous a été possible de recueillir les récits de vie. Les deux GÉF obéissent aux mêmes critères d'organisation interne et externe. Ils sont reconnus pour leur dynamisme et leur ancienneté, même si le GÉF de *Pencum Sénégal* semble avoir acquis un plus grand nombre de réalisations et d'expériences. Dans les deux groupements, la conception à l'égard du travail est semblable pour les femmes, c'est-à-dire un moyen de gagner sa vie et d'acquérir une autonomie. Pour ces femmes, le revenu est apprécié et le travail leur donne les moyens de répondre à leur besoins. La possession de l'argent leur permet également de tisser des relations sociales et de retrouver leur place dans la société. Avec cette conception que les femmes ont du travail, on comprend bien l'importance de leur engouement pour la création de GIE et leur participation dynamique dans le GÉF.

La différence fondamentale entre ces deux GÉF réside dans les activités. Les micro-mareyeuses commercialisent du poisson frais et destinés à la consommation immédiate de la population, alors que les transformatrices se contentent de poissons de moindre qualité et souvent, des invendus de la commercialisation des poissons frais. Par ailleurs, le GÉF de *Pencum Sénégal* se particularise par l'existence des *mbaars*. Ce dernier point fait l'originalité du fonctionnement des femmes dans ce site. Ce site possède un autre point de différence qui est relatif à l'autonomie du groupement par rapport aux organisations professionnelles et au pouvoir que détiennent les femmes sur les hommes qu'elles font travailler. Ceux-ci exécutent les tâches les plus dures et sont rémunérés à la tâche sur une base quotidienne. Les femmes détiennent ce pouvoir parce qu'elles sont les propriétaires des moyens de production et des capitaux.

Chapitre 5 Émergence de la participation des femmes dans les GÉF

Dans le quatrième chapitre, nous avons pu constater l'existence de groupements économiques féminins qui fonctionnent depuis au moins une dizaine d'années. Nous avons pu vérifier aussi leur dynamisme en fonction du nombre des femmes adhérentes, de l'importance des activités économiques auxquelles elles se livrent et de l'impact de leur participation dans les groupements sur elles-mêmes et sur leur entourage. Après cette phase d'identification des groupements pertinents et en lien avec notre question de recherche, nous nous sommes intéressée à étudier la participation des femmes dans ces groupements pour déterminer les phénomènes et processus qui ont pu amener les femmes à participer dans les GÉF. L'orientation de l'analyse en fonction des théories de l'action collective a effectivement permis d'identifier trois moments de la participation : l'émergence de la participation des femmes dans les GÉF (présenté dans le chapitre 5), le développement de la participation (chapitre 6) et le maintien de cette participation des femmes dans les GÉF (présenté dans le chapitre 7).

Dans ce chapitre, les résultats mettent en évidence la présence de trois ensembles de processus qui permettent d'expliquer l'émergence de la participation de ces femmes dans les groupements féminins en milieu urbain. Ces processus déterminent la structure du chapitre. Ainsi, le premier évoque la transformation du contexte socio-économique en milieu urbain. Le deuxième rend compte des privations ou des pertes subies par les femmes et qui suscitent leur participation et le troisième évoque des opportunités politiques et économiques qui favorisent cette participation.

5.1 La transformation des communautés

Cette partie présente les phénomènes liés aux conséquences des transformations sociales et économiques survenues dans le milieu urbain et qui ont contribué à l'émergence de la participation des femmes dans les actions collectives à travers les GÉF. La partie se subdivise en trois sections. La première décrit les changements dans la vie quotidienne des

femmes. La deuxième présente les phénomènes descriptifs de ces transformations telles qu'évoquées par les femmes. La troisième présente une explication de ces transformations en fonction du cadre conceptuel.

5.1.1 Les changements dans la vie quotidienne des femmes

De l'entrevue avec les femmes, nous retenons que les phénomènes qui les poussent à participer dans les groupements sont les conséquences des changements survenus dans la situation sociale et économique du pays. Ils concernent plus directement la mobilité des femmes, le relâchement de l'entraide et de la solidarité et la prédisposition culturelle à la fête. Il faut remarquer aussi que ces changements sociaux sont dus à d'autres phénomènes qui sont assez difficiles à détecter dans les propos des femmes interrogées. Ces phénomènes qui se situent au niveau macro, tout en échappant à la compréhension des femmes, favorisent tout de même l'émergence et le développement de leur participation dans les groupements.

5.1.1.1 La mobilité des femmes

La plupart des femmes qui participent dans les groupements, surtout à Thiaroye, ne sont pas des originaires de Dakar comme l'ont montré les monographies réalisées sur les deux sites. Les femmes elles-mêmes le confirment comme l'atteste Daba :

«Les femmes de *Pencum Sénégal* viennent de partout, pas seulement de Thiaroye. Il y en a qui viennent de Rufisque, de Mbao, et de Pikine. Les hommes, eux viennent des contrées séréères à l'intérieur du pays. Quand ils arrivent ici, leur épouse les accompagnent dans leur quête du travail.»

Ces femmes qui accompagnent leurs maris se retrouvent en pleine ville, souvent sans qualification professionnelle. Après une période d'adaptation, il leur faut, pour s'en sortir, s'impliquer dans le monde du travail. Les activités féminines dans le secteur de la pêche leur offre un cadre idéal car elles ne nécessitent pas de qualification particulière.

Dakar et son environnement constitue une zone urbanisée qui attire les ruraux en quête de travail pour l'amélioration de condition de vie. La forte concentration d'activités économiques dans cette région contribue à l'énorme inégalité des revenus dans le pays. Les conditions climatiques désastreuses ont détérioré les conditions de vie des femmes en milieu rural, les obligeant à opter pour l'exode afin de pouvoir soutenir les parents restés au village. Daro en témoigne :

«Nous venons en aide aux parents restés au village parce que nous ne sommes pas toutes des originaires de Dakar. Moi je viens du Saloum, mes parents peuvent venir me voir et je me dois de les aider parce que je suis plus aisée qu'eux. Et tant que je reste capable de travailler ici, je viendrais en aide à mes parents tant que Dieu le voudra.»

La présentation des femmes concernées dans cette étude fait ressortir que la composition des groupements diffère selon qu'il s'agisse des transformatrices de poissons de *Pencum Sénégal* ou des micro-mareyeuses au GÉF de Hann. Les premières forment une communauté sociale composée de femmes venant de plusieurs milieux différents. C'est l'activité de transformation qui les réunit, et en ce sens, le site de *Pencum Sénégal* est un lieu de travail qui rassemble des femmes animées par les mêmes objectifs et un but commun. Par contre, les femmes de Hann sont presque toutes des résidentes du village. Elles forment une communauté géographique et elles ont en commun le fait d'être nées ou d'avoir grandi dans le milieu de la pêche. Elles sont presque toutes des filles ou des épouses de pêcheurs qui appartiennent à des ethnies spécifiques (Lébou, Walo-Walo, et Sérère Niominka). Dans cette communauté de pêcheurs, les femmes exercent les activités de commercialisation et de transformation. On constate que le changement a atteint ce milieu, c'est ce qui sort des propos de Safi :

«Maintenant, la mer appartient à toutes les ethnies. Si tu vas sur la plage, tu trouveras les Peulhs, les Sérère, toutes les races. C'est parce qu'il n'y a plus de travail. Actuellement les enfants sont très instruits et ils ne trouvent pas de travail. Alors la mer est là pour tous. Avant, il n'y avait que les *Lébous* mais ce n'est plus le cas maintenant.»

«*Ana Peulh ak diaye dieunn (où voit-on un Peulh en train de vendre du poisson)?*» s'exclame Mamy avant d'ajouter : «*l'activité de commerce de poisson ne concerne plus*

uniquement des Lébous. Tout le monde en fait, même les Peulhs». L'interjection de Mamy a tout son sens quand on sait que le Peulh est sensé suivre son troupeau dans les savanes boisées et verdoyantes. Le fait de le voir vendre du poisson ou même de l'imaginer en train de le transformer semble relever de l'exceptionnel. Les femmes peules sont plutôt expertes dans la transformation de produits laitiers. L'explication vient du fait que la sécheresse et le déficit pluviométrique ont eu des conséquences désastreuses sur la nature et sur le cheptel. L'agriculture et l'élevage ont connu leur déclin et les populations qui en dépendent n'ont pas été épargnées par ces changements sur le plan économique. L'une des voies de salut pour s'en sortir reste l'exode et le changement d'activité. En milieu urbain, le secteur informel et celui de la pêche sont encore porteurs d'espoirs pour ces personnes déplacées dont la plupart est constituée de plus en plus de femmes.

5.1.1.2 Le relâchement de l'entraide et de la solidarité

Les femmes d'origine villageoise et rurale, une fois en milieu urbain, souhaitent continuer leur comportement communautaire, mais souvent, les conditions économiques et géographiques rendent leur pratique difficile, comme le montrent les prochains paragraphes. À leur début dans la ville, l'accès au travail n'étant pas automatique, elles s'adonnent généralement au petit commerce de détail devant la porte de leur maison pour subvenir tout juste aux besoins de la famille. Sur le plan géographique, avec l'urbanisation, les distances entre les quartiers sont longues et ne facilitent pas l'interaction entre les membres d'une même famille qui ne vivent plus sous le même toit. Au village, les femmes participent dans les groupes sociaux tels que les *mbootaye* et les *natt* ou tontine dont le fonctionnement est basé sur l'entraide et la solidarité. Cette forme de sociabilité est aussi valable en milieu urbain et même très répandu à Dakar qui est habité principalement par les Lébous et les Wolofs. Le communautarisme est un des principes sur lequel s'organise la famille Wolof. La solidarité est donc essentielle pour la survie du groupe familial, organisé selon un mode de fonctionnement hiérarchique qui sert aussi à la régulation de la solidarité (Diop, 1985). Cette solidarité entre les membres constitue le ciment des relations sociales.

Cependant, les transformations subies en milieu urbain ont contribué au relâchement des relations sociales entre les membres d'une communauté. Le discours des femmes révèle

que l'avènement des crédits contribue pour beaucoup au relâchement de ces liens sociaux en milieu urbain. Collé exprime un regret à ce propos:

«Mais depuis l'existence des crédits de financement et d'épargne ces genres d'entraide tendent à disparaître, pas complètement, mais ici on a arrêté la tontine.»

Dans une certaine mesure, l'avènement des micro-crédits a favorisé l'individualisme. Sa présence prend de plus en plus la place de ces réseaux de solidarité appelés *mbootaye*, *natt* et tontine. Le relâchement de l'entraide et de la solidarité en milieu urbain est une conséquence de changements sociaux générés par la pauvreté. Les femmes qui subissent le plus ce relâchement, se retrouvent seules, souvent sans soutien. Les réciprocités deviennent plus limitées dans des réseaux relationnels proches. Mais pour surmonter cette pauvreté, les femmes innovent en initiant d'autres stratégies pour s'en sortir. Entre autres, elles participent aux activités des groupements économiques dans lesquels elles assument des rôles de premier plan.

5.1.1.3 La prédisposition culturelle à la fête

Un autre phénomène qui décrit et explique l'émergence de la participation concerne la complexité du train de vie des Sénégalais et de leur goût à la fête dont l'argent reste le moteur. En effet, au Sénégal, tout événement est une occasion en soi pour être fêté. L'une des conséquences de ce mode de vie est la responsabilisation des Sénégalaises à la célébration de ces fêtes. Ces fêtes impliquent des dépenses que les femmes doivent assumer en grande partie pour ne pas être la risée des autres. Les fêtes traditionnelles religieuses, musulmanes (Tabaski et Korité) ou chrétiennes (Noël et Pâques) sont fêtées avec faste et les populations, surtout les femmes, ne lésinent pas sur les dépenses souvent plus ostentatoires que nécessaires. À ces fêtes, viennent s'ajouter d'autres occasions comme l'ouverture des classes avec son cortège d'obligations à remplir : renouvellement de la garde robe des enfants, l'achat des matériels et fournitures scolaires, les frais d'inscription et de transport, et autres dépenses nécessaires pour assurer une bonne scolarité des enfants.

Le témoignage d'Arame montre que ces événements ont perdu leur contenu social ou religieux. C'est plutôt l'aspect folklorique et dépensier qui l'emporte :

«Des évènements comme l'ouverture des classes, la veille de la Tabaski, certaines fêtes religieuses, constituent des charges financières pour les femmes. Ce sont elles qui endossent toutes les dépenses supplémentaires».

Les manifestations socioculturelles grèvent le pouvoir d'achat des femmes. En effet, les cérémonies familiales sont centrales dans la vie des femmes sénégalaises. Ces évènements constituent des moments forts, les seuls qui leur offrent des occasions de se faire valoir. Elles y consacrent l'essentiel de leurs avoirs. Les femmes sont les plus impliquées dans l'organisation de ces fêtes qui leur offrent des moments privilégiés d'augmenter leur estime de soi. Parmi ces cérémonies familiales (baptêmes, mariages, funérailles, essentiellement), celle du baptême du premier fils se révèle être la plus dépensière. Ces manifestations doivent se dérouler d'une certaine façon qui donne de la crédibilité à leurs initiatrices et préserve leur honneur et leur dignité dans la communauté. Coudy raconte :

«Ce que je gagne de mon travail me permet d'une part, d'assurer les charges sociales, de remplir mes rôles sociaux avec mes camarades, à l'occasion des cérémonies familiales et d'autre part, aussi de résoudre mes propres besoins. Je sais que vous, les intellectuelles, n'aimez pas que l'on dépense excessivement de l'argent à l'occasion des cérémonies familiales. Cet aspect me met en mal avec mes enfants mais il faut nous comprendre. Je ne souhaite pas avoir à faire ces dépenses-là, mais je suis obligée de le faire et tu sais pourquoi? Si ma fille accouche ou se marie dans le quartier, je dis à la griotte d'informer tout le monde. Normalement les gens devraient venir à la fête le matin pour le baptême, le temps de célébrer et de donner leur participation à la fête et puis partir. Moi je saurais qui m'a donné quoi et combien. Mais ça ne se passe pas comme ça. C'est cela qui nous retarde. Dès le matin les gens viennent et ne partent pas. On leur donne à manger et à boire à longueur de journée. Le soir on amène les nattes, toutes les femmes richement habillées s'assoient et devant tout le monde les femmes donnent leur contribution publiquement avec joie. Et le tout est consigné dans un carnet. Dans cette séance, qui est de plus en plus filmée, sont présentes les belles-familles, les tantes, les griottes et devant les louages de ces dernières, tes fibres sentimentales bougent. Finalement il faut tout restituer et en doublant la mise.»

Pour que les fêtes soient belles, il faut disposer de beaucoup d'argent. Cette situation justifie la monétarisation de la vie quotidienne en contexte urbain et de plus en plus aussi le contexte rural. Les cérémonies familiales sont des événements sociaux et culturels qui sont solidement ancrés dans le mode de vie des Sénégalaises. Ces femmes entendent rester conformes aux exigences de leur tradition. Avec le changement de contexte, les formes d'échanges sociaux ont évoluées et l'argent y joue un rôle important. Pour en posséder, les femmes doivent en plus des travaux domestiques, exercer des activités lucratives, ce qui les pousse à sortir des maisons pour participer aux activités des groupements.

5.1.2 Les transformations de l'organisation sociale et économique

Nous venons de voir, dans la section précédente, les changements dans la vie quotidienne des femmes qui les poussent à s'impliquer dans les groupements. Dans cette section, nous tenterons de décrire les phénomènes à l'origine de ces changements. L'analyse des entrevues des femmes laisse entendre que les transformations socio-économiques constituent le phénomène explicatif essentiel de l'émergence de la participation des femmes dans les groupements en milieu urbain dakarois. Ces changements comportent trois dimensions : les transformations dans le système d'organisation sociale, les transformations socioprofessionnelles et les transformations dans les relations de solidarité.

L'analyse des transformations sociales et économiques permet d'éclairer sur les changements des réalités socio-économiques qui conditionnent le comportement individuel et collectif des individus dans la société sénégalaise. Pour permettre une meilleure compréhension de la logique derrière le comportement actuel des femmes tel que décrit dans la présente étude, nous ferons dans cette section un bref survol historique de l'organisation sociale traditionnelle chez les Wolof, de la division sociale du travail, des fonctions et rôles sociaux traditionnels des femmes, de l'affaiblissement de la solidarité et la monétarisation des rapports sociaux.

5.1.2.1 L'organisation sociale traditionnelle dans la société Wolof

avec plus de deux millions de personnes, le Wolof est l'ethnie majoritaire au Sénégal, soit 43% de la population. C'est aussi une langue parlée ou comprise par 80% de la population (Cribier et al., 1986). L'organisation sociale diffère selon que l'on s'intéresse aux populations du Nord ou à celles du Sud du pays. Au Sud, cette organisation est égalitaire dans la société Diola. Par contre, au Nord, principalement habitée par les Wolof, contexte dans lequel se déroule cette étude sur la participation des femmes, l'organisation sociale est fortement inégalitaire et hiérarchisée (Coquery-Vidrovitch, 1994).

Une certaine unanimité se dégage sur le caractère fondamentalement inégalitaire du système social dans les écrits de la majeure partie des auteurs qui ont étudié la société wolof et son modèle d'organisation (Diop, 1972; Diop, 1981; Diop et Diouf, 1990; Sarr, 1998). Dans la société Wolof, les individus sont répartis selon le statut de leur famille d'appartenance et ordonnés selon leur groupe socioprofessionnel qui détermine leurs fonctions. Malgré la complexité de cette société, on y décèle des groupes très caractérisés qui entretiennent des relations d'interdépendance. Cette situation a amené Diop (1981) à souligner l'existence de deux systèmes différents qui se superposent : le système de castes liées à la division du travail et celui des ordres qui réfère au pouvoir politique. Le système des castes répartit les individus à travers deux groupes nettement hiérarchisés : les *geer* et les *neeno*. Les *geer* constituent la caste supérieure qui n'est pas forcément noble ou libre. Les *neenos* forment le groupe inférieur, reconnaissable à travers leur profession. Ces derniers sont subdivisés en sous-castes selon la nature de l'activité professionnelle et les fonctions remplies dans la société. Ainsi, on distingue les *jëf-lekk* ou artisans (forgeron, cordonniers, tisserands), les *sab-lekk* ou artistes (musiciens, chanteurs, laudateurs) et les *noole* qui sont des courtisans, serviteurs ou bouffons (Diop, 1981).

Parallèlement au système de castes, le système des ordres réfère au pouvoir politique. Dans ce système, la société Wolof se structure suivant deux facteurs. Le premier correspond à la dimension liberté-servilité, source de la principale différenciation entre les personnes en leur conférant un statut héréditaire supérieur ou inférieur. Ainsi, sont opposés les *geer* ou

homme libre au *jaam* ou esclave. Le deuxième facteur de structuration de la société repose sur la dimension politique. L'existence de la monarchie a entraîné une nouvelle stratification à l'intérieur de chacun des ordres précédents. Ainsi, dans l'ordre supérieur, les *Bur* (ou roi) (détenteur du pouvoir ou pouvant y accéder) sont opposés aux *baadolo* (subissent le pouvoir sans pouvoir y participer). Dans l'ordre inférieur, la stratification se fait selon le statut de maître, ce qui donne les *jaami-bur* (esclaves de la couronne) et les *jaami-baadolo* (esclave des gens du peuple).

La fonction essentielle de cette structuration hiérarchisée assure la division sociale du travail dans la communauté et conditionne aussi des rapports sociaux d'échange. Cependant, si dans le contexte actuel la tendance est à la disparition des ordres, force est de reconnaître que le système de caste persiste encore et continue d'influencer les rapports sociaux. Les échanges doivent se réaliser entre individus de mêmes statuts. Dans le cas contraire, ils sont inégaux et doivent suivre une certaine logique sociale : les profits matériels doivent aller aux castes inférieures et les castes supérieures se glorifient des profits sociaux.

Mais, avec les changements sociaux dans la société wolof, et le choc avec d'autres cultures, cette logique tend à disparaître. Le fonctionnement actuel de la société wolof obéit à d'autres logiques qui ne s'appuient plus sur les critères de naissance de l'individu, mais sur son pouvoir économique et sa capacité de largesse envers les autres (Sarr, 1998). Ainsi, tout le monde rêve d'avoir un pouvoir économique qui procure un statut supérieur dans la société.

Les femmes aussi rêvent de changer de statut. Or, en restant confinées dans les foyers à s'occuper de tâches domestiques, leur chance d'accéder à ce pouvoir économique semble moindre. Cette situation les oblige à initier de petites activités génératrices de revenus, généralement dans les domaines qu'elles maîtrisent le mieux, le plus souvent dans le secteur dit informel. Ces activités pourraient bien prospérer si les moyens organisationnels et matériels étaient au rendez-vous. L'avènement des groupements semble ouvrir cette possibilité pour elles. C'est ce qui justifie leur forte participation dans les associations et groupements économiques. Mais alors qu'elles s'occupaient des travaux domestiques dans le système traditionnel, quels étaient les rôles sociaux qui leur étaient assignés?

5.1.2.2 Les fonctions et rôles sociaux traditionnels des femmes

Les rôles sociaux traditionnels des femmes réfèrent aux activités et conduites sociales attribuées aux femmes, contribuant au maintien et à l'entretien de la force de travail dans la famille. Ils sont relatifs aux fonctions de production et de reproduction dans plusieurs études faites sur les femmes africaines (Sokona et Traoré, 1985). L'univers quotidien de ces femmes reste lié à ces fonctions qui constituent leur devoir premier dans la société traditionnelle. Ces fonctions sont perceptibles dans trois sphères : le mariage, la maternité et les tâches domestiques qui sacralisent leurs activités de mère et d'épouse (Perreault, 1996).

Pour les femmes, le mariage constitue une nécessité économique et parfois un bon moyen d'acquérir une reconnaissance sociale. Dans la société sénégalaise, une femme n'a de statut légal reconnu et respectueux que dans un lien de mariage. D'ailleurs, l'essentiel de l'éducation de base qu'elle reçoit depuis son enfance est une préparation au mariage, (MBodj, 1997). Les femmes qui sont dans le célibat, qui du reste n'est pas une existence sociale, sont considérées comme mineures et restent sous l'autorité parentale (père, oncle, frère ou mère).

Le statut de mariée leur donne une certaine responsabilité qui les amène à entreprendre des activités économiques personnelles pour se procurer elles-mêmes le complément nécessaire à l'apport du mari dans la prise en charge familiale. Ces activités sont rendues d'autant plus nécessaires que la plupart des foyers sont polygames. Souvent les moyens du mari étant limités, les femmes se répartissent entre elles les tâches domestiques pour se libérer du temps à consacrer à leurs propres activités. Dans le mariage, pour qu'une femme soit valorisée, elle doit procréer. La maternité constitue une des conditions de reconnaissance familiale et sociale. Elle permet la transmission des traditions, des coutumes et de l'histoire. C'est le produit de la maternité qui assure la pérennité de la famille; elle assure aussi de la main d'œuvre (Riss, 1989).

Quant aux travaux domestiques, ils concernent la gestion de la famille. En milieu urbain ou rural, faire la cuisine monopolise particulièrement les femmes. Presque toutes les autres

activités des femmes sont destinées à assurer les plats quotidiens. Ces activités sont plus ou moins pénibles et diffèrent selon les milieux. En milieu urbain, ces activités sont relatives aux tâches ménagères à l'intérieur des foyers et aux petits commerces. En milieu rural, les activités se résument aux corvées de l'eau et du bois qui demandent de longue marche, aux transformations des céréales et aux travaux agricoles (Monimart, 1989; Perreault, 1996). Les travaux agricoles sont réalisés par les femmes et respectent la division sexuelle du travail. Le travail se fait collectivement d'abord dans les champs familiaux appartenant au mari; puis chaque femme peut s'occuper de son propre lopin de terre dont la production lui fournit le nécessaire dans la préparation des repas et lui procure de l'argent avec la vente du reste de ces produits (Nguyen Van-Chi Bonnardel, 1985). Ainsi, leur production qui est traditionnellement destinée pour l'autoconsommation, leur permet d'avoir de l'argent. Seulement, face à la rareté des terres et aux aléas climatiques, les femmes sont obligées de se tourner vers d'autres sources de revenu (Droy, 1990).

Quel lien pouvons-nous faire entre ces rôles sociaux traditionnels et la participation actuelle des femmes dans les groupements économiques? C'est que les transformations dans le système organisationnel ont fait que l'argent est devenu un facteur déterminant dans la vie économique des femmes. Face aux obligations sociales qui les assaillent, devant les faibles revenus des maris et pour parvenir à «joindre les deux bouts», elles ont recours à divers moyens. Pour celles vivant dans le milieu rural, la migration constitue généralement une réponse à la crise de l'agriculture et aux déséquilibres manifestes des politiques macro-économiques (Droy, 1990). La crise du secteur agricole en a poussé plus d'une à choisir l'exode rural. En milieu urbain, les femmes l'ont compris et n'ont pas hésité à devenir des opératrices économiques en s'investissant dans le commerce, la restauration et autres activités qui ne nécessitent pas une grande qualification. Ce choix justifie la transformation des professions traditionnelles et la mobilité professionnelle des femmes. À Dakar, le secteur de la pêche semble bien indiqué pour permettre à ces nombreuses migrantes de trouver un espace professionnel rémunérateur.

5.1.2.3 L'affaiblissement des relations de solidarité et la monétarisation des rapports sociaux

L'affaiblissement des relations de solidarité renvoie aux changements survenus dans le mode de vie des populations. Ces changements sont dus à l'affaiblissement des réseaux traditionnels de solidarité et à la monétarisation des rapports sociaux entre les individus dans la même communauté. Par réseaux traditionnels de solidarité nous faisons référence à la famille, au voisinage et à la communauté. Ces réseaux traditionnels se caractérisent par le peu d'importance accordé à l'économique par rapport à la valorisation du capital social. Créé par les individus membres, le capital social réfère aux relations interpersonnelles basées sur la solidarité, la réciprocité et le don que l'on retrouve dans les liens de parenté, de voisinage et parfois de religion (Ndione, 1992). Mais face à la généralisation de l'économie monétarisée, cette forme traditionnelle des relations d'échange entre les populations s'est considérablement transformée. En effet, sur le plan des échanges économiques, l'économie marchande et monétaire a pris la relève de l'économie de subsistance qui traduisait l'essentiel des transactions socio-économiques entre les populations. Cette économie de subsistance se faisait sous forme de réciprocité et d'égalité entre les individus. Dans les sociétés de pêcheurs, des études révèlent que le système d'échange commercial était le *weccanté* (échange) ou le troc du poisson contre les produits rares venus de l'extérieur de ces communautés (Diaw, 1994). Avec la monétarisation, ces échanges économiques ont pris une forme dont l'impact a contribué à l'affaiblissement des réseaux traditionnels de solidarité avec pour conséquence le renforcement de l'individualisme dans les communautés initialement très unies et solidaires.

La pénétration des valeurs nouvelles dans le milieu traditionnel et en particulier l'importance accordée à l'argent, a profondément modifié les rapports dans la société fondée sur des traditions communautaires. L'argent est devenu à la fois un moyen et une fin en soi. Il est un moyen d'accès aux biens nouveaux que la ville propose à profusion et pour lesquels elle suscite le besoin. L'argent constitue une fin car la richesse devient un but, source de prestige et d'affirmation du nouveau statut social. Cet aspect ostentatoire des biens est devenu très présent dans les rapports sociaux des femmes et détermine aussi leur

dynamisme dans la recherche de l'argent. Il constitue ainsi un facteur de développement de leur participation dans les groupements et dans toute structure qui peut leur permettre de posséder de l'argent.

En effet, au Sénégal, c'est devenu très courant de voir des femmes faire l'étalage de leur richesse lors des cérémonies qui constituent un investissement pour elles, mais aussi qui engloutissent sérieusement leurs économies. Dans ces cérémonies, la nature de la solidarité se manifestait par l'importance accordée à la présence physique des personnes durant les cérémonies. Cela témoigne de la considération que l'on voue à son vis-à-vis. Par la suite, cette présence se traduit par des dons en nature. Avec la monétarisation, l'argent sera substitué aux dons en nature. Ainsi, lors de ces cérémonies, sous l'effet flatteur des griottes qui font leur louange, les femmes se livrent à des échanges publics de dons et de cadeaux qui prennent un aspect très ostentatoire. La solidarité, vécue lors de ces moments, que ceux-ci soient malheureux ou heureux, attendus ou pas, donne l'occasion aux femmes de marquer leur présence et d'exhiber leurs avoirs. Ces manifestations sociales occupent l'essentiel de leur temps et c'est à travers ces instances qu'elles affirment leur statut social et affichent toute leur sensibilité féminine en terme de : *avoir, être* et surtout *paraître*. Alors pour faire face aux événements et éviter d'être discréditées dans leur environnement social, les femmes développent des mécanismes qui leur permettent de gagner de l'argent.

Par ailleurs, la monétarisation, se superposant à une hiérarchie d'ordre sociologique préexistante basée sur les ordres et classes sociales, accentue les clivages entre les groupes au sein des communautés. Il confirme les prédominances sociales en les transformant en inégalités économiques. L'économie monétaire qui joue en faveur des groupes sociaux les mieux nantis au sein de la société et par conséquent au détriment des plus défavorisés, contribue à l'affaiblissement des rapports sociaux, accentue les distances entre les groupes sociaux, en donnant aux plus riches les moyens d'une domination économique et sociale. Ainsi, la problématique de «comment se procurer de l'argent», nouvel enjeu de cette société urbaine, rythme la vie et les préoccupations des populations. Elle est présente dans les événements et pénètre toutes les couches sociales. Elle favorise aussi l'émergence et le développement de la participation des femmes dans les groupements.

5.1.3 Les transformations socioprofessionnelles

Les transformations du système socio-économique constituent des phénomènes qui influencent le comportement des populations et poussent les femmes à participer aux groupements. Elles déterminent aussi les changements dans le système socioprofessionnel. Ces transformations socioprofessionnelles s'expliquent par la reconversion des activités traditionnelles, par la perte du monopole d'une activité professionnelle, par l'exode rural et la mobilité des femmes.

5.1.3.1 La reconversion des activités professionnelles traditionnelles

En milieu urbain, les activités traditionnelles n'ont pas été épargnées par les changements socio-économiques. Les professions organisées par système de castes ou d'ethnie ont subi des transformations au fur et à mesure que les générations passent. Des métiers artisanaux ont reculé devant le développement des industries (Le Cour Grandmaison, 1972). Autant le respect de la logique de la hiérarchie sociale tend à disparaître, autant le confinement des personnes dans des professions spécialisées tend à céder la place à la libéralisation sociale des métiers. Le seul critère valable étant la volonté de l'individu à se créer un pouvoir économique. Ce processus de reconversion de métier ne date pas d'aujourd'hui. La baisse de la pluviométrie a contraint des paysans à réduire leur production, à se reconvertir à d'autres activités ou à migrer dans les centres urbains. Cette reconversion est souvent rendue facile par la création de nouvelles professions dans l'économie moderne et l'adaptation des anciennes à celle-ci. Le commerce passe pour être la porte d'entrée des candidats à la reconversion de métier. La réadaptation professionnelle est plus remarquable en milieu urbain où l'activité économique est plus développée et plus moderne, et où les chômeurs et autres victimes de la pauvreté affluent en grand nombre. De leur côté, de plus en plus de femmes quittent les maisons pour les usines, les marchés, les restaurants, les hôtels et les plages où elles se livrent de plus en plus à des activités, sans distinction d'ethnie ou de classe sociale.

5.1.3.2 La perte de monopole d'une activité professionnelle

S'il existe encore au Sénégal des métiers qui restent une spécialité de certaines ethnies et qui résistent encore aux effets des changements sociaux, leur survie pourrait dépendre de la préférence des candidats au travail et surtout du niveau de pauvreté. En effet, face à la montée du chômage les individus n'aspirent qu'à travailler, quitte à renoncer à certains principes et valeurs sociales dominantes. L'exemple le plus marquant encore gravé dans les mémoires des habitants de Dakar reste l'image désolante des femmes en train de ramasser les poubelles dans les grandes artères de la ville, en plein jour, dans les années 1980, pour le compte de la Mairie. Auparavant, les femmes étaient recrutées par cette institution comme secrétaires de bureau et non comme balayuses de rue. Pendant ce temps, les hommes se feront cuisiniers dans les grands hôtels de Dakar, alors qu'ils refusent de faire la cuisine chez eux, sous prétexte que cuisiner est du ressort de la femme. Ce phénomène a tellement évolué, que c'est courant de voir maintenant, lors des cérémonies familiales, des hommes faire ce boulot resté longtemps féminisé, alors que les femmes se prélassent tranquillement sous les tentes à écouter les louanges des griots. La pauvreté pousse les gens à accepter du travail, quelle que soit sa nature, ce qui n'était pas évident il y a quelques années à peine.

La reconversion des activités professionnelles traditionnelles s'accompagne de la perte de monopole de certaines activités professionnelles. On rencontre aussi bien les gens de toutes les classes sociales confondus dans toutes les professions de la vie moderne et à tous les niveaux: les professions manuelles, intellectuelles, publiques, privées et libérales. Ainsi, dans le domaine de la pêche, l'activité de commercialisation et de transformation de poissons qui était le domaine privé exclusif des femmes de pêcheurs, est devenue une activité ouverte et accessible à tous. Ainsi, pour les gens, c'est la seule motivation de travailler qui l'emporte sur le choix de la nature du travail à faire. On est prêt à faire des déplacements, à changer de cadre de vie pour ce faire.

5.1.3.3 L'exode rural et la macrocéphalie de Dakar

La longue sécheresse au Sénégal durant la décennie des années 1970 a eu des conséquences néfastes pour le développement économique du pays. Le déficit pluviométrique, la famine et la décimation du cheptel ont fini par convaincre les populations de l'intérieur, d'opter pour l'exode rural. Ce dernier n'entraîne pas toujours une véritable amélioration de la situation socioéconomique des personnes déplacées. Faute d'activités économiques majeures et structurantes, la croissance économique sans développement des villes fournit peu d'emplois aux personnes migrantes, tout en contribuant à l'appauvrissement de leurs régions d'origine (Sy et al., 1995).

Créée en 1857, Dakar était la capitale administrative de l'Afrique de l'Ouest française (AOF) qui, entre 1895 et 1958, regroupait le Dahomey (Bénin), la Haute Volta (Burkina Fasso), la Côte d'Ivoire, la Guinée (Conakry), le Soudan (Mali), la Mauritanie, le Niger et le Sénégal. Aujourd'hui capitale politique et administrative du Sénégal, l'importance de Dakar lui a valu une croissance urbaine rapide, alimentée surtout par la migration. L'histoire de la croissance de Dakar montre que ce n'est pas seulement l'exode rural qui fait grandir la ville, mais aussi les mouvements intra-urbains. En effet, Dakar étant une presque île, la rénovation du centre-ville est à l'origine de la création des quartiers périphériques (Sy et al., 1995).

L'étude de Sy et al. (1995) montre aussi que parmi les facteurs économiques qui attirent le monde à Dakar, on peut citer :

- le port doté d'un terminal qui peut assurer un trafic de plus de 10 000 conteneurs et qui fait de Dakar un carrefour commercial;
- l'aéroport international classé 9^e rang en Afrique assure un trafic de 800 000 passagers par an;

- l'industrie sénégalaise, deuxième en Afrique noire francophone après la Côte d'Ivoire, ainsi que les 9/10^e des entreprises recensées sont localisées et concentrées à Dakar et les environs;
- le secteur tertiaire (transport, banque, tourisme, hôtellerie), et surtout le commerce constituent l'activité principale de Dakar tant dans le secteur formel que dans l'économie populaire, dite informelle (Sy et al., 1995).

C'est la concentration des activités des secteurs secondaire et tertiaire qui entraîne une convergence des ruraux sur la Capitale. En réalité, la croissance urbaine de Dakar a pour corollaire la stagnation et le recul du monde rural. Par ailleurs, la faible urbanisation des régions justifie la forte différenciation professionnelle de la population active. L'absence de perspectives développe chez les ruraux le sentiment que le monde est en train de se faire sans eux et que les chances de promotion se concrétisent en ville. Finalement, les populations des régions périphériques ou des campagnes sénégalaises ayant pris conscience de la pauvreté, développent peu d'intérêt pour le développement local. La seule perspective attirante pour ces populations est celle du départ pour un emploi en ville.

Dans le secteur de la pêche, l'étude de Diaw (1994) révèle trois formes fondamentales de mouvement qu'il nomme «migration de peuple», «migration de travail» et «migration de pêche». La migration de peuple renvoie à l'histoire d'importants déplacements de populations qui ont pris graduellement place à des différents moments historiques et qui sont à l'origine des aspects ethnosociologiques des pêcheries maritimes, continentales et contemporaines. La migration de travail correspond pour l'essentiel à l'embauche de populations agricoles ou urbaines marginalisées dans les unités de pêche. La migration de pêche renvoie aux mouvements saisonniers des équipages ou «compagnies».

5.1.3.4 Les causes de la mobilité des femmes

Par mobilité, on entend le passage d'une situation à une autre qui revêt différents qualificatifs selon la nature de la situation soit sociale, géographique, ou professionnelle. La

mobilité sociale ou intergénérationnelle réfère au changement de position qui montre une différence entre la position du père et celle du fils. La mobilité géographique désigne le changement de lieu de résidence de l'individu. La mobilité professionnelle elle, désigne tous les changements survenus dans la vie professionnelle d'un même individu. Ces changements peuvent prendre plusieurs formes. Il peut s'agir d'un changement de fonction, de profession ou de statut. La mobilité géographique s'accompagne souvent de la mobilité professionnelle, ce qui rend difficile de départager les causes des conséquences du mouvement qu'elle entraîne (Dubar, 1992).

Plusieurs raisons poussent les femmes à migrer. Parmi ces raisons, la pauvreté occupe une place importante. En milieu rural, les conditions de vie sont particulièrement difficiles pour les femmes au point qu'opter pour l'exode constitue une façon d'échapper à la misère et aussi trouver des solutions à ce problème. Le cas des pileuses de la Médina, un quartier populaire de Dakar est illustratif. Ces femmes se regroupent à Dakar et continuent de piler du mil qu'elles revendent au marché. L'exode rural donne un espoir de gagner une vie meilleure en ville et de faire fortune. La réussite des femmes entraîne une tentation chez leurs semblables restées sur place et qui peuvent manifester le désir d'essayer la même aventure. Les raisons peuvent être sociales et culturelles en permettant aux femmes, surtout les jeunes filles, d'échapper au poids des traditions et coutumes (mariage forcé, lévirat, etc.). Dans ces conditions, l'exode permet à ces femmes de se soustraire momentanément aux contraintes sociales et aux pressions familiales. Leur migration peut être synonyme de liberté (Perreault, 1996).

5.1.4 Synthèse

Dans cette partie, nous venons de voir que la société sénégalaise s'est beaucoup transformée ces deux dernières décennies. Les transformations ont occasionné des besoins nouveaux chez les femmes et les ont poussées à adopter de comportements nouveaux pour satisfaire leurs aspirations. Les changements sont perceptibles dans la vie quotidienne des femmes, marquée par une mobilité sociale et géographique. L'étude a montré que si les micro-mareyeuses sont constituées par des femmes qui sont toutes originaires du village de Hann, la plupart des femmes transformatrices de Thiaroye sont originaires d'autres

quartiers de Dakar ou des régions. Les premières constituent un groupe homogène tandis que les secondes forment un groupe hétérogène. Cette caractéristique des femmes met en évidence la dimension spatiale et la dimension organisationnelle qui peuvent avoir une certaine influence sur la participation dans les groupements. Par ailleurs, les transformations dans le système d'organisation sociale traditionnelle des communautés urbaines expliquent les difficultés des conditions économiques que l'on y retrouve. Ces transformations touchent aussi l'organisation sociale et socioprofessionnelle et s'expliquent par le relâchement de l'entraide et de la solidarité et par la reconversion des activités traditionnelles. Celles-ci ne sont plus le monopole d'une ethnie ou d'une classe sociale désignée. Par ailleurs, si les changements des conditions climatiques ont poussé les femmes à migrer vers les centres urbains, l'attraction pour Dakar se justifie pour des raisons qui sont liées au fait que c'est la capitale qui concentre la presque totalité des services nationaux et administratifs. L'importance des potentialités économiques de Dakar lui confère une macrocéphalie par rapport au reste du pays. Ce constat explique en partie la fragilisation du développement local affaiblissant surtout les zones rurales. Tous ces changements et transformations n'ont pas affecté la prédisposition culturelle des Sénégalaises à dépenser durant les fêtes, ce qui les oblige en quelque sorte à participer dans les groupements.

5.2 L'accroissement de la pauvreté et la participation des femmes

Nous venons de voir dans la partie précédente que les transformations dans la société sénégalaise affectent les systèmes d'organisation sociale et économique. Leurs conséquences entraînent des bouleversements sociaux et poussent les populations en général à adopter de nouveaux comportements. Les femmes n'échappent pas à ces changements sociaux, elles qui constituent en plus, l'un des groupes cibles vulnérables de la société. Cette situation crée en elles des besoins et aspirations au point de favoriser leur participation dans les groupements. Cette partie qui tente de décrire cette situation comporte deux sections. La première décrit les besoins et les désirs qui poussent les femmes à participer dans les GÉF. La deuxième section tente de donner quelques explications de la privation à l'origine de cette participation.

5.2.1 Les besoins et les désirs à l'origine de la participation des femmes

Les besoins et les désirs sont des phénomènes qui expriment un manque chez les femmes et les poussent à participer dans les GÉF. Ils sont relatifs à l'augmentation de la pauvreté, à la perte de travail lucratif, à la perte des privilèges sociaux, à la faiblesse des moyens économiques et à l'analphabétisme.

5.2.1.1 L'augmentation de la pauvreté et le pouvoir d'achat des femmes

D'après l'analyse des entrevues, la pauvreté, même si elle n'est pas spécifique aux femmes, semble être un phénomène important à l'origine de leur participation dans les groupements. Pour nos répondantes, la pauvreté est exacerbée par l'augmentation du coût de la vie. Ces femmes de milieu populaire trouvent plutôt difficiles leurs conditions de vie. Lorsqu'elles comparent leur pouvoir d'achat actuel à ce qu'il était il y a quelques années, la différence est de taille, avance Coudy : *«Avant, ce qui était possible avec 5 000 F CFA, tu ne peux plus le réaliser avec cette même somme»*. Cette participante exprime clairement sa perception de la cherté de la vie à Dakar, situation qui l'amène à comparer les possibilités qu'elle avait et son manque à gagner maintenant, avec la même somme de 5000 F CFA. Et elle évoque que c'est parce que *« diamono-bi dafa sensé (les temps ont changé).»*

Dans les propos des femmes, cette comparaison de niveau de vie concerne aussi leur statut. En effet, l'accroissement de la pauvreté reflète le changement de statut des femmes qui se retrouvent responsables du foyer, en l'absence (chômage, décès ou divorce) du mari. Ainsi que le témoigne Arame :

«La plupart des femmes revendeuses de poisson sont des chefs de famille. L'essentiel des dépenses de leur famille leur revient. La preuve, il y en a parmi elles qui vont vendre d'abord pour avoir de quoi subvenir aux besoins quotidiens de la famille. Dans ces conditions elles ne peuvent rien économiser.»

Les femmes sont conscientes de la cherté de la vie qu'elles mènent et qui les a incitées à participer dans les groupements. Si elles le font, c'est justement pour gagner de quoi leur

permettre d'améliorer leur situation. Elles sont aussi conscientes que leur statut est différent de celui des fonctionnaires de l'État à qui elles n'hésitent pas à se comparer, surtout s'il faut subir les conséquences néfastes de l'application des mesures drastiques de redressement économique. Elles trouvent qu'elles subissent toujours plus durement ces changements. C'est ainsi que Safi voit l'application de certains programmes sociaux de redressement économique initiées par l'État :

«Le train de vie est cher ici, le gouvernement doit nous aider. Sa politique qui consiste à augmenter les produits de première nécessité (huiles sucre, savon riz...) en même temps qu'il augmente les salaires n'est pas une bonne chose. Parce que nous, on n'est pas des fonctionnaires c'est nous qui en souffrons le plus, parce que nous nous prenons en charge nous-mêmes.»

Elle va plus loin en critiquant les mesures du gouvernement qui consiste à augmenter les salaires pour atténuer la flambée des prix. En effet, l'augmentation des salaires, non seulement ne les concerne pas, mais a pour conséquence l'augmentation des prix des denrées de première nécessité

«S'il (le gouvernement) veut, il n'a qu'à augmenter les boissons alcooliques et les cigarettes. Augmenter des salaires pour qui? Nous les pauvres devenons de plus en plus pauvres. Mais nous n'allons pas mourir si Dieu ne l'a pas encore décidé.»

La situation de précarité causée par l'accroissement de la pauvreté n'épargne personne. Ces femmes de condition modeste la vivent plus durement que d'autres. Elles ont presque toutes exprimé être confrontées à ce phénomène qu'elles assimilent à un changement de contexte qui rend leur existence moins aisée. Elles ont choisi comme stratégie pour sortir de cette situation, de participer dans les groupements. Leur décision semble avoir fait tache d'huile. Selon Coudy, «maintenant, elles (les autres femmes) ont compris l'utilité de ce que nous faisons ici. Actuellement, elles veulent toutes venir travailler ici, mais c'est presque trop tard pour elles.»

5.2.1.2 La perte de travail lucratif

Pour les femmes dans cette étude, la perte de travail lucratif renvoie à la cessation d'une activité ayant une incidence monétaire, contrairement au travail domestique qui ne leur procure pas d'argent. En nous basant sur la trajectoire de vie de nos participantes, nous nous sommes rendu compte qu'elles ont presque toutes, d'une manière ou d'une autre, exercé une activité qui leur procurait des revenus. Elles ont été nombreuses à travailler dans les usines de conditionnement et de traitement de poissons frais, comme l'attestent bien Collé et Mata :

«J'étais ouvrière dans les usines de poissons et vendeuse de poissons à la Gueule Tapée.» (Collé)

«Moi je fais partie de celles qui ne croient qu'au travail dans le commerce de poisson. Depuis que je suis enfant, je ne connais que ce genre de travail avec le poisson. Je travaillais au Port à la conserverie de poissons, j'avais un salaire chaque fin du mois. Mais avec la compression des usines, nous avons été remerciées et on nous a payé nos droits. Et puis je suis venue travailler ici.» (Mata)

Malheureusement, la plupart d'entre elles ont été victimes de réduction d'effectifs induite par la politique de compression des entreprises. Elles ont été particulièrement ciblées car elles faisaient partie de la catégorie des ouvriers les moins qualifiés dans ces usines, et n'avaient qu'un statut de journalière. La plupart de ces femmes ne connaissent que le secteur de la pêche et travaillaient dans les usines et conserveries de poisson ou tout simplement dans leur site sur la plage. Le cas de Arame semble intéressant, dans la mesure où même si elle est restée dans le secteur, elle exerçait un travail d'accompagnement auprès des femmes micro-mareyeuses ou des transformatrices pour les conscientiser. Son travail, qu'elle n'exerce plus, consistait à faire de l'animation auprès des femmes pour les aider à rentabiliser leur activité.

Par contre, d'autres femmes, avant de devenir membres dans les groupements, ont évolué ailleurs en exerçant des activités qui n'ont rien à voir avec le milieu de la pêche. Elles n'ont été en contact avec les activités liées à la pêche qu'en intégrant les groupements et après avoir perdu ou cessé leur ancienne activité, à la suite de longues périodes, à la recherche

d'emplois introuvables. L'histoire de Coudy est éloquente à ce sujet et montre jusqu'où la détermination d'une femme peut la pousser à effectuer des activités pour sortir de la crise et pouvoir subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Elle raconte :

«Quand je suis arrivée à Dakar, j'ai travaillé pour la première fois à l'usine qui fabrique des allumettes (CAFAL). À l'époque le travail était manuel. J'ai abandonné ce travail parce que je me suis mariée. Après, j'ai du vendre du poisson pour subvenir à mes besoins. Après, quand j'ai commencé à avoir des enfants, donc j'ai arrêté de vendre le poisson, mais j'ai remplacé cette activité par le petit commerce sur la table devant ma maison. Quand les enfants ont grandi, je suis venue ici pour travailler. A mes débuts, je ne savais rien de ce travail, j'ai tout appris sur le tas ici.»

Ces activités exercées par les femmes en dehors du secteur de la pêche sont diverses mais généralement liées au petit commerce. C'est le cas pour Nabou qui vendait de la vaisselle au marché. Fambaye aussi n'évoluait pas dans le secteur de la pêche. Elle a dû quitter son travail dans le village pour des raisons de mariage. Elle mesure l'ampleur de l'abandon de son travail qui lui permettait de subvenir à ses besoins :

«J'ai pris conscience qu'en quittant mon village, j'y ai laissé mes camarades femmes qui continuent de vendre des mangues pour satisfaire leurs besoins. Je suis venue ici pour suivre mon mari, mais ce dernier ne peut pas subvenir à tous mes besoins. En plus je ne suis pas sa seule femme. C'est pourquoi je suis venue travailler ici.»

La pauvreté, le chômage et la rareté d'emploi dans les autres secteurs économiques du pays justifient l'engouement de plusieurs personnes, en quête de travail, pour le secteur de la pêche. Cet engouement est rendu d'autant plus facile que le travail de commercialisation et de transformation ne nécessite pas de grands moyens, ni de qualification spécifique. Les femmes qui sont dans ce métier depuis très longtemps affichent une certaine stabilité dans le métier, à en croire Anta :

«Maintenant il y a de plus en plus de personnes dans le commerce de poisson. Cela est dû au manque de travail. Moi j'ai toujours travaillé dans ce domaine. La présence de ces dernières ne me gêne nullement. Chacun tente

sa chance. Mais nous resterons toujours plus expérimentées que les nouvelles venues.»

5.2.1.3 La perte de « privilèges »

La perte d'acquis sociaux renvoie au fait que les femmes disent avoir perdu certains privilèges que leur procurait le fonctionnement traditionnel des ménages. Au Sénégal, l'organisation sociale est basée sur une certaine division sociale des rôles et aussi des responsabilités qui confèrent des droits aux femmes. Si les femmes doivent rester à la maison pour y accomplir les travaux domestiques, elles y demeurent sous la protection et la responsabilité du mari qui assure la prise en charge du ménage à titre principal. «*Avant, les femmes restaient à la maison, ce sont les hommes qui leur donnaient tout*», avance Nabou. Cette disposition est non seulement reconnue socialement, mais aussi sur le plan juridique et religieux, comme le stipule le code de la famille sénégalais et certains préceptes de l'Islam.

Cette situation est vécue par la plupart des femmes dans leur ménage jusqu'au moment où, avec le changement de contexte, leur condition sociale et économique est aussi modifiée, engendrant une situation de privation. Ces femmes sont obligées d'adopter des stratégies qui leur permettent de se prendre en charge elles-mêmes et qui les poussent à participer aux groupements féminins. Le récit des femmes semble éloquent là-dessus, elles témoignent presque toutes avoir bénéficié de certains avantages qu'elles ont perdu à présent. Les pertes de privilège qu'elles ont subies, sont dues à l'une ou l'autre incapacité physique ou occasionnelle de leurs maris qui se sont retrouvés soudain dans l'impossibilité de satisfaire leurs besoins.

«Mon mari travaillait dans les bateaux. À l'époque, ce que je gagnais se limitait juste pour mes propres besoins. Maintenant, il est retraité. Alors c'est moi qui gère tout à la maison. Je donne la dépense quotidienne, je m'occupe de mes beaux parents.» (Mata)

Au-delà de ces constats, les récits des femmes révèlent aussi certains facteurs qui sont à l'origine de cette cessation de privilège. D'abord il y a l'âge avancé des maris qui les rend

inactifs naturellement, pour des raisons de santé. Ensuite, la retraite s'impose à un moment donné. Ouly raconte :

«Avant je ne travaillais pas (femme au foyer) Je vivais avec mon mari qui s'occupait de toutes les charges familiales. Par la suite il est devenu malade. C'est après sa maladie que je suis venue ici seconder ma belle-mère que je remplace actuellement à cause de son âge. Et il fallait donc quelqu'un pour prendre en charge les besoins de la famille. Il faut être deux pour bien tenir la maison, si le mari ne peut pas, la femme le remplace. Quand j'ai compris que lui seul ne pouvait plus tenir notre famille, j'ai décidé de venir ici.»

Il peut s'agir aussi de l'accroissement des propres besoins spécifiques de la femme. En effet, tant que les femmes restaient confinées au foyer, elles n'avaient pas trop d'ambitions sinon que de s'occuper du ménage avec le seul apport financier de l'homme. Il faut reconnaître que dans ces conditions, tant que l'homme dispose de suffisamment de moyens pour bien entretenir sa famille, la situation de la femme peut être enviable. Celle-ci n'éprouve aucun besoin d'aller chercher elle-même les moyens de ses ambitions. Pour Nabou, si certaines femmes refusaient de fréquenter le groupement, c'est parce qu'elles étaient bien sécurisées par leur époux et ne manquaient de rien. Mais leur situation s'est beaucoup détériorée pendant que leurs besoins augmentaient au point qu'elles n'ont trouvé d'autre alternative que de développer des stratégies de sortie de crise. Nabou explique :

«Maintenant les besoins des femmes sont tels qu'elles sont obligées d'aller chercher elles-mêmes les moyens de les satisfaire. Elles font face à tous les défis: les tontines, les cérémonies et autres. Ce qui les préoccupe, c'est sans emploi, qui va assurer les dépenses? C'est pour cela que nous sommes obligées de travailler car nos maris n'ont plus rien. La charge de la famille les dépasse.»

Désormais, les femmes ont pris la décision de s'impliquer dans un travail lucratif pour subvenir à leurs besoins et elles n'entendent plus dépendre de personne pour ce faire. C'est en substance ce que traduisent ces propos de Yama :

«Avant les hommes laissaient leurs femmes à la maison pour aller travailler, maintenant c'est le contraire, les femmes laissent leurs maris au lit. Tôt le matin, on croise des femmes qui vont travailler.»

Cette perte de privilège amène Safi à la réflexion suivante : «*Yalla deeye ablé woorseuk, douko mayé. (Dieu prête la chance, Il ne la donne pas.)*» Ici la perte d'acquis sociaux est moins liée à l'homme qu'à la volonté de Dieu. Selon ce proverbe wolof, la chance est une opportunité offerte par Dieu qu'il faut exploiter à temps avant qu'il ne soit trop tard. Il ne faut pas aussi croire que dès que l'on a quelque chose, c'est pour toujours. La chance tourne et quand le vent la souffle vers soi, il faut en profiter. C'est pourquoi quand tout va bien, il ne faut ni oublier ses proches, ni se moquer ou mépriser les autres. Le jour où l'on se retrouvera bien mal pris, on aura de la difficulté à contacter ceux qu'on avait méprisés et à leur demander service.

À travers ce proverbe, les femmes fustigent le comportement et portent une critique sur l'attitude même de certaines femmes qui aiment se plaire dans cette situation confortable mais qui les laisse totalement dépendantes de leurs maris. Cela, beaucoup de femmes l'ont compris et se sont lancées dans les affaires. Elles sont obligées de sortir du cadre familial pour une activité lucrative afin de ne pas être privées des avantages qu'elles avaient. Daba atteste qu'elle ne manquait de rien dans son mariage mais «*c'est quand mon mari devait aller à la retraite que j'ai commencé à intégrer le GÉF.*» Selon Diatou, les femmes trouvent un intérêt à venir participer dans les groupements parce qu'elles sont en majorité des chargées de familles. Leurs maris sont soit décédés soit retraités, et ce qu'elles gagnent dans ce travail, leur permet de prendre en charge leur famille. C'est la perte de certains privilèges qui cause la recrudescence de charges et des nouvelles responsabilités. Cette idée de Diatou est confirmée par Coudy qui affirme :

«Moi, avant de venir ici le matin, je laisse la dépense à la maison, le soir quand j'arrive, souvent je fais l'objet de multiples sollicitations. Et puis, dans ce GÉF, la majeure partie des femmes sont des soutiens de famille. La gestion de la famille repose sur elles. Parce que nos maris ne travaillent pas. Si nous voulons que nos enfants mangent bien, on est obligé de travailler dur ici et de nous occuper de la famille.»

Autant que les femmes, les hommes aussi sont victimes des effets du changement. Il y a de moins en moins d'hommes qui parviennent à remplir leur fonction convenablement. En plus, s'ils savent que la femme apporte quelque chose, ils ont tendance à se décharger de leur fonction. Du coup, la gestion de la famille devient problématique pour la femme, en plus de la conjoncture difficile. En effet, dans leur décision de vouloir se prendre en charge en initiant des activités lucratives, certaines femmes réussissent bien leurs affaires. Celles-ci peuvent être victimes de cette réussite et perdre davantage les «privilèges» qu'elles avaient auprès des hommes. Daro est plus que sceptique de l'attitude des hommes face aux femmes qui travaillent et réussissent :

«Avant, les femmes étaient entretenues par leurs maris qui travaillaient. Elles étaient à la maison, on leur donnait tout ce dont elles avaient besoin. Maintenant les hommes nous cachent leurs biens. Si tu travailles, ils se croient déchargés de la gestion du foyer, de sorte que les femmes sont obligées de travailler davantage pour pouvoir apporter leur contribution à la maison et pouvoir subvenir à leurs propres besoins. Il faut que elles aussi sachent bien gérer ce qu'elles gagnent pour ne pas céder au gaspillage et à la tentation.»

Les femmes seraient-elles victimes de leurs propres succès ? Tout porte à croire que les rôles sociaux et familiaux sont changés. On assiste à une situation où la réussite des femmes contribue à accroître leurs responsabilités, du moment que les hommes ne sont plus en mesure de remplir leur rôle de chef de famille. Toujours est-il que l'apport économique de leur participation dans les groupements contribue au ménage, et ceci malgré la faiblesse de leurs moyens.

5.2.1.4 La pauvreté des femmes

La pauvreté des femmes se traduit par le manque de ressources leur permettant d'être autonomes. Dans le contexte de récession économique et aussi longtemps que la pauvreté règnera au Sénégal, une grande partie de la population se trouve confrontée à des dynamiques économiques qui exigent des changements et l'adoption de nouvelles règles de vie. Les femmes sont économiquement à risque et exclues des circuits économiques formels. L'insuffisance de moyens économiques semble être le lot des femmes vivant en

milieu urbain populaire. Le grand engouement des femmes à participer aux groupements a pour ultime but de leur permettre de se sortir de la situation de pauvreté. C'est en substance ce que résume Mamy en disant ce qui suit :

«Si j'avais suffisamment de moyens qui me permettent de gagner plus que je ne gagne actuellement en participant dans le groupe, je ne serais peut-être pas là aujourd'hui. Mais ce n'est pas le cas, alors il faut que je continue de travailler, parce que je n'ai personne à la maison qui puisse me venir en aide.»

Ces propos de Mamy montrent bien combien il lui faut conserver son travail pour pouvoir s'en sortir. Beaucoup de femmes vivent des situations semblables à celle de Mamy. La faiblesse de leurs revenus contribue donc à développer leur participation aux groupements qui donnent des opportunités réelles.

Les femmes éprouvent le besoin de sortir de la situation de précarité, et d'assumer leur responsabilité. La plupart d'entre elles s'accordent pour dire qu'elles participent aux groupements parce qu'elles craignent de manquer à leur devoir. Elles veulent être autonomes, cesser de dépendre de leur mari pour pouvoir protéger leurs enfants. Mata a son idée là-dessus :

«C'est cela notre vision. Nous avons notre espoir dans ce que nous faisons ici sur la plage parce que nous n'avons pas d'autres recours pour prendre en charge nos familles. Et puisque c'est ainsi, nous respectons notre travail. J'ai des responsabilités à la maison qui font que chaque jour, il faut que je vienne vendre du poisson ici.»

Ainsi leur participation se développe en fonction des bénéfices que procurent les groupements, comme le témoigne Arame:

«Mais maintenant le matin de bonne heure, la plage de Hann est pleine de femmes chacune d'entre elles a au moins 5 000 à 25 000 F CFA pour acheter du poisson et avoir de quoi vendre et faire ses bénéfices. Pour moi. Elles font cela pour leur survie, c'est pour améliorer leur condition de vie. Pour cela elles ont été aidées par la mutuelle qui leur accorde des fonds de roulement.»

En effet, qu'elles vivent en milieu urbain ou rural, les femmes ne disposent pas de moyens de productions. En milieu rural, ce sont les hommes qui détiennent les grands champs, les femmes s'activent autour de petits lopins de terre et de jardins potagers d'où elles tirent des profits pour subvenir à leurs besoins. En milieu urbain, les moyens de productions sont différents. Le travail des hommes se réalise surtout dans les bureaux ou dans les usines, pendant que la plupart des femmes sont des «femmes au foyer» à la charge de leur mari comme l'atteste Daba : *«Avant de venir travailler ici, je restais à la maison à m'occuper du foyer et de mes enfants»*. Mais le départ à la retraite ou la perte d'emploi des époux rend les conditions d'existence des femmes plus pénibles. À cela, il faut ajouter les changements apportés entre-temps dans la structure de la famille, qui s'élargit, avec le temps, au moment où les forces du mari diminuent, remarque Daba pour qui la prise en charge des enfants constitue un poids supplémentaire :

«Nous sommes obligées de subvenir aux besoins des enfants jusqu'à ce qu'ils puissent se prendre en charge; actuellement, ils sont en train d'être scolarisés, ils ont besoin d'être suivis.»

Pour ce faire, les femmes se débrouillent autrement que de rester à la maison. Une possibilité qui s'offre à elles consistent à participer aux GÉF. Dans les familles polygames, les épouses peuvent vivre séparément. Mais souvent, la faiblesse des moyens du mari oblige toutes les femmes à demeurer ensemble dans la grande famille, ce qui ne facilite pas leurs tâches. Il leur faut s'occuper de leur propre foyer conjugal, de leur belle famille et en même temps penser à venir en aide à leurs propres parents. C'est la situation que vit Coudy et elle le raconte :

«J'habite chez mon mari dans une grande famille qui n'est pas très nantie. Je dois faire face à cela. Tout ce que je gagne c'est pour subvenir aux besoins de ma propre famille et aussi la famille élargie.»

Le fait de penser à aider les siens qui sont restés au village pousse certaines femmes à supporter certains sacrifices. En cela, elles sont encouragées par les valeurs qui guident quotidiennement leur comportement. L'expérience de la participation des femmes dans les groupements montre qu'elles sont capables de prouesses. Leur pauvreté économique de

départ ne les a pas empêchées de franchir les obstacles qui paraissaient insurmontables. Comme elles se plaisent à répéter les proverbes qui encouragent cette volonté : « *niak péxé, péxé-la (le manque de moyen en est un.)* »

5.2.1.5 Le handicap de l'analphabétisme des femmes

Par instruction, nous entendons l'ensemble des actions et des processus par lesquels une société donnée, amène les jeunes à participer à la culture et aux activités du groupe et à s'intégrer aux milieux de vie. Elle se fait différemment selon chaque culture. L'instruction dont il est question ici se fait à l'école française.

La majorité des femmes interviewées est analphabète. Dans les sites étudiés, comme dans la plupart des villages traditionnels où la principale activité demeure la pêche, les jeunes femmes semblent plus portées à poursuivre les activités traditionnelles de commerce et de transformation de poissons que d'aller fréquenter les bancs de l'école. Celles qui ont eu la chance d'être scolarisées ne restent pas longtemps dans le système scolaire. C'est pourquoi « *seeny ndjanga dou ndiool (leur niveau d'instruction n'est jamais élevé.)* » s'exclame Arame ! D'après elle, les rares femmes qui ont la chance de pousser assez loin leurs études n'ont pas réussi à trouver du travail correspondant à leur niveau d'instruction, et se sont dirigées dans les activités liées à la pêche. L'explication qu'Arame en tire est que généralement, dans ces villages, les hommes sont pêcheurs, et les femmes de pêcheurs s'intéressent à la commercialisation de la production de leurs maris. Elles sont plutôt intéressées par les activités liées au poisson, sur la plage, que d'aller à l'école de sorte que même celles qui sont allées à l'école ne donnent pas l'impression d'avoir été scolarisées. D'ailleurs, les gens qui vivent de façon traditionnelle ont tendance à dire que les études d'une femme ne peuvent pas être longues. C'est entre autres raisons qu'Arame a voulu mettre au service d'autres femmes, son expérience et son instruction pour les aider à mettre sur pied leur GIE. Elle avance les raisons qui la motivent :

« Les femmes membres de mon GIE n'avaient aucune ressource; en plus elles n'étaient pas instruites et ne savaient pas exactement comment s'y prendre pour créer un GIE. »

Les propos qu'avance Arame sont confirmés par Mamy dont le parcours scolaire, faute d'être sanctionné d'un diplôme, ne lui a pas permis de trouver un travail rémunéré. Ainsi, comme tant d'autres femmes ayant le même niveau de formation, elle s'est résignée à développer la pratique de ses parents:

«Moi, mon père était un pêcheur (...). J'étais à la maison, j'ai fait mon diplôme je ne l'ai pas eu. J'ai fais le secrétariat, je n'ai pas pu trouver de boulot, je ne faisais rien. Je suis venue travailler auprès de mon père ici à la plage. Quand ses pirogues accostent, il me donne une partie de la production que je vends.»

L'impact de la scolarisation n'est pas très visible avec ces femmes qui, même si elles se sont résolues à des activités de commercialisation et de transformation de poisson, n'en sont pas moins frustrées d'avoir perdu leur scolarisation. Pour combler ce déficit, elles se décident de participer pleinement dans les activités des groupements qui leur offrent la possibilité de travailler et de gagner leur vie autrement que de rester dans la précarité ou sous la charge de quelqu'un d'autre.

Les femmes semblent mesurer tout le poids du manque d'instruction dans le contexte actuel où pour être plus autonomes, cela prend un minimum de connaissances reconnues, pratiques et utiles. Elles ne souhaitent pas que leurs enfants subissent les mêmes handicaps qu'elles traînent et qui les bloquent souvent dans la poursuite de leurs affaires. Leur dynamisme dans les groupements témoigne de leur volonté de combattre la dépendance sociale et financière, en ayant leurs propres ressources personnelles pour être capables de faire face à certains aspects de la gestion de la famille. Arame raconte :

«Parfois mes enfants peuvent avoir besoin d'effets scolaires, je veux être capable de leur donner cela. Et ce sentiment, je le partage avec beaucoup de femmes sénégalaises. Tu sais, chez nous, une femme qui gère la maison apporte toujours un complément à ce que son mari lui donne et qui s'avère généralement insuffisant.»

Le manque d'instruction constitue un facteur de pauvreté chez les femmes car leur manque de qualification professionnelle fait qu'elles ne trouvent pas de travail dans les bureaux ou

si c'est le cas, elles occupent des postes de subalternes les plus facilement remplaçables. Le fait de s'accrocher aux activités qu'elles maîtrisent et qui leur permettent de pouvoir s'en sortir honorablement constitue une façon de lutter contre la pauvreté.

5.2.2 Les conditions de privation à l'origine de la participation des femmes

Nous venons de décrire, à partir de la parole des femmes, les besoins et les désirs qui les poussent à participer aux GÉF. Nous allons voir maintenant, en conceptualisation, la privation à l'origine de la participation des femmes. Nous lui attribuons trois dimensions : la privation des revenus, la privation des acquis sociaux et la privation éducative.

5.2.2.1 La privation de revenu

Pour nos participantes, la privation de revenus renseigne sur l'absence ou la perte ou d'emploi ou d'activité que les femmes exerçaient, perte qui les incite à participer aux GÉF pour combler le déficit ainsi créé. De par le passé, les femmes exerçaient des activités leur permettant de gérer leurs propres besoins. Elles ont commencé par transformer et commercialiser le poisson. Puis, elles ont eu à travailler dans les usines de traitement de poissons destinés à l'exportation. Certaines femmes ont eu à travailler ailleurs, parfois à titre individuel en exerçant de petits métiers. Les faibles résultats ou la cessation de ces petits métiers expliquent en partie leur intégration dans les GÉF.

Dans le secteur de la pêche, les femmes ont toujours joué un rôle important dans la commercialisation et la transformation du poisson. Plusieurs auteurs consultés sont unanimes sur ce constat. L'étude de Diaw (1994) révèle que la pêche au Sénégal était une pratique sociale communautaire exercée par des groupes d'individus vivant ensemble. L'unité de production essentielle était la famille élargie (*kër bou mag*). Elle était composée du patriarce qui en était le chef et de ses enfants qui, chacun à leur tour, fondait son propre foyer (*kër bou ndaw*). Tous les hommes allaient pêcher collectivement et le partage du butin se faisait collectivement et en fonction du nombre de foyers secondaires. Après la pêche, les pêcheurs apportaient à la maison le poisson qu'il fallait pour le repas quotidien

(*ndawal*). Le reste de la production était confié aux femmes qui le transformaient en poissons secs pour être mieux conservé. Ce poisson n'était pas monnayé, mais troqué (*weccanté*) contre le mil des Sérères ou le sel des Mauritaniens. Ainsi, l'activité de la transformation du poisson précédait celle de la commercialisation.

Ensuite, quand il a fallu commercialiser le poisson, la vente était confiée aux femmes qui le faisaient pour le compte de leur mari. Elles étaient rémunérées selon le système de *dërem-tank*⁵ c'est à dire qu'elles recevaient 10% de la recette. Dans d'autres cas, la recette est partagée entre le mari qui a produit le poisson et la femme qui en assurait la vente. Ainsi, les femmes disposaient d'un certain capital qui leur permettait de subvenir à leurs besoins personnels. Les femmes jouaient ainsi un rôle intéressant et privilégié jusqu'à ce qu'apparaissent les *bana-bana* (commerçants itinérants) qui achetaient le poisson pour aller le vendre dans les endroits éloignés des plages, hors de Dakar ou à l'intérieur du pays. L'implication des *bana-bana*, renforcé par la monétarisation, a apporté plusieurs changements. Les femmes dans le secteur de la pêche ont pris conscience de l'importance de leur activité dont le développement a donné naissance au métier de mareyeur. La conséquence de la naissance de ce métier a occasionné une ruée de prétendants au travail, créant ainsi un achalandage dans le secteur au point que nos braves femmes des pêcheurs ont perdu certains de leurs privilèges et leur monopole. Le champ est devenu libre et ouvert à toute personne qui désire s'impliquer dans ces pratiques. De plus en plus, ces *bana-banas*, surtout des hommes avec un pouvoir financier, sont parvenus à accaparer le système au point que les femmes ne jouent plus qu'un rôle secondaire. On peut dire que l'impact du développement des *bana-bana*, plus connu maintenant sous l'appellation des mareyeurs, a fortement contribué à diminuer à faire perdre des revenus aux femmes des pêcheurs, devenues des micros mareyeuses.

⁵Source Diaw (1994) : *Dërem* = unité monétaire équivalente à 5 F CFA; *tank* signifie pied, jambe ou patte. Ici il est employé au sens figuré et signifie l'ancien sous-unité monétaire équivalente à 1/10^e du *dërem*. Le *dërem-tank* est un système utilisé pour payer les femmes qui commercialiser le poisson. En l'absence de voiture, les femmes transportaient des bassines de poissons sur leur tête pour aller les vendre. Elles étaient payées pour le nombre de trajet effectué de la plage au lieu de vente. Le règlement se faisait à la semaine, le nombre de trajets quotidiens de chaque femme était noté. Ce système n'était pas pratiqué dans tous les sites.

Les femmes avaient l'habitude de gagner de l'argent et d'avoir une certaine autonomie par rapport à leur mari. Pour conserver cette autonomie, elles ont profité de la présence des usines de traitement de poissons, où elles travaillaient comme ouvrières en occupant des emplois journaliers et saisonniers. Malheureusement, avec la crise des années 1980, et l'application des mesures de la politique d'ajustement structurel, la plupart de ces usines sont fermées et d'autres ont été contraintes à la compression de personnel. Généralement, ce sont les travailleurs subalternes qui sont visés par ces mesures. Parce que moins qualifiées professionnellement, les femmes font parties de cette catégorie de personnel contractuel et journalier vulnérable.

En dehors du secteur du poisson, le petit commerce, sur des étalages devant la maison ou au marché, a aussi occupé d'autres femmes. Elles ont eu à exercer ces activités qui ont généré des revenus. Cependant, face au poids des charges familiales et sociales qui engloutissent les bénéfices, ces initiatives locales ont de la difficulté à suffire, ce qui oblige la plupart de ces femmes à les abandonner, sous le coup de la faillite ou de l'endettement.

Les propos des femmes semblent refléter qu'elles sont confrontées aux conséquences d'un manque d'emploi. L'obligation de remplir leur rôle d'épouse, de mère et souvent de chef de famille les pousse à s'impliquer dans toute initiative économique qui leur permet d'améliorer leurs conditions de vie. Leur participation dans les groupements économiques constitue une de ces initiatives qui leur offre des moyens de pouvoir atteindre ce but.

5.2.2.2 La privation des acquis sociaux

La privation des acquis sociaux renvoie à la perte de «privilèges» sociaux et économiques pour les femmes que leur statut d'épouse au foyer leur conférait. Dans plusieurs études faites sur les femmes africaines, l'accent est surtout mis sur les devoirs de celles-ci, les charges de travail qui les occupent tout le long de la journée. On semble souvent oublier qu'elles ont aussi des droits qui leur ont permis d'avoir certains acquis sociaux dans le fonctionnement des ménages.

Au Sénégal, être femme au foyer comporte ses avantages qui constituent la face cachée d'une organisation sociale qui semble accorder d'emblée une position privilégiée uniquement aux hommes. Dans la répartition des rôles sociaux, tout n'est pas aussi négatif que nous le fait voir la représentation que l'on a du poids des charges de travaux domestiques accablant les femmes à longueur de journée, surtout si l'on se situe dans la perspective féministe ou de l'empowerment des femmes. Sans occulter les effets positifs de ces perspectives théoriques sur l'émancipation puis l'intégration des femmes, il faut voir qu'auparavant, la femme jouissait de certaines conditions privilégiées qui les valorisaient aussi.

Un survol du rôle social des femmes facilite la compréhension de ces quelques privilèges qu'elles ont dans la communauté et dans la famille. Ce rôle est déterminé par la division sociale et sexuelle qui attribue à la femme le rôle de gestionnaire de l'ensemble des activités à l'intérieur de la maison ; tandis que l'homme assure le rôle de planificateur, chargé de chercher les ressources nécessaires au fonctionnement de la famille. Dans cette attribution, les deux parties se complètent et chaque rôle est socialement valorisé. Il revient à l'homme, et à titre principal, de fournir les ressources nécessaires au bon fonctionnement de la maison. La position de l'Islam, religion pratiquée par plus de 94% de la population épouse cette tendance. Aussi longtemps que les femmes resteront entretenues par les hommes, les privilèges sociaux constitueront des acquis pour elles.

Le système social traditionnel, toujours en vigueur, privilégie la responsabilité des hommes aussi bien dans la planification de la famille où il incarne l'autorité principale, que dans la gestion de la communauté. L'idéologie traditionnelle dominante au Sénégal exige de la femme une obéissance à l'homme, ce dernier peut être son père, mari ou frère qui incarne l'autorité de la famille. Dans l'imaginaire collectif, *nangoul sa borom keur* ou *diamou sa borom keur* (obéissance totale à son époux) est un signe distinctif qui augure le passage au paradis pour les femmes et surtout un gage pour la réussite sociale des enfants. Dans cette perspective, la femme est perçue comme un être nécessitant soins et protection, et en retour, on attend d'elle un comportement méritoire qui consolide la réaction de la société à son égard. L'imaginaire populaire véhicule des slogans tels que *jiggenn dagne koy soutoural, sargal-ko, wormaal-ko, beugueu-ko, yiir-ko* (la femme doit être protégée, aimée et

soutenue). Ce sont ces perceptions socioculturelles qui font de la Sénégalaise une femme travailleuse, mais discrète et charmante (Ba et Diop, 2005). Cette dernière a fait l'objet de l'éloge de plusieurs penseurs sénégalais tel que Laye Mboup⁶. De ce comportement méritoire de la femme dépend la réussite sociale de ses enfants. Dans la société wolof, n'a-t-on pas coutume de dire que *Liggeyou ndèye, agnou doom-la* (*l'enfant se nourrit du fruit du travail de sa mère*). Autrement dit la réussite sociale des enfants reste intimement liée au rôle joué par sa mère dans son ménage. Plus la femme est rompue à son rôle d'épouse modèle, plus ses enfants seront heureux dans leur vie.

Seulement, depuis les années 1980, début de la crise économique, de plus en plus de femmes sont appelées à contribuer au revenu familial ou à prendre entièrement les charges de la famille, ce qui les oblige à prendre des initiatives économiques qui les éloignent de plus en plus du foyer. L'obéissance, l'humilité, la gentillesse et le dévouement sont des qualités attendues et recherchées chez les femmes sénégalaises. Ces qualités sont en contradiction avec l'ambition, la performance et le désir de ces femmes et peuvent masquer la capacité de ces dernières de prouver leur compétence ailleurs qu'en restant au foyer. En effet, l'implication de ces femmes dans le secteur informel a montré qu'elles sont en mesure de devenir autonomes si les conditions sont réunies. Aujourd'hui, le contexte social et économique a beaucoup changé et les hommes n'arrivent plus à subvenir aux besoins des femmes. Ironie du sort, dans plusieurs foyers, la situation économique de la famille repose essentiellement sur les femmes.

Les considérations sociales qui les confinaient à la maison et les rendaient dociles en inhibant leurs aspirations à participer à la vie publique ne suffisent plus à contenir leur élan économique. D'ailleurs, ces considérations ne tiennent plus, face à la crise qui oblige les hommes à unir leurs forces à celles de leurs épouses dont la contribution est devenue plus qu'un complément, mais une nécessité à la subsistance de la famille. La contribution des femmes permet d'alléger les hommes de plusieurs charges supplémentaires, surtout en milieu urbain où la demande sociale est plus forte : la scolarité et l'habillement des enfants,

⁶ Laye Mboup est un grand chanteur traditionnel sénégalais a fait un portrait de la Sénégalaise qui doit rendre heureux son mari. Et il dit ceci : «*del wakh nijaye, diongama, sou ngoone dioté del sangou, solu té khégne lou neekh*» (*il faut avoir l'habitude de dire «Nijaye» à ton mari et chaque soir, fais-toi belle en attendant son retour à la maison*). *Nijaye* : est le nom respectueux par lequel la femme doit appeler son mari.

le transport, les factures et le loyer à payer, les besoins spécifiques des femmes, et la nourriture. Avec leur apport, les femmes vont jusqu'à financer les voyages d'étude de leurs enfants à l'étranger.

Aujourd'hui, une évolution du rôle traditionnel de la femme est remarquable, avec l'avènement de nouveaux modèles de familles engendrés par la pauvreté, qui remet en question la suprématie économique absolue de l'homme. Plusieurs études ont montré le rôle important de la participation des femmes dans l'économie de subsistance et dans le secteur informel. En plus des occupations domestiques, les femmes assurent de plus en plus des activités génératrices de revenus. Ainsi, leur rôle connaît une transformation et ce nouveau rôle est même valorisé grâce au succès de leur participation dans les activités individuelles et collectives. Cependant, ce succès peut être limité à cause de la faiblesse des moyens mis à leur disposition, ce qui peut les maintenir à un seuil de production qu'elles pourraient bien dépasser si elles avaient davantage d'opportunités.

5.2.2.3 La privation éducative

Par privation éducative, nous référons au manque d'instruction des femmes qui a un impact effectif sur leur insertion dans la vie économique. Le manque d'instruction scolaire constitue le lot des participantes à cette étude. Elles ont une moyenne d'âge de 44,3 et 49,6 ans par groupe ciblé. À l'époque où ces femmes devaient fréquenter l'école, plusieurs phénomènes constituaient des barrières à leur instruction. L'analphabétisme constitue un facteur de pauvreté mais il peut conduire à la participation des femmes dans les groupements économiques.

La scolarisation au Sénégal est marquée par une disparité entre les sexes qui réduit les chances des femmes de jouer pleinement leur rôle économique. En effet, plusieurs facteurs ont contribué au retard de l'instruction des femmes au Sénégal. L'intégration massive des filles dans le système éducatif durant la période pré-coloniale, coloniale et même post-indépendance n'a pas été une priorité pour les autorités de l'époque de même que pour les parents. D'abord considérée comme pivot principal de la politique d'assimilation du système colonial, l'école des Blancs était uniquement réservée aux garçons (Coquery-

Vidrovitch, 1994). L'exclusion volontaire des filles de l'école coloniale a contribué au renforcement de l'exclusion des femmes de la sphère publique tout en accentuant l'inégalité entre les deux sexes.

En outre, il faut reconnaître que l'éducation des filles a aussi été empreinte de résistances familiales et sociales. Les filles qui fréquentaient les écoles étaient uniquement issues des milieux chrétiens et métis. Les musulmans étaient réticents d'envoyer leurs enfants (surtout les filles) dans les écoles chrétiennes. En plus, à l'époque, l'école n'était pas perçue comme un facteur de promotion sociale pour les filles. À partir des années 1950, avec la généralisation de l'enseignement élémentaire, les filles peuvent aller à l'école, mais davantage dans les villes que dans les campagnes (Coquery-Vidrovitch, 1994 ; Desnoyer, 2000).

Par ailleurs, l'absence des femmes de l'institution scolaire est liée à leur statut de femme. Les conditions de vie défavorables des parents les amènent à recourir à leurs filles comme main-d'œuvre ou à les donner en mariage précoce dans le but d'en tirer une dot ou tout simplement pour diminuer la prise en charge familiale. Ainsi, ces parents pris par la pauvreté misent beaucoup sur la participation économique de leurs filles pour survivre.

L'accès des filles à l'école est aussi compromis par le partage inéquitable des responsabilités familiales et par l'assignation précoce des filles à leurs futurs rôles d'épouses et de mères. Cette division sociale du travail constitue un facteur qui ne laisse pas aux femmes le temps nécessaire à consacrer aux études, par rapport aux hommes. Les filles sont plus sollicitées que les garçons pour les corvées domestiques, les travaux d'agriculture, le soin des enfants et le petit commerce. Qui plus est, plusieurs parents tenaient un discours négatif au sujet de l'école occidentale qui aurait véhiculé des idées aliénantes et contraires aux valeurs traditionnelles. L'instruction des filles n'était pas perçue nécessaire dans la mesure où elles étaient appelées à aller se marier et à être entretenues par des hommes. On misait plutôt sur la scolarité des garçons que sur celles des filles car les garçons auraient plus tard à assumer le rôle de chef de famille. De façon générale, la dégradation du système éducatif freine l'instruction de tous y compris celles des femmes. Les obstacles que rencontrent ces dernières demeurent les difficultés économiques et les préjugés socioculturels qui minimisent l'importance de l'éducation au féminin.

La scolarisation des filles est aussi menacée par des abandons à mi parcours. Les filles qui persévèrent sont rares. Du préscolaire aux cycles supérieurs, on note une diminution progressive du pourcentage des effectifs féminins. Au niveau universitaire, elles ne représentent qu'une infime partie de la population estudiantine, avec une prédominance dans les disciplines littéraires et sociales. Les femmes ne représentent que 44% des effectifs au primaire, 33% au cycle moyen, 29% au secondaire et seulement 22% au cycle supérieur (AFARD, 1992).

On comprend pourquoi au Sénégal, la majeure partie des femmes âgées sont analphabètes. Pour rattraper ce déficit, des projets d'alphabétisation (dont certains donnent la priorité aux femmes), ont vu le jour pour tenter de renverser cette tendance. Ce sont généralement les femmes ayant dépassé l'âge de la scolarisation, qui sont visées. Le but ultime de ces programmes d'alphabétisation des femmes vise à leur permettre de retrouver leur place dans ce monde en changement.

5.2.3 Les ouvertures institutionnelles favorables aux femmes

Nous avons vu que la société sénégalaise s'est considérablement transformée et que ces transformations ont interpellé les femmes. Cette partie met l'accent sur les opportunités favorables à la participation des femmes dans les groupements. Ces phénomènes comportent des dimensions politique et économique que nous évoquerons dans les prochains paragraphes.

Plusieurs opportunités prennent la forme de politiques et de législations en faveur des femmes. Ces ouvertures représentent une discrimination positive en faveur des femmes et renvoient aux initiatives prises par l'État pour faire la promotion des femmes. Elles sont relatives à la création des groupements d'intérêt économique (GIE), au cadre juridique et réglementaire des lois et décrets en faveur des femmes, et à l'accès des femmes aux financements par la microfinance et de l'appui des bailleurs de fonds.

5.2.3.1 La création des GIE et la valorisation des femmes

L'avènement des GIE au Sénégal constitue une opportunité très importante pour l'intégration économique et sociale des femmes. À la différence des associations de classe d'âge dans le quartier ou des associations de famille, les GIE ont la particularité de permettre aux femmes, en plus de se réunir, d'exercer une activité génératrice de revenus. Mais pour ce faire, les femmes doivent se libérer de certaines tâches domestiques moins valorisantes socialement et peu rémunératrices. Autrement dit, il faut réviser la division des rôles du couple dans le ménage. L'importance accordée à l'argent fait que les femmes elles-mêmes sous-estiment la valeur des tâches classiques qu'elles accomplissent, d'autant que ces tâches ne sont pas économiquement appréciées. Mamy considère ce rôle domestique comme non productif quand elle dit :

«Puisque je ne faisais rien à la maison, je suis venue ici et j'ai commencé à vendre du poisson. Et cette activité est devenue mon métier. Je suis maintenant commerçante de poisson.»

Sous ce rapport, elle considère que la plus-value monétaire du nouveau métier constitue une fonction valorisante au sein du ménage.

Les femmes dont il est question dans cette étude ont effectivement délaissé les activités domestiques pour des activités lucratives. Comme nous l'avons vu, ces femmes sont plutôt âgées. La plupart d'entre elles étaient déjà sur le site et travaillaient comme micro-mareyeuses ou transformatrices de poissons, avant de poursuivre ces mêmes activités en étant maintenant membre d'un groupement. Comme la plupart d'entre elles, Anta affirme qu'elle «*travaillait déjà quand on mettait le groupement sur pieds*». Selon elle, la proposition a été faite aux femmes de former des GIE pour faciliter leur accès aux crédits.

«On leur a demandé de se regrouper, de former des associations pour pouvoir travailler ensemble. En plus si nous sommes dans ces groupements, nous pouvons bénéficier et partager certains avantages liés à l'existence de ces GIE.»

Que ce soit celles qui traditionnellement étaient dans la commercialisation ou la transformation, ou celles qui ont évolué dans le petit commerce, dans la vente de légumes et fruits ou de la vaisselle, elles ont toutes exercé une activité lucrative. Pour se sentir «actives», ces femmes exercent une activité rentable qu'elles considèrent désormais comme un «métier». L'opportunité leur a été offerte de pouvoir se retrouver dans un GIE qui leur permet de réaliser cette activité. *«L'occasion m'a été donnée de créer un GIE, je l'ai fait. C'est de cette façon que je suis impliquée dans ces mouvements»*, avance Mamy.

L'avènement des GIE offre aux femmes l'opportunité d'exercer un métier et d'avoir accès à des prêts qui facilitent leur travail. Ce dernier point semble être l'une des raisons principales de la participation des femmes dans les groupements, confirme Anta :

«C'est cela qui nous a amené à nous regrouper. À l'époque, seule la participation dans un groupement pouvait permettre d'avoir un prêt. C'est le système de la micro-finance. Les femmes les plus pauvres, surtout celles dans le secteur de la pêche ou dans les secteurs défavorisés, n'ont pas de chance d'avoir accès aux banques, il leur faut intégrer les GIE.»

L'avènement des GIE constitue un phénomène essentiel à la participation des femmes dans les GEF en milieu urbain et rural. Les GIE ont permis à beaucoup de femmes d'exercer une activité concrète dans le secteur informel et de devenir entrepreneures reconnues et autonomes avec leur propre entreprise.

5.2.3.2 Le cadre juridique : lois et décrets favorables aux femmes

L'année 1975 constitue un tournant important dans l'histoire politique de plusieurs femmes dans les pays en voie de développement et notamment au Sénégal. En effet, depuis cette année internationale, puis la décennie de la femme, les autorités sénégalaises ont pris des mesures favorables à la promotion des femmes et à leur intégration dans le développement. On a assisté à un éveil de conscience de la part des politiciens qui ont compris que les femmes ont leur place aussi bien dans les foyers que dans les activités économiques.

Historiquement, la volonté étatique de moderniser les facteurs de production a d'abord consisté à introduire les cultures de rente, contribuant par ailleurs à la destruction des formes d'organisations traditionnelles. Les conséquences de cette modernisation ont permis aux hommes d'accéder à l'économie marchande, sans les femmes (Boserup, 1983; Droy, 1992). La situation de la femme sénégalaise a fait l'objet de plusieurs études (Savané, 1986; Sow, 1989; Sarr, 1998; MFEF, 1993). Il ressort de ces études que les femmes n'ont pas toujours été prises en compte dans la planification des politiques nationales de développement. Et l'examen des six premiers plans de développement sur les neuf qui existent au Sénégal le prouvent éloquemment.

Afin de rétablir cette situation et soutenir les femmes dans leurs responsabilités familiales et sociales, diverses mesures ont été prises par l'État pour promouvoir la femme sur le plan économique et social. Ces mesures, d'abord ponctuelles, ont pris la forme de projets spécifiques élaborés en parallèle des objectifs nationaux de développement et des besoins des femmes. Il s'agit particulièrement de projets pris pour assurer l'accès et la promotion de femmes au niveau de l'emploi, de l'éducation et des services de santé (Sarr, 1998 ; Cissé-Wone, 2002).

Entre 1976 et 2004, plusieurs lois et décrets ont été adoptés, permettant la création d'infrastructures particulièrement destinées aux femmes. En 1984, le décret no 84-1517 du 29 décembre crée le ministère du développement social (qui fusionne le Secrétariat d'État à la Promotion humaine et la direction de l'Action sociale) et représente une grande ouverture politique à l'endroit des femmes. En effet, ce ministère favorise la formation et l'insertion des jeunes dans les circuits productifs et assure une formation pratique à certaines couches de la population. Une direction de la Condition féminine s'y est rattachée afin de permettre l'amélioration des conditions de travail de la femme, la suppression des discriminations et l'étude des problèmes de l'emploi féminin.

Grâce à l'existence de ce décret, désormais, les femmes peuvent profiter des avantages de la loi 84-37 du 11 Mai 1984, portant sur la création des groupements d'intérêt économique (GIE). Cette loi offre à tous les opérateurs l'opportunité de s'organiser en groupements, de mener des activités économiques, d'accéder au crédit et de bénéficier de l'exonération fiscale. Elle offre aussi aux femmes la possibilité de créer leurs propres GIE, de se

rencontrer selon les critères qui leur sont spécifiques. Leur présence dans ces GIE leur a permis d'intégrer les groupements économiques féminins. Dans le secteur de la pêche, l'existence de ces GIE est à la base de l'émergence et du développement de la participation des femmes dans les groupements économiques féminins qui ont pu être encadrés par des organisations professionnelles telles que la FENAGIE/Pêche ou la FENATRAMS, entre autres.

La présence des opportunités politiques est manifeste par la création du Ministère de la femme qui a une présence permanente dans le gouvernement, quelle que soit sa dénomination qui change souvent au gré des remaniements ministériels. La réorganisation de ce ministère par le décret no 96-398 du 15 mai 1996 a permis la création d'une Direction du bien-être particulièrement chargé de définir les politiques et stratégies visant à améliorer le statut de la femme et de l'enfant.

Il faut noter aussi qu'au Sénégal, l'intégration des femmes se heurte au système d'organisation sociale où les rôles sont prédéfinis par une division sociale et sexuelle du travail qui n'incite pas les femmes à exercer des activités génératrices de revenus. Elles doivent s'occuper des travaux domestiques et des cultures vivrières pour continuer à assumer la production de la consommation familiale, tandis que les hommes, exercent des activités lucratives et dont la production est destinée à l'exportation. Pour tenter de donner aux femmes les mêmes chances qu'aux hommes, Le Président de la République, par la loi no 2000-15 du 10 janvier 2000, a ratifié le protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW adopté par l'assemblée générale de Nations-Unies le 6 octobre 1999)

Bien que ces dispositions aient favorisé la participation des femmes dans les affaires, le sort des femmes reste encore préoccupant dans la mesure où la plupart d'entre elles ont difficilement accès aux ressources financières, à cause de leur manque de qualification professionnelle et leur faible instruction scolaire, dans un contexte où toutes les relations sociales et professionnelles recourent, d'une manière ou d'une autre, à l'argent. Le décret no 2003-465 du 24 juin 2003 constitue un autre pas dans la bonne direction puisqu'il porte sur l'organisation du Ministère de l'entrepreneuriat féminin et de la microfinance. Ce ministère est divisé en deux directions : la Division de l'entrepreneuriat féminin chargée de

mettre en œuvre une stratégie de développement, de favoriser la formation des femmes chefs d'entreprise et de développer les actions permettant d'aider ces femmes, et la Direction du micro crédit vouée, entre autres, à encourager la création de caisses d'épargne et de crédit par les groupements et associations de femmes. Ce décret est complété par celui numéroté 2004-426 du 14 avril 2004 et créant le Fonds national de promotion de l'entrepreneuriat féminin. Dans son article 2, ce décret stipule que le Fonds est notamment chargé de favoriser la formation et le renforcement des capacités des femmes entrepreneures ainsi que du suivi et du financement des projets présentés.

5.2.3.3 L'accès des femmes au financement

L'accès des femmes au financement renvoie à la possibilité qu'elles ont désormais de pouvoir bénéficier de prêts de la part des banques classiques ou de bailleurs de fonds. Les groupements ont favorisé l'implantation des mutuelles dans les quartiers. La participation des femmes dans ces groupements constitue un évènement majeur pour leur accès au financement. En effet, la mise sur pied des mutuelles ou banques populaires dans les quartiers favorise l'accès des femmes au financement. Elle permet aussi aux populations à faibles revenus, qui n'ont aucune solvabilité auprès des banques conventionnelles, de pouvoir accéder aux services bancaires. La présence de ces mutuelles constitue une opportunité pour les femmes de pouvoir développer une activité génératrice de revenu, et aussi de favoriser leur participation dans les groupements. L'installation d'une mutuelle au cœur même du village permet aux femmes et à toute la communauté de pouvoir user et utiliser les avantages liés à la présence de cette structure. Arame raconte :

«L'Union locale de Hann est à l'origine de la présence de la mutuelle qui couvre le quartier et ses environs. J'ai même participé à la réalisation de l'enquête. Trois sites étaient proposés pour abriter la mutuelle : Hann, Thiaroye et Yoff. Finalement c'est Hann qui l'a emporté sur les autres sites. La mutuelle n'est pas uniquement pour les pêcheurs, ni pour seulement le village de Hann.»

Pour Mata, la mutuelle est une opportunité qui a favorisé le développement des GIE, organisations nécessaires et obligatoires pour que les femmes accèdent au financement de

leur activité. Cette mutuelle devait faire des prêts aux membres pour leur permettre d'initier des activités lucratives. Mais ces prêts se font sous la forme de financement des GIE qui regroupe les différents acteurs.

Les femmes trouvent leur intérêt dans la mutuelle. Déjà le fait d'être regroupé et de pouvoir bénéficier de prêt est un levier qui enchante toutes les femmes et qui les pousse à participer largement dans les groupements. Désormais, elles ont la possibilité d'avoir accès aux services bancaires et d'effectuer différentes transactions financières. C'est l'avis de Diatou qui affirme, avec fierté : *«je peux prendre des prêts quand j'en ai besoin»*. Anta fait le même constat:

«On me prête de l'argent qui me permet de travailler facilement. On a amené la mutuelle jusque sur la plage pour nous rendre service. Nous pouvons y prendre de l'argent, nous pouvons y garder nos bénéfices et à tout moment nous pouvons venir y retirer notre argent et aller acheter du poisson.»

L'implantation de cette mutuelle favorisent non seulement la participation des femmes dans le groupement, mais aussi les sécurise et leur procure une émulation qui relève leur besoin réel de financement, en se comparant aux hommes. En effet, Safi s'en glorifie :

«Après la création de cette mutuelle pour le village, désormais, si les gros mareyeurs achètent leurs camions de poissons. Nous aussi nous achetons nos dix caisses de poissons et nous restons sur la plage pour les vendre.»

5.2.3.4 La politique de la microfinance

La microfinance concerne toute activité liée aux services financiers et sociaux au profit des exclus et des personnes à faible revenu dans le but d'améliorer leurs conditions de vie matérielle et sociale (Ziadi, 2005). Dans la recherche de solutions à l'exclusion financière des femmes, la politique de la microfinance s'est imposée comme étant l'outil privilégié pour l'insertion économique et l'intégration sociale des femmes défavorisées. Elle se

présente aussi comme une solution adéquate pour favoriser leur bonne participation dans les groupements.

Plusieurs autres définitions conviennent à cette notion. Selon la Banque Mondiale (2000), la microfinance consiste à offrir à des familles en situation de précarité économique un crédit de faible montant pour les aider à s'engager dans des activités productives. Cette définition de la Banque Mondiale qui met l'accent sur la création d'emplois est en phase avec la vision de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), selon laquelle, la microfinance permet l'accès au financement des petits projets, portés par des personnes marginalisées qui aspirent à créer leurs propres emplois, souvent parce qu'ils n'ont pas d'autres perspectives professionnelles et que l'accès aux sources traditionnelles leur est refusé. L'objectif de la microfinance est alors principalement orienté vers la lutte contre la pauvreté. En ce qui concerne les femmes, elle vise l'amélioration de leurs conditions de vie et le renforcement de leur position sociale avec la création de micro-entreprises tels que les groupements.

Dans ce sens, d'importants efforts ont été réalisés ces cinq dernières années. Les deux GÉF étudiés ont bénéficié de l'apport de divers bailleurs de fonds, comme l'illustre bien le tableau ci-après.

Tableau 9 : Les sources et états de financements des GÉF

Bailleurs de fonds	Micro-mareyeuses de Hann		Transformatrices de <i>Pencum Sénégal</i>		Etat de paiement
	Années	Montants alloués en F CFA	Années	Montants alloués en F CFA	
FDEA	-	-	n.d.	9 400 000	Remboursé
CNCAS	-	-	1989	5 850 000	Remboursé
FENAGIE	-	-	1998	6 000 000	Remboursé
ADPES	1998 1999 2000	1 100 000 7 000 000 10 000 000	n.d	12 285 000	Remboursé
Mutuelle	1993/96* 2001 2002 2003	50000/GIE* 12 100 000 15 000 000 19 800 000	-	-	Remboursé Remboursé En cours
MUMAR			2003	10 000 000	En cours

Source : Tableau élaboré par nous à partir des données de l'enquête de terrain en 2004 (documents au siège du GÉF de Hann ; service départemental de pêche de Pikine à Thiaroye).

* Dans la période de 1993 à 1996, chaque GIE de micro-mareyeuse recevait 50 000 F CFA, à partir de 1997, ce montant est devenu 300 000 F CFA/GIE.

Comme on peut le constater, les financements des femmes proviennent de différentes sources dont les sources formelles. Par source formelle, nous entendons les financements reçus en respectant les procédures de constitution de financement (mutuelle bailleurs de fonds), par opposition aux sources informelles provenant des tontines et des initiatives propres des femmes. Le tableau montre que les deux GÉF n'ont pas suivi le même cheminement et que leurs sources de financement sont sensiblement différentes.

Si l'on remonte un peu plus loin dans le temps, nos sources indiquent que dès 1989, la domiciliation d'une ligne de crédit à la CNCAS, destinée au financement de la pêche artisanale, a permis le démarrage des activités économiques de plusieurs GIE dans le secteur de la pêche. Cela a été le point de départ pour les femmes évoluant dans ce secteur pour bénéficier d'un financement qui leur sert de fonds de départ et de fond de roulement pour l'exécution de leur activité de commercialisation et de transformation de poissons dans leurs sites respectifs.

Dans le cas du GÉF de *Pencum Sénégal* à Thiaroye, il ne s'agit pas tout à fait du démarrage de l'activité de transformation, puisque cette pratique est exercée depuis 1962, soit bien avant l'arrivée de la microfinance. Il est plutôt question de réorganisation des transformatrices en fonction du nouveau contexte économique et politique au pays qui donne aux femmes des opportunités sur le plan organisationnel et financier afin de rentabiliser le secteur et développer la production. Au début de leur activité, les transformatrices ne disposaient pas de financement en tant que tel, et les seuls apports financiers venaient de leur participation aux tontines qu'elles organisaient. Quand elles ont réussi à s'imposer dans le secteur de la transformation, le FDEA, puis d'autres bailleurs de fonds telles que la CNCAS, l'ADPES, la FENAGIE/Pêche et la Mutuelle des mareyeurs (MUMAR) ont tour à tour assuré le financement du GÉF (MBengue, 2000).

Le GÉF des micro-mareyeuses de Hann, bénéficie des financements de la Mutuelle depuis 1993. Jusqu'en 1996, seules les micro-mareyeuses bénéficiaient de ces petits prêts. Cette forme de financement est plus adaptée aux besoins de ces femmes qu'à ceux des pêcheurs. Ces derniers expriment des besoins si élevés qu'ils dépassent largement la capacité de financement de la mutuelle. En effet, le plus petit équipement complet d'un pêcheur coûte plus de deux millions, alors que le montant des prêts aux adhérents doit respecter des règles juridiques bancaires ne devant pas dépasser 50% du capital qui est collecté localement, ceci de mars 1993 à mars 1996. À partir de 1998, le montant de l'épargne est devenu considérable et l'Union locale a reçu des financements de l'ADPES, ce qui permettait aux groupements de femmes de recevoir des financements jusqu'à plus d'un million. Actuellement, la mutuelle assure le financement de l'UL. Cette mutuelle est ouverte à toute la communauté de Hann, avec beaucoup d'utilisateurs.

Il faut remarquer que ces deux GÉF reçoivent des subventions qui ne constituent pas de fonds propres, mais de simples moyens pour faciliter le travail des femmes et leur permettre de faire prospérer leurs activités de commercialisation et de transformation de poissons. Ce mode de financement a apporté une amélioration significative des activités des GÉF. Il est commode, et à la portée des personnes à faibles revenus et il exige moins de garantie. Cependant, même s'il existe de nombreuses expériences de ce genre pour les femmes dans les pays en développement, il faut reconnaître que la microfinance présente aussi des

lacunes qui sont relatives aux faibles montants accordés, au risque d'insécurité et à la non préservation de l'anonymat des clients.

5.2.3.5 L'appui des bailleurs de fond et des ONG

Ces Bailleurs de fonds s'appuient localement sur des ONG et certaines structures administratives qui leur servent d'intermédiaires. Ainsi, la FENAGIE/Pêche qui est une organisation professionnelle, joue ce rôle pour permettre aux femmes de bénéficier de cette opportunité. Dans ce registre, il existe d'autres structures d'encadrement et d'accompagnement des femmes pour leur permettre d'atteindre leur but. On peut citer à cet effet le FDEA premier organisme ayant financé les groupements économiques féminins, ENDA Tiers-monde, la FENATRAMS et la CNCAS.

Plusieurs bailleurs de fonds financent les femmes et leur permettent d'avoir accès au micro crédit. Parmi les pays qui appuient ce type de financement (Danemark, Pays Bas, Suisse, Belgique), le Canada figure en bonne place avec des actions concrètes. Le Canada a beaucoup investi dans le secteur de la pêche au Sénégal. En effet, la mise sur pied de la mutuelle de Hann a été réalisée avec la contribution du Complexe Desjardins et l'appui de la CNCAS. Cette mutuelle, la première implantée en 1992 dans le village de Hann, est devenue autonome à partir de 1994, fonctionnant à parti de ses propres fonds. Comme Bailleurs de fonds, le Canada a une solide réputation dans le secteur de la pêche et il s'intéresse activement à la pêche artisanale au Sénégal. À travers l'ACDI, il a beaucoup contribué au développement de ce secteur qu'il considère comme porteur de croissance et de diversification et qui est délaissé par le gouvernement sénégalais et les autres donateurs, au profit de l'agriculture et de l'industrie. En effet, selon Lavergne et English (1987), le programme de l'aide canadienne dans ce secteur au Sénégal jusqu'en 1981 reposait sur deux importants projets de pêche artisanale. Le premier projet de 3,2 millions de dollars avait pour objectif d'accélérer la motorisation des pirogues et le second, d'un montant de 12 millions de dollars, visait l'amélioration de la commercialisation du poisson. Selon la même source, l'action du Canada a consisté aussi à soutenir les politiques visant l'amélioration de la gestion des pêches dans l'ensemble du pays. Ainsi, le Canada a financé une étude océanographique et une série d'études et de séminaires sur la gestion des pêches

ainsi qu'un système de contrôle des ressources halieutiques et des activités de pêche. En 1984, le Canada a signé deux accords supplémentaires avec le Sénégal, l'un pour la mise au point d'un plan cadre de développement pour la pêche artisanale au Sud de Dakar et l'autre pour la remise en service d'une installation rurale de conditionnement du poisson au service du secteur artisanal, Lavergne et English, (1987).

5.2.4 Les opportunités économiques et la participation des femmes

Les opportunités économiques réfèrent aux nombreuses décisions prises par l'État pour redynamiser le secteur de la pêche et permettre aux différents acteurs de pouvoir rentabiliser leurs activités. Elles permettent la prise en compte de la production de matières halieutiques dans l'économie nationale et ouvrent de nouvelles possibilités pour rentabiliser leurs activités. Nous traiterons ici des décisions prises par l'État en ce sens et aussi les difficultés qu'éprouvent les acteurs pour accéder aux ressources halieutiques.

5.2.4.1 Le développement économique du secteur de la pêche artisanale

Le développement du secteur de la pêche, correspond de fait à la redynamisation de la pêche artisanale qui est devenue un des poumons de l'économie sénégalaise. Celle-ci a pendant longtemps reposé sur l'agriculture avec la culture de l'arachide et sur l'industrie de la production des phosphates. Depuis la grande sécheresse des années 1970, principal facteur du déclin de l'agriculture et de l'élevage qui étaient les pourvoyeurs traditionnels de protéines végétales et animales, la pêche remplit une fonction importante en matière de sécurité alimentaire. Au Sénégal, la pêche comprend deux secteurs : le secteur industriel ou maritime qui est surtout axé vers les exportations des produits halieutiques et le secteur artisanal ou local qui est tourné vers la consommation intérieure de ces mêmes produits.

L'histoire de la pêche au Sénégal montre bien la distinction entre la pêche industrielle et celle artisanale. Elle révèle la préférence des colons français pour la pêche industrielle. L'administration coloniale avait institué une économie destinée à ravitailler la métropole et à assurer l'approvisionnement des populations européennes demeurant au Sénégal. Fuyant

la concurrence des chalutiers à vapeur dans l'Atlantique Nord, et bénéficiant du soutien des pouvoirs de l'administration coloniale, de nombreuses armadas européennes sont venues rentabiliser leurs équipements vétustes dans les côtes sénégalaises et dans les eaux africaines, inaugurant une tendance qui se poursuit jusqu'à maintenant (Dahou, 2002).

Partant du préjugé selon lequel l'équipement autochtone n'était pas susceptible d'évoluer, les colons ont voulu moderniser la pêche industrielle qui avait pour objectif de recueillir les produits de la pêche autochtone en vue de l'exportation, en la calquant sur le modèle de pêcherie européenne. L'échec de cette modernisation a paradoxalement permis le développement de la pêche artisanale. En effet, selon Dahou (2002), les pêcheurs sont demeurés réticents à s'engager dans le cadre de contrats administratifs alors que la croissance de la demande interne leur assurait des profits et une valeur ajoutée immédiate. Par ailleurs, cet esprit d'indépendance des pêcheurs s'opposait à toute intervention dans le système de pêche piroguier.

La pêche artisanale s'exerce particulièrement sur le long des côtes sénégalaises de l'Atlantique et dans les eaux intérieures. Elle présente une importance particulière pour le Sénégal en raison du nombre élevé d'emplois qu'elle fournit. Le chômage et le sous-emploi constituent de sérieuses préoccupations en particulier durant la saison sèche, de décembre à juin. Cette période de l'année correspond à la haute saison de pêche et emploie une main d'œuvre dans la population active sénégalaise. La pêche artisanale fournirait 13 fois plus d'emplois que la pêche industrielle et utilise moins de capital, présentant donc moins de danger de surexploitation des ressources (Lavergne et English, 1987). En effet, avance Dahou (2002), sur 63 000 emplois directs générés dans le secteur de la pêche, 94% sont fournis par le secteur artisanal qui crée également de nombreux autres emplois connexes. Au total, la pêche occupe près de 15% de la population active. Contribuant à résorber le chômage et le sous-emploi, les autorités accordent beaucoup d'importance au secteur afin de restaurer l'équilibre de la balance commerciale.

La pêche artisanale a profité aussi des opportunités offertes par l'aide extérieure. En effet, la motorisation des pirogues a été une opportunité qui a permis l'augmentation de la production artisanale, mais aussi le déclin des industries ayant épousé le modèle européen. Depuis 1977, sont apparues des pirogues «glacières» qui ont permis d'allonger la durée des

marées et d'atteindre des zones de pêche moins exploitées jusqu'ici. (Lavergne et English, 1987).

Sur le plan organisationnel, l'avènement de la motorisation des pirogues a favorisé le développement de la pêche artisanale, grâce à l'organisation des pêcheurs en coopératives qui leur permet de supporter le financement de la motorisation sous forme de prêts remboursables (Dahou, 2002). Cependant, même si on assiste à la formation de plusieurs coopératives, celles-ci suscitent des relations de clientèle plutôt qu'elles ne favorisent une organisation efficace de production. Même si elle est conduite par le Service de la pêche, la motorisation repose finalement sur une logique avant tout commerciale et sur un appui financier relativement faible. C'est donc dire les limites de l'encadrement administratif pour l'expansion de la pêche artisanale.

En définitive, les tentatives de contrôle administratif du secteur ont été systématiques, tant sous la colonisation qu'après l'indépendance. Elles ont échoué, le développement des activités ayant toujours été fondé sur les initiatives spontanées des pêcheurs. Devant les multiples tentatives de réglementation étatique, les acteurs dans le secteur de la pêche ont réussi à conserver leur autonomie et à assurer l'expansion du secteur. Cette expansion serait ainsi à l'origine des changements sur le comportement des pêcheurs, mais aussi du développement des activités des femmes dans le secteur.

5.2.4.2 Le développement des activités féminines dans le secteur de la pêche

Le développement des activités féminines dans le secteur de la pêche est concomitant au développement du secteur même de la pêche. Elle dépend étroitement de la disponibilité des produits de la mer. L'abondance des prises de produits halieutiques a considérablement favorisé les activités féminines que sont la commercialisation et la transformation. Ainsi, ces activités qui n'occupaient que les femmes de pêcheurs se sont vite développées, impliquant d'autres personnes jusqu'ici moins intéressées par le secteur, encore moins par les activités secondaires qui s'y déroulent. Woré explique cette situation de la manière suivante : *«À l'époque il n'avait pas autant de transformation de poissons à faire, disons que la demande n'était pas aussi forte que maintenant»*. Collé ajoute :

«Depuis que je suis venue à Hann, mon mari est toujours allé en mer. C'est un pêcheur. Moi je ne faisais rien et je restais à la maison. Par la suite, j'ai vu qu'à l'arrivée des pirogues, on donnait des caisses de poissons aux femmes de Hann qui allaient les vendre au Port. À l'époque, il n'y avait pas de marché ici. Ensuite le matériel de pêche s'est beaucoup développé avec l'arrivée des sennes tournantes. La production est devenue plus importante.»

Précisons enfin qu'à une certaine époque, seuls les restants de poissons étaient transformés et uniquement dans le but de servir comme condiment, alors que maintenant, en plus de cela, ces produits sont à la base de l'alimentation d'une grande partie de la population rurale et pauvre.

5.2.4.3 La motorisation des pirogues

La motorisation des pirogues consiste à doter les pirogues traditionnelles de moteur pour augmenter leur capacité de déplacement et les rendre plus performantes. L'aide de la coopération internationale, avec l'appui des bailleurs de fonds et des ONG, a eu comme conséquence le développement du secteur de la pêche. En effet, la motorisation des pirogues traditionnelles a permis à la pêche artisanale d'être plus rentable. Les pêcheurs peuvent aller plus loin à la recherche de bancs de poissons plus importants et aussi de faire plus d'une sortie par jour, augmentant ainsi leur production.

L'activité des femmes qui touchait uniquement la consommation à très petite échelle s'est vite développée pour devenir un véritable métier, entraînant d'autres activités connexes. On peut dire que la motorisation des pirogues constitue une opportunité qui a aussi contribué à l'émergence et au développement de la participation des femmes dans les groupements féminins dans le secteur de la pêche. L'amélioration des conditions de travail des pêcheurs, la rétention des jeunes dans le secteur et l'aide internationale ont contribué également à accroître la production. Tout compte fait, la motorisation représente une opportunité pour la pêche artisanale dont l'abondance favorise la participation collective des femmes. Pour nos participantes, il en résulte un sentiment important de fierté car elles croient contribuer à la prospérité de l'économie du Sénégal. L'analyse de Mamy semble tout à fait à propos. Elle raconte :

«On nous a toujours fait comprendre que l'économie du Sénégal repose sur l'agriculture. Le gouvernement ne veut pas reconnaître que cela ne tient plus. L'avenir du pays est entre les mains des trois P (paysans, pêcheurs et pasteurs). Si ces catégories socioprofessionnelles ne travaillent pas correctement le pays en souffre. Or ils (pêcheurs, paysans, pasteurs) ne sont pas valorisés dans ce qu'ils font. Au Sénégal, seuls les bureaucrates sont mieux considérés. Or ces bureaucrates ne fonctionnent que sur les résultats ou les produits obtenus, grâce à l'effort de ces catégories socioprofessionnelles».

5.2.4.4 La disponibilité et les périodes de fluctuation des produits halieutiques

Quelle que soit leur volonté de participer aux GÉF, le travail des femmes dépend largement de la disponibilité des produits halieutiques, comme le constate Nafi : *«Nous, notre travail dépend de la disponibilité du poisson et des moyens dont nous disposons pour nous en procurer.»*

Même si les eaux sénégalaises sont parmi les plus poissonneuses du monde et que la pêche demeure le secteur le plus dynamique du pays, il n'empêche que l'abondance de la production reste cyclique et dépend des saisons et du climat. Tant que la ressource demeure constante et abondante, la production halieutique constituera une opportunité qui favorisera la participation des femmes dans les GÉF. Cependant, la mauvaise gestion de la ressource pourrait avoir des effets dévastateurs pour le secteur.

Les participantes en sont très conscientes. À travers leur propos, elles semblent chercher à s'adapter aux périodes de fluctuation des produits halieutiques. Deux périodes déterminent le rythme des activités des femmes si l'on tient compte de l'avis de Mamy :

«Nous avons six mois de bonnes affaires et six mois pendant lesquels les choses ne sont pas meilleures. Actuellement la campagne de pêche va commencer : décembre à mai. C'est bon. La période de juin à octobre est une période où le poisson se fait rare.»

Cela montre bien le caractère fluctuant de leur activité et de la disponibilité des poissons. L'impact de leurs gains journaliers en dépend, confirme Diatou :

«Ici la vente de poissons est très fluctuante, nous subissons des pertes et des gains de façon alternative. On joue avec la chance. C'est tout.»

La participation des femmes dans les GÉF leur permet de recevoir des financements pour l'achat des poissons (frais ou pas) pour bien mener leur activité de commercialisation ou de transformation. Ce financement augmente leur chiffre d'affaires, mais avec la fluctuation des produits, les prix varient aussi selon les bonnes ou mauvaises périodes. Pour s'en sortir, les femmes sont obligées de développer des stratégies et jouent de prudence. Mamy s'exprime là-dessus :

«Alors nos bénéfices des premiers mois compensent les autres mois. Donc il faut être très prévoyant dans le travail. Donc tout suit le cours des marchés. Dans le travail nous faisons des bénéfices. Il nous arrive aussi de subir des pertes. Alors quand je fais des bénéfices, cela me permet de réaliser des choses. Mais malheureusement, nous dépendons de la mer.»

En plus, le travail des femmes dépend aussi bien de la disponibilité des poissons que de la qualité du produit pêché. Si les poissons capturés sont de petites tailles, autrement dit, ne sont pas adultes, toute leur activité en est affectée. La pénurie ne dépend pas seulement du manque de poissons, mais aussi de leur qualité. Si celle-ci est mauvaise, elle affecte et ralentit l'activité des femmes qui sont obligées de développer des stratégies pour s'en sortir. Mata relate la situation :

«Il nous arrive de passer toute une journée sans rien vendre. Nous pouvons rester toute une semaine et n'avoir en tout que 1 500 ou 2 000 F CFA comme bénéfice. Parce qu'il n'y a pas de poissons ou parce que les poissons ne sont pas bonne qualité (trop petit), en les achetant on risque de ne pas nous en sortir, on préfère ne pas investir. On est obligé d'attendre.»

En effet, renchérit Daro :

«Si la capture n'est pas bonne, nous achetons des caisses de poissons de sardinelles à un prix plus cher. Les autres jours où la production est abondante, le prix baisse et on vend à perte les caisses à des prix modiques à des usines de traitement de farine de poissons pour alimentation des volailles. Quant aux gros poissons le prix des caisses devient excessif

pendant les périodes de faible capture. Nous travaillons dans ces conditions. C'est comme ça que nous nous débrouillons ici.»

5.2.4.5 La gestion des produits halieutiques

La gestion des produits halieutiques consiste, de la part des autorités et des acteurs, à la prise et à l'application de mesures permettant de préserver les produits halieutiques. Dans l'intérêt de tous les acteurs évoluant dans le secteur, il urge de protéger le patrimoine commun que constitue la faune maritime, sur lequel repose désormais l'économie nationale. De plus en plus d'espèces de poissons dits nobles deviennent rares ou sont en rupture biologique, ce qui peut nuire à toutes les activités dans le secteur. Pour parer à cette situation l'État a pris plusieurs décisions pour gérer les espèces, dont la suspension de la pêche pour une période donnée afin de favoriser le repos biologique et la régénération des espèces. Cette mesure cause des ruptures de stock et affecte le travail des femmes. C'est l'avis de Bamby qui dit ceci :

«Depuis deux mois les autorités ont suspendu la pêche alors que nous, on vit de la pêche. À cause de cela, le poisson, si on le voit, est devenu très cher. Nous n'avons plus de matière première.»

Cette période a été ressentie plus durement par les transformatrices qui utilisent habituellement beaucoup plus des invendus de la production. Bamby explique :

«Parce que quand tu entends parler de transformer, c'est parce qu'il y a abondance de poissons sur le marché. Après que les consommateurs se sont servis, nous, nous récupérons les restants de poissons qui peuvent être de moindre qualité, et nous les transformons pour leur donner une autre utilisation. Mais quand on a suspendu la pêche, il ne restait plus de poissons pour nous, la production était devenue insuffisante. Les ménagères n'avaient plus de quoi préparer le repas et donc il n'y avait plus de reste pour nous.»

Cette suspension de la pêche pour une meilleure gestion des produits halieutiques, a des conséquences sur le chiffre d'affaire des femmes qui doivent non seulement travailler et

gagner leur vie, mais aussi rembourser les prêts. Ouly raconte les malheurs qu'elles ont eus pendant cette période :

«Nous avons eu des difficultés ici, il y a un moment. Nous venons ici à ne rien faire. Cela a coïncidé avec la période où on a fermé la pêche pour régénérer la faune maritime. Le poisson manquait. Il n'y en avait pas suffisamment pour la consommation, à plus forte raison pour la transformation. À cette époque, nous avons aussi reçu un financement et il nous fallait rembourser en respectant les délais fixés. Alors comment faire. Le travail ne marchait pas, nous ne faisons pas de bénéfice et il faut rembourser les prêts.»

Bamby rapporte que la fermeture de la pêche obligeait à arrêter la vente des produits transformés alors que les femmes devaient tout de même rembourser les prêts qui s'étaient étalés sur cette période. Celles-ci s'attendaient à la suspension des remboursements des prêts accordés pour les deux mois qui coïncident à la fermeture de la pêche. Elles fondent leur raisonnement sur le fait qu'en plus, ces deux mois ont correspondu aux fêtes de la Tabaski et de la fin de l'année civile, deux cérémonies qui occasionnent beaucoup de dépenses. En effet il y a eu concours de circonstance de plusieurs événements qui occasionnent des dépenses pour les femmes alors que leur travail était au ralenti, au même moment, la pêche a été fermée pour favoriser la régénération de la faune maritime. Cela les bailleurs des fonds devraient en tenir compte pour rééchelonner pour les remboursements.

Même si elles reconnaissent la nécessité de cette fermeture, les femmes trouvent que la situation était assez difficile pour elles et très dure à surmonter, mais «elles remercient le Bon Dieu» de s'en être bien sorties. Pour ce faire, les femmes ont du se rabattre sur les marchés. Bamby explique :

«Le peu de poissons qui était commercialisé et qui devrait servir pour la consommation de la population, on se les disputait avec les ménagères pour avoir notre quota pour la transformation.»

Or, cette concurrence n'est pas profitable pour ces femmes, d'autant qu'elles achètent habituellement les restants de poissons invendus à vil prix. Devant la rareté du produit,

elles sont obligées d'acheter du poisson frais à prix régulier, selon la loi de l'offre, face aux ménagères venues faire leur provision journalière.

Pour Arame, plusieurs difficultés vécues actuellement par les femmes sont dues à la baisse de la production du poisson ces dernières années, ce qui influe sur les prix et pose la nécessité d'un fonds de roulement plus important pour faire face à la situation. Cependant, elles ne s'inquiètent nullement pour le développement de leur activité qui peut occasionnellement enregistrer des pertes. Sur le long terme, elles croient que leurs activités seront rentables car, dit Arame : «*Le Sénégalais aime consommer à midi son plat de tiébou-dieunn «riz-au-poisson» dont la préparation nécessite du poisson frais et transformé.*

5.2.4.6 Les difficultés d'accès aux ressources halieutiques

Les opportunités économiques dans le secteur de la pêche favorisent la participation des femmes dans les groupements avec le développement des activités liées à l'exploitation des produits halieutiques. Elles ont aussi pour conséquences, la surexploitation de ces mêmes produits qui est à l'origine de perturbations dans les activités des femmes, car se posent alors les difficultés d'accès à la matière première indispensable à leur productivité.

Les difficultés d'accès aux ressources halieutiques renvoient aux pénuries de poissons qui ralentissent le travail des pêcheurs et des femmes dans leur participation dans les groupements. Depuis les années 1980, le développement de la pêche a provoqué un engouement général des personnes qui se professionnalisent et se spécialisent en mareyeurs, transformatrices et autres activités connexes, car on y trouve une alternative au chômage. Cependant, le secteur de la pêche semble être victime de son propre succès (NDiaye, 2004). Les acteurs de façon générale, mais particulièrement les femmes micro-mareyeuses et transformatrices de poissons sont de plus en plus confrontés aux difficultés d'accès aux ressources halieutiques qui constituent leurs matières premières.

L'étude menée par NDiaye et ses collaborateurs (2004) sur la pêche au Sénégal fait état de quelques facteurs explicatifs de ces difficultés. D'abord, il s'agit d'une surexploitation de certaines espèces qui deviennent de plus en plus rares ou sont menacées de disparition,

ensuite, les mêmes espèces sont devenues trop petites du fait de la surexploitation qui ne leur laisse pas le temps d'atteindre leur maturité pour se reproduire. Enfin, les filets de mailles très petites endommagent l'état des ressources en capturant des espèces non ciblées a priori. La conséquence de cette surexploitation entraîne une rupture biologique qui devient nuisible au secteur de la pêche. Enfin, le non respect des normes réglementaires pose un sérieux problème qui ne facilite pas la gestion durable de la ressource.

Le manque de contrôle donne pratiquement libre accès aux poissons et empêche de connaître avec précision le nombre de navires existants, les sorties en mer et les prises effectuées. Pourtant, il existe une réglementation des pêches au Sénégal. Elle est constituée d'un ensemble de dispositions juridiques et réglementaires, définissant les types de pêches autorisées, le matériel à utiliser, les tailles des espèces à capturer et les limites des zones de pêche. Qui plus est, les accords de pêche internationaux signés par le Sénégal permettent l'accès à ses ressources halieutiques aux navires étrangers.

Pour arriver à une meilleure gestion de ces ressources halieutiques, les acteurs de la pêche doivent adopter des attitudes et des pratiques responsables qui tiennent compte de la durabilité des activités de la pêche. Pour ce faire, les acteurs à la base doivent s'approprier et respecter l'application de ces règlements. Dans le cas contraire on risque de connaître une crise, causée par la raréfaction des ressources et les nombreuses contraintes auxquelles il doit faire face.

5.2.5 Synthèse

Les dernières parties du chapitre ont permis de voir que les transformations survenues dans la société ont eu des conséquences qui ont affecté les femmes. Celles-ci ont subi les impacts de l'accroissement de la pauvreté et ont connu un changement de statut qui fait d'elles des responsables de famille. Le surplus de charges qui leur incombe désormais contribue à réduire leurs maigres revenus. L'une des causes de leur précarité réside dans leur manque d'instruction. Les aspirations suscitent en elles la nécessité de participer dans les groupements, rares structures où elles sont susceptibles de trouver les réponses à leurs besoins

Les propos de ce chapitre décrivent et expliquent en outre les opportunités politiques et économiques offrant aux femmes la possibilité de satisfaire leurs besoins et aspirations, en participant aux groupements économiques. Ces opportunités revêtent deux dimensions : politique et économique. La dimension politique concerne la création des GIE qui sont les organisations auxquelles participent les femmes ; il s'agit des lois et décrets favorables à leur accès au financement par le biais de la microfinance et de l'appui des ONG et de bailleurs de fonds. La dimension économique renvoie au développement du secteur de la pêche qui devient le moteur de l'économie nationale avec le déclin des secteurs agricole et industriel. La pêche comporte deux branches : la pêche industrielle orientée vers l'exportation et la pêche artisanale destinée à la consommation intérieure. Grâce à l'intervention de plusieurs bailleurs de fonds, l'expansion de la pêche artisanale a permis le développement des activités féminines. Toutefois, la participation des femmes dans le secteur reste liée à la disponibilité des produits halieutiques dont la gestion pose problème. Face à la persistance de la pauvreté qui précarise les conditions de vie des femmes, la volonté politique et les opportunités économiques sont des leviers essentiels pour renverser la tendance.

5.3 Conclusion

L'objet de ce chapitre consistait à décrire et expliquer les phénomènes favorables à l'émergence de la participation des femmes dans les groupements économiques féminins. L'analyse des résultats indiquent que les transformations survenues dans les contextes socio-économiques en milieu urbain ont eu des conséquences qui ont favorisé la participation des femmes dans les GÉF. Ces transformations ont contribué à l'éclatement de l'organisation sociale économique et des systèmes socioprofessionnels. Elles ont favorisé la mobilité des femmes et le relâchement du système de solidarité, sans que ne cesse pour autant la prédisposition culturelle des Sénégalaises à la fête.

Ces transformations ont également accentué la pauvreté des femmes. Celles-ci ont perdu certaines prérogatives qu'elles détenaient grâce à leur statut d'épouses, et elles doivent davantage contribuer financièrement à la satisfaction de leurs besoins et aspirations.

Analphabètes et avec peu de moyen, elles trouvent dans les GÉF une manière socialement valorisée de s'adapter au contexte.

Cette volonté des femmes de participer dans les GÉF a été favorisée par la présence d'opportunités politiques et économiques. Celles-ci comprennent d'une part, les initiatives politiques et juridiques décidées par les autorités publiques. Elles concernent la création des GIE, l'accès des femmes au micro crédits et plusieurs lois et décrets qui favorisent l'implication économiques des femmes. D'autre part, ces opportunités concernent le développement du secteur de la pêche artisanale et par conséquence, le développement des activités féminines et la redynamisation des sites étudiés. Voyons maintenant les phénomènes contribuant à maintenir et même accentuer la participation des femmes aux groupements économiques.

Chapitre 6. Le développement de la participation

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que l'amorce de la participation des femmes aux groupements est essentiellement due aux conséquences des changements profonds dans la société sénégalaise et aux opportunités qui sont offertes aux femmes, de pouvoir s'impliquer dans les actions collectives. Ce chapitre traite du développement de la participation, une période se situant à mi-chemin entre l'émergence et le maintien, dans la durée, de la participation. On comprend que les aspects institutionnels et organisationnels des groupements prennent de l'importance. Il se compose de quatre parties : la culture associative des Sénégalaises, les processus organisationnels à l'intérieur des groupements, le processus institutionnel et les rapports sociaux dans le groupe.

6.1 La culture associative des Sénégalaises

Les Sénégalaises ont l'habitude de se regrouper en association et leur participation à des actions collectives ne date pas de l'avènement des GIE. Cette partie rend compte de cette culture associative telle que l'ont manifestée les femmes rencontrées en entrevues.

6.1.1 La période avant la création des GIE

Avant la création des GIE qui correspond à la période antérieure aux années 1980, les femmes disent avoir connu des expériences de vie en groupe dans les structures traditionnelles et elles continuent de faire cette pratique. L'appartenance de ces femmes à ces différents groupes sociaux démontre leur disposition à participer aux actions collectives, surtout si celles-ci revêtent un caractère mutuel, social et solidaire. Cette aptitude constitue un facteur favorable et prédisposant pour accroître la participation des femmes dans les groupements.

Les structures sociales traditionnelles réfèrent aux formes d'organisations qui regroupent les femmes dans le but de leur permettre de combattre l'isolement social. Leur exclusion dans le secteur économique formel leur a surtout permis d'inventer un mode d'organisation

autour des groupes d'associations urbaines, à partir de logiques qui tiennent compte de valeurs traditionnelles.

L'analyse des entretiens réalisés avec les femmes révèle en effet que celles-ci ont toujours appartenu à ces structures et que contrairement aux hommes, elles ont tendance à s'associer pour se soutenir mutuellement. Toutes les femmes ont été liées, à un moment ou un autre, à ces regroupements à caractère social. Fily raconte son appartenance au *mbootaye* dans l'ancien quartier où elle habitait, avant de venir s'installer à Thiaroye. Elle en était même la présidente. Elle affirme cependant prendre un peu de recul par rapport à cela car, explique-t-elle :

«Je ne peux pas cumuler le travail ici et être présidente de l'autre côté. Cependant, je suis toujours avec ces femmes et je donne ma participation à chaque fois que l'une d'elles a un événement à célébrer. J'ai fait ici 15 ans.»

À Thiaroye, comme à Hann, ces associations de femmes ont l'avantage de mettre les femmes en contact avec d'autres qui vivent les mêmes conditions sociales. Selon Collé, le *mbootaye* a toujours existé,

«Nous l'appelions même «tour de thé» parce qu'il n'y avait pas de groupement. On cotisait tous les dimanches 500 F CFA. Si quelqu'un a un baptême ou un décès on prélevait une somme pour lui. Ces tours nous permettaient d'avoir de l'argent en épargne spécialement destinée aux besoins identifiés au sein du groupe. Ensuite les choses progressent et il y a eu l'avènement des groupements. A nos débuts ici, il n'y avait pas cette opportunité.»

En plus du caractère social, les structures sociales peuvent revêtir aussi l'aspect religieux et permettre aux femmes de construire une identité socioculturelle basée sur leur appartenance à la religion musulmane. Cette identité se subdivise en sous-groupe, conformément aux différentes confréries musulmanes. Les cas de Safi et de Coudy en sont des illustrations. L'association auquel appartient Safi se caractérise par l'intégration de toutes les fidèles quelle que soit leur confrérie :

«Nous avons un grand *mbootayes* qui regroupe tout le monde sans distinction de Mouride ou de Tijane. Nous faisons le *gamou* (fête qui célèbre la naissance du Prophète, Paix et Salut sur Lui) et les tontines aussi et j’y participe depuis le début, il y a 13 ans.»

Par contre, celle de Coudy respecte l’appartenance à la confrérie Tijane. La responsabilité qu’elle y assume a fait qu’elle a dû démissionner de toutes les autres tontines auxquelles elle appartenait pour ne se consacrer qu’à la gestion de ce *daahira* (association religieuse musulmane) dont elle assume la présidence. Ses propos se résument ainsi:

«Dans le quartier, je faisais partie d’une tontine de femmes, mais le travail que j’ai initié ici, ne me permet pas de cumuler les cotisations ici et dans le quartier, j’ai démissionné. Mais je reste membre du *daahira* des Tijane du quartier, j’en suis la présidente, chaque année je conduis la délégation de deux véhicules de pèlerins à Tivaouane⁷. Je suis responsable de toutes les dépenses.»

6.1.2 Le processus de constitution des GÉF

En milieu urbain, les femmes sont réputées pour leur ténacité dans les petits groupes de mutualité et de solidarité, c’est ce qui ressort clairement des travaux faits à leur sujet dans le secteur informel. Il est bien établi que les femmes qui vivent ensemble ou qui exercent des activités lucratives dans un même espace de sociabilité sont portées à unir leur force à travers les petits groupes sociaux qui leur sont fort utiles et elles en tirent les avantages à tour de rôle. Ces groupes exercent sur elles une influence qui les entraîne à la solidarité. Si, de par le passé, les femmes ont toutes appartenues à ces groupes de sociabilité, les entretiens montrent que c’est bien la première fois qu’elles intègrent un groupement à caractère économique.

L’adhésion des femmes aux GIE diffère selon les deux GÉF en présence. Chez les micro-mareyeuses, ce sont des femmes déjà constitués en GIE qui se sont intégrées aux GÉF en tant qu’entité constituée. Chez les transformatrices, les femmes sont déjà membres du groupement avant d’appartenir aux deux GIE qui composent le groupement et dont la

⁷ Tivaouane est la capitale de la confrérie Tijane au Sénégal. Touba est celle de la confrérie Mouride.

formation a été souhaitée pour répondre aux normes de constitution du GÉF. Les propos des femmes révèlent donc au moins deux formes distinctes dans ce processus de constitution des GÉF : d'une part, les femmes ont été encouragées à créer leur propre GIE; d'autres femmes ont décidé volontairement de se constituer en GIE pour satisfaire aux conditions exigées.

Dans un premier temps, les autorités dans le secteur de la pêche ont eu à inciter les femmes à créer des GIE. En effet, elles étaient quelque peu septiques à l'égard des associations modernes, suite à l'échec des grandes associations villageoises. Puisque la taille des associations influence la participation, les GIE qui sont des groupements plus restreints et plus souples, ont fini par convaincre les femmes. Safi raconte : *«Même moi, je n'y croyais pas, c'est Y. D. qui m'a poussé à le faire»* . En effet, confirme Mamy :

«Il a fallu faire campagne pour faire adhérer les gens. Maintenant ce sont les GIE déjà constitués qui viennent demander leur adhésion dans la fédération. Maintenant les cartes de fédération s'achètent régulièrement.»

Selon Safi, la confiance est venue avec les séances de formation en alphabétisation que les premières adhérentes ont reçues. Cette formation leur a permis de saisir les rapports et de comprendre l'importance de ces structures et leur utilité dans la communauté. Dans d'autres cas, les femmes sont entrées en contact avec des personnes ressources qui les ont sensibilisées et ont sollicité leur adhésion à un groupe. C'est le cas pour Safi qui raconte :

«Quand on a voulu mettre sur pieds une mutuelle de crédit et d'épargne dans le quartier, nous nous sommes adressée à un de nos fils qui s'appelle Y. N., qui travaillait à la Banque agricole. Il nous a demandé de créer un GIE et que nous allons être financées. J'ai donné 75 000 F CFA pour créer ce GIE. Je suis partie là-bas, on m'a remis 540 000 F CFA. C'est ainsi que j'ai commencé à travailler avec cet argent que j'ai remboursé totalement.»

C'est la situation de Diatou qui, de commerçante de textile, est devenue micro-mareyeuse, après que son frère lui ait acheté une pirogue et l'ait orientée dans le mareyage. Depuis, elle travaille dans le domaine, achète et revend du poisson en se servant de son propre matériel

de pêche et d'une pirogue qui fonctionne. Elle doit sa participation au groupement, à l'intervention d'une personne ressource de qui tout est parti, selon elle :

«C'est D. G. qui est venu nous sensibiliser pour la création de GIE. J'ai accepté parce que j'avais confiance en lui. Je trouve que c'est de l'aide qu'ils nous apportent.»

Certaines femmes ont été encouragées par leurs maris pêcheurs. Ainsi raconte Collé :

«Ce sont nos maris qui nous ont demandé de faire partie de ce projet car les choses changent et il faut changer avec. Nous étions les premières. Chaque mois nous déposons 1000 F CFA pour épargne. Ensuite on nous a demandé de fournir des papiers pour le projet et ce fut l'avènement de l'Union locale de Hann.»

Ces femmes ont suivi les conseils des promoteurs des GIE et ceux de leurs maris pour faire partie du groupement. Pour celles qui ont tardé à s'impliquer, la possibilité d'intégrer un groupement déjà mis sur pied est devenue plus difficile.

Quoi qu'il en soit, malgré quelques hésitations au départ, les femmes ayant été sollicitées ne se font pas prier plus longtemps. Selon Arame, il s'agit d'une caractéristique innée chez les femmes à vouloir se regrouper quand elle affirme :

«Les femmes aiment faire partie de tout. Chaque organisation qui pointe son nez, elles sont promptes à y participer.»

La présence de personnes significatives a joué un rôle important pour bien des femmes. Ce constat se vérifie chez Daro :

«Nous, on n'en savait pas grand-chose, on nous a seulement dit de venir en faire partie. Ah, puisque nous sommes de ce village, nous avons adhéré et depuis lors j'en fais partie. Ensuite ceux qui faisaient la promotion de ces GIE sont d'ici, nous les connaissons et nous avons confiance en eux. Et puis, on en était au début, j'avais le choix, mais j'ai préféré en faire partie. Je ne sais pas ce que cela me servira dans l'avenir mais il fallait essayer. Je ne voulais pas courir le risque d'avoir des regrets, un jour, lorsque les résultats positifs seront atteints.»

La même situation se retrouve chez d'autres femmes telles que Diatou, Mamy, Mata, qui ont vite compris et accepté de participer. Parmi ces femmes, Mata semble plus au courant du projet grâce à son implication dans les associations de son quartier et à la position qu'elle occupait déjà dans les structures de la pêche à Hann. Écoutons-la :

«À l'époque le bruit courait comme quoi les femmes doivent se regrouper pour bénéficier d'un encadrement sur le plan financier. Mais beaucoup de femmes n'étaient pas au courant. Moi et mes trois copines nous avons mis sur pied notre GIE et nous attendons de bénéficier de cette mesure. Nous nous sommes tenues prêtes, avec nos récépissés. Et on attendait le commencement du financement. À l'époque c'était la condition qu'on nous imposait pour pouvoir bénéficier des prêts à la mutuelle: nous devons créer notre GIE et faire partie de l'UL de la FENAGIE/Pêche. Moi je participe dans l'organisation depuis sa création en 1993. J'étais déjà membre du comité local de crédit de la mutuelle. Je faisais partie d'abord du comité d'administration, ensuite on a créé la mutuelle, après il y a eu le comité de crédit. Par la suite, on a mis sur pied l'UL de la FENAGIE/Pêche dans le village. Elle regroupe tous les GIE pour qu'ils puissent œuvrer ensemble. Notre GIE y a tout simplement adhéré.»

Il est vrai que les enjeux de participer à ces GIE n'étaient pas évidents pour toutes les femmes qui, du reste, n'étaient pas au même niveau d'information. Toutes les femmes n'avaient pas la même compréhension que Mata qui, elle, participait déjà dans des associations de son village et de son site. Même Mamy qui occupe une haute fonction dans ces regroupements reconnaît qu'au début, les choses n'étaient pas toujours clairement exposées. À l'époque, même si elles n'étaient pas organisées en GIE, les femmes qui collaboraient avec les services de pêche, recevaient du financement de la part du PAMECAS. Ensuite, le premier GIE qui a existé dans le village était un GIE de pêcheurs. Tout le monde était membre, y compris les femmes, mais les pêcheurs étaient principalement concernés et les femmes n'en profitaient pas beaucoup. Comme organisation professionnelle, La FENAGIE/Pêche n'existait pas encore. Lorsqu'il a été question de créer des GIE, la réticence des femmes à l'endroit des GIE se justifiait par crainte d'exclusion.

6.1.3 La durée de la participation à la vie de groupe

D'après nos monographies, les femmes et en particulier les transformatrices exerçaient leurs activités dans leur site depuis un certain temps avant la création des GIE, depuis au moins une vingtaine d'année (le site existe depuis 1963). Actuellement, certaines femmes, membres du GÉF sont les belles-filles ou les filles des premières femmes qui ont initié l'activité de transformation de poissons sur le site. Woré et Bamby sont des exemples d'ancienneté dans cette pratique par la durée de leur participation. Voici ce qu'elles disent :

«Eh, moi je suis ici depuis l'âge de 7ans. J'en ai 37 maintenant J'étais là avec ma mère que j'aidais dans le cadre de son travail. Je lui apportais à manger puis j'ai plongé dans le travail et ainsi de suite jusqu'à aujourd'hui. Je ne connais que *Pencum Sénégal* et la transformatrice de poissons.»
(Woré)

«Je me suis mariée à l'âge de 18 ans et je suis venue travailler ici. J'ai 57 ans aujourd'hui, cela me fait 39 ans de présence ici. Je ne souhaite même pas arrêter de travailler ici. Puisque j'ai toujours travaillé ici, quand je n'avais rien. Nous étions à peine 10 femmes, aujourd'hui nous sommes une centaine.» (Bamby)

Si l'on considère les deux sites, la durée de la participation de ces femmes dans leurs groupements s'étale sur au moins une quinzaine d'années. Cette moyenne correspond plus ou moins à la date de création officielle de la plupart des GIE dans le secteur de la pêche, en 1990 et qui sont à la base des GÉF. Avant 1990, il n'y avait pas la FENAGIE/Pêche et des femmes travaillaient déjà sur les sites de façon individuelle et non sur la base d'un groupement. Le plus important enregistrement de GIE qui s'est produit dans cette année-là. Voici le témoignage d'Arame :

«Je fais partie de celles qui ont mis sur pied notre GIE. Je suis la présidente et membre fondatrice. Nous formons un groupe social très soudé qui n'a pas de problème. Le fait de participer dans le groupement, permet de mener certaines activités collectives et communautaires avec succès. Si je ne faisais pas partie de ce GIE, je n'aurais pas pu en être membre de l'Union locale de Hann.»

Après 1990, d'autres femmes constituées en GIE ont fait leur adhésion au GÉF, suite au succès de ces structures dans le domaine de la pêche. Le développement et l'élargissement des groupements économiques féminins dans le secteur se sont alors poursuivis.

6.2 Les processus organisationnels à l'interne

L'émergence ou l'amorce de la participation des femmes aux groupements coïncide avec la création des GIE. La participation aux groupements se trouve facilitée ou renforcée par des processus organisationnels internes touchant les structures de l'association, la désignation des représentantes, les règlements sur le site et la communication.

6.2.1 Le regroupement interne : en GIE ou en *mbaar*

Les groupements économiques féminins dont il est question dans cette étude sont constitués de sous-groupes. Leur rassemblement ne se fait pas de la même manière selon qu'il s'agisse des micro-mareyeuses ou des transformatrices. Les micro-mareyeuses sont amenées à créer des GIE qui ont été à la base de la formation du GÉF de Hann qui lui-même fait partie intégrante de l'UL de la FENAGIE/Pêche de la même localité. Ce type de regroupement a la particularité d'avoir été exigé comme condition à la création du groupement pour permettre aux femmes d'avoir accès à certains avantages et services liés à leur statut de membres de groupement. Ces GIE sont conçus selon de critères bien définis (reconnaissance juridique, statuts, règlements intérieurs, bureau et mode de fonctionnement...)

Pour les transformatrices, le groupement existait déjà sur le site. Il est le résultat des groupes sociaux naturels dans ce lieu de travail qui ont été réorganisés en deux GIE pour permettre aux transformatrices, à l'image des micro-mareyeuses, de répondre aux exigences souhaitées pour avoir accès aux opportunités offertes. Après avoir satisfait à ces exigences, les transformatrices se sont réorganisées en 10 sous-groupes appelés *mbaars*. Leur parenté avec les groupes qui existaient jadis est frappante. La composition du nombre de personnes

est variable d'un *mbaar* à l'autre. Elle dépend des affinités, des ethnies, des origines géographiques et des liens de parenté. Fily en parle dans ces termes :

«Ici nous sommes regroupées en *mbaar* pour mieux nous organiser. Et aussi dans le *mbaar* nous accueillons d'autres femmes. Tu sais, quand tes parentes viennent ici, tu es obligée de les intégrer dans le système. C'est ce qui fait que le nombre varie d'un *mbaar* à un autre, généralement c'est entre 7 à 20 personnes.»

Fily qui dirige un *mbaar* dont l'effectif est composé de beaucoup de membres, salue vivement le projet de création de *mbaars* supplémentaires et l'uniformisation de la composition du nombre invariablement à 10 femmes par *mbaar*. Ce projet est parfaitement réalisable dans la mesure où comme le souligne Woré, sur le plan du travail, toutes les femmes font exactement la même chose et toutes les femmes reçoivent les mêmes avantages.

À travers ces *mbaars*, l'organisation interne influence considérablement le développement de la participation des femmes dans ces groupements. La constitution de ces *mbaars* permet la bonne coordination entre les femmes, la communication des informations, le partage du financement et la résolution des conflits entre les membres. L'existence de ces *mbaars* contribue à la préservation de la cohésion sociale qui existait avant dans le groupement, selon des modalités que les femmes maîtrisaient déjà.

6.2.2 Les formes de désignation des représentantes

Nous relevons trois formes de désignation des représentantes : la désignation par élections, la désignation sur la base de confiance et la désignation selon les statuts.

Les représentantes peuvent être désignées par élection dans la mesure où les groupements sont des organisations associatives formellement reconnues et qu'elles sont régies par des statuts et règlements. La nomination des représentantes se conforme souvent aux principes de ces statuts. Arame explique la mise sur pied de leur GÉF :

«C'est une assemblée générale constitutive qui a nommé la présidente du GÉF et qui a désigné les autres membres du bureau. Mais les réunions ne sont pas fréquentes, récemment, on a voulu faire des réunions périodiques mensuelles.»

En effet, une fois le bureau mis sur pieds et les responsabilités réparties entre les membres, les nominations en restent là. Cette situation durera aussi longtemps que les élues satisferont les attentes des autres membres du groupe qui les ont élues et serviront de bons exemples pour le groupe. La longévité d'un mandat peut dépendre de plusieurs facteurs, mais les qualités et le bon comportement des élues comptent pour beaucoup.

Les propos des participantes révèlent aussi que les réunions ne sont pas fréquentes et que les occasions de renouvellements des mandats ne le sont pas non plus. Il faut savoir que les *mbaars* sont composés de femmes dont le lien de la parenté est assez proche. Il peut s'agir de femmes issues de la même famille (des co-épouses), du même village d'origine ou de la même ethnie. Dans ces conditions, le sous-groupe devient une unité économique familiale ou sociale dont la gestion est confiée aux seuls membres, et le mandat de la personne élue dure longtemps pour que sa situation dans les liens familiaux demeure relativement stable.

La question de l'âge est importante en Afrique. Les élections en assemblée générale retiennent généralement les pionnières qui ont mis sur pieds des groupements. Plusieurs d'entre elles sont suffisamment âgées pour ne plus venir au travail; d'autre encore actives sont veuves et leurs filles les remplacent pour accomplir leur rôle dans le groupement. C'est de cette manière que Nabou, Woré, Fily, Fambaye et Yama se sont retrouvées à la tête de leur *mbaar*. Nabou explique :

«Oui je suis la présidente du GIE *Feex beugeu diam* par intérim. C'est A. F. M. qui est la présidente. C'est elle ma mère, puisqu'elle est empêchée (en veuvage), j'assume son rôle ici, je la remplace. C'est la même chose avec Woré, elle aussi sa mère était présidente ici, quand elle est décédée, on lui a attribué la place qu'occupait sa mère.»

Dans le cas de Fambaye et de Yama, elles remplacent leurs mères qui sont toujours responsables élues des *mbaars* mais ne sont plus à mesure de travailler à cause de leur âge avancé.

«Dans notre *mbaar*, je suis adjointe de M. D. qui est *boopou mbaar* (responsable de *mbaar*). Mais, en réalité j’assume ce rôle car elle est âgée elle ne vient presque plus ici.» (Fambaye)

«Moi, ma belle-mère N. F. était la trésorière du groupement. Maintenant qu’elle est âgée elle m’a délégué ses fonctions. J’agis en son nom, donc je suis la trésorière du GÉF.» (Yama)

Il s’agit là des formes de nomination par délégation. Ces femmes intérimaires reconnaissent le caractère temporaire de leur responsabilité. Leur nomination peut devenir permanente dans la mesure où la responsabilité est bien remplie normalement et conforme aux valeurs du groupe.

La deuxième forme de désignation des représentantes se fait selon le critère de la confiance et par choix spontané. Daro dit : «*D’après ce que j’ai vu, on ne fait pas d’élection, on choisit des femmes*». Ce choix est souvent guidé par la confiance que les autres femmes ont sur la personne indiquée. Cette forme de nomination se rencontre souvent chez les femmes migrantes sur une base ethnique ou d’origine géographique. Ce fut le cas de Coudy, qui raconte ce processus qui l’a conduite responsable, même si elle est la benjamine de son groupe:

«Les femmes ont confiance en moi, elles m’ont porté à la tête du groupe et du GIE. J’assiste aux réunions, je prends des décisions là-bas et je leur rends compte fidèlement.»

Dans ces sous-groupes, la confiance est essentielle pour choisir la personne qui deviendra leader du groupe. Les membres du groupe lui reconnaissent alors des qualités de probité et d’honnêteté. Sur le plan de la participation, la présence de cette personne permet la cohésion du groupe. Ce sont ces qualités qui ont été reconnues à l’actuelle présidente du GÉF de *Pencum Sénégal* qui a fait preuve d’abnégation et de dévouement dans le groupe. Dans son rôle de coordination des activités du groupe, Bamby reconnaît que :

«À chaque niveau, un membre assure ses rôles et responsabilités dans le groupe. Il y a des *mbaars* avec leurs responsables qui sont désignées. Nous sommes organisées de sorte que le seul rôle que j'ai à jouer est de maintenir la cohésion des membres de façon à ne plus avoir de problèmes.»

Les femmes expriment cette dimension sociale de la responsabilité à l'aide de proverbes qui indiquent bien que les leaders peuvent être l'élément catalyseur de la stabilité comme l'élément déstabilisateur de la bonne mobilisation des femmes. *Balla nga yaré, dan-gaye yarou* (*avant de vouloir éduquer les gens, il faut être éduqué soi-même*), s'exclame Bamby. Autrement dit il faut donner le bon exemple si tu veux être suivi. D'autres femmes utilisent le proverbe wolof : *ndjiite, dangaye matt ndjiit, wola dangaye doye ndjiit* (*un dirigeant est quelqu'un qui mérite de l'être ou qui convient de l'être aux yeux des autres*). La dirigeante doit porter des valeurs que partage toute la collectivité. Parmi ces valeurs, nous disent les femmes, il y a la disponibilité, la courtoisie, la sociabilité, l'efficacité et la patience. Une personne qui détient ces signaux forts et qui les applique naturellement mérite d'être une dirigeante. Une fois choisie et parce qu'elle est reconnue par le groupe, la dirigeante n'a pas besoin de se référer systématiquement à son groupe pour prendre des décisions. Étant donné qu'elle a été choisie parce qu'elle a la confiance de toutes les femmes et peut à tout moment répondre au nom du groupe, elle doit savoir ce qu'elle est capable de faire. Évidemment, si elle faillit à sa mission, sa nomination sera remise en question.

La troisième forme de désignation se fait selon le statut des membres. Dans ce cas, le choix des représentantes tient compte de l'organisation sociale et du rôle qu'occupent les individus dans la société. Comme nous l'avons annoncé dans la section 5.1.2.1., si actuellement la tendance est à la disparition des ordres et classes sociales, force est de reconnaître que le système de caste persiste encore et continue d'influencer les rapports sociaux. Nous retrouvons ces considérations dans les groupements étudiés et la distribution des responsabilités se fait aussi selon les statuts. Ainsi, il revient à des femmes appartenant à ces catégories sociales d'occuper certains rôles. Par exemple, la communication est du ressort des griottes. Aussi, la fonction d'organisation et d'intendance est toujours dévolue à des femmes appartenant à cette caste. C'est le cas d'Anta qui explique le rôle qu'elle assume dans leur groupe depuis toujours :

«Comme responsabilité dans le GÉF, je suis dans un groupe de trois femmes et nous sommes chargées de la commission d'organisation. Nous faisons la cuisine quand le GÉF a une organisation. Depuis le début du groupement, on a été choisi comme organisatrice, rôle que nous gardons à ce jour. C'est une assemblée générale qui en a décidé ainsi. Et depuis lors, il n'y a pas eu de changement. Peut-être que nous cuisinons bien, raison pour laquelle on ne nous change pas.»

Il faut savoir que dans la société sénégalaise en général, il n'est pas donné à n'importe qui de préparer les mets communautaires de grande envergure, et que ce rôle est toujours assuré par des femmes de caste, généralement des griottes. En contrepartie, cette distribution de rôle les valorise et les honore dans la société. Le respect des statuts peut favoriser le développement de la participation des femmes puisqu'il apparaît alors qu'il est «normal» de faire les choses ainsi.

Par ailleurs, la prise en compte de la tradition dans la désignation des représentantes peut constituer un facteur défavorable à la participation des femmes. Dans les GÉF étudiés, des représentantes croient encore possible d'accomplir leur mission même si elles sont physiquement limitées à cause de leur âge avancé. Pour le bon fonctionnement du groupe, même si le droit d'aînesse est respecté, ces femmes âgées sont remplacées dans l'exercice de certaines fonctions. Elles détiennent les titres de responsabilité mais les tâches sont assumées par des plus jeunes. Ainsi, Collé est théoriquement la présidente de son GIE, mais ce rôle est pratiquement exercé par les autres membres du groupe.

«Je suis considérée comme personne âgée. J'avais eu des responsabilités dans le passé. Mon rôle de présidente de GIE, je l'assumais pleinement.»

Ces façons de choisir les leaders reflètent bien la tradition et la culture sénégalaise. Ajoutons cette particularité : une fois les responsabilités définies et réparties entre les membres, pour la plupart du temps c'est immuable. On est chef pour toujours et il est difficile de changer les rôles, sauf cas de force majeure. Il est exceptionnel de destituer une personne élue, comme l'exprime Arame pour qui : *Waa Sénégal danioo mone fall nit, té monognou-ko folly (le Sénégalais sait élire quelqu'un mais il ne sait pas le destituer)*. Plusieurs raisons le justifient, mais souvent la sauvegarde des bonnes relations entre les membres l'emporte sur tout. Cela se vérifie dans le fonctionnement des femmes dans ces

groupements. Le poste et le pouvoir sont confiés pour une durée indéterminée à une personne qui continuera de l'exercer même en cas d'incapacité. À la limite, ce rôle sera assumé par une tierce personne, qui généralement sera issue de sa famille ou de son entourage, tant qu'elle remplira les mêmes conditions requises.

6.2.3 Les règlements internes sur les sites et dans les groupes

Les règlements internes font référence à l'ensemble des mesures préventives et dissuasives prises par les femmes pour réguler les rapports entre les membres. Lorsqu'ils concernent le site, ils permettent aux femmes de contrôler l'accès pour les autres personnes qui seraient tentées de venir profiter du site sans pour autant être des leurs. En effet, les micro-mareyeuses tiennent à protéger leur site pour assurer l'accès à la production des seuls pêcheurs qui débarquent sur le quai de pêche de Hann et qui sont les fidèles fournisseurs. Diatou qui est chargée de surveiller ces transactions des camions sur le quai, affirme ceci :

«Il est interdit à toute personne de venir vendre son camion de poissons sur cette plage si ce poisson n'est pas débarqué ici et si l'individu lui-même nous est étranger.»

Cette règle profite autant aux femmes qu'aux pêcheurs. Elle assure aux micro-mareyeuses l'accès journalier aux produits halieutiques livrés par des pêcheurs locaux, dans le cadre d'une solidarité mutuelle entre GIE des micro-mareyeuses et GIE des pêcheurs, tous membres de l'UL de la FENAGIE. La règle vise tout particulièrement d'autres mareyeurs et exploitants de produits halieutiques comme les usines de transformation de poissons.

Pour ce qui est des transformatrices, la même règle existe et empêche toute personne non membre du groupe ou non parrainée par une femme membre du groupe, de venir travailler sur le site. Selon Bamby, cette mesure vise tout particulièrement les hommes qui ont tendance à se consacrer à l'activité de transformation de poisson devenue un métier recherché avec la persistance de la pauvreté. On comprend que les groupements suscitent l'intérêt des femmes qui y trouvent une certaine forme de sécurité professionnelle.

À l'intérieur des groupements, les règlements favorisent la bonne conduite des membres. Ces règles concernent la cohésion et la paix sociale dans le groupe, l'harmonie dans les conditions de commercialisation et de transformation de produits halieutiques, la sauvegarde des moyens matériels et des ressources financières (patrimoine bâti, petit matériel, recherche et gestion des finances) et la promotion des activités. Selon Mata, dans les GÉF, ces règlements sont établis et respectés par toutes. Cependant, nos observations ont relevé quelques défaillances et non respect de ces mesures.

Depuis l'arrivée du financement, les conditions pour être membre de groupement sont plus strictes et des incitations obligent toutes les femmes à respecter les règles établies. Selon le témoignage de plusieurs femmes dont Daba, désormais, avant de faire partie du groupement, chaque femme présente des pièces qui garantissent son identité :

«Ici, nous ne tolérons pas les femmes qui refusent de se conformer aux règlements établies et aux conditions de travail acceptées par toutes les femmes.»

Daba reconnaît qu'en général, ces conditions sont respectées car aucune femme ne veut être humiliée devant ses semblables, de sorte que chacune d'elles s'efforce pour ne pas déroger à la règle. La preuve du respect de ces consignes a été révélée par Mata qui raconte sa mésaventure en tant que membre du comité de gestion de crédit, lorsqu'elle a voulu transgresser les règles. Elle rapporte :

«Un jour les membres de mon GIE n'avaient pas réuni la totalité de la somme due le jour du recouvrement. En ma qualité de membre, j'ai tout fait pour que nous soyons exemptée, et qu'on nous laisse quelques jours pour apporter ce que nous devons à la caisse, mais j'ai reçu un refus catégorique de la part des autres membres du comité qui défendaient la question d'équité et de justice sociale envers tout le monde. Je me suis prise avec le comité qui est demeuré intransigeant sur sa position. Finalement j'ai compris que c'est moi qui avais tort et que si mes camarades avaient fait un effort, on n'en serait pas là.»

Les retards de paiement sont à éviter, la règle est là. Le fait de poser des conditions fermes pour garantir le remboursement est perçu comme une bonne chose qui rassure les bailleurs de fonds et contribue au développement de la participation des femmes dans le groupement.

Dans les deux GÉF, les femmes ont institué les mêmes règles de fonctionnement qui sont largement suivies et respectées par toutes, y compris les présidentes. Ces dernières imposent aux femmes de manifester un dynamisme et une bonne volonté et surtout servir de modèle dans le groupe. La légitimité des dirigeantes est liée également à leur respect des consignes et à leur détermination d'assurer la bonne marche du groupe.

Le non respect des consignes conduit à l'application de sanctions. La plupart des sanctions jusqu'ici concernent le non-respect des calendriers de remboursements. Les sanctions peuvent prendre plusieurs formes. Il peut s'agir d'une amende. *«Si tu ne payes pas le prêt accordé jusqu'à ce qu'on amène l'argent à la banque, tu dois payer une amende de 10 000 F CFA»*, raconte Daba. Cette somme est importante, mais elle a un effet dissuasif pour quiconque serait tentée de faire à sa guise.

Lorsque le fait d'infliger une amende ne s'avère pas dissuasif, la sanction touchant à l'honneur des femmes est mise en application. Elle consiste à rendre public les noms de toutes les femmes reconnues comme mauvaises payeuses. Le comité affiche devant la Mutuelle le nom des femmes qui doivent de l'argent à la caisse. *«Alors si tu as un peu de dignité, tu feras tout pour éviter cela»* recommande Collé. Auparavant, cela pouvait ne pas avoir tellement d'effet, mais avec la formation en alphabétisation qu'elles ont reçue, les femmes savent reconnaître leur nom et elles ne souhaitent pas le voir affiché. *«Aucune femme n'aime être humiliée devant ses paires»*, confesse Mata. Puisque que les femmes évitent d'être l'objet de ce spectacle, il est rare de voir de telles situations se produire.

La sanction ultime consiste à exclure les femmes qui manquent à leurs engagements. Cette forme de sanction a été appliquée au GÉF de Hann, ce qui a contribué en 2003, à réduire le nombre de GIE membres de l'UL de 32 à 24. Il existe des divergences d'opinion entre les membres sur cette forme de sanction parce que les femmes ne semblent pas avoir la même compréhension de l'engagement dans le groupement. Assurément, certaines font le lien entre la qualité de membre du groupe et le fait d'avoir contracté une dette. Pour d'autres, la notion de membership est plus large et suppose une démocratie vivace. Ainsi, Arame conteste vigoureusement cette sanction qui consiste à exclure les femmes du groupement pour manquement au remboursement. Pour elle, c'est une perte pour le groupement qui, non seulement réduit la participation des femmes, mais contribue à faire perdre aux femmes

exclues certains de leurs acquis dans le GÉF. Par ailleurs, le groupe s'appauvrit parce qu'il doit rembourser à la place de la personne expulsée. Cette situation est vivement déplorée par Arame qui trouve que :

«Les femmes exclues des prêts de financement l'ont été de manière abusive, sans assemblée générale. On ne peut pas du jour au lendemain exclure un membre sans assemblée générale. S'il y avait la démocratie dans le GÉF, on n'allait pas procéder de la sorte. Les autres membres ont décidé autrement. D'ailleurs, il n'y a que ces questions d'exclusion pour non remboursement de prêt accordé qui sont des sources de conflit dans le groupe.»

Elle ajoute :

«Personnellement, je n'ai pas rencontré de cas d'abandons du GÉF. Par contre, il a des femmes qui ont été exclues du système de financement, mais elles restent toujours membres du GÉF. Moi, il y a un moment, ma mère n'avait pas pris de financement, mais elle continuait à payer sa cotisation. Il y a eu des membres qui ne prenaient pas le financement, leurs GIE ont été exclus. Or en les excluant on diminue le nombre de participantes et ce n'est pas seulement à cause de l'argent qu'on est membre du GÉF.»

Nos observations confirment que les départs résultant d'abandon du GÉF sont plutôt rares. La principale raison avancée par quelques femmes est qu'elles se retirent volontairement en estimant que le taux de recouvrement est très élevé. D'autres, après avoir obtenu les prêts sans réussir à être à jour avec les remboursements, se retirent sagement du système financier, tout en restant tout de même membre du GÉF.

On comprend, par ailleurs que les expulsions sont des cas très rares. Ce sont les fluctuations du marché et les obligations auxquelles certaines femmes font face qui font que ces dernières ne parviennent pas à s'acquitter de leur remboursement à temps. On peut également comprendre le souci des représentantes des groupements de vouloir honorer leurs engagements vis-à-vis les bailleurs de fonds pour la crédibilité de leur groupement.

Toujours est-il que la charge émotive liée aux prêts dans des situations d'expulsion ou d'abandon traduit bien l'importance de la place accordée au financement dans les groupements. Tout se passe comme si le groupement n'existe que pour permettre à ses

membres d'avoir accès au financement. On sait qu'une des raisons d'appartenir à un GIE consiste à permettre au membre de bénéficier de conditions favorables pour démarrer une activité génératrice de revenus en vue de devenir autonome. Mais, tout compte fait, les bénéficiaires semblent accorder plus d'importance à obtenir un financement qu'à faire optimiser leurs affaires en vue de se défaire de ce financement qui, devrait être transitoire. Néanmoins, on peut en déduire que le financement représente un phénomène favorable au développement de la participation des femmes dans le groupement si les règlements sont bien respectés.

6.2.4 La communication

Dans le fonctionnement d'une organisation, la communication occupe une place importante. La circulation de l'information peut être un motif d'encouragement pour les membres et contribuer à la bonne gestion du groupement en leur permettant de prendre part aux discussions et à la prise de décisions. Dans les groupements, deux niveaux de communications existent : la communication formelle ou moderne et celle informelle ou traditionnelle.

La communication formelle renvoie à l'utilisation des canaux et habituels reconnus aux associations. Cette forme de communication qui peut être qualifiée de moderne se déroule dans les réunions, les assemblées générales et les fora publics. À leur début, les GÉF ont utilisé les assemblées générales pour se constituer et pour communiquer. Une fois les instances mises en place, l'information passe par des réunions soit restreintes, soit élargies et se fait du sommet vers la base en suivant une certaine hiérarchie qui part de la présidente vers les responsables de GIE ou de *mbaars*. Celles-ci se chargent d'informer les membres de leurs sous-groupes. Ainsi, Mamy explique comment elle procède :

«J'informe toujours de ce que je fais ou dois faire. Pour faire passer l'information, je convoque toujours des réunions. Cela dépend aussi de l'information à donner. Celles-ci peuvent juste concerner les présidentes de GIE. Alors je convoque seulement ces dernières. Ou bien alors, je convoque une réunion élargie aux autres membres des GIE.»

Le processus communicationnel ne se déroule pas toujours comme il se doit et il est souvent difficile d'utiliser l'écrit du fait du degré d'instruction des femmes. Quelques participantes déplorent d'ailleurs l'absence de convocations écrites et distribuées convenablement et à temps. «*L'information ne circule pas comme il le faut*», constate Arame qui déplore la mauvaise gestion de l'information au sein du GÉF. Nos observations révèlent l'existence de registres où sont consignés quelques procès verbaux de réunions, mais leur mise à jour reste à parfaire.

La communication informelle renvoie à la méthode traditionnelle de faire circuler l'information dans le groupe par l'entremise des griottes. En matière de communication, les griots jouent un rôle très important dans la société africaine. Quand l'information arrive, elle est reçue par la présidente, qui charge la griotte du groupe de la faire circuler à la base. Il faut savoir que dans la société traditionnelle sénégalaise, ce rôle d'informer les gens revient naturellement aux griots, comme il leur revenait aussi de faire les cuisines communautaires pour tout le monde, lors des cérémonies. Au delà des groupements, les griottes jouent ce rôle essentiel dans la société. Cependant, ce mode de communication révèle quelques failles qui font que souvent toutes les femmes ne sont pas informées ou pas à temps. La présidente peut aussi choisir d'informer directement les responsables des GIE ou des *mbaars* qui auront ensuite la charge de faire circuler l'information auprès des membres de leurs groupes respectifs. Elle peut également profiter des moments de rassemblement naturel des femmes pour les informer toutes en même temps. Ces moments coïncident avec l'arrivée des pirogues qui débarquent les poissons frais ou des voitures qui transportent du poisson sur les sites de transformation. Il peut s'agir aussi des moments de repos des femmes, lorsqu'elles sont toutes assises sous leur *mbaar*.

En définitive, quelle que soit la méthode utilisée dans ces groupements, la circulation de l'information rencontre quelques difficultés qui sont liées d'une part à l'analphabétisme de la plupart des femmes quant à l'utilisation des convocations écrites et d'autre part au recours à l'oralité.

6.3 Les processus d'institutionnalisation d'une nouvelle communauté

On peut effectivement considérer que les groupements représentent une communauté d'intérêt et d'identité. Des processus contribuent à instituer cette communauté. Cette section renseigne sur ces processus qui concernent les formes d'intégration des membres nouvelles dans le groupe, les conditions d'adhésion et l'ouverture des fondatrices à l'intégration de membres nouvelles.

6.3.1 Les formes d'intégration dans le groupe

On retrouve deux formes principales d'intégration des membres nouvelles dans le groupe : l'apprentissage du métier et le parrainage. Par apprentissage du métier, nous entendons cette forme d'intégration qui consiste, pour les femmes, à venir fréquenter le site, soit pour y travailler comme «laveuse» ou comme «revendeuse», soit «exercer réellement» le métier sous l'autorité des membres titulaires, avant d'obtenir les lettres de créances des fondatrices pour devenir membre. Généralement, cet apprentissage se fait de mère en fille ou de belle-mère à belle-fille. Dans le premier cas de figure, les mères apprennent à leurs filles l'activité qu'elles exercent, c'est soit la commercialisation ou la transformation de poissons. Il faut noter que, dans ce cas, ce sont les mères qui sont membres du groupe. Lorsque les premières vieillissent et perdent leur santé, elles se retirent. Elles sont alors remplacées par les filles qui constituent une nouvelle génération de membres. Nabou et Woré témoignent de cette forme d'intégration dans le groupement. Nabou est attirée par le travail de sa mère qui était formatrice de poissons, parce que son petit commerce d'ustensiles ne marche pas bien. L'influence de sa mère l'encourage à pratiquer ce métier. Elle a ainsi appris à travailler à ses côtés, puis elle a pris sa place dans le groupement. Quant à Woré, son histoire, révélatrice de cette forme d'intégration dans le groupe par apprentissage, est traduite dans ses propos:

«Je suis membre depuis bientôt 25 ans. Je suis née en 1963, date à laquelle *Pencum Sénégal* a été créé. Dès l'âge de 7 ans, je venais ici apporter à manger pour ma mère qui transforme le poisson ici. Je n'ai pas été à l'école car j'aidais ma mère dans son travail. Lors de la mise sur pieds des GIE puis du GEF de *Pencum Sénégal* j'étais là. Ainsi, de fait je suis dans le

groupement parce que je faisais tout ce que faisait ma mère, mais c'est elle qui était membre du groupement. Après je me suis mariée. J'ai demandé la permission à mon mari si je peux revenir travailler ici. Il a été d'accord, et je suis revenue auprès de ma mère pour continuer à travailler avec elle, mais cette fois-ci comme membre à part entière. Depuis je suis là.»

Avec Woré, on peut parler d'intégration accomplie. Elle a grandi dans le groupe, elle y a tout appris et elle est devenue membre de fait. Cette intégration par apprentissage se passe aussi entre belle-mère et belle-fille. Généralement, dans la société sénégalaise, les belles-filles remplacent leurs belles-mères dans les travaux domestiques, ce qui constitue une aide et permet à la belle-mère de se consacrer totalement à ses activités économiques. Le récit de Yama nous donne quelques précisions là-dessus :

«C'est par le mariage que je me suis retrouvée à Thiaroye-sur-mer. Je suis la première belle-fille de N. F. qui était transformatrice de poisson ici à *Pencum Sénégal* et membre du GIE *bok diom*. Moi je m'occupais de la maison, et ceci pendant au moins six ans avant de venir travailler ici. Quand je suis venue la rejoindre ici, on travaillait ensemble. Si elle vend les produits finis, elle me donnait ma part de bénéfice. Si elle reçoit beaucoup d'argent, elle m'en donne. C'est comme ça que nous travaillons. Par la suite j'ai adhéré dans le groupement à côté d'elle.»

Cette forme d'intégration est assez fréquente dans la mesure où le travail lucratif est nécessaire pour survivre et satisfaire aux diverses obligations. Les brus rejoignent les belles-mères dans les sites pour travailler ensemble et accroître la production. Ouly rapporte :

«À l'époque ma belle-mère travaillait ici seule. Ensuite je suis venue la rejoindre pour travailler avec elle et on partageait les bénéfices. Quand elle n'en pouvait plus de travailler à cause de son âge, elle s'est retirée, me laissant sa place. Ainsi je l'ai remplacée ici. Et depuis lors, je fais comme les autres femmes sur le site.»

C'est dire que ces femmes, qui n'étaient pas micro-mareyeuses ou transformatrices au départ, le sont devenues de par leur situation de mariage.

La deuxième forme d'apprentissage se fait par parrainage. L'apprentissage par le parrainage consiste, pour les femmes nouvellement venues, à se faire initier par les plus anciennes aux activités de commercialisation et de transformation de produits halieutiques. Les nouvelles offrent des services qui leur permettent d'apprendre le métier et de s'intégrer au groupe. Il peut s'agir de femmes qui n'ont aucun lien de parenté avec les membres du groupe. Elles viennent tout simplement dans le site à la recherche d'un travail et d'un moyen de subsistance. Nous avons vu que les femmes qui sont dans les GÉF n'ont pas toujours été à l'origine des micro-mareyeuses ou des transformatrices de poisson et que la plupart d'entre elles ne sont pas issues du milieu des pêcheurs. Elles sont là pour lutter contre la pauvreté en exerçant une activité qui leur permet de s'en sortir. Coudy, Nafi, Daba, Fambaye et Fily sont de cette catégorie de femmes. Fily explique :

«Je suis venue ici voir N. D. qui était transformatrice de poisson, en lui faisant part de ma volonté de venir travailler à *Pencum Sénégal* car, mes affaires ne marchaient pas tellement. Elle m'a acceptée, à l'époque il y avait moins de monde comme maintenant. C'est de cette façon que j'ai commencé à travailler avec elles. Je participais à tout ce que les autres femmes faisaient. Je donnais ma participation pour payer le gardien. C'est après que le système des groupements a été institué.»

La réussite de leur intégration dépend de la manière dont elles sont reçues. Il leur faut trouver dans le site une personne qui accepte de les guider et de leur apprendre la structure de fonctionnement des tâches (achat, dépôt, vente, conservation, négociation). Avant de devenir une bonne transformatrice et responsable de sous-groupe, Coudy a fait ses premiers pas auprès de D. N., une ancienne transformatrice qu'elle a connue sur le site de *Pencum Sénégal* et qui a bien voulu lui apprendre le métier et surtout mettre à sa disposition son matériel de travail. Elle explique l'encadrement qu'elle a reçu:

«Je n'avais jamais fait ce genre de travail auparavant. C'est D. qui m'a appris ce métier. J'utilisais son matériel de travail. Elle m'a mise en rapport avec les *bana-bana* et m'a montré comment vendre et faire des bénéfices. Ma première tentative a été bonne, j'ai réalisé des bénéfices. Alors c'est elle qui m'a prêté des bacs de lavage, ses claies de séchage, elle achète pour moi le poisson quand les véhicules arrivent. C'est de cette façon que j'ai commencé à produire moi-même et à vendre mes propres produits. Je garde mes bénéfices ou je règle mes problèmes avec. Je fonctionne de la sorte

depuis. C'est de cette façon que je suis entrée dans ce métier et maintenant je suis membre du groupement.»

Le parrainage peut se faire aussi entre co-épouses. Ces femmes qui vivent dans le même foyer conjugal peuvent décider de s'entraider mutuellement à ce niveau. C'est ce qui a poussé Daba à suivre les traces de sa co-épouse Coudy. Elle explique son parrainage :

«Je suis venue ici à *Pencum Sénégal* y rejoindre ma coépouse qui y travaillait depuis déjà longtemps, il y a maintenant 15 ans. Sa présence m'a aidé à mieux intégrer le groupe. À l'époque les deux GIE étaient déjà formés. Avec son matériel, nous travaillions ensemble, mais chacun pour son propre compte. Après nous avons constitué notre sous-groupe dans le site. Et je trouve que c'est une bonne chose d'y participer car, quand tu es avec des gens, tu fais ce qu'ils font. Toutes les femmes font partie des sous-groupes, moi aussi j'y ai adhéré. Depuis lors je travaille ici.»

Les nouvelles venues se font parrainer par les plus anciennes sur la base d'affinité et de solidarité. Il leur revient à elles de faire leurs preuves jusqu'à réussir dans la profession, car chaque femme travaille pour soi. Les plus anciennes montrent le chemin à suivre. Qu'elles soient micro-mareyeuses ou transformatrices, dès leur arrivée, les nouvelles font d'abord la vente des produits frais ou transformés en tant que revendeuses ambulantes (les *bana-bana*) jusqu'à ce qu'elles soient habituées au circuit. C'est après qu'elles sollicitent leur place dans le groupe auprès des autres membres. L'accord de ces dernières est nécessaire car ce sont elles qui leur apprennent le métier et elles partagent leur matériel lorsqu'il s'agira de transformer les produits halieutiques.

Quand les femmes décident de se constituer en GIE, étape nécessaire pour accéder au groupement, elles pensent d'abord aux membres de leur propre famille. Mamy mentionne qu'elle « *travaille avec sa sœur de même père et mère et avec sa cousine* ». Les GIE sont pratiquement constitués de la sorte. La raison en est que les femmes préfèrent s'associer avec leurs propres parents, avec des personnes de confiance ou avec qui elles ont des affinités. « *Nous sommes toutes regroupées par famille et en plus nous habitons toutes dans ce village depuis longtemps. Cette longue cohabitation a fini par créer des liens de parenté entre nous* », ajoute-elle.

Cette parenté «élargie» leur permet de pouvoir créer des GIE, car il était proscrit qu'un GIE soit constitué uniquement de membres d'une même famille, c'est-à-dire de parents de même sang. On contourne cet obstacle en mettant ensemble les cousines et les tantes ensemble et parfois en passant outre cette obligation. Les femmes démontrent leur souci de venir en aide à des parents dans le besoin. C'est exactement ce qu'a fait Arame. Elle explique :

«En vérité ce sont les autres femmes qui font partie de mon GIE qui m'ont poussée à en être membre. Parce que moi, à cette époque je travaillais ailleurs. C'est surtout pour cette raison que j'ai décidé de créer un GIE et de participer dans ce groupement, pour pouvoir les embarquer, leur permettre d'avoir un fond de départ, les initier à démarrer la gestion de ce fond dans l'activité de mareyage. Une fois la mise en place du GIE terminée, chaque membre s'attèle à ses propres activités.»

6.3.2 Les règles d'adhésion au groupe

Apprendre le métier est une nécessité pour intégrer le groupe, mais il existe certaines règles à suivre. Avant l'avènement des GIE, il n'y avait pas de conditions particulières pour venir dans les sites et y travailler : il suffisait à une femme de connaître quelqu'un dans le groupe qui voulait la parrainer. Mais depuis au moins une dizaine années, des critères ont été établis pour faire partie du GÉF. Cette intégration peut se faire à titre individuel ou de façon collective en étant membre d'un GIE. Dans tous les cas, la nouvelle candidate doit détenir des papiers en règle (carte d'identité); il lui faut avoir le matériel de travail surtout pour la transformation de poissons (avoir ses claies et trouver de la place où les mettre); il lui faut être à jour sur les cotisations vis-à-vis du GÉF, considérant le capital accumulé dans le groupement. Ce point semble essentiel car il concerne les biens acquis dont l'intéressée pourrait bénéficier alors qu'elle n'y a pas contribué. Il lui faut donc se mettre à jour avec les arriérés pour mériter son adhésion. À ce propos, Woré explique :

«Donc en fonction de nos avoirs, on évalue ce qu'une nouvelle adhérente doit payer pour être au même niveau que nous dans le GÉF. Il y a deux ans, l'évaluation de nos comptes indiquait que les nouvelles adhésions se feront

en payant 30 000 F CFA d'arriérés par personne. C'est sûr que dans deux ans la mise va être plus importante.»

La présidente assume un rôle important pour l'adhésion des nouvelles. Son avis est prépondérant sur les affaires courantes en général et les autres membres lui sont très solidaires. Nabou confirme : «*Pour intégrer le groupe, ici il y a une clé, et c'est la présidente qui la détient. Ici nous sommes une organisation qui a une présidente. C'est elle qu'il faut contacter, elle te montre le règlement*».

Les formatrices sont assez avancées sur l'élaboration des conditions d'intégration dans leur groupement. Si quelqu'un manifeste le désir d'intégrer le groupe, les femmes convoquent une réunion pour en discuter. Elles ont établi des critères qui restreignent les conditions d'adhésion et les prétendantes doivent faire leurs preuves avant d'être acceptées par le groupe. Fily en énumère quelques-uns :

«La première condition, il faut aussi être femme; ensuite, il faut apprendre à transformer le poisson donc être du métier. Ensuite à *Pencum Sénégal*, on privilégie les femmes qui travaillent déjà dans le site comme laveuses pour faire leur promotion.»

La première condition semble vouloir protéger le caractère féminin du métier de formatrice. Au-delà même de ce vœux, il s'agit pour les formatrices, de protéger leur métier qui est de plus en plus ouvert à toute personne qui cherche une solution pour lutter contre la pauvreté. D'ores et déjà, les micro-mareyeuses connaissent la concurrence livrée par les gros mareyeurs qui cherchent à contrôler le marché de la commercialisation du poisson.

Le fait de privilégier les femmes qui travaillent déjà sur le site avec des anciennes est très révélateur. En effet, le groupe est considéré comme un lieu de socialisation et de formation. On donne d'abord la chance à ces femmes qui œuvrent déjà sur le site par rapport à d'autres candidates nouvellement venues. Les explications de Coudy sont assez évocatrices :

«Ce n'est plus possible de faire partie du groupe comme avant. Actuellement on permet seulement aux femmes qui nous lavent les poissons

de faire leur adhésion. Elles doivent cotiser pour rattraper les arriérés pour être à jour. Ces dernières sont restées ici longtemps à travailler avec nous. En plus, comme partout, quand les gens travaillent, ils méritent un avancement dans ce qu'ils font. À ces dernières nous faisons une ouverture pour leur permettre d'intégrer le GÉF. Pour les autres, elles peuvent venir pour être des laveuses mais elles ne vont pas transformer ici de poisson. Elles ne vont ni acheter, ni vendre de poisson. Elles se limiteront simplement à laver les poissons. Si elles font preuve d'un bon comportement dans le travail, en fonction de la durée de leur présence sur le site, elles pourront intégrer le groupe dès qu'une possibilité se présente.»

Cette mesure est appliquée à Ouly qui répondait à ce profil et qui fut intégrée suite à la mort de son mari en 1985. Avant cette date, elle était parrainée et maintenant, elle est devenue membre. La disparition de son mari a été le facteur déterminant pour permettre son intégration, mais elle bénéficiait d'un avantage que n'ont pas certaines femmes natives du village qui souhaitent venir travailler sur le site, comme le précise Coudy : *«Seules celles dont les grand-mères ont travaillé ici peuvent venir reprendre la place laissée par ces dernières»*.

6.3.3 L'ouverture et la fermeture des fondatrices à l'égard des nouvelles membres

Au-delà des règles d'adhésion, une question demeure dans les groupements : faut-il limiter la participation des femmes dans les groupements ou au contraire, élargir le groupement et permettre son accès à toutes les femmes désireuses de prendre des initiatives pour lutter contre la pauvreté? Nos observations nous amènent à parler d'ouverture et de fermeture à l'intégration nouvelle des femmes qui aspirent à devenir membres.

Les membres et les fondatrices qui sont pour l'ouverture du groupement aux nouvelles sont animés par l'idée de faire la promotion des groupements à travers le pays et de donner la possibilité à plusieurs femmes de saisir leur chance de sortir de la pauvreté. Pour Woré qui fait partie de celles favorables : *«On doit élargir les GÉF. Car les autres femmes qui restent à la maison doivent être conscientisées pour qu'elles intègrent les groupements. Elles sont nombreuses à avoir des difficultés qu'elles n'arrivent pas à résoudre»*. Elle partage cet avis avec Arame qui pense qu'il faut donner la chance à toutes les femmes qui manifestent le

besoin de travailler, de pouvoir participer dans les groupements qui sont les lieux d'épanouissement et de réalisation des femmes en milieu populaire. Elle explique :

«Ma position est qu'il ne devrait pas y avoir de limite, on doit permettre à toutes celles qui souhaitent adhérer de pouvoir le faire, car plus le groupement est grand, plus nous aurons des possibilités de développer des activités. Parce que le groupement est assimilé à une école de formation, on doit pouvoir permettre à tout un chacun d'en bénéficier. On doit élargir le groupement, il y a des GIE qui sont déjà constitués et qui ne demandent qu'à faire partie du GÉF.»

Ces femmes qui sont ouvertes à l'adhésion massive reconnaissent l'importance de leur option. Elles insistent sur le regroupement comme moyen pour les femmes de se libérer de certains fardeaux et de trouver les moyens de satisfaire leurs besoins essentiels. Pour Arame, *« il faut une bonne coordination des instances du groupe et penser à élargir le GÉF de sorte à pouvoir créer un grand réseau. »*

Elle soutient également qu'être membre dans le groupement n'oblige aucune femme à accepter de prendre le financement accordé au groupement. Il s'agit de deux niveaux que les femmes discernent difficilement dans leur participation. Le premier niveau consiste à être membre du groupement et à s'acquitter de ses cotisations de membre. Le deuxième niveau renvoie au fait que la qualité de membre donne le droit de bénéficier des opportunités de financement que le groupe reçoit. En tant que membre du groupement, s'acquitter des cotisations est obligatoire, alors que prendre les prêts de financement qu'il faut rembourser après, n'est pas obligatoire. Alors les femmes ou les GIE qui acceptent de prendre ces financements et qui par la suite éprouvent des difficultés de régler leurs dettes sont non seulement exclues du système de financement, mais aussi pour leur participation dans le groupement et parfois de façon abusive. Pour Arame, ces exclusions contribuent à diminuer le nombre de GIE ou de membre participant dans les GÉF. En outre, elle pense que le site de Hann devait avoir dépassé le nombre de 24 GIE de micro-mareyeuses au sein de son groupement féminin (GÉF) actuellement, compte tenu de l'importance des débarquements de pirogue et du dynamisme des micro-mareyeuses à cet endroit.

L'autre partie des femmes se préoccupent de sauvegarder leurs acquis et sont farouchement contre cette idée d'élargissement des GÉF. Ces femmes qui sont contre, pensent qu'il faut au contraire limiter les nouvelles adhésions. Sur ce plan, Mata, pense que l'intégration de nouvelles membres, *«est une question collective, il faut l'avis de tout le monde»*. Pour elle, ce serait trop facile car dit-elle :

«On a conseillé aux femmes de former leur GIE et d'aller s'inscrire à la Mutuelle pour pouvoir bénéficier des prêts. En fait, en 1993, quand on formait l'UL, on avait sollicité l'aval de tout le monde dans le village. Il y a eu des réticences, à la limite on ne nous prenait pas au sérieux. Bon maintenant que cela marche, alors tout le monde veut faire partie. Nous aussi on ferme la porte.»

La même situation est vécue avec les transformatrices. Presque toutes les femmes interviewées ont fait la même remarque, les propos de Coudy sont clairs :

«Ce travail, les femmes du village refusaient de le faire au point que dans ce site il y a plus de femmes immigrantes que de femmes originaires de Thiaroye. Plus de la moitié des femmes sont des Cadior-Cadiors comme moi, les Sine-Sines et les Sérères. Les autres femmes se moquaient de nous lors des tontines dans le quartier en disant que nous sentons l'odeur du poisson fumé, notre argent sent le poisson. Maintenant que notre groupement est reconnu, que nous faisons des réalisations familiales et sociales, que nous avons gagné le Grand Prix du Président de la République, elles veulent toutes venir travailler ici. Elles voient maintenant l'utilité de venir travailler ici. Parce que le contexte a changé. Avant, ce qui était possible avec 5000 F CFA, tu ne peux plus le réaliser avec cette même somme. Mais c'est trop tard pour elles, seules celles dont les grand-mères ont travaillé ici peuvent venir reprendre la place laissée par ces dernières. Parce que maintenant il n'est plus possible de venir faire son adhésion dans le groupe.»

Bamby qui a par ailleurs beaucoup plus souffert de ces sarcasmes ajoute : *«Maintenant plusieurs femmes qui nous détestaient veulent intégrer le groupe et nous avons refusé. Nous avons établi des règles pour ce faire.»*

Les tenantes de cette position fondent leur argumentation sur le fait que les GÉF ont réalisé des acquis qui ne sont pas l'œuvre des nouvelles venues. C'est ce que remarque Mata :

«Nous, on a pensé que puisque nous existons depuis fort longtemps et que nous avons eu des acquis, nous ne pouvons pas nous permettre de laisser faire les adhésions. Certainement des membres ne seraient peut-être pas d'accord. Mais la demande est là. Nous avons été obligées de les orienter ailleurs vers d'autres Unions locales (UL). En effet, nous avons accumulé une longue expérience et parcouru un long chemin dans le fonctionnement et dans l'organisation que les nouvelles venues ne peuvent pas rattraper.»

En adoptant cette attitude, les femmes cherchent à protéger une certaine identité sociale qu'elles ont forgée et veulent conserver. En plus de ces considérations, les femmes évoquent l'étroitesse des sites. Celui de *Pencum Sénégal* vient d'être aménagé et sa nouvelle configuration limite les places et toutes les claies de séchage ne peuvent d'ailleurs y être contenues. Daba justifie :

«Le site ne peut plus contenir davantage de femmes. Il n'y a plus assez de places, malgré l'aménagement, l'endroit s'avère un peu étroit. Nous ne sommes pas contre le fait que d'autres femmes viennent travailler ici, mais l'endroit est devenu étroit.»

En somme, dans les deux sites, des propositions ont été faites pour faciliter l'intégration de nouvelles membres, mais cette idée ne semble pas être partagée par toutes les femmes. Pourtant, les femmes sont nombreuses à vouloir intégrer les GÉF. Des GIE de femmes déjà constitués existent et n'aspirent qu'à devenir membres du groupement, mais des difficultés se posent. Sur ce plan, l'attitude des femmes qui insistent exprime bien le comportement général de bon nombre de Sénégalais face à l'action collective. Généralement, tant qu'ils ne voient pas le profit immédiat, ils ne sont pas partants. Hésitantes ou peu convaincues à priori toujours est-il qu'au départ, c'est un petit nombre de femmes qui étaient décidées à former les GIE. Par la suite, si le groupement fonctionne bien, d'autres femmes commencent à manifester leur désir d'en faire partie. On peut y voir un processus d'innovation qui se diffuse peu à peu, à partir d'une initiation d'un groupe. On peut y déceler, par ailleurs, une attitude des femmes face à l'action collective qui rappelle le

syndrome du bénéficiaire solitaire (*free rider*) qui ne s'engage pas dans l'action collective mais qui récupère les avantages.

6.4 La construction des rapports sociaux dans le groupe

Cette partie du chapitre décrit le cadre institutionnel favorable au développement de la participation de femmes dans les groupements. Elle rend compte du processus de construction et de renforcement des rapports sociaux par les femmes pour faciliter leur participation dans le groupement. Elle comprend trois sections qui sont relatives au renforcement de la cohésion sociale, aux systèmes de contraintes et à la sociabilité dans le groupe.

6.4.1 Le renforcement de la cohésion sociale

La cohésion est un facteur qui garantit le développement de la participation des femmes dans le groupement. Sans entente ni cohésion, il serait difficile de considérer la vie en groupe. Le fait d'être toujours ensemble prouve l'existence d'une entente entre ces femmes. Celle-ci se traduit par le fait que les femmes qui travaillent sur le même site s'intéressent toujours à ce qui pourrait arriver à leur collègue absente. *«Chaque matin si on ne voit pas une collègue on s'assure si tout va bien chez elle»*, confirme Mamy, pour qui cette entente se poursuit même jusque dans l'exercice de leur activité :

«Devant les caisses de poissons, il arrive qu'une femme veuille acheter et qu'il lui manque de l'argent, aussitôt, on lui donne le complément qui lui permet de disposer de sa marchandise. Après elle réglera. Les joies et les malheurs des unes sont aussi les nôtres.»

Pour ces femmes, la cohésion sociale va même au-delà du cadre de travail. Elle renforce les liens de parenté et de camaraderie, et permet à chacune d'entre elles de fournir des efforts pour rendre agréable leur participation dans le groupe. Au-delà même du travail, les femmes développent d'autres relations sociales, car elles considèrent leur groupe comme une famille. Mata en témoigne :

«Dans le GIE nous faisons la même activité, parce que nous sommes du même village, nous avons grandi ensemble ici. Nous sommes parfois des parents très proches. Ensuite nous sommes des camarades parce que nous avons presque le même âge. Nous sommes toujours ensemble. Pas de dispute, quelques heurts mais qui passent vite. Même en dehors du travail, nous sommes toujours ensemble. En cas de cérémonie, nous partons ensemble. Le jour où l'une d'entre nous a un baptême, personne ne travaille ici. Nous sommes toutes auprès d'elle pour l'épauler.»

La longue cohabitation entre ces femmes a fini par créer un climat de confiance entre elles.

Le fait qu'elles travaillent en groupe ne date pas d'hier d'après ce que témoigne Daro :

«Avant on prenait un car rapide qui nous permettait de transporter le poisson jusqu'à Sandaga pour vendre. Après la vente on se partageait l'argent. C'était amusant de travailler de la sorte. Donc même si c'est différent actuellement puisque nous sommes plus sédentaires, cet aspect social me plaît beaucoup. Ici le travail en commun est une tradition.»

Ceci est d'autant plus vrai que presque toutes les femmes ont tenu à l'exprimer chacune à sa façon. Selon Collé, la cohésion sociale existe dans le groupe parce que les femmes se comportent de façon à permettre l'établissement d'un climat serein dans le groupe. Cela se traduit par l'harmonie et l'absence de conflits, rien qui du moins irait dans le sens d'une désintégration du groupe.

Dans leurs entrevues, Daba, Nabou et Coudy insistent sur l'unité et l'entente dans le groupe pendant les moments de bonheur comme dans les circonstances malheureuses. Pour faciliter cette entente et cette solidarité, toutes les femmes respectent les consignes plus ou moins explicites de bonne conduite. Chaque femme fait de son mieux pour rester correctes avec les autres membres du groupe. Toutes les femmes bénéficient du même traitement selon Nabou et Bamby pour qui :

«Il n'y a pas de distinction entre les mères et les jeunes femmes, nous sommes pareilles ici ». (Nabou)

«Ici on travaille en solidarité et nous nous entraïdons. Quand le véhicule de poisson arrive, on se partage le contenu, même si tu es absente on te réserve une part. De la même manière quand nous recevons un financement on le partage entre les membres de chaque *mbaar*.» (Bamby)

On peut voir dans cette attitude les valeurs d'entraide et de soutien mutuel qui marquent la société sénégalaise même. *Mboolo moye doolé; Doolé moye ndjérign (l'union fait la force; la force est un avantage)*, ont-elles l'habitude de dire! Être ensemble avec les autres femmes dans la paix. Dans la recherche de cette union, on ne fait pas de distinction entre ethnies ou autres, avance Fily.

6.4.2 Les systèmes de contraintes efficaces mais contradictoires

La contrainte est tout aussi efficace que la cohésion sociale pour maintenir la participation des femmes dans le groupement. Le système de contraintes appliqué par les femmes dans leur organisation opère selon un mode dual. Il réfère à la fois aux règles traditionnelles et aux règles modernes. Ensuite, il réfère aux valeurs sociales auxquelles ces femmes restent profondément attachées. L'adoption d'un certain mode de comportement résulte d'une forme d'apprentissage de la culture du groupe. *«Avec ce travail et le fait d'être dans ce groupe, je suis obligée de faire comme les autres femmes formatrices»*, rappelle Nabou pour qui les autres femmes servent de modèle et en même temps de référence.

La contrainte appelle au sens de l'honneur et de la pudeur (*kersa*) des femmes. Elle agit comme un puissant incitatif qui pèse sur la conscience des femmes et qui les incite à honorer leur contrat d'adhésion, le tout en étroite conformité avec les normes du groupe et à celles que valorise la société. Coudy qui évolue dans le groupement depuis une quinzaine d'années a appris à s'y conformer :

«Je m'entends très bien avec les femmes avec qui je travaille ici. Je fais aussi en sorte que je ne leur porte pas nuisance. Je ne cherche pas à leur faire tort et je ne leur permets pas non plus qu'elles me causent des préjudices dans le cadre du travail.»

Pour Anta, la contrainte sociale incite à la participation dans le GÉF et encourage les femmes à beaucoup travailler, car aucune d'entre elles ne voudrait être laissée en rade par ses collègues. Dans ce sens, la contrainte crée un effet d'émulation entre les femmes et les incite à la collaboration. Par ailleurs, elles sont dans l'obligation de mériter les avantages qu'elles ont en étant membre du groupe. En effet, comme l'affirme Anta :

«Personne ne veut être la risée des autres, la preuve, tout le monde respecte les jours de recouvrement. Personne ne veut voir son nom affiché sur les avis que la Mutuelle publie pour annoncer les mauvaises payeuses.»

La parenté et la réputation interviennent également dans le système de contraintes et influencent le développement de la participation des femmes dans le groupement. La parenté devient une contrainte dans la mesure où les femmes peuvent être dans l'obligation morale de céder ou de taire leur opinion pour sauvegarder la bonne marche du groupe. Dans les propos d'Arame, nous avons pu déceler la frustration que le mécanisme entraîne. À l'instar de toutes contraintes, ces frustrations, qui relèvent d'un sentiment personnel, peuvent être des facteurs défavorables pour une femme qui souhaite assurer des responsabilités dans le groupe.

«Moi je sais que le GÉF marche très bien. Cependant, la direction montre des faiblesses... tu sais au Sénégal, c'est cela qui nous retarde. Si on a un bureau, surtout de femmes, doublé du fait qu'on est parent, les choses ne se passent pas comme on le veut.»

Ce sentiment de Arame montre bien l'existence de certaines contraintes qui peuvent à la longue inhiber l'expression et la participation des femmes. En effet, la combinaison de certaines règles modernes et traditionnelles peut s'avérer néfaste. On peut dire, en évoquant Coquery-Vidrovitch (1994) que dans l'exercice de sa fonction, la présidente semble cumuler les défauts de ces deux systèmes sans en offrir les avantages, ce qui fait qu'elle peut être perçue comme inefficace ou incompétente. L'explication que l'on peut en tirer est que le système traditionnel des contraintes accorde une grande importance aux liens de parenté et aux relations humaines qui, appliqués au groupement, institué selon des règles modernes, serait en porte à faux et exercerait un effet contraire qui peut affecter la cohésion du groupe. Le système démocratique se superposerait au système social traditionnel sans pour autant réussir à l'effacer.

La dualité des règles modernes et traditionnelle se manifeste également dans le choix de désignation des responsables dont le processus correspond davantage à des critères qui se révèlent davantage traditionnels que démocratiques. On choisit de sacrifier l'efficacité et la compétence pour la sauvegarde du droit d'aînesse, par exemple.

Mais toutes les femmes ne se laissent pas entraîner dans ces considérations sociales ancestrales qui peuvent ne pas les arranger dans leur vie en groupe. La recherche du profit peut en amener plus d'une à vouloir contourner la contrainte. Le cas de Daro est bien explicite :

«Il y a des tontines, mais moi j'ai arrêté d'en faire partie. Tu sais maintenant, on participe à une tontine, on cotise avec des gens de confiance. Après un beau jour on te dit que voilà pour l'argent, il y a tel problème... et on ne peut pas amener la responsable à la police, parce que c'est un parent, ou parce que c'est une voisine ou parce que cela fait longtemps que nous travaillons ensemble. Tu restes en colère alors que tu n'y peux rien à cause des considérations sociales. Si tu évalues toute la peine que tu te donnes pour réunir cet argent que tu lui remets pour finalement te retrouver dans cette situation, il vaut mieux arrêter. C'est ce que j'ai fait. Maintenant si j'ai un surplus d'argent je le garde moi-même. Ou alors je règle mes problèmes. Je ne prends plus que les prêts de la Mutuelle. Chaque fin de mois, je donne ma part du versement. Les autres font la même chose et on rembourse.»

Cette illustration montre que pour transiger avec des personnes indignes de confiance, même dans la famille, il vaut mieux s'abstenir de prendre certains risques, comme l'a fait Daro, que d'affronter le système et remettre ouvertement en cause les règles traditionnelles. La famille garantit la survie et il importe d'en préserver la dignité. C'est tout le sens que l'on retrouve dans l'expression *sutura (discrétion)* tant utilisée par les femmes. Pour Ouly, participer dans le groupe, c'est d'abord rester autonome et être capable de se prendre en charge soi-même, sans compter sur l'aide de ses fils. Ensuite, elle pense qu'avec son apport, elle contribue aussi à protéger et à consolider le ménage de ses fils qui peuvent subir les conséquences de la crise et de la pauvreté. Elle raconte ce qui l'oblige à maintenir sa participation :

« Je vis ensemble avec mes fils et leurs épouses. Je ne peux pas à chaque fois leur demander quoi que ce soit. Ils ont à s'occuper de leurs propres familles. Il arrive que mes fils reviennent bredouille de la pêche, si ma participation dans le groupement ne me rapportait rien, on serait obligé d'aller emprunter ou de demander des choses en dehors de la maison et ainsi donner l'occasion aux gens de connaître nos difficultés internes dans notre famille. C'est ce que j'évite. Ce que je gagne ici me permet d'être autonome par rapport à mon entourage et aussi de contribuer à la prise en charge de la famille.»

On voit que la contrainte joue une fonction de régulation sociale et de stabilité dans le groupement et dans le foyer. Malgré son âge avancé, Ouly demeure dans le groupement afin de contribuer à la consolidation des liens dans la famille. Elle respecte cette valeur fondamentale qu'est la *sutura* (*discretion*) afin d'assurer la solidarité familiale.

6.4.3 La sociabilité en marge des activités du groupe

La sociabilité en marge des activités du groupe renvoie à un mode de vie que les femmes entretiennent et qui influence leur participation dans le groupe. Les femmes nouent entre elles des relations en marge des structures des groupements, qui leur permettent d'occuper leur temps libre et surtout de le rentabiliser.

Ces relations sont facilitées par le lieu que le site offre aux femmes. En dehors du cadre strict de leur travail, les sites de Hann et de *Pencum Sénégal* sont des espaces physiques qui servent de lieux de rencontre à ces femmes. Chaque jour, elles s'y rendent du matin au soir et c'est à peine si elles savent ce qui se déroule dans le village ou dans leur maison, car elles passent le plus clair de leur temps sur le site où elles se sentent comme chez elles. Voici le témoignage de quelques-unes d'entre elles :

«C'est ici où nous vivons mais aucune femme n'habite sur les sites.»
(Nabou)

«C'est un lieu de travail. Le soir tout le monde rentre chez soi.» (Daba)

«Le soir nous rentrons chacune chez soi avec la joie d'avoir accomplie une journée paisible avec les autres femmes.» (Ouly).

Ce temps permet aux femmes, à leur moment de liberté, d'exercer des activités connexes. Par activités connexes, on désigne toutes autres activités outre que la commercialisation ou la transformation de poisson qui occupent les femmes. Nous les avons résumées en quatre types . Premièrement, en attente des pirogues et après l'écoulement des stocks de poissons débarqués, ou encore après le passage des voitures et pendant le séchage des poissons sur les claies, les femmes restent dans les cantines ou *mbaars* où elles prennent leurs repas que

les belles-filles leur apportent. En attendant de reprendre le travail, elles en profitent pour régler ou gérer plusieurs petites choses. C'est ce qui ressort du récit de quelques-unes d'entre elles :

«C'est en ce moment que nous réglons nos problèmes de tontine. On parle beaucoup de question d'argent dans les cantines, mais aussi de notre activité de vente de poissons... On fait aussi du petit commerce. Certaines apportent de petits effets de femmes, des perles, des *thiourayes* et autres.» (Mata)

«Quand on finit le marchandage, nous allons nous reposer sous nos tentes à attendre l'arrivée d'autres pirogues. C'est à ces moments-là que nous faisons nos décomptes pour savoir nos gains ou nos pertes.» (Collé).

Deuxièmement, à leur moment de repos sous les *mbaars* et cantines, elles règlent et planifient financièrement les événements sociaux à venir. Pour ce faire, elles initient des tontines qui leur permettent de mobiliser des fonds. Et le tout est organisé de façon à permettre à chaque femme, le moment venu, de pouvoir s'acquitter des obligations sociales dont la charge est rendue possible et facilitée. Écoutons Mata rendre compte de ce que la collecte de fond sous les cantines aux heures de repos leur apporte :

«Nous avons une tontine pour la Tabaski. Chaque femme donne sa part de cotisation journalière qui varie selon ses moyens : 200, 500 ou 1000 F CFA. Le tout est consigné dans un cahier. L'argent est versé à la mutuelle. A l'approche de la Tabaski, on prélève toute la somme de la mutuelle et on procède à la distribution des montants selon le prorata des cotisations individuelles de chaque femme y ayant participé. De toute façon au moment du tirage, chaque femme reçoit le montant de ce qu'elle a cotisé. Le partage se fait dans la mutuelle après le décompte et on met l'argent de chaque femme dans un sachet et on y marque son nom. À chaque femme, on lui remet son sachet. Le cahier est là pour les justifications.»

Troisièmement, les femmes fond du petit commerce qui n'est pas nécessairement en lien avec leur principale activité. Toujours sous les *mbaars*, elles initient et s'attèlent au petit commerce qui leur permet de diversifier leurs sources de revenus et d'accroître leurs avoirs. Il peut s'agir d'apprentissage pour les filles pour les préparer à se lancer dans un avenir proche dans un commerce de grande envergure. À entendre Daro parler, ses propos donnent

l'impression que ces *mbaars* constituent non seulement un lieu de repos, mais aussi un lieu d'apprentissage, de sociabilité et d'espace de réflexion. Voici ce qu'elle dit :

«Sous les *mbaars*, il se passe un autre petit commerce, celui des effets de toilette, des bijoux, des sandales et autres friandises qui plaisent aux femmes. C'est le moment d'en acheter ou de les revendre. On peut aussi acheter des marchandises et les remettre à nos filles pour les initier au métier de commerce et à se débrouiller. C'est pendant ces moments de repos dans les *mbaars* que nous élaborons ensemble nos projets. Si l'une d'entre nous a un baptême ou un mariage c'est le lieu de faire passer la nouvelle pour information. Et cela se passe de façon réciproque entre nous. On est tenu de nous entraider.»

Quatrièmement, elles développent entre elles l'entraide et la mutualité. Ces deux notions renvoient à l'engagement positif qui motive les femmes liées par une longue cohabitation dans leur site de travail, à venir en aide aux autres membres du groupe sans contre partie. En effet, plusieurs d'entre elles affirment avoir reçu des autres femmes de l'aide sans avoir contracté l'obligation de rendre, mais être animées du désir de donner à leur tour les mêmes services reçus. Pour Daba, le fait d'avoir eu à travailler ensemble pendant de longues années a développé chez ces femmes, le sens de l'entraide. Ainsi pour elle :

«Si je suis empêchée, j'avertis mes compagnes. En mon absence, elles veillent sur mes produits étalés, donnent des recommandations à ma fille pour que mon travail avance bien. Il leur arrive même de faire vendre mes caisses de poissons parce qu'elles savent combien je les avais acheté et se permettent même d'en acheter d'autres caisses si le camion est venu alors que je ne suis pas là. Quand je viens on me fait un compte rendu détaillé. Ici nous vivons en communauté et on se supporte solidairement, cela est très manifeste lors des cérémonies familiales.»

Cette entraide ne se limite donc pas seulement au cadre de travail. Les femmes l'appliquent aussi lorsqu'il s'agit de venir en aide à l'une d'entre elles qui se trouve en difficulté financière. En effet, dans ces cas, « *tu peux solliciter un prêt dans la caisse du GÉF, il te suffit d'en faire la demande à la présidente. Et tout cela dans la plus grande discrétion* », confesse délicatement Nabou. À ce sujet, les femmes initient dans ces groupements des tontines spéciales qui servent à prévenir ces circonstances et événements et qui n'ont rien à

voir avec les financements qu'elles reçoivent des bailleurs de fonds pour la promotion de leur activité. Fily explique :

«Nous avons notre tontine interne ici. Celle qui a un évènement on lui donne ce qu'il faut selon les règles établies. Pour cela on cotise chaque femme 2 000 F CFA, mais on remet une somme forfaitaire et invariable de 150 000 F CFA à la personne intéressée. On s'arrange toujours pour que cette caisse ne reste jamais vide. Car nous prévoyons que dans la même période des évènements peuvent se produire au même moment et concerner plus d'une femme dans le groupe. Alors la caisse doit être en mesure de débloquer la même somme en autant de fois que nécessaire, d'où la nécessité de cotiser régulièrement.»

Les femmes veillent sur l'utilisation de cette aide et elles prennent certaines précautions pour que l'utilisatrice en fasse un bon usage. Ainsi, Woré explique :

«Il existe une harmonie entre nous les femmes. Si l'une d'entre nous a un décès, un mariage ou un baptême, tout le monde y participe, toute affaire cessante. On cotise pour la personne en situation. Et pour ne pas que cette dernière ne dépense pas tout ce qu'on lui donne ce jour, on prend une partie et on la cache. Après que tout soit terminé trois jours après on lui remet cet argent. Tout cela parce qu'on s'entend.»

6.5 Conclusion

Ce chapitre a décrit et expliqué les phénomènes favorables au développement de la participation des femmes dans les groupements. Nous avons vu que les femmes affirment leur volonté de s'impliquer en conformité avec la culture associative des Sénégalaises et grâce à la présence d'un cadre organisationnel et institutionnel favorable. L'analyse organisationnelle permet de mettre en évidence, d'une part, l'unité de petite échelle à l'intérieur des groupements que sont les GIE ou en *mbaar*, les formes de désignation des représentantes, les règlements internes sur le site et sur les modes de communication. D'autre part, l'analyse institutionnelle permet de connaître les formes d'intégration dans le groupe et l'attitude favorable ou défavorable des femmes membres fondatrices face à l'intégration de nouvelles femmes dans les groupements. Malgré les attitudes défavorables, le développement de la participation se poursuit avec l'adhésion de nouvelles femmes,

grâce aux formes d'intégration qui s'appuient sur l'apprentissage et le parrainage. La réorganisation interne des femmes dans les sous-groupes, la cohabitation intense et la bonne entente, sont autant d'éléments favorables au développement de la participation des femmes dans le groupement.

Le développement de la participation des femmes est aussi déterminé par des systèmes de contraintes efficaces qui font appel au sens de l'honneur et à la pudeur, même si ces contraintes peuvent inhiber l'expression des femmes. Le développement de la participation des femmes dans leur GÉF est favorisé en outre par la sociabilité en marge des activités économiques du groupe qui permet des activités connexes. Il demeure que des difficultés existent et peuvent constituer des dangers pour maintenir la participation sur le long terme, comme le montre le prochain chapitre.

Chapitre 7. Le maintien de la participation

Nous venons d'analyser dans les chapitres précédents, les phénomènes explicatifs favorables à l'émergence et au développement de la participation des femmes dans les GÉF. Dans ce chapitre, il s'agit de décrire et d'analyser les phénomènes favorables au maintien de cette participation. Par maintien, nous entendons le fait, pour les femmes, d'exprimer leur implication dans la durée et de souhaiter la rendre pérenne. Le chapitre comprend trois parties. La première s'intéresse aux logiques du maintien de la participation, selon la conception que les femmes se font de leur action collective. La deuxième partie traite de la contribution des phénomènes organisationnels et stratégiques, et enfin la troisième partie évoque la capacité des groupes à répondre aux aspirations des femmes.

7.1 Les logiques du maintien de la participation

Les logiques de maintien désignent les différentes interprétations et les formes de cadrage qui permettent aux femmes d'attribuer un caractère plus ou moins durable à leur participation dans les GÉF. La présentation de ces logiques procède en trois étapes. La première évoque le sentiment de satisfaction des femmes, la deuxième parle de l'exemplarité de leur activité et la troisième traite des chances de résultats pour assurer le maintien de la participation dans les GÉF.

7.1.1 Le sentiment de satisfaction

Le sentiment de satisfaction générale exprimé par les femmes à l'égard de leur expérience dans les GÉF révèle leur intention de maintenir leur participation et de rester longtemps dans les groupements. Bamby rappelle que les Wolofs disent : *lu niit di gueuné nit, té bouye sangou douko siimi, moye diom ak niak tedd (qui fait la différence entre les êtres humains et qui est en eux ; c'est la dignité et le gain par la sueur de son front)*. Pour elle, la volonté de réussir motive les femmes à se joindre aux groupements pour changer leur

situation. Leur détermination à satisfaire ce besoin les y maintient tant qu'elles y trouveront leur compte.

Les femmes trouvent des motifs de satisfaction à chaque acte qu'elles posent dans le cadre de leur travail. Arame pense que les femmes n'ont plus rien à envier aux hommes tant qu'elles resteront décidées à travailler dans les groupements. Elle croit en l'avenir des femmes dans le développement. Pour elle, le phénomène des groupements est essentiel dans la réalisation de cet espoir et permet le renforcement de leurs compétences. Voici ce qu'elle en pense :

«Je crois que notre participation dans le groupement est une bonne chose, si on fait une comparaison entre notre génération et celle de nos mères. Celles-ci faisaient du commerce de poisson et avaient plus d'argent que nous. À l'époque il y avait plus de poissons en mer, mais elles n'étaient pas organisées comme nous le sommes actuellement. Elles n'ont rien laissé comme impact de leur activité de commerce de poissons. Les résultats actuels sont l'œuvre de la nouvelle génération. Pour moi c'est un prestige et nos filles aussi peuvent se prévaloir des acquis du GÉF.»

Pour Woré, l'utilité et la satisfaction qu'elles tirent de leur participation dans le groupement est sans doute le renforcement de leur statut de responsable dans leur famille qu'elles assument avec succès. Cette satisfaction se confirme bien, si l'on en juge par la tendance des femmes à vouloir intégrer le groupement. Sentiment qu'elle affirme dans ces propos :

«Je suis devenue responsable, parce ce que la réalisation de beaucoup de choses chez moi dépend de moi. Il faut que je sois là pour régler le problème. Je suis capable d'endosser cette responsabilité parce que mon travail ici me permet de le faire.»

Par ailleurs, la satisfaction des femmes est perceptible dans l'amélioration des conditions matérielles de travail. Les transformatrices, dont le site était entouré de buissons il y a quelques années, travaillent maintenant dans une aire aménagée, dallée, avec de l'eau courante. Selon Ouly, les premières femmes à y transformer le poisson travaillaient dans des conditions difficiles par manque d'infrastructures adéquates. Le cadre actuel est tout construit et les conditions sanitaires et d'hygiène sont améliorées. Tous ces facteurs constituent un motif de satisfaction et d'encouragement. Voici le témoignage de Fambaye :

«Oui, il y a eu des changements sur le site parce qu'avant, nous n'avions pas ces claies de séchage. À l'époque nous confectionnions nous-mêmes nos claies avec les bâtons et les brindilles. Nous prenons quatre pieux que nous plantons solidement dans le sable. Ensuite nous les relient avec deux longs bâtons, puis nous agencions sur ces deux bâtons de façon transversale et serrée des brindilles, avant de recouvrir le tout avec des sacs. Ainsi, nous pouvons y sécher nos produits. Maintenant nous disposons des vraies claies de séchage, avec le soutien des ONG, et l'encadrement de la FENAGIE et de l'inspection de la pêche. Il y a eu vraiment des améliorations notoires dans ce site.»

Enfin la satisfaction des femmes va au-delà même de leur appartenance aux groupements et de l'amélioration de leur condition de travail. Pour Daro, à travers les succès qu'elles ont dans leur activité, c'est tout le secteur de la pêche qui est valorisé et pour elle : *«Appartenir à la grande famille des pêcheurs est gratifiant si l'on s'y consacre pleinement»*. En effet, avec les contre-performances du secteur agricole qui fut longtemps le plus grand support de l'économie sénégalaise, désormais le secteur de la pêche occupe l'avant-scène de l'économie nationale. Une autre dimension s'ajoute alors et nourrit la fierté que procure la participation dans le groupement. Le changement de statut social est très perceptible dans le témoignage de quelques-unes d'entre elles :

«Je suis satisfaite de ma participation ici car elle m'a permis d'avoir un statut dans ma société. Ensuite, je parviens à réaliser des choses que je n'aurais jamais pu faire si je ne travaillais pas.» (Ouly)

«Nous sommes fières de travailler ici malgré l'odeur du poisson. En travaillant ici, nous avons réussi à nous faire une place dans la société. Nous participons dans le fonctionnement de nos foyers et nous sommes très respectées auprès des autres femmes dans le village.» (Nabou)

«J'ai été en France et au Ghana pour le compte du GÉF.» (Bamby)

7.1.2 L'exemplarité de l'action économique collective

L'exemplarité renvoie à l'image que les femmes ont d'elles-mêmes et à la référence qu'elles sont devenues pour les autres femmes. Pour Yama, elles sont l'exemple que toutes

les femmes de milieu populaire devraient suivre non seulement pour subvenir aux besoins essentiels, mais avoir l'estime de soi en devenant autonome.

«Nous servons de modèle surtout du côté des femmes qui n'ont pas intégré le groupe. Si elles entrent dans notre chambre à coucher, elles nous admirent ; si on se rencontre dans les cérémonies, elles contemplent nos boubous. Nous on se glorifie de ce que nous faisons. Le simple fait de venir ici tous les jours est gratifiant pour nous, parce que nous avons chez nous ce que les salariés apportent chez eux. Nous nous habillons dans les cérémonies comme nos sœurs qui travaillent dans les bureaux. Nous nous occupons de nos maris et de notre foyer. En plus les autres femmes viennent nous emprunter de l'argent quand elles sont dans le besoin.»

Elles sont conscientes que leur participation dans le groupement leur donne un certain pouvoir qui leur permet d'assumer pleinement des responsabilités dans la maison. Voici ce qu'en pensent Fambaye et Coudy :

«À la maison nous sommes appréciées. Nos maris acceptent ce que nous faisons ici. La plupart de ces hommes n'ont pas beaucoup de ressources et nous apportons une grande contribution dans la maison. La maison est gérée par deux personnes. Si l'un n'a pas les moyens, l'autre lui vient en aide.»
(Fambaye)

«Nous sommes bien vues par les hommes, nos maris qui sont tous peinarads. Ils ne voient aucun inconvénient à notre travail ici, au contraire. Souvent ils nous demandent de petits services. De toute façon, tant que nous subvenons à leurs besoins et aux besoins de la famille, nous sommes en paix avec eux. Parfois nous achetons de jolis boubous pour leur faire plaisir.» (Coudy)

Un autre motif de l'exemplarité de ces femmes est leur valorisation dans le quartier et plus largement dans le tout le village. Elles se perçoivent comme étant d'une grande utilité dans leur communauté dans la mesure où, en tant que membres et à travers les cotisations, elles participent aux réalisations communautaires dans leur village. D'après Safi, Mata et Daro, les notables et autorités du village sont fiers d'elles, ils apprécient ce qu'elles font et elles méritent ce respect dans leur village. En effet, présentes socialement et financièrement dans les cérémonies religieuses et sociales, ces femmes sont très souvent sollicitées en tant que groupe dans le village. Woré et Arame donnent leur opinion là-dessus :

«Dans le village, nous participons à tous les événements qui s’y déroulent et nous donnons notre contribution financière en tant qu’entité sociale. Nous faisons des dons à la Mosquée et aussi à des particuliers. En cas de décès nous sommes souvent sollicitées pour assurer le transport de la dépouille si l’enterrement doit se faire dans une ville sainte (Touba ou Tivaouane). Notre groupement est souvent sollicité, il est d’une grande utilité dans le village.» (Woré)

«Les ressources de l’Union locale constituent un bien collectif, nous ressentons ce qu’elles ont produit comme avancée dans le village. Par exemple, c’est grâce à l’Union locale que le village a eu la mutuelle d’épargne. C’est le cas avec la station d’essence et autres réalisations communautaires qui, même si moi je ne peux pas en tirer profit actuellement, d’autres générations le feront. C’est pourquoi je maintiens ma participation dans le groupement, parce que le groupe contribue à faire avancer notre village.» (Arame)

Au-delà de leur propre communauté, la participation des femmes revêt une portée de développement économique. L’impact de leur action collective est ressenti dans d’autres régions du pays. En effet, comme le souligne Coudy, *«des gens viennent ici pour acheter des produits finis, ce qui n’a rien à voir avec d’autres qui viennent ici pour demander de l’aide pour les écoles coraniques à l’intérieur du pays»*. En effet, c’est connu que les femmes transforment du poisson dans le site de *Pencum Sénégal*. La pauvreté qui sévit à l’intérieur du pays oblige parfois certains marabouts qui ont plusieurs talibés, à venir solliciter de l’aide auprès de ces transformatrices dont les produits constituent une importante source de protéine. C’est avec fierté que les femmes font des dons au nom du groupement. Ainsi, leur action apporte une contribution au développement économique du pays et leur procure une reconnaissance sociale. Les deux activités que sont la commercialisation et la transformation de poissons sont complémentaires. L’avantage pour cette dernière activité consiste d’une part, à récupérer les produits invendus des mareyeurs d’autre part, à produire une denrée alimentaire qui contribue à lutter contre la carence nutritionnelle des populations en protéine animale. À ce titre, les propos de Fambaye sont très illustratifs :

«En transformant ces produits, nous gagnons notre vie de façon noble, en même temps nous sommes utiles pour la société. Ici c’est la «salle de mort» des poissons, nous sommes les «docteurs des poissons morts» ! Nous

réussissons à les transformer de sorte que les populations puissent les consommer à nouveau.»

Pour abonder dans le même sens que Neveu (2002), c'est dire que la perception que les femmes ont de leur participation traduit bien un processus complexe de cadrage qui fait de la participation autre chose qu'une lutte contre la pauvreté et pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Ces femmes ont su substituer à cette façon de les percevoir, une autre grille de lecture qui montre qu'elles ont pris conscience de leur existence et qu'elles peuvent désormais s'affirmer en tant que femme. C'est l'avis de Woré qui explique :

«Ce n'est pas chez moi où tu es venue me trouver pour me poser des questions, mais bien ici, au site où je suis en train de travailler. Si je ne faisais rien, je n'aurais aucune utilité qui ferait que quelqu'un veuille bien me tendre un micro pour recueillir mon avis à moi sur un travail quelconque. C'est ma participation dans ce groupe qui m'a donné ce privilège, donc je me félicite de cela, je me sens utile et cela m'encourage à rester dans le groupe et à persévérer dans ce travail car je crois que c'est utile. Si je n'étais pas impliquée dans le GÉF, je n'aurais jamais eu tout ce que j'ai aujourd'hui, être capable de parler aux gens et espérer une situation bien meilleure que ce que j'ai actuellement.»

On vient de voir que les femmes sont conscientes de projeter une image positive, par leur action collective, aussi bien dans leur quartier, leur village qu'à travers le pays et la sous-région. Ce sont là des situations qui ne font que renforcer l'élan dynamique de ces femmes dans leur choix de participer dans les groupements. La volonté et la détermination de changer explique pourquoi elles ont décidé de participer dans les groupements et pourquoi elles s'y maintiennent encore.

7.1.3 Les chances de résultats

Les femmes sont déterminées à maintenir leur participation dans leur groupement en autant qu'elles envisagent que les perspectives d'avenir sont positives. Elles sont conscientes que plusieurs organisations semblables ont cessé leurs activités (associations villageoises, coopératives entre autres). C'est l'avis de Daba pour qui : *«les groupements doivent demeurer et être répandus dans le pays pour que toutes les femmes de conditions modestes*

puissent trouver en eux des issues de sortie de la crise». Pour Coudy aussi, les groupements se sont révélés comme un instrument essentiel dans la promotion des femmes, mais aussi pour le développement économiques du pays. C'est aussi l'avis de Yama :

«On doit multiplier encore les GÉF à travers tout le Sénégal. Presque tous les villages côtiers de pêcheurs ont des sites, mais à chaque site son importance et son ampleur. *Pencum Sénégal* fait partie des sites les plus connus comme celui de Cayar. Donc les sites qui travaillent bien et qui permettent aux gens de s'auto développer doivent être répandus le maximum possible.»

Les femmes favorisent le maintien des groupements et l'appui des organisations professionnelles qui les aident à se développer, à la seule condition qu'elles puissent s'y épanouir. Cela pose toute la problématique de l'autonomie des groupements en tant qu'entité indépendante et aussi le rôle que jouent ces structures d'encadrement. Dans le domaine de la pêche, plusieurs groupements de femmes sont réunis autour des organisations professionnelles telles que la FENAGIE. Si le GÉF de *Pencum Sénégal* à Thiaroye jouit d'une certaine autonomie par rapport à ces organisations, tel n'est pas le cas pour le GÉF de Hann. Pour ce dernier, les femmes pensent qu'il reste encore des choses à éclaircir au niveau de l'Union locale (UL) qui regroupe en son sein, les GIE des micro-mareyeuses, des pêcheurs et de transformatrices. Selon les propos des femmes, le GÉF qui regroupe uniquement les GIE de femmes est comme «en veilleuse». Ce qui le prouve est que l'UL a de l'emprise sur lui, et ceci, sous le couvert de la FENAGIE/Pêche. D'après Arame, c'est la structuration même de la FENAGIE qui ne donne pas suffisamment de marge de manœuvre aux femmes. Voici son propos :

«Les GIE de femmes font partie intégrante de l'Union locale et donc de la FENAGIE, les femmes n'ont rien entrepris pour atteindre leur autonomie en tant que groupe social. En fait, *fénagie dafa umbeu GÉF té nangou-ko imbbi* (la FENAGIE englobe le GÉF et n'a pas l'intention de le lâcher).»

C'est vrai que parfois le poids des organisations professionnelles se fait bien sentir sur les groupements, mais il faut tout de même reconnaître que leur soutien est souvent plus que nécessaire. Dans le fonctionnement actuel, le GÉF est sous l'autorité de l'organisation

professionnelle qui agit et décide en son nom. C'est pourquoi les femmes elles-mêmes ont pris la décision de créer une Cellule féminine au sein de la FENAGIE qui ne regrouperait que les GIE de femmes. Cette idée est née lors du rassemblement de toutes les femmes transformatrices et micro-mareyeuses de la FENAGIE, tenu au CICES à Dakar en février 2004. Arame relate l'évènement :

«Lors de la fête de la FENAGIE, nous avons pris la décision de mettre sur pieds la cellule féminine de la FENAGIE. Cette cellule vise l'autonomie des femmes et elle va y arriver. Il faut qu'on trouve une solution à cela. Car il est plus facile d'aider les femmes seules que des femmes et des hommes ensemble. Il y a trop de facteurs bloquants, c'est pourquoi la mise sur pied de cette cellule de femmes contribuera à nous donner plus de possibilités pour résoudre plusieurs de nos problèmes latents.»⁸

Pour la promotion de leurs activités et de leur maintien dans les groupements, les femmes proposent qu'on leur accorde une plus grande protection de leur site et de leur métier. Pour les micro-mareyeuses, l'octroi de camions frigorifiques contribuerait au développement de leurs activités de commercialisation au-delà de la plage où elles sont confinées toute la journée. Elles pourraient ainsi rejoindre une nouvelle clientèle à l'intérieur du pays et conserver plus longtemps le poisson comme le font les gros mareyeurs et les usines de poissons.

Pour les transformatrices, la protection de leur métier se justifie car celui-ci a connu un intérêt soudain de la part des personnes sans emplois et sans qualification professionnelle. Les transformatrices ont étalé en quelques points leurs stratégies pour préserver leur site et protéger leur activité. Il s'agit entre autres, d'interdire ceux qui veulent venir s'implanter dans le site pour élargir les fréquentations sans faire partie du GÉF. Puis, elles souhaitent développer un marché sous-régional et international pour l'écoulement des produits finis. Selon les transformatrices, au site de *Pencum Sénégal* et ailleurs dans d'autres sites, il y a beaucoup de poissons séchés qui ne coûte pratiquement rien, mais qui constitue une denrée très rare et très appréciée à l'intérieur du pays et dans la sous-région. En d'autres termes, il

⁸ Cette cellule existe officiellement en 2006 et s'appelle UNOF : Union nationale des opératrices de la Fénagie/Pêche

s'agit de faire la promotion de cette activité et des produits qui en découlent dans et en dehors du pays en ouvrant le marché vers l'extérieur.

Pour contenir l'épineux problème de l'approvisionnement qu'elles rencontrent, les femmes aspirent à avoir le matériel de pêche. De cette façon, leurs propres enfants qui sont des pêcheurs, souvent sans moyens, seront motivés à s'intéresser à ce domaine. Ils pourraient aller pêcher pour elles, ce qui résoudrait pas mal le problème de l'approvisionnement et de l'inoccupation des garçons qui leur viendraient en aide tout en gagnant leur vie honnêtement. Bamby va jusqu'à envisager que le site soit doté d'un bateau pour ce faire. L'analyse de cette idée donne des perspectives d'insertion professionnelle des enfants des transformatrices comme le suggère Bamby elle-même :

«Nous, les femmes de *Pencum Sénégal*, aucun de nos enfants ne travaille. Cela me pose un problème au niveau du gouvernement, et au niveau des transformatrices du Sénégal. Nous devons avoir un projet dans ce sens pour la prise en charge des enfants des transformatrices. Nous, leurs mamans nous sommes des *diambars* (personnes vaillantes) en ce qui concerne notre métier. Par ailleurs on fête les enfants des autres corps de métiers, pourquoi pas les enfants des transformatrices comme c'est le cas avec les enfants des autres femmes qui travaillent à la RTS (Radio télévision sénégalaise).»

Une autre proposition qui vient de Yama, concerne l'octroi d'engins de motopompes qui permettront une adduction d'eau de la mer jusque dans les bacs à fermentation, de façon à réduire les difficultés liées au puisage de l'eau pour laver les poissons. Ce travail est accompli actuellement par un personnel employé et payé par les femmes. La présence de cet engin constituerait une solution qui peut avoir un double avantage. Elle permettrait d'alléger le travail de transformation et d'avoir moins d'argent à déboursier pour payer les garçons. Ensuite l'abondance de l'eau contribuera à procurer plus d'hygiène dans le traitement des produits.

De façon générale, les micro-mareyeuses comme les transformatrices sont conscientes des opportunités qu'elles ont (notamment les prêts de la microfinance), mais elles croient que les choses ne pourront pas se poursuivre longtemps et de la même façon, surtout avec les projets autour d'elles. Pour prévenir le départ des bailleurs de fonds, elles envisagent de

reprendre les cotisations qu'elles avaient suspendues. C'est la sage conclusion à laquelle est arrivée Fambaye :

«Mais nous devons prendre en compte qu'un jour ils (les bailleurs de fonds) ne seront plus là, si ça se trouve que nous n'avons rien de propre et de commun à nous, cela va être difficile pour nous, parce que nous sommes maintenant habituées à recevoir des prêts. On ne peut plus s'en passer *loo tamma rek dooko bayi* «l'habitude est une seconde nature». C'est pourquoi, même si les organismes nous financent, nous ne devons pas perdre de vue que nous devons compter sur nous même d'abord.»

7.1.4 Synthèse

L'analyse des informations sur les logiques du maintien de la participation des femmes a permis de comprendre la perception que des femmes se font leur participation et le sens qu'elles donnent au maintien de cette participation dans les groupements. D'abord, les femmes ont une satisfaction globale de leur participation. Puis, revigorées par leurs succès, elles expriment un sentiment de reconnaissance sociale dans leur environnement. Elles se voient comme une référence pour leurs paires qui n'ont pas encore intégré le groupement. Elles sont conscientes de la nécessité d'accès aux pouvoirs décisionnels qui leur permettrait de remplir pleinement leurs rôles sociaux et de leur participation active aux activités de la communauté. Elles se reconnaissent désormais comme une entité sociale qui leur permet de s'affirmer et de prendre leur place dans la société. Au-delà de leur propre communauté, les femmes ont une autre lecture de leur participation qui n'est plus une simple lutte contre la pauvreté, mais un processus de développement économique à travers tout le pays. Enfin, pour réussir à maintenir cette participation, les femmes envisagent des perspectives qui favoriseraient la pérennité des GÉF. Elles recommandent l'augmentation des GÉF autonomes par rapport aux organisations professionnelles. Elles misent sur la création d'une cellule féminine qui regrouperait tous les GIE de femmes dans le secteur de la pêche. Elles proposent une plus grande protection de leur métier, l'acquisition de matériel de pêche au même titre que les pêcheurs et l'élargissement de leur clientèle à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Elles prévoient un remplacement progressif du système des prêts de financement par les cotisations pour constituer une banque automne.

7.2 Les phénomènes organisationnels et stratégiques

Dans cette partie, nous tenterons de décrire et d'expliquer les phénomènes organisationnels et stratégiques susceptibles de maintenir la participation des femmes dans les groupements. Ces phénomènes concernent l'approvisionnement en poisson, l'organisation du travail et l'alternative au système de la microfinance.

7.2.1 Les difficultés d'approvisionnement et de ravitaillement en poissons

L'approvisionnement en poissons, frais ou pas, constitue un problème sérieux et prépondérant qui menace le maintien de la participation des femmes dans les deux GÉF. Il s'avère cependant plus crucial pour les transformatrices qui n'ont accès aux poissons qu'après l'évacuation de la partie destinée à la consommation directe de la population; du coup, se posent des problèmes d'accès à cette matière première. Seront expliquées les difficultés d'approvisionnement que rencontrent les femmes en évoquant d'abord le circuit de distribution du poisson, ensuite le monopole du circuit de ravitaillement et enfin, les résistances à la résolution de ce problème.

7.2.1.1 La distribution de la matière première

Pour les micro-mareyeuses, la question du circuit de la distribution du poisson se pose avec moins d'acuité. Celles qui sont propriétaires de pirogues assurent en même temps la distribution et la commercialisation de leur production. Dans ce cas, elles se rendent service entre elles sur la base de la solidarité. Mais la majorité de ces femmes a épousé des pêcheurs et elle vend les produits de ces derniers. Néanmoins, le problème qui se pose dans ce cas est que ces pêcheurs préfèrent vendre aux plus offrants, généralement aux gros mareyeurs avec leurs camions frigorifiques qui sillonnent le pays dans toute son étendue, au détriment des femmes, même celles qui adhèrent à leur Union locale (UL) au sein de la FENAGIE/Pêche. Le gain financier est ainsi placé avant la solidarité et la mutualité au sein de leur groupe. C'est une situation que les femmes ont toujours déploré, en vain.

Pour les transformatrices, le problème existe mais de manière différente. D'abord, les femmes ne travaillent pas avec du poisson frais. Elles utilisent les restants des poissons provenant des usines qui destinent le produit fini à l'extérieur du pays, le plus souvent. Il peut s'agir aussi de poissons pélagiques invendus dont les micro-mareyeuses se débarrassent volontiers et qui font l'affaire des transformatrices. Dans tous les cas, leur acheminement vers le site de transformation constitue un problème à cause de l'enclavement du site qui ne dispose pas de débarcadère. De plus, les véhicules qui assurent le ravitaillement en poisson ne le font pas régulièrement. En outre, sur le site, la distribution se fait sous le contrôle de quelques femmes qui semblent avoir préséance sur les autres. À ce propos, les avis des femmes ne vont pas dans le même sens. Pour les unes, la distribution se déroule à la satisfaction de toutes les femmes. Fily est d'accord :

«Quand les voitures arrivent, la distribution se fait comme il se doit. Les propriétaires de poissons donnent une caisse à chaque femme et elles prennent le reste pour elles-mêmes. Nous sommes ensemble et travaillons en solidarité.»

Coudy affirme le contraire :

«Pour acheter, nous nous rendons au garage et attendons la venue d'une voiture. Celle-ci est destinée à une femme précise qui se charge de partager le contenu. Moi-même j'ai été propriétaire de voiture. Je remplis mes caisses et je donne une partie aux autres femmes. S'il y en a qui n'ont rien reçu, la prochaine fois je commence par elles d'abord avant de donner aux autres. C'est ma façon d'assurer la distribution. Par contre d'autres propriétaires de voiture ne procèdent pas de cette manière, ce qui fait qu'il y a des femmes qui peuvent rester deux à trois jours sans avoir de provisions»

Les femmes qui sont responsables de voiture n'ont pas un véhicule en tant que tel à leur disposition. Ce sont des mareyeurs qui sont dans les marchés ou au Port de Dakar qui disposent de poissons en quantité ou bien des restants de poissons qu'ils vendent dans les sites de transformation. Ces mareyeurs ont besoin d'une répondante dans ces sites à qui confier le produit pour en faciliter la vente. Il se trouve que seulement quelques femmes ont ce privilège dans le site. Elles ne font pas toutes la distribution de façon équitable et démocratique entre les femmes, ce qui rend difficile l'accès aux poissons pour certaines. Il

s'agit là d'un problème courant qui est vécu par plusieurs femmes dans le site. Pour sauvegarder la cohésion dans le groupe, ces femmes préfèrent garder le silence. En effet, pour Fambaye, de sérieux problèmes de ravitaillement en poissons existent dans le groupe. Elle en dégage les conclusions suivantes:

«C'est cela la cause du dysfonctionnement ici et des inégalités dans le groupe. Si tu vois que les unes s'en sortent et les autres pas, c'est à ce niveau. Quand tu n'as pas la matière première tu ne peux pas travailler. Mais cette situation ne m'arrange pas. C'est ce qui fait que quand j'en ai la possibilité, je vais chercher ailleurs. S'il n'y a pas suffisamment de poissons pour tout le monde, au lieu de perdre du temps ici, souvent quand je finis tôt ce que j'ai à faire, je vais à Hann. Là-bas je ramasse des poulpes et des poissons non vendus que j'amène ici et je les donne aux garçons pour les couper. J'ai des difficultés à avoir du poisson en restant ici. Or il me faut du poisson pour travailler. J'ai beaucoup de monde à ma charge, il faut que je travaille. Si je reste ici pendant deux ou trois jours sans avoir du poisson, l'argent avec lequel je devais acheter le poisson je l'utilise à la maison et je ne fais pas de bénéfice et en plus je perds mon argent qui me sert de fond de roulement pour le travail. C'est pourquoi je préfère aller chercher avec quoi travailler.»

Cette situation de déficit en ravitaillement est valable, d'une certaine manière, pour toutes les femmes, même pour celles qui gèrent les rares voitures qui viennent dans le site. Ce n'est pas évident de trouver du poisson pour satisfaire tout le monde. C'est pourquoi Daba propose de se rapprocher du Port autonome de Dakar (PAD) et de créer des contacts là-bas pour favoriser le transfert massif des restants de poissons vers le site. Elle suggère donc de miser sur les relations sociales pour s'en sortir.

7.2.1.2 Le monopole du circuit de ravitaillement

L'approvisionnement en poissons constitue donc un véritable problème pour les micro-mareyeuses et surtout pour les formatrices. Il pourrait entraver la participation dans les GÉF. Il s'agit d'un problème fortement ressenti par les formatrices qui n'ont pas à leur disposition, un dispositif fiable leur permettant d'assurer un ravitaillement permanent des femmes travaillant dans le GÉF. Les quelques rares véhicules qui desservent le site apportent un volume de produits qui demeurent insuffisant pour satisfaire toutes les femmes présentes sur le site et dont le nombre augmente. Pour Ouly et Daba, le problème

se situe ailleurs, soit dans la mauvaise répartition des produits entre toutes les femmes. D'après elles, si la distribution se faisait comme il se doit, il y aurait moins de frustration et tout le monde y trouverait son compte. Dans le fonctionnement actuel, le circuit de l'approvisionnement en poissons serait monopolisé par une minorité de femmes qui en contrôlent la distribution. Celles-ci gèrent le ravitaillement et parviendraient à travailler régulièrement car elles disposeraient toujours de poissons. Cette situation de monopole du circuit crée l'accumulation des ressources financières et matérielles par cette minorité.

Les femmes qui agissent de la sorte bénéficient d'un certain nombre de privilèges. Soient elles sont originaires du milieu de pêche ou les mareyeurs en question sont parents. Soit leur ancienneté dans le domaine fait qu'elles connaissent ces derniers depuis longtemps. Puis, elles distribuent les poissons sur la base des affinités et du copinage, mais jamais sur une base équitable. Selon Fambaye, qui se sent victime de ce processus, «*cette situation fait qu'il y en qui travaille, d'autre non*». Certaines femmes n'ont accès régulièrement aux poissons qu'en période d'abondance pendant laquelle il est possible à toutes les femmes de travailler.

Nos propres observations sur le terrain nous ont permis de constater ce déplorable spectacle itératif quotidien des femmes qui courent après une voiture et qui reviennent bredouilles vers leur *mbaar*. Les femmes ont voulu que cesse cette pratique, avec la création d'un comité pour gérer les problèmes vécus sur le site.

7.2.1.3 La résistance au comité de gestion

Les femmes ont tenté de résoudre cet épineux problème du ravitaillement en poisson par la mise sur pied d'un comité de gestion dont la création a été décidée lors d'une réunion. Le but de ce comité est d'harmoniser la distribution de poisson à toutes les femmes de façon équitable et sans partis pris. La distribution devrait se faire en fonction des *mbaars* tout en respectant une certaine rotation qui se poursuivra jusqu'à ce que le tour soit complet avant de reprendre le même circuit. Ce comité aura fonctionné quelques temps seulement. Voici l'avis de Fambaye là-dessus:

«Pour le moment c'est le statu quo qui marche. Je crois que ce comité sera fonctionnel quand le nouveau site sera inauguré et mis en service. Toutes les personnes qui sont au courant de cette situation s'en plaignent. Maintenant rien n'est secret, même en réunion, les femmes se plaignent. Ici on se connaît et on n'a pas peur de dire ce qu'on pense. Celles qui se comportent de la sorte savent ce que les autres pensent d'elles. Elles ont entendu les rumeurs. »

Nous avons compris que l'action du comité a été suspendue à cause de l'influence que certaines femmes ont sur d'autres dans le groupe et parce qu'elles ne sont pas prêtes à abandonner leur privilèges. Citant Machiavel⁹, Chouchane-Verdier n'a-t-il pas écrit : *«Il n'est rien de plus difficile à prendre en main, de plus périlleux à diriger, ou de plus aléatoire, que de s'engager dans la mise en place d'un nouvel ordre des choses, car l'innovation a pour ennemis tous ceux qui ont prospéré dans les conditions passées et a pour tièdes défenseurs tous ceux qui peuvent prospérer dans le nouvel ordre.»* On comprend qu'il s'agit-là d'un problème majeur qui va à l'encontre des principes fondamentaux des groupements et de ce qui suscite la participation d'un bon nombre de femmes.

7.2.2 L'organisation du travail

L'organisation du travail renseigne sur les procédés rationnels et stratégiques qu'utilisent les femmes pour mieux rentabiliser leurs activités en vue d'en tirer les avantages. Nous verrons successivement l'agencement des activités, la coordination du personnel, les congés, la question de la relève et enfin, la clientèle locale et les réseaux sociaux.

7.2.1.1 L'agencement des activités

Pour maximiser leurs gains, les femmes agencent leurs activités de deux manières: soit elles travaillent ensemble collectivement soit elles œuvrent de façon individuelle.

Sur un mode individuel, chaque femme travaille seule en autant qu'elle puisse tirer profit de ses activités, et qu'elle soit capable rembourser les prêts et de faire des bénéfices. Qu'il

⁹ Machiavel, Le Prince (1980, p. 89), cité dans Audrey Chouchane-Verdier, 2001, p. 301

s'agisse des micro-mareyeuses ou des transformatrices, les femmes ont tendance à travailler de façon individuelle. Chaque femme dispose de ses propres fonds et travaille selon son propre rythme. Chez les micro-mareyeuses, la vente de poissons se fait individuellement, et selon la nature des poissons à vendre (plus le poisson est gros, plus le prix est élevé) et selon que la vente se fait au détail ou en gros. C'est le cas de Collé qui a la possibilité d'acheter le contenu d'une pirogue, puis elle vend les poissons par caisse. De cette façon elle récupère rapidement ses fonds et ses profits. Pour pouvoir vendre par caisse, il faut avoir des liquidités importantes comme le fait Anta :

«Chaque jour, j'achète environ 400 à 500 caisses de sardinelles que je vends à une usine de poissons... Chaque caisse coûte 800 à 1000F CFA, cela dépend de l'abondance de la mise à terre des poissons. S'il n'y a pas abondance, je n'achète pas. Il m'arrive de faire des chargements de camion que j'apporte à l'intérieur du pays, dans les sites comme Bargny, Rufisque Sendou, Mbao. Je loue un véhicule pour ce faire. Avant de partir je téléphone pour connaître les besoins dans les sites de transformation.»

D'après Arame, les prêts peuvent également permettre de faire de grosses affaires. Dès leur obtention, ces prêts sont distribués de façon équitable à chaque membre du GIE pour leur permettre de travailler.

En ce qui a trait au mode collectif d'organisation du travail, les femmes s'en sortent mieux si elles travaillent ensemble avec les autres membres de leur groupe de façon collective. Dans ce cas de figure, le nombre de personnes dans le groupe et sa nature ont leur importance. Plus le groupe est petit, solidaire composé de femmes qui se connaissent de longue date et qui ont fini par bâtir une confiance mutuelle, mieux le système marche. C'est l'avis de Daro :

«Dans notre groupe, nous travaillons ensemble. Il nous arrive de faire des bénéfices comme nous pouvons perdre aussi. Une partie de nos bénéfices sert pour le remboursement du financement, le reste on se le partage comme il nous arrive de le garder. Cela nous sert à compléter certaines dépenses. Nous dans notre GIE, nous ne partageons pas le fonds de roulement. Devant la marchandise on évalue le prix, puis on sort l'équivalent de la somme pour payer. On y ajoute un bénéfice puis on revend. Tout le monde est au même

niveau d'information. Si le produit doit être vendu dans une usine, on sort l'argent et une d'entre nous va vendre puis elle vient rendre compte.»

Les femmes qui travaillent en groupe ne perdent pas de vue que ce qui les préoccupe dans leur participation dans le GÉF, c'est avant tout l'esprit de groupe. Elles apprécient d'être ensemble pour trouver des solutions collectives à leurs problèmes communs. Mata parle de certains astuces qu'elles peuvent alors utiliser entre elles :

«Nous harmonisons nos prix de vente. On ne se cache pas des choses. Quand une pirogue accoste, on avertit les autres et on décide du prix à adopter. Et puis dans le cadre du travail, nous remboursions normalement nos prêts, nous n'avons aucun problème entre nous. Par la grâce de Dieu, nous continuons de travailler en parfaite harmonie.»

En ce qui concerne le déroulement des activités, les femmes sont toutes présentes sur les sites de façon quotidienne. Selon les activités qu'elles exercent, elles peuvent arriver à des moments précis de la journée ou alors passer toute la journée. Généralement ce sont les micro-mareyeuses qui ont un peu de flexibilité dans leur emploi de temps qui dépend de l'arrivée des pirogues. Le travail en groupe permet aux femmes de se relayer pour surveiller l'arrivée des pirogues. En effet, raconte Diatou, les gros mareyeurs passent la journée sur la plage attendant l'arrivée des pirogues et les femmes absentes ratent l'occasion de faire leur provision pour le lendemain. Généralement la vente de poissons est plus importante à Hann le matin très tôt ou alors vers 14heures. Anta explique :

«Je viens ici vers 6 heures du matin tous les jours. J'attends l'arrivée des pirogues. J'achète les caisses de sardinelles. Je cherche le moyen de les transporter soit vers les usines soit vers les sites de transformation. Mon travail finit parfois vers 11heures ou midi. Si j'achète du poisson avec l'arrivée des pirogues à 14heures, il peut arriver que je reste jusqu'à 22 heures. »

Pour les transformatrices, la situation est analogue. Même s'il ne s'agit pas de pirogues qui accostent, les femmes doivent tout de même guetter aussi l'arrivée des voitures pour s'approvisionner. Woré rapporte : *«Chaque jour, on attend, devant le garage, les voitures de poissons. Si une voiture arrive on fait la queue, si tu parviens à avoir le poisson tant mieux, sinon tu attends la prochaine arrivée.»* Le travail de ces femmes est vraiment

fluctuant. Cela dépend de la disponibilité du poisson. D'après Fily, tant qu'il y a du travail, aucune femme ne rentre avant le soir. Le fait de rester ensemble toute la journée favorise le maintien de leur participation dans le groupement aussi bien pour les transformatrices que pour les micro- mareyeuses.

7.2.1.2 La coordination du personnel

Étant relativement âgées, les femmes ont besoin de l'aide d'un personnel dans l'accomplissement de leurs activités. L'accès à cette aide favorise le maintien de leur participation, autant pour les micro-mareyeuses que les transformatrices. Le besoin de se faire aider se fait davantage sentir chez les transformatrices, compte tenu du caractère pénible de leurs tâches et aussi de leur âge. C'est pourquoi il est très courant maintenant de voir que les femmes se font aider par des employés qu'elles payent. Cela les arrange bien, d'après Nabou et Ouly:

«Mon état de santé ne me permet plus de faire un travail fatigant. Ici je paye les gens. On me fait tout le travail, je ne fais que surveiller les travaux. Alors, moi ce travail me convient et j'y trouve mon compte, donc je ne vois pas pourquoi j'abandonnerais.» (Nabou)

«Nos activités se limitent à acheter, surveiller et vendre. Nous, on ne transforme pas le poisson, il y a des gens ici qui le font pour nous et nous les payons. J'ai mon garçon qui coupe et éviscère là-bas. Quand il finit, il les place dans les bacs à fermentation qu'il remplit d'eau. Le lendemain, il y a une autre femme qui fait le lavage et on la paye. Ensuite nous, on prend le produit transformé qu'on étale sur les claies de séchage. Il peut arriver aussi que nous ne trouvons pas ces employés, alors nous faisons nous même le travail.» (Ouly)

Ce personnel est composé de garçons et de filles. Les garçons font le travail de manutention (transporter, couper, éviscérer et tremper dans les bassins); les filles lavent les poissons, les saupoudrent de sel et les font sécher. La rémunération est quotidienne, en nourriture et financière. Les filles aussi sont rémunérées, fussent-elle les propres filles de ces transformatrices. Daba explique :

«Nous payons les garçons à raison de 300 F CFA la caisse de poisson et les filles 150 F CFA. Donc le paiement se fait par caisse de poisson, ainsi, à la fin de la journée, les garçons et les filles sont payés à la tâche et selon le nombre de caisses et non par mois. Chaque jour nous procédons de la même manière. En plus on leur donne à manger en partageant avec eux notre repas de midi. Parfois même on leur donne le petit déjeuner. Leur gain dépend de leur rapidité dans le travail et aussi de la quantité de la provision. Ils peuvent avoir jusqu'à 1500 F CFA ou 2000 F CFA par jour, surtout durant les périodes où le poisson abonde.»

Les femmes sont conscientes des dépenses supplémentaires que l'engagement de ce personnel occasionne. Elles doivent évidemment en tenir compte dans leur calcul d'opération. Woré le témoigne :

«Nous rémunérons quotidiennement les personnes que nous employons. Moi j'ai deux garçons avec moi que je paye 1000 F CFA par jour soit 30 000 F CFA par mois, donc ils me reviennent à 60 000 F CFA. Ensuite je paye selon la tâche les filles 150 F CFA la caisse et les garçons 300 F CFA la caisse. Il arrive que je reçoive 15 caisses dans une seule journée comme je peux me retrouver sans poisson toute la journée.»

Les femmes se glorifient de leur capacité de faire travailler du personnel, surtout des hommes qui ont besoin d'un travail pour survivre. Devenant ainsi des employeuses et entrepreneures, leur statut s'en trouve rehaussé. Les femmes ont le pouvoir qu'elles contrôlent dans le site de transformation de poissons. Cette situation est très importante aux yeux de Bamby qui la célèbre fièrement :

«Je suis une école aujourd'hui pour ce pays. Je suis un exemple. Tant que je le pourrai, je viendrai honorer cette place qui m'a façonnée, m'a donnée du pouvoir et de la dignité. Je gère ici plus de 200 personnes, des femmes et des hommes. Ces hommes sont sous notre autorité, c'est nous qui les gérons, ils n'ont aucune parcelle de pouvoir ici. Ce sont des journaliers que nous payons à la tâche le soir et qui ne peuvent pas devenir membre dans ce site. Nous sommes des formatrices, nous sommes propriétaires de ce lieu. Et nous refusons de le partager avec eux.»

7.2.1.3 Les congés

Le fait que les femmes n'aspirent pas à prendre congé s'explique par le fait qu'elles travaillent pour leur propre compte. Tous les jours sont ouvrables. Il n'y a que les fêtes religieuses ou certains événements sociaux très particuliers tels que mariages, décès et baptêmes qui les empêchent de venir travailler. D'après Anta et Woré, ces femmes sont toujours dans les sites en train de vendre ou de transformer du poisson :

« Ici, nous ne connaissons pas de jour de congé. C'est rare de voir les femmes qui ne viennent pas travailler. Ici il n'y pas de jour de repos. Cela concerne toutes les femmes. Tous les jours on est là. Quand les pirogues accostent on achète le contenu et on revend. Le reste du temps on se repose sous les *mbaars*. » Anta

« Ici il n'y pas de congé de maternité. Moi j'ai travaillé le jour même où je devais accoucher. Je sentais quelques contractions, mais il me fallait venir ici parce que j'avais du travail à terminer. En venant, j'ai mis mon carnet de santé dans mon sac. J'ai travaillé jusque vers 16h, je n'en pouvais plus, j'ai appelé mon mari qui m'a amenée au dispensaire Nabil Choucair où j'ai accouché à 20h. Je n'avais rien, tout s'est bien déroulé et je suis retournée à la maison dès le lendemain. Après l'accouchement je suis restée à la maison le temps de m'occuper du bébé. Cela a duré environ deux mois. » (Woré)

Il faut remarquer que ces travailleuses libres et indépendantes obtiennent des revenus en fonction du temps qu'elles consacrent à leurs activités. Contrairement aux fonctionnaires de l'État qui sont régis par un système de sécurité sociale, ici gagner des profits et s'assurer d'une bonne retraite dépend de la seule volonté d'être assidu au travail.

7.2.1.4 La question de la relève

Assurer la relève est perçue comme un devoir à accomplir, selon l'entendement de Yama qui reste consciente que sa génération n'est pas la pionnière des groupements dans le site. Il y a eu des femmes qui l'ont précédée et qui ont développé le site de sorte que la génération actuelle en profite aujourd'hui. Selon elle, plusieurs générations se sont succédées sur ce site et il est de son devoir de pérenniser l'activité. Pour que ce site demeure, il faut assurer une relève.

En fait, les pionnières ont déjà œuvré pour cela, dans leur conception du travail. La relève est d'abord constituée de leurs filles et de leurs belles-filles qui s'appuient sur elles pour apprendre le métier de vendre ou de transformer le poisson. Le métier ne s'apprend pas dans les écoles, mais plutôt sur le terrain, et de façon informelle. Elles ont hérité des habiletés et des façons de faire de leurs mères, un apprentissage qui se donne de génération en génération, sur le terrain et qui leur a permis de développer une expertise dans leur domaine qu'elle maîtrise à merveille. D'ailleurs les propos de Coudy et d'Ouly le confirment :

«Ici nous travaillons toutes avec nos belles-filles et nos filles qui assurent la relève. Elles viennent ici quand elles ont le temps, donc pas de façon régulière comme nous. Nous leur apprenons comment faire le travail de transformation. C'est de la même façon que nous avons appris avec nos belles-mères. Avant il y avait les grand-mères, aujourd'hui nous sommes les mères qui sommes là, demain ce seront nos filles qui vont prendre la relève.» (Coudy)

«Ici, chaque femme travaille avec une de ses filles qui pourrait la remplacer demain s'il lui est impossible de continuer le travail. J'ai une fille qui vend du poisson à Hann. Il lui arrive de venir ici pour m'aider. Si j'ai d'autres engagements ailleurs, elle vient me remplacer ici.» (Ouly)

Le cas de Woré en est bien illustratif sur ce plan. Sa mère a choisi de lui assurer la formation en transformation de poisson au détriment d'une scolarisation formelle complète. Ce faisant, elle a bien assuré la relève et a l'intention de le faire pour ses propres enfants. Elle rapporte :

«En venant ici, depuis l'âge de 7 ans, je travaillais avec ma mère. J'ai appris à exercer son travail de sorte que je puisse la remplacer un jour. Quand j'ai vu qu'elle commençait à prendre de l'âge, j'ai pris en charge ce qu'elle faisait en y adjoignant mon propre travail. J'ai réussi à décharger ma mère d'un lourd fardeau quand elle commençait à prendre de l'âge. Après son décès l'année dernière je la remplace maintenant. Là aussi l'utilité consiste à apprendre un métier. Tout ceci me permet de conserver mon travail et d'apprendre ce métier à mes enfants aussi.»

La relève les jeunes générations dénote deux significations majeures : d'abord, elle est l'aboutissement d'un long processus d'éducation et de socialisation des filles pouvant

débuter dès le jeune âge. Ensuite, elle traduit une image de respect aux parents. Le souci d'alléger le fardeau des parents âgés explique le fort lien entre la fille et sa mère. Ce qui est aussi une grande vertu sénégalaise. La réussite d'un fils ou d'une fille se mesure à cela. Prendre en charge les responsabilités des parents pour leur permettre de se reposer et finir tranquillement leurs derniers jours. La société fonctionne de la sorte traditionnellement. Malgré la poussée de la modernité, on remarque le maintien de cette vertu. C'est l'autre versant de l'adage «*ligueyou ndèye, agnou dome*» qui signifie que la réussite de l'enfant dépend de la valeur du dévouement de sa mère. Les enfants aussi doivent faire des sacrifices pour mériter la bénédiction des parents.

7.2.1.5 La clientèle locale et les réseaux

Pour maintenir leur présence dans les groupements sur une longue période, les femmes ont développé des stratégies commerciales rationnelles leur permettant de tirer le meilleur profit de leur activité de vente et de transformation de poissons. Généralement, les femmes traitent avec les acheteurs venus sur leur site. Pour pouvoir écouler rapidement les marchandises, deux possibilités s'offrent à elles : travailler avec une clientèle locale ou développer des réseaux.

Une première stratégie développée par les femmes consiste à viser la clientèle locale pour la vente des produits frais ou transformés. Selon Mata, la nature de cette stratégie consiste à fournir de la marchandise aux revendeuses qui se chargent de les écouler en y réalisant un bénéfice. Après, la vente, ces dernières reviennent verser la somme due aux propriétaires, selon le prix fixé dans l'entente. Dans leur activité, l'écoulement constitue un problème très important car c'est ce qui leur permet de rentrer dans leurs fonds et de pouvoir rembourser les prêts consentis. Diatou estime que dans leurs activités, l'écoulement des produits est un travail très fluctuant qui peut se solder en gain ou en perte du jour au lendemain, ce qui fait qu'elles doivent demeurer toujours confiantes. En plus de traiter avec ces revendeuses ambulantes (*bana-banas*), il leur arrive de transiger avec quelque usine de traitement de poissons. Les contrats avec les revendeuses sont toutefois privilégiés parce qu'il n'y a pas de partenariat solide avec les usines. Mata rapporte :

«Non, nous n'avons pas de partenaire. Actuellement toutes les femmes de l'UL de Hann travaillent toutes ici sur la plage. Celles qui travaillent avec des petites sardinelles ravitaillent certaines usines, mais il n'y a pas de contrat de partenariat entre elles et ces usines. Elles profitent des opportunités en des moments de forte production. Ce genre de partenariat, nous l'avions avec l'usine SENEPESCA qui a malheureusement fermée. Nous prélevions une certaine somme dans la caisse de l'UL et avec cet argent, nous achetons du poisson pour le livrer à cette boîte moyennant un certain bénéfice.»

Cette stratégie développée par les femmes est payante dans la mesure où elle leur permet d'écouler rapidement leurs produits et en quantité, sans avoir à se déplacer. Elle comporte aussi ses inconvénients car la recette de la vente n'arrive que très tardivement, par petite traite, ou pas du tout, ce qui ne fait pas leur affaire en tant que grossistes. Cette situation fait que souvent, les femmes accusent du retard dans les remboursements des prêts financiers et le travail se réalise plus difficilement pour les débutantes qui ont besoin de tenir leurs comptes à jour. Diatou explique :

«Nous confions nos poissons aux *bana-banas*. Elles nous reviennent le lendemain pour te dire qu'elles ont été obligées de laisser le poisson à crédit avec leur client. Il faudra donc attendre le lendemain pour récupérer ces crédits. Il arrive même que ces dernières changent de site, et on ne les revoit plus, et nous perdons notre argent. Si tu as la chance elles apportent l'argent au compte goutte.»

Pour les transformatrices, le risque est très élevé, on peut même parler d'escroqueries qui leur portent un grand préjudice. Ces femmes sont souvent victimes de tromperies et de malhonnêteté de la part de clients supposés crédibles. Ces derniers abusent de leur confiance en jouant sur leur naïveté et analphabétisme. Daba confie :

«En effet, les *bana-bana* viennent ici acheter, ils reviennent à plusieurs reprises jusqu'à ce qu'on lie une certaine confiance. Si un client achète mes produits de façon régulière et me paye correctement, je lui fais confiance, s'il vient me demander de lui donner les produits à crédit, je n'hésite pas. Certains disparaissent avec nos produits.»

On comprend que la vente au détail n'est pas rentable pour les femmes qui sont comme obligées de traiter de la sorte avec les libres acheteurs sénégalais. En plus, avec le fameux *wakhaalé* (marchandage), les prix chutent, les bénéfices baissent. Les femmes cherchent alors à traiter avec une clientèle qui réside hors du pays. Ces derniers viennent pour la plupart des pays limitrophes chercher les produits transformés qui y sont très prisés, surtout en ce qui concerne la variété «salé-séché». Avec ce genre de clientèle le risque est également élevé, car en cas de mésaventure, les femmes elles-mêmes avouent qu'elles ont très peu de chance de récupérer leur argent. Il leur reste la solution de renouer avec la très ancienne pratique du troc ou «*weccanté*» si bien décrit par Diaw (1995). Daba témoigne :

«Ces acheteurs libres apportent avec eux des *Thiourayes* (encens), des T-shirts, des chaussures, du beurre de karité et *Thioub* (boubou teint) et nous échangeons nos produits. Ils nous proposent de leur donner nos produits. En échange, à leur prochain voyage ils apportent les boubous et autres articles à nous vendre. L'échange se fait une fois, deux fois et on ne les revoit plus, après qu'ils soient partis avec tous nos biens, nos bénéfices. J'ai de la marchandise d'une valeur de 200 000 F CFA non encore payée. Nous avons pris contact avec le département de la pêche de Pikine pour trouver une solution à cela.»

Les femmes ne cessent de déplorer l'absence de marché spécifique pour l'écoulement de leurs produits finis. En prenant contact avec les services départementaux de la pêche, les femmes cherchent à trouver une solution à leur problème. Ce faisant, elles élargissent leurs réseaux sur lesquels elles misent pour écouler de manière sécuritaire leurs produits.

La deuxième stratégie de commercialisation développée par les femmes mise sur les réseaux. Ceux-ci concernent les organismes professionnels, le partenariat avec certaines usines et le soutien familial.

Les femmes bénéficient du soutien des organisations professionnelles qui les aident à bien exercer leurs activités commerciales ou de transformation de poisson. Parmi elles, la FENAGIE/Pêche figure en bonne place. Cette organisation a été créée pour encadrer les GIE dans le secteur de la pêche et accompagner les acteurs qui s'y trouvent afin de leur permettre de tirer le meilleur profit de leur participation dans les groupements. D'autres organisations professionnelles sont à l'œuvre dans le même secteur et sont particulièrement

utiles pour les femmes. Il s'agit notamment de la FENATRAMS, du CONIPAS, et aussi d'ENDA-dialogue-politique. Parmi ces réseaux, on note la présence notoire de l'État, à travers le Ministère de la pêche et de ses services décentralisés. Cette catégorie d'organismes travaille peut-être davantage avec les transformatrices de poisson qu'avec les micro-mareyeuses.

En ce qui concerne les usines, on ne peut pas parler de partenariat en tant que tel, mais plutôt d'opportunité de vente en gros pour les femmes, quand les conditions le permettent. En effet, en période d'abondance, les sardinelles sont vendues dans les usines, alors qu'en période de pénurie, elles sont vendues directement aux consommateurs. D'ailleurs, plusieurs femmes du GÉF de Hann se sont spécialisées dans le commerce de ce genre de poisson qui résulte généralement du travail collectif dans le GIE. C'est le cas d'Anta :

«Moi je n'ai pas de problème pour vendre le poisson, parce que j'ai une clientèle régulière à l'usine de fabrication d'aliment pour la volaille. Beaucoup d'autres femmes y amènent du poisson mais moi, les agents de l'usine m'envoient chaque jour un certain nombre de caisse et je dois les retourner remplies de poisson. Je ne fais pas la queue pour vendre mon produit là-bas. Mes rapports avec eux sont tellement bons qu'ils m'appellent souvent le dimanche pour me dire de ne pas acheter de poissons, parce qu'il y a suffisamment de poissons à l'usine ou alors parce qu'on fait l'entretien des machines. Alors si cela correspond à la période où il y a beaucoup de poissons, je cherche un camion pour aller dans les sites de transformation. Sinon j'en profite pour rester à la maison pour récupérer.»

Les transformatrices souhaitent elles aussi établir un partenariat avec les usines afin de recevoir de façon régulière et sûre des restants à transformer. La situation est apparemment plus difficile pour les micro-mareyeuses parce que les usines préfèrent acheter du poisson de bonne qualité pour l'exportation. Or les femmes n'ont pas les capacités de fournir ce genre de poissons, ce marché reste un domaine réservé aux pêcheurs.

Le réseau familial s'avère essentiel pour soutenir les femmes dans l'exercice de leur métier et leur participation dans les groupements. La conciliation travail/famille est plus que nécessaire pour ces femmes qui doivent être présentes dans leur site pour assurer la bonne

marche de leurs activités. *«On est là chaque jour. Parce que les pirogues n'ont pas d'heure d'arrivée fixe»*, avance Mata.

Le problème de conciliation travail/famille ne se pose pas pour toutes les femmes, surtout pour les plus âgées. Elles ont de grands enfants ou des belles-filles qui gèrent la maison pendant qu'elles passent la journée sur la plage ou dans les sites de transformation. Comme l'explique Arame : *«Chaque matin, mes filles viennent à la plage prendre le poisson et la dépense quotidienne pour le repas avec l'argent de la vente de poisson de ces femmes»*.

Avec les transformatrices, la situation est légèrement différente. Si dans leur majorité les femmes sont âgées, la plupart d'entre elles travaillent avec leurs belles-filles pour se faire aider. Toutefois, Daba souligne qu'elle ne peut pas toujours compter sur ses belles-filles *«qui ont leurs propres enfants à prendre en charge ainsi que elles doivent assurer leur avenir»*. En effet, même si elles restent d'un grand soutien, elles sont encore en âge de procréer et éprouvent quelques difficultés pour s'éloigner de leurs enfants toute la journée. Sur ce point, la solution consiste pour elles à embaucher une domestique qui s'occupe de leurs enfants et de la maison, qu'elles payent à partir de ce qu'elles gagnent de leur travail. Dans la recherche de solution, un jardin d'enfants est déjà construit et les enfants ont commencé à le fréquenter.

Autrement dit, nous avons vu que des membres de la famille contribuent à la réalisation même du travail. Celui-ci est accompli en groupe et par les membres d'une même famille de sorte que l'absence de l'une d'entre elles n'entraîne pas forcément l'arrêt de travail. Nabou explique :

«Quand ma mère allait en réunion, c'est à moi qu'elle confiait le travail. Mon père a été malade pendant 4 ans, ce qui avait obligé ma mère à rester auprès de lui. C'est moi qui assumais la continuité du travail. Chaque fin de mois, j'assurais ses cotisations au sein du groupement et aussi les miennes.»

7.2.3 Les alternatives au système de la microfinance

La microfinance constitue un des phénomènes ayant suscité l'émergence de la participation des femmes dans les groupements. Elle justifie aussi le maintien de cette participation. C'est vrai que le système de la microfinance est sans doute une opportunité pour les femmes de pouvoir initier et développer des projets d'activités économiques lucratives. Il n'en demeure pas moins vrai que les taux d'intérêt appliqués dans ce système de financement, de l'ordre de 14%, font réfléchir quelques-unes de ces femmes qui recherchent des alternatives.

7.2.3.1 Le système financier traditionnel et la tontine

Le système financier traditionnel repose sur les pratiques autonomes des femmes pour générer des fonds afin de subvenir à leurs propres besoins financiers. Ces stratégies se développent à travers des structures associatives créées à cette fin. En milieu urbain, on dénote plusieurs formes d'associations d'entraide qui s'adaptent aux transformations de la société. Parmi ces associations, les *natt* ou tontines constituent de bons exemples de structures traditionnelles. Ces structures reposent presque sur le même principe de fonctionnement : mobiliser collectivement une somme qui bénéficiera à chacune à tour de rôle. Les propos concordants de Nabou, Ouly, Nafi, Yama, Daba et Bamby montrent qu'elles ont participé à des tontines à la maison, dans le quartier et même à leur lieu de travail, même si le montant n'était pas très important. Selon Yama, les femmes se cotisaient entre elles la somme de 100 F CFA par dimanche. Avec l'argent qu'elles mobilisaient, elles arrivaient à subvenir à leurs petits besoins, par exemple «*acheter les cahiers et fournitures scolaires pour les enfants..., compléter la dépense familiale*» dit Ouly. Dans les sites visités, les femmes conservent ces associations traditionnelles.

Ces *natts* sont des associations qui permettent aux femmes de collecter d'argent. Basées sur des valeurs de solidarité et d'entraide et régie par un contrat social respecté par toutes, cette forme d'association, assuraient aux femmes une certaine sécurité financière et maintenant, dans le cadre de leur travail, elles poursuivent cette pratique.

7.2.3.2 La nécessité de capitaliser

Pour le travail de commercialisation et de transformation, Mata pense que les femmes doivent pouvoir disposer de leur propre argent sans avoir à dépendre d'un financement quelconque. Pour ce faire, il leur faut tout simplement épargner et contrôler leurs dépenses, comme le souhaite Arame. Pour commencer, Diatou et Arame pensent qu'un bilan doit être fait pour que les femmes connaissent leurs bénéfices par mois et puissent procéder à une épargne systématique. Il existe d'ailleurs une forme de cotisation dans un fond collectif qu'elles ont eu à utiliser en cas de difficulté financière. Ouly et Fambaye expliquent :

«Heureusement dans le GÉF, nous effectuons des cotisations et aussi nous épargnons. Ces fonds nous ont permis de passer cette période (suspension de la pêche). La présidente détient une caisse pour le groupement. Cette caisse est alimentée par les cotisations mensuelles et elle sert à prévenir des imprévus, comme si une femme se trouve dans les difficultés de verser son remboursement à temps, on puise dans la caisse et après elle rembourse. Cette cotisation est de 500 F CFA. Si quelqu'un a une cérémonie, toutes les femmes cotisent 2000 F CFA qu'on lui remet. Ce système n'a rien à voir avec la cotisation mensuelle.»(Ouly)

«Avec nos cotisations, il est arrivé un moment où avec cet argent, on se faisait des prêts internes avec intérêt entre nous.» (Fambaye)

Certaines femmes croient que la planification jumelée au système traditionnel des tontines auraient déjà permis aux femmes de se prendre en charge financièrement, avance Nabou. Les sites existent depuis plus de 20 ans et les femmes qui y évoluaient, ont toujours cotisé dans le cadre d'une solidarité mutuelle. L'avènement de la microfinance a mis en veilleuse ce système traditionnel de mobilisation de fonds, même si les femmes ont été sensibilisées pour produire de l'épargne dans le but de réunir suffisamment de fonds pour devenir moins liées à ces subventions. Daba mentionne :

«Nous avons de l'argent qui nous appartient à la banque. Maintenant, dès que nous aurons fini d'amortir les financements reçus jusque-là, au point que nous ne devons plus rien à qui que ce soit, nous voulons utiliser cette argent pour assurer notre financement en imposant un taux d'intérêt qui permettra de gonfler notre capital. Nous avons suffisamment d'argent, mais nous n'avons pas encore commencé à utiliser cette somme. Pour le moment, nous sommes financées par les bailleurs de fonds.»

C'est dire que bien qu'elles continuent de recevoir des prêts, elles ont l'idée d'initier un projet pour devenir autonome financièrement. Des encouragements dans ce sens n'ont pas manqués en plus, atteste Coudy :

« Les femmes sont parvenues à épargner jusqu'à concurrence de 4 millions de F CFA. Mais il n'y a pas eu de suite. Nous avons gagné le Grand Prix du Président de la République d'un montant de deux millions. L'argent est là. En un moment nous nous faisons des prêts internes qui ont été arrêtés par la suite. Nous sommes retournées vers les banques encore. Maintenant, nous pensons qu'il va falloir nous arrêter, faire le bilan de nos avoirs et ne plus avoir à faire des prêts. Nous comptons travailler avec nos propres fonds qui généreront des intérêts pour nous-mêmes.»

Il s'agit-là d'une belle alternative à la microfinance. Si l'idée est bonne et que les conditions de réalisation existent pour utiliser ce capital propre, force est de reconnaître que dans la pratique, la volonté fait défaut. C'est commode de recevoir toujours un financement qu'on rembourse toujours à temps et en entier, mais à quel prix? Face à cette contrainte, des femmes commencent à se détourner de ces prêts. C'est le cas de Nabou qui à l'instar d'autres femmes, a préféré sortir du système des prêts. Elle indique:

«Je propose comme solution de remplacement de ce système de financement que nous nous mettions au travail, nous les femmes et laissons tomber les gaspillages. Instituer le système de tontine dans le GÉF. Nous devons mobiliser suffisamment de fonds dans le GÉF et constituer notre propre banque. S'endetter n'est pas une bonne chose et c'est contraignant. En ce qui me concerne, j'ai décidé de ne plus prendre de ces prêts-là, je me contente de ce que j'ai et je travaille avec, je me fais des bénéfiques et ainsi de suite. Le taux d'intérêt est trop élevé.»

Nabou est arrivée à prendre cette décision parce qu'elle a une conscience claire du système de la microfinance : les bénéfiques qu'elle génère ne vont pas entièrement au groupement mais à la banque. Alors, si tel est le cas, elle préfère s'abstenir de prendre des prêts. D'autres femmes font le même calcul, mais en raisonnant autrement et en considérant leur pouvoir d'achat. Elles décident volontairement de s'abstenir de prendre un prêt si elles sont sûres de ne pas réaliser de gains. Daro fait partie de ces femmes :

«Actuellement je n'ai pas pris de fonds à la Mutuelle, parce que ce n'est pas la bonne période pour faire des bénéfiques. Car si tu prends le financement, de toute façon tu payeras les mensualités, même si dans ton commerce tu accuses des pertes et des déficits. Moi j'ai décidé volontairement de suspendre les prêts pour cette période. J'attends le moment favorable pour la vente de poissons (ce qui correspond à la période chaude).»

Le fait de renoncer à prendre des prêts est à l'origine de beaucoup de confusion dans le groupe. La réflexion de Daba et de Nabou qui sont des femmes assez éloignées de l'emprise de l'argent facile, leur a permis de faire un choix rationnel pour tirer le maximum de profit de ces fonds. Elles ont choisi de renoncer ou alors d'attendre le moment propice pour éventuellement tirer profit du prêt. Les encadreurs et accompagnateurs devraient tenir compte de cette question et faire en sorte que les femmes puissent atteindre l'autonomie financière en favorisant une gestion des fonds plus viable à long terme et moins coûteuse pour ces femmes.

7.2.3.3 Les *mbootayes*, comme incitatif à l'endettement

La mobilisation des ressources financières peut passer par les associations de femmes appelées *mbootayes* qui concernent les cérémonies familiales. Cette pratique est une autre forme de mobilisation d'argent basée sur la réciprocité, la solidarité et la mutualité. L'argent que les femmes distribuent dans les cérémonies, loin d'être perdu, constitue un placement qui sera récupéré selon les conditions suivantes : être participante dans le groupe, avoir une occasion de cérémonie, et en faire part aux femmes membres du groupe qui, elles aussi sont tenues de répondre à l'appel et d'amener leur contribution. Cette pratique traditionnelle est loin de disparaître malgré les lois qui l'interdisent. Dans le cadre du *mbootaye*, la qualité de membre entraîne une participation obligatoire à tous les événements signalés. Il existe un côté contraignant dans cette stratégie sociale de mobilisation des ressources, car il faut être toujours prêtes à participer et les occasions peuvent se répéter parfois plusieurs fois dans le mois.

Les femmes sont accusées de trop aimer les cérémonies familiales durant lesquelles elles gaspillent toute leur économie mobilisée depuis des mois, voir des années. Malgré les critiques et même l'application d'une loi interdisant la tenue de telles pratiques au Sénégal,

les femmes ne sont pas prêtes à s'en départir, car cela fait partie de leur mode de vie et des stratégies qu'elles développent pour recueillir de l'argent. Elles continuent toujours à organiser de grandes cérémonies, même si la tendance semble être à la baisse. En réalité, ce qui motive ces femmes et justifie qu'elles maintiennent de telles pratiques est que l'argent qu'elles donnent dans ces cérémonies n'est rien d'autre qu'un placement (Sarr, 1998). De plus, les cérémonies revêtent un caractère social assez spécial pour les femmes. Elles le font par tradition, par conformisme et par l'émulation par rapport à leurs propres camarades. Il y va de leur honneur! La femme a beau être démunie, elle trouvera toujours le moyen d'honorer sa présence dans ces cérémonies en apportant sa part de cadeau. En retour, toutes celles qui ont bénéficié de sa contribution sont tenues de lui rendre la même valeur, sinon davantage. D'une manière ou d'une autre, elles croient qu'elles rentreront dans leur argent.

On comprend alors que les femmes se servent de leur épargne pour assurer leur participation dans les cérémonies pour honorer leur place dans leur communauté, au lieu de l'utiliser comme fonds de roulement pour le travail. Cela leur permet de bâtir un capital social. Elles risquent de ne pas abandonner de sitôt le système de crédit, malgré le fait qu'elles déplorent le taux de recouvrement assez élevé. On comprend alors le contexte qui fait que les prêts constituent un phénomène qui favorise le maintien de la participation des femmes dans le groupement. D'une certaine manière, les femmes ne manquent jamais d'argent. Celui-ci circule continuellement entre leurs mains de sorte qu'elles resteront toujours à jour dans leurs transactions sociales et dans leurs remboursements des prêts de financement. Dans la réalité, elles se maintiennent dans une spirale où il leur sera très difficile de sortir. Ce comportement des femmes sénégalaises vivant en milieu populaire urbain est brillamment décrit par Ndione (1994) quand il évoque le système des terroirs. Les femmes contractent des dettes pour payer d'autres dettes : *sully bouki, suul bouki* (*déterrer une hyène pour en enterrer une autre*), autrement dit, elles s'engagent dans une dette pour en résoudre une autre. Pour s'en sortir, elles n'ont d'autre choix que de préserver une partie de leurs bénéfices pour mobiliser l'argent pour soi.

7.2.4 Synthèse

Nous avons décrit et expliqué les processus organisationnels et stratégiques qui permettent aux femmes de maintenir leur participation dans les groupements. Les résultats montrent

que la participation à long terme est menacée tout particulièrement par les difficultés liées au manque d'équité dans l'approvisionnement en poissons. Certaines femmes détiennent toujours le monopole de la distribution, malgré la mise sur pied d'un comité pour gérer le problème.

Il existe une souplesse dans l'organisation du travail. À l'intérieur de leur sous-groupe ou *mbaar* respectif, les femmes travaillent soit individuellement, soit collectivement. Pour favoriser la continuité de leur participation les femmes se font aider dans leur travail soit par leur filles ou belles-filles qui assureront la relève et du personnel rémunéré souvent composé d'hommes, payés quotidiennement à la tâche.

Les femmes ont développé des stratégies de commercialisation pour tirer le meilleur parti de leurs activités. Deux possibilités s'offrent à elles : travailler avec la clientèle locale ou avec des réseaux. Pour joindre la clientèle locale, elles ont recours aux revendeuses ambulantes, mais les risques sont élevés à cause des tricheries et des aléas des transactions basées sur le marchandage. L'autre possibilité consiste à s'appuyer sur les réseaux qui ne représentent pas nécessairement de marchés spécifiques. Il s'agit des organisations professionnelles autour des GÉF, des ententes avec certaines usines qui facilitent l'écoulement ou l'approvisionnement des produits et des membres de la famille.

Un autre aspect du maintien de la participation des femmes concerne la solution alternative aux prêts. Il s'agit de trouver une solution au système de prêts actuel en se créant une banque interne et autonome par l'épargne et en initiant un usage judicieux des systèmes financiers traditionnels tels que la tontine et la pratique des *mbootayes*.

7.3 La capacité du groupe à répondre aux aspirations des femmes

Les parties précédentes ont permis de connaître les logiques de participation des femmes et les dimensions organisationnelles et stratégiques qui favorisent cette participation. Nous verrons maintenant comment la réponse du GÉF aux besoins des femmes consolide cette participation. Ces besoins sont d'ordres financier, professionnel et identitaire.

7.3.1 L'apport financier des groupements

Cette section traite de ce que le GÉF apporte financièrement et matériellement aux femmes. Cet apport se compose de quatre aspects : l'apport financier proprement dit, les limites du GÉF en ce qui concerne la protection des activités, les moyens matériels à la disposition des femmes et enfin la possibilité de rejoindre des marchés

7.3.1.1 Un apport financier minimal pour les femmes

Nous avons vu que les femmes participent aux groupements afin de satisfaire de besoins économiques. Elles souhaitent y trouver des solutions appropriées et durables à cet égard. Certaines d'entre elles y parviennent. Pour d'autres, la participation leur permet juste de subvenir à leurs besoins essentiels et à ceux de leur famille. C'est le sens des propos de Mata quand elle dit:

«Ici je travaille, seulement je ne suis pas en mesure de faire certaines choses comme acheter une voiture et autre. Parce que même si ça va, il faut tenir compte aussi de nos conditions de travail. Les bénéfices que nous réalisons nous permettent de gérer nos familles de façon quotidienne. En même temps, il faut penser à la contribution de l'épargne pour être capable de faire face aux remboursements.»

Ces propos de Mata laissent entendre que les femmes ont des ambitions qui ne sont pas toujours satisfaites.

7.3.1.2 Les limites du GÉF concernant le rendement financier des activités

Les propos des femmes indiquent que leurs activités leur permettent difficilement de dégager des surplus pour servir de marge financière. «*Pour le moment le financement que nous recevons nous permet de fonctionner*», avance Mamy. «*Nous ne sommes jamais sûres à 100% de pouvoir nous en sortir*» réplique Yama. Ces inquiétudes des femmes laissent voir que la rentabilité de leurs activités dépend de la possession de moyens substantiels qui permettent de faire de gros investissements. Or, jusqu'ici elles travaillent avec des moyens

assez réduits. D'ailleurs, Fily qui trouve plutôt modestes les sommes que les femmes reçoivent, dit ceci :

«Si on donnait 500 000 F CFA par femmes, avec cette somme on peut faire de grosses affaires et nous en sortir. Mais avec les financements de 100 000 F CFA, nous ne parvenons pas à couvrir nos charges de travail ici. Avec nos dépenses quotidiennes, si tu travailles et que ta production n'est pas écoulée, il arrive des moments où nous manquons de fonds, et cela nous retarde dans le travail. Le remboursement se fait par mois.»

Yama va dans le même sens et estime que ce qu'elles encaissent leur permet juste de fonctionner, pas d'investir.

Étant donné que dans le GÉF, les prêts sont collectifs, une fois le partage fait, chaque femme perçoit une petite part qui ne peut pas contribuer à une croissance significative des capacités de production. Mata le réalise ainsi :

«On doit travailler avec ce prêt et il faut le rembourser. Cela sert juste de fonds de roulement pour exercer nos activités de commercialisation de poissons. Nous ne recevons pas de gros financements qui nous permettent de faire de grosses réalisations. Donc les bénéfices servent à la gestion de la famille et aux remboursements.»

Daro souhaite que les prêts soient revus à la hausse pour permettre aux femmes d'augmenter leur chiffre d'affaire et de faire de grands investissements. Selon elle : *«Actuellement le prix du poisson a trop augmenté. Nous prenons ces prêts et nous travaillons avec. Il arrive souvent des moments où l'argent ne parvient plus à couvrir nos besoins d'achats voulus. Après avoir fini nos ventes, on ne s'en sort pas.»*

Les femmes identifient d'autres limites aux prêts. Les fonds ne leur appartiennent pas et sont remboursables avec un mode de recouvrement qu'elles déplorent. *«Ce prêt est remboursé avec un taux de 14 %, c'est trop. Ce n'est pas normal... c'est trop»*, s'exclame Arame! En effet, selon Daro,

«La manière dont on gère le financement, à y voir de près, on pourrait découvrir des raisons qui feront que les gens peuvent abandonner ou

suspendre de prendre les prêts... Le taux d'intérêt est très élevé, quand tu regardes cela de près, tu te rends compte qu'il ne s'agit pas d'une aide pour nous les femmes qui sommes en train de nous débrouiller ici. En plus, l'échelonnement mensuel est très contraignant, car ce n'est pas toujours que nous avons du poisson à vendre. Si tu calcules cet intérêt, ce que ça donne par année, c'est une grosse somme! Si je trouve quelqu'un qui me finance autrement je laisse le financement de la Mutuelle. Mais pour autant, je ne quitterai pas le GÉF. Ces questions, dans notre groupe on en discute souvent. C'est une situation que l'on déplore.»

Il ressort donc des critiques formulées par certaines femmes à propos du financement qu'avec leur expérience, les perceptions ne sont pas toutes positives et ébranlent leur conviction dans les groupements. Ce n'est pas tant la participation dans les groupements qui est remise en cause, mais la façon dont les groupements sont «gérés» de l'extérieur. Nabou manifeste clairement son insatisfaction de la façon dont les GÉF sont appuyés. Si elle semble être d'accord sur l'idée de regrouper les femmes pour leur permettre d'initier des activités en bénéficiant de certaines opportunités, elle pense qu'il est grand temps que les femmes elles-mêmes prennent leur destinée en main. Son argumentation tourne essentiellement autour de la question de financement des groupes. Voici ce qu'elle en pense:

«Les groupements en tant que tels sont une bonne chose parce que initialement, leur objectif est de permettre aux femmes de s'entraider et d'être solidaires entre elles. (...). Je trouve que maintenant c'est difficile de participer dans les groupements. Les GÉF existent pour que les femmes soient solidaires ensemble, mais je trouve que c'est contraignant, pas dans le sens du travail, mais dans le volet financement à cause des taxes. (...). Alors si les projets sont conçus pour nous venir en aide, je veux bien, mais pour ce qui concerne le financement je trouve qu'il n'y a pas d'aide. (...) Je sais que si on nous laissait seules, nous pouvons faire des choses. Les donateurs se font de l'argent sur notre dos, chaque mois des millions! Si on doit continuer comme ça, moi je suis pour qu'on arrête tout. On se partage l'argent que nous avons mobilisé, et puis chaque femme travaille de son côté. (...) à l'époque, ce sont nos mères qui étaient là. Mais puisqu'elles étaient des analphabètes elles n'avaient pas vu cela. Ce sont les personnes instruites qui pensent comme ça. Moi, je suis instruite je comprends ces choses-là.»

Cet aspect de la question de la microfinance est abordé par Chouchane-Verdier (2001, p. 284). Dans son étude, elle annonce que, dans l'évolution récente de la microfinance, certains programmes s'appuient sur une logique commerciale et reposent sur des objectifs qui cherchent à couvrir des coûts et à faire des bénéfices. Elle comprend difficilement que ces programmes de réduction de pauvreté puissent chercher à obtenir des bénéfices «sur le dos des pauvres».

Toujours est-il que comme Nabou, d'autres femmes telle que Diatou, ont une perception négative du système de la microfinance et de son taux de recouvrement élevé (14%). Dans certains groupes, les femmes qui ont trouvé excessif ce taux, ont simplement arrêté de prendre les prêts tout en restant membres du groupement. Nos observations ont révélé que cette attitude a créé des confusions quant à la qualité de membre du GÉF. Peut-on être membre sans prendre de financement? Certains leaders croient que non.

Si pour les bailleurs de fonds, les prêts constituent une aide pour les femmes pauvres, certaines femmes pensent le contraire. L'argent provenant de prêts semble bien tentant parce que c'est l'argent « facile », mais en même temps, ce n'est pas facile à gérer, estiment certaines participantes. Le prêt est accompagné d'un taux fort élevé et tout retard dans le remboursement entraîne des pénalités à payer en plus. L'habitude créée fait qu'il sera très difficile pour bien des femmes de refuser les prêts qu'elles reçoivent depuis des années de façon assez régulière, malgré les taux excessifs de recouvrement. Le constat d'Arane est que *«ces femmes aiment les prêts. Il y a des femmes qui prennent des prêts alors qu'elles disposent de l'argent, donc elles n'en ont pas besoin. C'est maintenant ancré dans leur tête»*.

7.3.1.3 Les moyens matériels mis à la disposition des femmes

Disposer de ses propres moyens de travail représente un apport apprécié dans les groupements, car dans la réalisation de leurs activités, les femmes ont besoin de matériel et d'outils, pour espérer accroître le volume de poisson, leur performance économique. Si les transformatrices disposent de moyens matériels tels que les claies de séchage et les canaris, chez les micro-mareyeuses, ces moyens sont quasi inexistantes. À l'exception de Mamy et

Diatou qui ont des pirogues à leur disposition, les autres femmes se débrouillent comme elles peuvent pour avoir du poisson à vendre. Anta en témoigne :

«Moi, mes moyens sont faibles, si j'avais un véhicule, je travaillerais mieux encore et je me ferais beaucoup d'argent. Je ferais plus de livraison de poissons. Je pourrais aussi louer des véhicules. Si j'avais des caisses je pourrais les louer et me faire de l'argent.»

Malgré leur ancienneté dans le domaine, les deux GÉF étudiés ne disposent pas de matériel collectifs pouvant décupler les capacités de production des femmes. «Actuellement le GÉF n'a pas de camion frigorifique», constate Anta. Un camion permettrait aux femmes de pouvoir vendre du poisson frais loin des plages; il permettrait aussi aux transformatrices d'écouler les produits finis loin des sites. Selon Mata, *«la possession de camion-frigorifique s'avère encore plus utile en période de chaleur pendant laquelle la conservation des poissons est difficile à Hann à cause du manque de glace»*. De plus, un camion permettrait de garder le poisson et le vendre à de meilleurs prix quand le produit manque. D'ailleurs, quand plusieurs pirogues arrivent en même temps avec une pêche abondante, les femmes sont obligées d'écouler leur stock rapidement et à vils prix. On comprend pourquoi elles disent s'en remettre à la chance. Collé, résume la situation comme ceci:

«Dans cette activité, soit on gagne, soit on perd, soit on s'en sort tout juste. Tant que nous restons ici sur la plage, il nous sera très difficile de développer nos activités. En l'absence de ces conditions, nous ne pouvons pas nous hasarder à acheter une grande quantité de poissons, car si elle n'est pas vendue, nous la perdrons car il n'y aura pas de frigo pour la conserver. Nous sommes obligées d'acheter par petites quantités.»

En plus de la conservation, la question de l'approvisionnement est importante et les femmes expriment le besoin de disposer de leurs propres équipements de pêche. Daba le mentionne clairement:

«Nous devrions posséder notre propre bateau de pêche qui appartiendrait au groupement de *Pencum Sénégal*, acquis sur fonds propres ou sur garantie. Comme ça, dès que le bateau revient de la pêche, on se partage le contenu

de façon équitable entre les différents *mbaars*. Mais nous n'avons pas cela pour le moment.»

D'autres installations sont à envisager. En effet, les poissons sont lavés avec de l'eau prise directement de la mer. Coudy explique que cette opération est effectuée par les femmes elles-mêmes ou par les garçons embauchés pour le faire. L'installation d'un système de raccordement de robinets avec pompe à eau faciliterait le ravitaillement en eau pour laver les poissons.

D'autres solutions permettraient une meilleure conservation des produits. Pour les femmes interrogées dont Coudy, peut-être que la fabrication de contenants spécifiques pourrait être envisagée. Nafi pense que *«des initiatives peuvent être appliquées avec des usines pour fabriquer un meilleur moyen d'emballage pour donner une meilleure protection aux produits transformés. Cela nous permettrait de mieux conserver nos produits en cas de mévente et de pouvoir les vendre à des moments propices.»* La présence de camions frigorifiques peut leur ouvrir des marchés à l'intérieur du pays pour faire écouler rapidement et en grande quantité les poissons et aussi pouvoir travailler avec les usines de traitement de poissons. Le développement de leurs activités dépend de l'importance des transactions qu'elles mènent sur le site. Les moments propices coïncident avec les périodes de l'année où le poisson frais devient très rare. *«En période d'abondance, les gens s'intéressent moins à nos produits. Dans ce cas, il est souhaitable pour nous, de conserver nos produits»*, conclut Coudy.

Enfin, pour ce qui est de la commercialisation des produits finis transformés, la création d'un grand marché spécial aiderait beaucoup les femmes transformatrices. *«Déjà qu'il existe un marché central pour vendre du poisson frais, pourquoi pas un marché pour les poissons transformés»*, s'interroge Nafi ? Pour le moment, en l'absence d'un tel marché où les femmes peuvent étaler leurs produits et attirer des clients, elles se contentent de rester dans leur site à attendre les consommateurs. Obligée de conserver trop longtemps ses produits sur le site, Coudy déplore qu'*«à la longue, les produits deviendront trop secs et non propre à la consommation et les femmes sont obligées de s'en débarrasser.»*

7.3.1.4 La possibilité d'accéder aux marchés

Les femmes ont réussi à protéger leur site contre tous ceux qui ne sont pas membres dans leurs groupements, mais elles arrivent difficilement à s'en sortir pour commercialiser leurs produits. On comprend qu'il puisse paraître très ambitieux, de leur part, de vouloir sortir du pays pour aller commercialiser leurs produits ne serait-ce que dans les pays limitrophes. Woré ose y songer :

«Pour la commercialisation, cela aurait pu être plus utile pour nous, si nous avons des marchés à l'extérieur du pays. Les Ghanéens viennent ici nous faire des commandes. On fait le travail et on leur livre les produits. Ils vont les vendre chez eux avec des bénéfices. Mais cette possibilité que ces Ghanéens ont, pourquoi nous, on ne peut pas l'avoir ? C'est-à-dire, nous transportons nous-mêmes nos produits à l'extérieur du Sénégal pour les vendre? Nous ferons de bonnes affaires.»

Le manque d'organisation du circuit de commercialisation entraîne une sous-production afin d'éviter les invendus ou au contraire forcer la production s'il y a une commande. Dans tous les cas, malgré la bonne volonté des femmes, le volume de production est limité par le manque de débouché. On comprend pourquoi elles courent de gros risques de se faire arnaquer. Le manque d'ouverture commerciale amène les femmes à vouloir écouler rapidement leurs produits et à devoir faire confiance à des clients en faisant crédit. Daba suggère des mesures de protection :

«Nous subissons des pertes de ce genre parce que les clients avec qui nous traitons ne sont pas suffisamment identifiés (adresse, pièce d'identité, téléphone. Etc.). Ces derniers réussissent à gagner notre confiance pour en abuser après. Il faut dorénavant, que des contrats de ventes soient établis et que des papiers soient signés avec les coordonnées des personnes qui font des transactions financières.»

Comme on le voit, qu'elles soient micro-mareyeuses ou transformatrices, les femmes vivent les mêmes situations de frustration face au manque de perspectives pouvant faciliter la distribution de leurs produits et au manque de protection de leurs métiers. En effet, si les femmes de *Pencum Sénégal* ont réussi à préserver pour elles-mêmes leur site, grâce à leur vigilance et à leur forte mobilisation, elles ne sont pas tout à fait débarrassées de la

concurrence, la profession étant libre. Il leur sera toujours difficile de barrer la route aux gros mareyeurs, aux *bana-banas* et même aux étrangers venus des pays limitrophes du Sénégal. À défaut de disposer de matériels leur permettant d'assurer le transport de leurs marchandises pour une meilleure distribution à travers et hors du pays, elles se contentent de demeurer sur place dans leur lieu de travail. C'est dire que l'insuffisance de moyens matériels mis à la disposition des femmes les pousse à exercer leurs activités de façon modérée de sorte qu'elles parviennent à s'en sortir juste pour se maintenir et subvenir aux besoins essentiels, mais pas suffisamment pour bâtir un capital économique. Des solutions réalistes contribueraient à confirmer davantage leur engagement dans les groupements. En attendant, l'espoir d'y arriver, les y maintient.

7.3.2 Les bénéfiques professionnels ou les *ndjérign* de la participation

Cette partie décrit et explique les avantages et les gains que retirent les femmes des groupements. Nous verrons que les femmes maintiennent leur participation dans le groupement car elles y trouvent une utilité à le faire. *Ndjérign!* (*l'utilité*) s'exclame Woré, qui annonce bien ceci à partir d'un proverbe: « *pitch boudé sampa fènn ; dafa sampa déé feek amna loufa nekk (si l'oiseau se pose toujours à un même endroit, c'est parce qu'il y trouve quelque chose qui l'attire).* » Bamby illustre cette idée dans son propos aussi expressif :

« Ici, toute femme qui entre dans ce groupe n'en ressort pas. Travailler à *Pencum Sénégal* peut être imagé à ce que j'appelle « *mbéyom dior* » (cultiver sur une terre fertile) qui est différent de « *mbeyom deurr* » (cultiver sur une terre argileuse). Ici, on gagne à venir y travailler. Que tu fasses beaucoup ou peu d'efforts, tu récolteras toujours quelque chose, c'est cela « *mbéyom dior* ». Si tu acceptes de travailler quel que soit tes moyens et ta disposition, tu ne partiras pas bredouille. »

Ces propos traduisent bien la pensée des femmes participant à ces groupements qui reconnaissent qu'une activité qui ne rapporte rien à son auteure est vite abandonnée. Parmi les utilités et les avantages qu'elles trouvent dans les GÉF, il y a le renforcement des capacités et des compétences, les potentialités de travailler dans un cadre institutionnalisé et l'acquisition de biens personnels.

7.3.2.1 Le renforcement des capacités et compétences

Le fait de participer aux groupements permet aux femmes membres d'acquérir des compétences. Participer aux groupements donne l'occasion aux femmes d'apprendre sur plusieurs domaines dont l'éducation, la gestion de leur économie, la santé et l'environnement.

Les femmes, apprennent d'abord de l'expérience des autres membres du groupe. La vie en groupe favorise l'ouverture d'esprit, et permet de faire des échanges et de s'enrichir. Nabou raconte que son passage dans le GÉF lui a permis d'apprendre à mieux gérer son temps qu'elle consacre à son travail au site et à ses enfants à la maison. Elle tire profit de leur expérience :

«Je ne fais plus que des choses utiles. Ma vie est maintenant très ordonnée. Je ne gaspille plus mon argent, je ne regrette rien. Depuis que je suis là, j'ai changé de façon de gérer mes fonds. Ici, j'ai appris à faire des économies en faisant de l'épargne. J'ai suivi les conseils et les expériences des autres femmes, et je m'en sors bien, donc je reste dans le groupe et je continue de faire pareil.»

Cette expérience peut également venir de l'extérieur du groupe, par le contact que les femmes ont avec celles d'autres groupements. Effectivement, la participation aux groupements permet aux femmes de voyager et de découvrir d'autres choses pour améliorer leur existence. Mamy rapporte qu'avec son implication dans la FENAGIE/Pêche, elle a pu être en contact avec d'autres femmes micro-mareyeuses dans d'autres régions du Sénégal. Son expérience est semblable à celle de Woré qui dit ceci:

«Mes contacts avec les autres femmes me donnent des idées pour améliorer notre existence ici. Exemple quand j'ai été à Dionewar, j'y ai rencontré des femmes. Elles avaient institué une coopérative alimentaire qui consiste à stocker du riz et de l'huile pour les vendre aux membres du GÉF et les bénéfices reviennent au groupe. Quand j'ai donné cette idée, les femmes sont d'accord, actuellement on est en train de l'initier ici. Nous allons avoir un magasin d'alimentation ici, et chacune de nous viendra prendre son ravitaillement ici.»

Un autre volet de ce renforcement des compétences, concerne le développement de capacité de communication orale. Savoir mieux communiquer surtout en public relève d'un défi pour ces femmes. Leur faible instruction, mais surtout leur socialisation ne favorise pas la participation publique. Mamy témoigne que c'est à travers les rencontres, les séminaires et les voyages, que de plus en plus des femmes sont désormais capables de s'exprimer en public. L'exemple de Coudy en est l'illustration parfaite et traduit l'aspect formateur du groupe:

«Plusieurs choses ont changé en moi. D'abord le fait d'être avec les gens me permet de voir autre chose que j'ai connue jusque-là. Donc je m'améliore. Avant, quand je parlais dans les cérémonies, là où je m'assoie je n'osais pas me lever tellement j'avais peur de la foule, j'étais très timide. Maintenant, je monte sur une table, je domine tout le monde et je parle à haute voix. Le fait de fréquenter les gens m'a permis de connaître différents types de personnalités. Et je me suis fais des armes pour pouvoir communiquer avec n'importe quelle personne : les correctes, les nerveuses, les caractérielles, les vaniteuses, et autres. Tout ceci me permet de me maîtriser et de ne pas me disputer en public. J'ai appris la vie avec les autres pas en étant seule dans mon coin. Ici on se forme entre nous.»

Le dernier aspect du renforcement des compétences des femmes concerne la formation qu'elles ont reçue en leur qualité de membre. À la différence des autres apprentissages, celui-ci est formel: les femmes ont appris à consolider leur capacité de gestionnaire avec les formations reçues. Celles-ci leur ont permis de bonifier leur connaissance de l'activité qu'elles maîtrisent déjà et surtout de rentabiliser leur activité de sorte qu'elles puissent en tirer le maximum. Selon le discours des femmes, en leur qualité de membre du groupement, la plupart d'entre elles ont suivi des cours d'alphabétisation. Ce volet a été très bénéfique pour elles et pour leur intégration dans la société où l'écriture prend de plus en plus de place. En effet, pour Safi :

«Le fait d'être alphabétisées nous a aidé dans la gestion de nos comptabilités. Je suis capable maintenant de tenir à jour mes propres comptes. Je peux lire le numéro des bus. Je peux composer le numéro de téléphone sans avoir recours à une autre personne.»

La formation concerne aussi le volet gestion proprement dit. Les femmes ont été initiées aux manières de gérer les fonds qu'on leur donne et tirer des avantages de leur travail. Dans le système de la microfinance, elles ont été formées en gestion de crédit et d'épargne. Celles qui ont reçu cette formation, reconnaissent le caractère bénéfique de ce qu'elles ont appris. Arame dit avoir appris à faire la distinction entre les prêts et ses économies. Mais elle reconnaît qu'il s'agit d'une affaire très difficile à appliquer dans la réalité. Voici son avis sur la formation qu'elle a reçue:

«Ma participation dans le GÉF m'a permis de comprendre beaucoup de choses. J'ai suivi des formations qui m'ont donnée des connaissances sur comment gérer mes activités de commercialisation de poissons; de faire la différence entre les fonds de commerce et les fonds destinées à autres choses. Car ce fait est très fréquent chez les femmes. Souvent nous mélangeons l'argent des affaires à celui de la dépense quotidienne. Finalement il nous est difficile de savoir si nous avons eu des bénéfices ou des pertes, car toutes les dépenses sont mélangées et font une.»

Les formations reçues revêtent parfois un caractère communautaire, car c'est tout le groupe qui peut bénéficier de l'impact de la formation reçue par l'une d'entre elles. En effet, Mamy révèle que dans le groupe, quelques femmes dont elle-même ont reçu des formations qui leur permettent de devenir des facilitatrices dans le groupement. Ce rôle de facilitatrice est très important dans le groupe dans la mesure où il favorise l'intégration dans le groupe. En effet, les facilitatrices ont entre autres rôles d'assurer la formation aux femmes qui sont nouvellement entrées dans le métier, sans aucune notion de base. Coudy fait partie de ces femmes facilitatrices. Elle dit :

«En matière de formation, moi j'ai suivi un séminaire à Joal sur les modes de transformation du poisson. Comment faire le séché-salé, le braisage avec le four. Parce que nous on a toujours fait le braisage à même le sol. Le jour où nous aurons un four ici, je pourrais reproduire cette formation aux autres femmes ici.»

7.3.2.2 Les potentialités de travailler dans un cadre institutionnalisé

Un autre bénéfice qui favorise le maintien de la participation des femmes, est la possibilité qu'elles ont de travailler dans un cadre institutionnalisé : le groupement. Participer aux groupements donne aux femmes la possibilité de détenir un emploi, d'exercer un métier dans un cadre bien précis et de bénéficier de diverses opportunités. Vendre ou transformer le poisson sont des activités quelconques, mais lorsque exercées dans le cadre d'un groupement, ces activités deviennent un métier. Ainsi nous avons remarqué deux catégories de femmes : celles qui ont accès au travail pour la première fois et celles qui conservent leur travail.

Avoir accès au travail pour la première fois désigne le fait que des femmes confrontées à la pauvreté et au dénuement ont désormais, grâce à leur participation aux groupements, la possibilité d'exercer la vente ou la transformation de poissons pour subvenir à leurs besoins. Les femmes qui appartiennent à cette catégorie sont généralement celles qui sont devenues micro-mareyeuses ou transformatrices par la force des choses après l'avènement des GIE en 1984. Elles le font pour atténuer les impacts de la pauvreté et du chômage et surtout pour se prendre en charge dignement. Nafi et Daba expliquent :

«J'y trouve mon compte. Je travaille, j'arrive à régler certains de mes besoins urgents, je me sens sécurisée avec ce que je fais. Je ne demande de l'aide à personne. Si le travail que je fais ici ne me permettait pas de faire tout cela, je laisse et je vais ailleurs.» (Nafi)

«Parce que je trouve de quoi subvenir à mes besoins. Venir ici transformer le poisson est un travail pour moi qui me permet de régler mes problèmes au niveau de ma famille et auprès des autres femmes de même classe que moi dans mes relations sociales dans le quartier.» (Daba)

Par ailleurs, conserver son travail renvoie au fait que des femmes exerçaient déjà ce qu'elles font actuellement et continuent de le faire avec plus de volonté grâce à l'avènement des groupements qui constitue un soutien pour elles. Il s'agit de femmes qui sont dans le métier parce que leurs mères l'exerçaient avant. C'est ce que l'on retient des propos d'Anta et de Diatou :

«Je fais ce travail depuis 20 ans et le groupement existe depuis environ 13 ans. C'est la première fois que je fais partie d'un GIE. Le phénomène de groupement est une bonne chose au Sénégal, parce qu'il facilite le travail à beaucoup de personnes confrontées au chômage. Quiconque veut sortir de la pauvreté peut initier des activités et s'en sortir s'il est entreprenant.» (Anta)

«Je trouve que la création de ce groupement est une bonne chose, cela donne les moyens aux femmes de pouvoir travailler... Dès le départ, j'y croyais et j'y crois toujours. Tu as vu maintenant que les intérêts sont là, tout le monde veut faire partie du GÉF. Seulement nous les anciennes, nous n'avons pas de problèmes pour vendre le poisson, nous avons de l'expérience.» (Diatou)

Cette expérience fait toute la différence entre ces deux catégories de femmes, bien que toutes les femmes reçoivent les mêmes bénéfices en tant que membre dans le groupement. Les plus anciennes dans les métiers sont tout à fait conscientes que le fait d'exercer le même travail depuis longtemps leur a permis de développer des stratégies de différentes natures. D'ailleurs Daba, fait valoir son expérience :

«Nous l'avons appris sur le tas avec nos mères qui ne travaillaient que le poisson. Avant de venir sur ce site, nous étions dans le village et faisons le braisage de poissons (*Kéthiakh*). Nous n'avons pas appris la technique de la transformation avec les Toubabs, au contraire!»

Il faut rappeler que, les activités de transformation et de vente du poisson sont propres et spécifiques aux femmes. Il s'agit d'activités qui ont initialement été exercées uniquement par les femmes et surtout celles habitant les régions côtières du Sénégal, (NDiaye et al., 1984 ; Diaw, 1994). Ce sont les changements survenus dans la société qui ont fait que d'autres personnes se sont intéressées à ces activités. L'encadrement peut permettre de moderniser les techniques de travail en tenant compte des notions d'hygiène et de propreté, tout en tenant compte de l'expertise de ces femmes dans le domaine.

7.3.2.3 L'autonomie des femmes

L'accès à une plus grande autonomie financière encourage et consolide la participation des femmes aux GÉF. L'autonomie financière se manifeste sur deux plans : le ménage et les besoins personnels.

En ce qui concerne leur ménage, les femmes peuvent désormais apporter une aide à leur mari lorsque ses revenus ont été réduits à cause de la retraite ou du chômage. Dans d'autres cas, elles sont responsables de famille et leur priorité reste la satisfaction des besoins essentiels. Les femmes peuvent ainsi prendre en charge des dépenses comme l'habillement, la santé et l'instruction des enfants.

Pour ce qui est de l'instruction des enfants, les frais de scolarité et l'achat du matériel scolaire représentent les principales dépenses. La réputation des écoles publiques s'étant dégradée, la tendance est d'orienter les enfants dans le privé, ce qui nécessite des frais supplémentaires qui sont généralement supportés par les femmes. Grâce aux gains réalisés dans les GÉF, les femmes parviennent à financer l'émigration de leurs enfants à l'étranger, afin de leur permettre d'y faire des études ou d'y travailler. Ces travailleurs émigrés ont créé au Sénégal la catégorie socioprofessionnelle appelée des *Modou-modou*¹⁰ qui ont réussi à fuir le chômage par l'émigration. Avoir un fils à l'étranger représente le vœu de bon nombre de femmes sénégalaises qui considèrent leur aide comme un investissement.

Pour les enfants restés au pays, la contribution des femmes consiste à leur venir en aide lorsqu'ils fondent une famille. Pour les filles mariées, il s'agit de les appuyer lorsqu'elles ont des difficultés économiques dans leur ménage. Pour les garçons qui n'ont pas beaucoup de moyens, la contribution des femmes consiste à financer la dot pour leur permettre de se

¹⁰ Les *modou-modou* sont des Sénégalais émigrés qui ont réussi en Europe et aux USA. Candidats à l'aventure, ils sont partis parfois sans qualification professionnelle solide mais doués d'ingéniosité et du sens de débrouillardise. Ils sont partout dans le monde surtout en Espagne, en Italie, aux États-Unis et en France. Ils viennent en aide aux familles restées au pays et leur participation contribue substantiellement dans l'économie sénégalaise. Le nombre de Sénégalais à l'étranger est si important que le gouvernement a créé un département chargé des Sénégalais de l'extérieur au ministère des Affaires étrangères.

marier. Généralement, la contribution des femmes survient lors des grandes fêtes telles que la Tabaski (avec l'achat du mouton), les mariages et les baptêmes.

Le deuxième aspect de l'autonomie financière concerne les besoins personnels des femmes. Essentiellement, il s'agit pour elles de posséder son propre espace personnel. La majorité vit dans un contexte de polygamie où les coépouses habitent souvent dans la même maison. Dans ces conditions, la chambre à coucher est un lieu sacré et personnel permettant à la femme de se sentir vraiment à l'aise. Se pose alors la nécessité, pour elles, de bien l'aménager et de l'entretenir de sorte qu'elle puisse y recevoir ses parents et amies avec fierté. Les femmes des GÉF ont presque toutes réussi à meubler leur chambre à coucher, selon leurs propres aveux.

Pour celles qui ont eu plus de revenus encore, elles n'ont pas hésité à acheter une maison pour être autonomes et pouvoir vivre en toute tranquillité avec leur enfants, loin des querelles entre co-épouses. Selon l'étude de Djiré et Nanitélamio (1998), la polygamie¹¹ reste toujours valorisée dans les perceptions collectives et elle est considérée normale. Cependant, elle est dépréciée par les femmes à cause de la concurrence très dure et souvent cruelle entre les coépouses. Leur attitude étant plus souvent hostile à ce régime, les femmes doivent se résigner soit à son rejet total, soit à rester dans le ménage compte tenu de leur situation économique ou de la présence des enfants.

Nous avons vu que les femmes doivent remplir leurs responsabilités d'organiser des cérémonies familiales dans leurs communautés et ce, sans compter sur personne et notamment leur mari qui considère ces pratiques comme étant sans importance. Pourtant, il en va de la réputation des femmes. Être présentes à ces cérémonies, signifie que les femmes peuvent se parer d'accessoires indispensables pour des pareilles occasions, notamment des bijoux et des habits qui permettent de gagner l'estime des autres et faire prévaloir son rang social.

¹¹ Selon Djiré et Nanitélamio (1998), la polygamie qui est reconnue dans la législation sénégalaise a établi un compromis entre la tradition et la religion musulmane en limitant le nombre des épouses à quatre. Cependant, le code sénégalais de la famille donne la possibilité d'opter pour le régime de la monogamie ou celui de la polygamie. Dans le cas de la polygamie, une troisième option limite le nombre de femmes à la fois à deux ou à trois au maximum, quatre étant la limite. L'option de la monogamie est définitive et irrévocable, cependant dans la réalité les faits montrent que ce principe est contourné par un second mariage religieux tout aussi valable que le mariage civil

Enfin, en bonne musulmane, toutes les femmes aspirent à aller à la Mecque ainsi que prendre bien soin de leurs parents, si elles en ont la possibilité. Si prendre soin de ses parents constitue un acte obligatoire pour un musulman, aller à la Mecque est un devoir pour qui en a les moyens. Le voyage permet d'accomplir l'un des cinq piliers de la pratique de l'Islam. Au Sénégal, ce rituel, au-delà de l'aspect religieux, revêt une valorisation sociale qui entraîne des dépenses considérables, tant à l'allée qu'au retour des pèlerins.

En participant aux groupements, les femmes cherchent aussi l'autonomie. Elles ont beaucoup d'intérêts à travailler, car comme le mentionne bien Fambaye, *«maintenant, les hommes et les femmes ont les mêmes prérogatives dans la vie. On peut même dire que les femmes ont plus de devoirs que les hommes»*. En effet, nous avons vu que les changements dans la société sont à l'origine de l'accroissement de la pauvreté et des responsabilités des femmes. On comprend que la participation aux groupements leur permet de faire des réalisations, de «faire du bien», et de partager avec la famille et les parents. Pour Nafi, *«une femme qui travaille devient autonome. Si on lui donne quelque chose, elle prend, si on ne lui donne rien, elle se prend en charge.»*

7.3.3 La construction d'une identité

La présence continue dans les groupements favorise le développement d'un sentiment d'appartenance et d'identité collective. Ce processus se manifeste par le sentiment de constituer une force collective, d'être partie prenante d'une propriété collective et d'aspirer à la réalisation de projets communautaires.

7.3.3.1 La constitution d'une force collective : *Mboolo ben moye doolé*

Le long voisinage des femmes dans les sites et la fréquentation dans les groupements autour d'un même projet économique permettent aux femmes de se sentir unies. Pour Collé, travailler ensemble est plus méritoire car il offre au groupe plus d'opportunités. Le fait d'unir les efforts a permis aux femmes de constituer une force collective et leur a offert la possibilité de travailler, d'acquérir de l'équipement et de réaliser des changements dans

leur vie. Les femmes comprennent que le groupement leur a permis d'obtenir des avantages qu'elles n'auraient sans doute pas eu individuellement.

Plusieurs métaphores et proverbes reflètent cette impression de constituer une force collective. On entend souvent les dictons : *mboolo moye doolé (l'union fait la force)*, «*li ken niit moune, fouk ako dakh*» (*ce qu'une seule personne peut faire, dix personnes peuvent le faire encore mieux*). Ces proverbes exhortent à l'union et expliquent, à la fois, la conception de la vie en groupe chez ces femmes :

«Pour moi, participer dans un GÉF, c'est créer l'esprit collectif qui produit des résultats positifs dans l'activité. Parce que les femmes si elles travaillent en association dans le GIE, cela leur permet de réussir là où une personne seule aurait échoué.» (Arame)

«Vivre ou travailler en solitaire ne mène pas loin, parce qu'en cas d'empêchement le travail est aussi paralysé. Si tu es avec les gens, ils te viennent en aide le plus souvent.» (Coudy)

«C'est parce que nous sommes des membres du groupement, que nous bénéficions de certains avantages : on nous donne des claies de séchage, des couteaux des canaris. L'État ou les ONG donnent ces équipements aux membres du groupement, pas aux femmes en tant qu'individu. Donc tu vois l'intérêt de participer et d'être membre.» (Nafi)

«Certes, ce que je fais est très intéressant, mais moi seule, je n'aurais pas de soutien ni de prêt, il n'y aurait pas d'encadrement pour moi seule. Alors qu'en groupe je pourrais bénéficier de tous ces avantages qu'on accorde à un groupe de personnes qui initie quelque chose. En groupe on échange des idées, on se forge un bon caractère. Ce n'est jamais bénéfique d'être seule. Si tu t'isoles tu ne peux rien faire d'important. Dans la vie il faut évoluer avec les gens. » (Woré)

La constitution d'une force collective permet aussi au groupe de se donner les moyens de se défendre en cas de besoin. En effet, Safi rapporte l'histoire d'un projet immobilier promu par un ministre qui a du reculer :

«Tu sais le gouvernement est légal, mais le groupement est aussi une force. On a beau être du côté du Pouvoir, si on n'a pas raison on ne peut pas imposer sa loi sur toute une communauté décidée à protéger son territoire. C'est ce qui est arrivé à l'ancien Ministre B. D. qui a voulu faire déguerpir le quai de Hann pour construire une chaîne hôtelière à la place. Mais c'est

sans compter avec la détermination des gens organisés et décidés à défendre leur village. Hann est un village de pêcheurs, vouloir leur prendre leur seul accès à la mer, c'est signer leur arrêt de mort. Le projet a été abandonné. C'est pourquoi je souhaite que nous restions unies dans ce GÉF et autour de l'UL de Hann, ainsi nous constituons une force et on peut atteindre nos buts. L'Union fait la force, disent les gens !»

Si le groupement a réussi à contribuer à freiner ce projet, c'est parce qu'il connaît sa force collective qui peut représenter un contre-pouvoir. C'est une des raisons pour laquelle, selon Arame, non seulement aucune femme n'envisage quitter le groupement, mais les autres femmes qui étaient réticentes à intégrer le groupe commencent à saisir son utilité. Elles ont compris que c'est l'union qui leur donnera la force et la capacité de pouvoir changer leurs conditions de vie. Sur ce plan, Bamby constate « *nous venons de très loin, bravant la pauvreté et les moqueries des autres femmes* ».

7.3.3.2 La propriété collective

Les femmes s'identifient facilement au groupe grâce aux biens collectifs qu'elles ont pu acquérir depuis qu'elles travaillent ensemble. Pour Mata, comme pour plusieurs autres femmes, la participation des femmes dans le groupement a permis de construire un patrimoine commun. Certains biens ont d'ailleurs été acquis grâce à l'épargne régulièrement ponctionnée sur les cotisations de tous les membres de l'union locale (UL) dont le GÉF fait partie. Mata explique :

«Si l'UL a acheté un terrain, ce terrain m'appartient à moi aussi, parce que j'ai contribué à réunir l'argent qui a permis son acquisition. Tous les acquis de l'UL sont aussi mes acquis (station d'essence, les caisses isothermes). En ce qui me concerne, depuis 1993, chaque mois notre GIE cotise 2000 F CFA pour l'UL, même si nous ne prenons pas de financement. Tout les GIE cotisent toujours et de façon régulière. Le fait de cotiser te donne tous les droits liés à ton appartenance au GÉF et à l'UL. En plus, il y eu des acquis qui font que je ne peux pas arrêter comme ça ma participation dans le groupe.»

Les femmes s'identifient aux réalisations et les considèrent comme un patrimoine commun. Pour cette raison, elles s'interrogent sur la gestion des acquis collectifs. Au moment où se déroulait notre enquête à l'hiver 2004, aucun bilan n'était encore fait sur le patrimoine du

groupement de Hann. Or, la tenue d'un bilan favoriserait une plus grande transparence de la gestion et contribuerait à faire taire certaines inquiétudes. En effet, pour Diatou, avec un bilan et des comptes bien établis, chaque membre serait au même niveau d'information. Elle dit tout haut ce que murmurent plusieurs d'entre elles :

«Je suis membre d'un des GIE membre de l'UL. Cette dernière a utilisé la somme issue des cotisations de 2 000 F CFA par mois et par GIE pour acheter le terrain, la station d'essence, la boutique et autres. Mais ces infrastructures travaillent et font générer de l'argent. Donc on doit savoir quelle utilisation on fait de ces surplus et autres entrées d'argent. Nous sommes 24 GIE de femmes et presque autant de GIE de pêcheurs qui composent l'UL, mais ce sont les femmes qui cotisent le plus régulièrement. Nous ne savons toujours pas si ces achats ont été soldés ou pas, nous ne savons pas ce que l'exploitation de ces infrastructures donne. C'est cela le point obscur de la gestion de ce groupement qu'il faut éclaircir. S'il y en a qui préfèrent opter pour ces infrastructures et continuer leur participation dans le groupement, qu'ils le fassent. D'autres qui voudraient être dédommagées le seront et ils partiront. Après cela, le groupement reprendra un nouveau contrôle. Ensuite, normalement chaque année on doit faire le bilan. C'est tout cela qui fait que je ne peux pas partir parce que j'ai des intérêts dans les biens communs que génère l'UL. Depuis que je fais partie du groupement, je cotise cela fait une somme importante. Je ne suis pas pour l'abandon du travail et je reste dans le groupement tant que les choses ne sont clarifiées.»

Daro exprime le sens de la propriété collective en disant : « *Le groupement est une affaire de notre village.* » Ceci permet de rappeler l'histoire des associations villageoises qui existaient avant les GIE. Ces associations regroupaient tous les habitants actifs du village pour les réunir autour d'un projet de développement sous forme de coopératives dont la réussite dépendait de leur implication (Sy et al., 1992). Dans le cas de Hann qui est un village de pêcheurs où tout le monde se connaît et, à la limite, tout le monde est parent, la participation collective est de mise, avec ou sans association. Il est donc du devoir de tous les habitants de participer solidairement aux affaires communes qui constituent une garantie et une exigence première à toute production économique (Ndaw, 1983). En cela, les femmes manifestent leur adhésion aux valeurs sociales et culturelles qui prônent la solidarité dans le travail. *Book moye allalou Yallah (s'unir est une richesse divine)*, avance Daro qui ne connaît que la mer et tout ce qui gravite autour de la pêche. Sa participation

dans le GÉF des micro-mareyeuses est une suite logique de son implication dans les affaires communes de son village.

7.3.3.3 L'aspiration à la réalisation de projets communautaires

Nous venons de voir que le maintien de la participation des femmes dans leur groupement peut se justifier par le fait que les femmes font partie prenante d'une propriété collective. Leurs propos démontrent par ailleurs leur aspiration à améliorer leurs conditions de vie et à sécuriser leur cadre de travail par l'acquisition d'infrastructures qui représentent autant de projets collectifs. Fambaye en évoque quelques-uns :

«Avec l'argent de nos cotisations, nous voulons avoir un dispensaire ici pour nous, dans notre métier, nous travaillons avec des couteaux et des machettes, il y a des risques d'accidents que nous encourons tous les jours. Nous ne le souhaitons pas, mais cela peut arriver et nous voulons être vite soignées. Nous voulons un jardin d'enfants. Comme ça en venant au travail, nous emmenons nos enfants qui seront près de nous.»

Au site de *Pencum Sénégal*, une garderie d'enfants est implantée par l'État et elle est déjà fonctionnelle. Cependant, tout en se félicitant de l'effort que l'État est en train de faire, les femmes sont conscientes que ce dernier ne peut pas tout faire. Woré abonde dans le même sens, quand elle affirme que le GÉF dispose de sommes provenant de la cotisation de ses membres et que cet argent sera destiné à soutenir toute initiative ou aide extérieure qui leur sera proposée pour réaliser quelque chose dans leur site.

Woré et Fambaye ont la même vision de la chose commune et elles comptent sur les mêmes moyens pour y accéder. Dans leur propos remplis de symboles, elles se réfèrent à des proverbes bien connus du milieu populaire:

«*Ndimbal nathi fékhé lokhol borom (aide-toi et le ciel t'aidera).*»
(Fambaye),

«*Kouye rame mo nékha djappalé ko téddeu (c'est plus facile d'aider à se relever celui qui rampe que celui qui reste couché).*» (Woré)

Dans leur logique, une contribution autonome encourage les bailleurs de fonds et les intervenants, tisse des relations de confiance durable et favorise la participation dans leur groupement. Fambaye entrevoit même à la longue, la possibilité pour le groupement de se passer de l'aide et devenir autonome avec un fonds propre qui générera des intérêts. Car pour elle, *«li nga dakha keuweul mou dème thia alla-ba, nga dakh ko mou niouw thi sa keur (les efforts que tu déploies pour enrichir les autres, fais-le pour toi-même).»* En prononçant ce proverbe, elle fait référence aux opportunités financières qui leur sont offertes, mais dont le remboursement avec intérêts profitent plus à d'autres qu'au groupement. Cette idée, elle la partage avec Nabou qui se sent offusquée à l'idée de voir leurs efforts permettre le développement d'autres entités économiques.

«Oui, si on te prête 100 000 F CFA, tu dois rembourser 120 000 F CFA. D'abord le délai est trop court, en fonction de la somme reçue, le remboursement peut durer 6 mois ou 10 mois. Mais je trouve que cela fait 20 000 F CFA de bénéfice pour chaque femme par an et nous sommes 100 femmes environ. Cela fait, pour ceux qui nous financent, un revenu net de 2 000 000 F CFA pour le prêt. Si cet argent revenait au GÉF, je n'aurais rien contre car cela nous permettrait plus tard de ne plus avoir à aller chercher des prêts ailleurs, nous aurions nos propres fonds que nous utiliserons entre nous de façon interne. Malheureusement pour nous, l'argent qu'on nous donne nous permet de travailler, de nous ravitailler en poisson, de payer les frais de transformation et même de payer les tontines dans le quartier et de régler les petits besoins sociaux, ça s'arrête là.»

7.3.4 Synthèse

Cette partie a permis de mettre en lumière des avantages mais également des limites des GÉF qui n'amènent pas les femmes à remettre en cause, sur le long terme, leur participation. En effet, on constate que le rendement des activités est limité par la modestie des prêts, que les groupements souffrent du manque cruel de matériel mis à la disposition des femmes, que les GÉF ne sont pas parvenus à ouvrir des marchés pour le commerce des produits frais et transformés au niveau national et sous-régional, ni à garantir le métier des femmes malgré leur longue présence sur le site.

Malgré tout, les femmes trouvent de l'utilité à maintenir leur participation dans les GÉF. Elles y trouvent le renforcement des compétences, perceptible dans les formations reçues, la consolidation des expériences et le développement des capacités de communication orale. Elles apprécient travailler dans un cadre institutionnalisé. Elles peuvent en outre compléter des revenus pour elles-mêmes et leur famille. Enfin, les GÉF leur permettent de construire une identité, de bâtir une force collective, d'acquérir un patrimoine commun et d'espérer réaliser d'autres projets.

7.4 Conclusion

Ce chapitre a porté sur les phénomènes et les processus contribuant à maintenir la participation des femmes dans les GÉF. Il ressort de l'étude que trois processus favorisent ce maintien. Ils sont relatifs à la logique des femmes pour se maintenir dans le groupement, aux phénomènes organisationnels et stratégiques, et à la capacité des GÉF à répondre aux aspirations des femmes.

L'étude montre que dans leur logique, les femmes sont globalement satisfaites de leur participation. Réconfortées par leur succès, elles sont fières d'avoir acquis une reconnaissance sociale, de s'affirmer et de prendre leur place dans la société. Elles ont une autre lecture de leur participation qui n'est plus une simple lutte contre la pauvreté, mais un processus de développement économique de tout le pays. Elles envisagent des perspectives qui favoriseraient le développement et la pérennité des GÉF et qui assureraient leur autonomie et la protection de leurs activités.

Les femmes sont également encouragées par la mise en place d'un cadre organisationnel qui leur permet de tirer des avantages variés. Cependant, il existe quelques difficultés, liées au manque d'équité économique et à l'existence de rapport de pouvoir dans les groupements qui risquent de menacer le maintien de la participation. Pour aplanir ces difficultés, les femmes développent des stratégies à l'intérieur de leur sous-groupe, en adoptant des procédés individuels et collectifs qui leur permettent de rentabiliser leur production et de faciliter l'écoulement des produits frais ou finis. En l'absence de marchés

spécifiques, elles s'appuient sur la clientèle locale ou sur les réseaux. Elles recherchent une alternative au système de prêts par des cotisations et des tontines pour créer une banque interne autonome et fonctionnelle.

Les femmes maintiennent leur participation, même si la capacité du GÉF à répondre à leur aspiration, semble limitée. En effet, le faible niveau des prêts limite les possibilités d'acquérir le matériel permettant d'accéder aux marchés spéciaux national et sous-régional. Il persiste également l'insécurité quant à la protection du métier des femmes malgré leur longue présence sur le site. Néanmoins, les bénéfices sont satisfaisants pour assurer le maintien de leur participation. Il s'agit du renforcement des compétences des avantages lié au fait de travailler dans un cadre institutionnalisé, des gains personnels profitables aux femmes et à leur famille, la construction d'une identité collective et la volonté de toujours réaliser de projets économiques communautaires, même si des questions sur la qualité de la gestion des biens collectifs existent.

Conclusion

La conclusion nous donne l'occasion de revenir d'abord sur les grandes lignes de l'étude, d'apporter des réponses aux questions initiales à la lumière des théories de l'action collective, d'établir la portée de l'étude pour le développement économique et social, et de dégager des pistes de recherche.

Cette recherche avait pour but de comprendre la participation des femmes dans les groupements économiques féminins (GÉF) en milieu urbain dakarais. Elle relève d'un thème plus global et plus général de l'implication des femmes dans le développement du pays. La participation des femmes dans les GÉF est devenue un phénomène bien réel en milieu urbain au Sénégal et constitue une alternative de développement local. Les résultats de cette étude peuvent apporter une contribution dans l'avancement des connaissances sur la participation des femmes dans le développement économique et social, et plus spécifiquement dans le secteur de la pêche.

Le thème de recherche correspond aussi à notre domaine de spécialisation dans le champ d'étude en service social : le travail social communautaire. Les résultats permettraient le renouvellement des pratiques sociales en aidant à l'élaboration de modèle d'intervention sociale communautaire auprès des groupements de femmes.

Les résultats de cette recherche sont fondés sur les monographies de deux groupements économiques féminins qui fonctionnent depuis plus d'une dizaine d'années (Ba, 2005a et 2005b). Des entrevues non directives ont également été réalisées avec 18 femmes appartenant à ces groupements. En outre, une observation non systématique des sites de leur travail a permis de recueillir des données qualitatives permettant de comprendre les phénomènes et processus qui favorisent l'émergence, le développement et le maintien de leur participation.

L'analyse a permis d'identifier trois moments du processus de participation des femmes dans les groupements: l'émergence, le développement et le maintien. L'émergence renvoie aux conditions préalables qui incitent les femmes à s'impliquer aux groupements. Le développement renseigne sur les phénomènes qui consolident la participation des femmes. Le maintien renvoie aux divers aspects qui font que la participation se prolonge dans la durée. Ce découpage des différents moments de la participation permet de situer celle-ci dans le temps afin de la rendre intelligible et non pour marquer des étapes très précises et bien définies.

Pour ce qui est de l'émergence de la participation, les résultats de la recherche ont permis de constater que ce sont davantage des macrophénomènes qui influencent l'implication des femmes dans les groupements. Ils concernent les conséquences de la transformation des communautés, l'accroissement de la pauvreté et les ouvertures politiques et économiques. Les changements sociaux et économiques sont liés à la crise qui sévit au Sénégal depuis le début des années 1980. Ces transformations ont occasionné un accroissement de la pauvreté particulièrement chez les femmes, la perte de certains privilèges sociaux que leur statut d'épouse leur conférait et la création de nouveaux besoins et des aspirations. Parmi les solutions de sortie de crise, plusieurs ont choisi d'initier une action collective. Cette initiative des femmes a été encouragée par la présence d'opportunités politico-juridiques et économiques. Les ouvertures politiques et juridiques en faveur des femmes concernent la création légale des GIE et l'accès à un nouveau système de prêts, la microfinance. L'essor économique de la pêche artisanale a permis le renforcement des activités féminines et la redynamisation des sites de pêche étudiés.

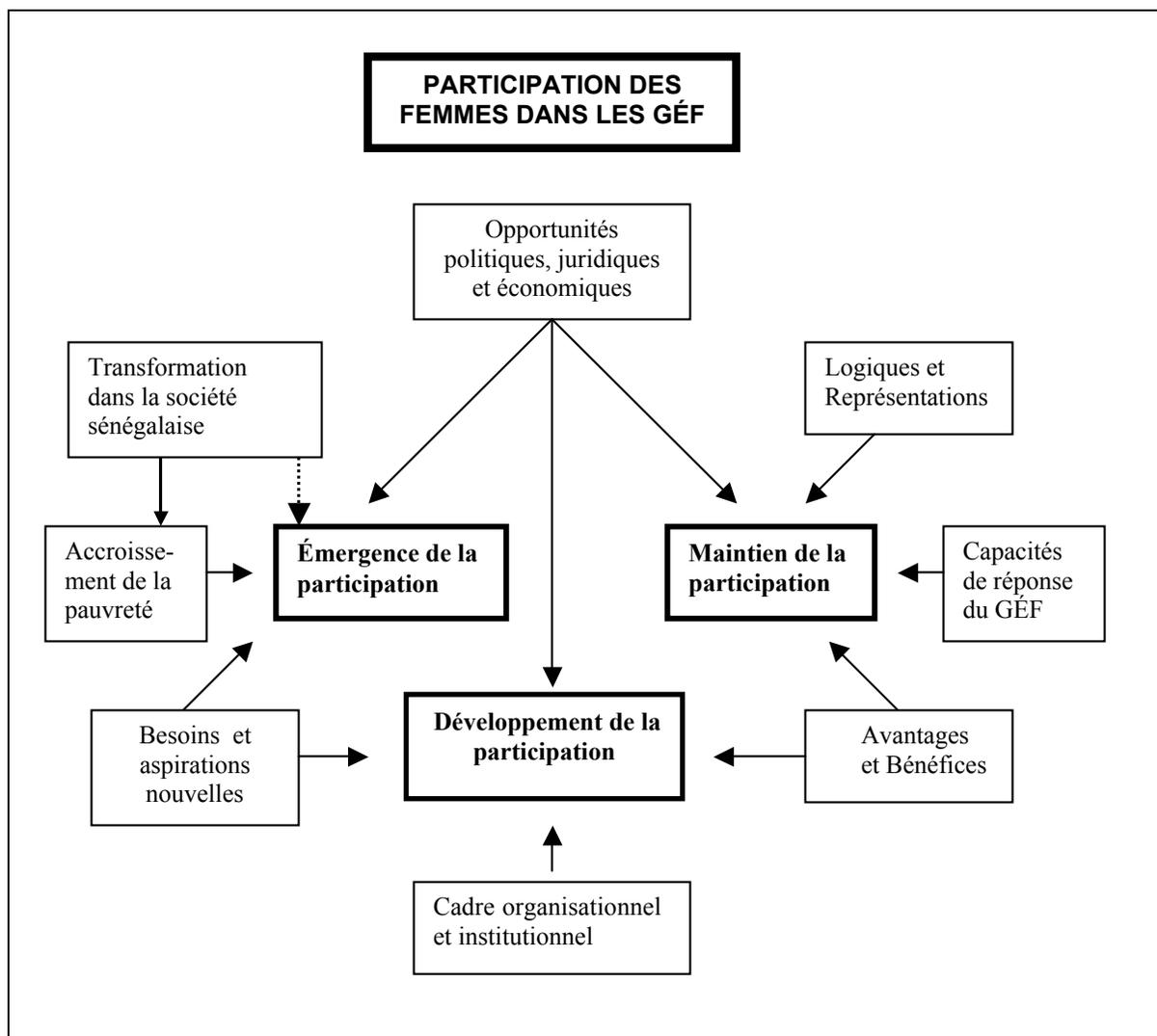
Le développement de la participation des femmes dans les groupements est favorisé par la présence du cadre organisationnel et institutionnel que ces groupements permettent. En cela, il s'est progressivement construit une culture associative chez les Sénégalaises à travers leur implication dans diverses associations. Elles transportent dans les GÉF leur capacité de s'organiser, de contribuer au bien commun, de cohabiter et de soutenir la cohésion sociale dans le groupe. La participation est facilitée par des formes explicites de désignation des représentantes, les règlements internes sur le site et sur le mode de

communication. Il existe en outre diverses formes d'intégration dans le groupement qui s'appuient sur l'apprentissage et le parrainage. Par ailleurs, les résultats montrent que le développement de la participation est favorisé par les valeurs de l'honneur et de la discrétion. Toutefois, ces mêmes valeurs peuvent inhiber l'expression, réduire la démocratie et limiter la participation des femmes.

Les résultats indiquent que le maintien de la participation des femmes s'explique par l'image qu'elles se font de leur action collective, les avantages et les bénéfices qu'elles en tirent et la capacité du GÉF à répondre à leurs aspirations. En effet, l'étude montre que les femmes sont fières de leur appartenance aux groupements. Elles peuvent en tirer des avantages financiers et des bénéfices tels l'identité, la propriété collective et le renforcement des compétences. Cependant, le manque d'équité économique, l'existence de rapports de pouvoir au sein du groupe, les contraintes liées au système de financement actuel, la faible capacité du GÉF à développer des moyens de production et de communication risquent de menacer le maintien de la participation.

Le schéma suivant donne un aperçu de l'influence exercée par ces divers phénomènes. Il permet d'insister dans une certaine mesure sur les transformations de la société sénégalaises, mais surtout sur les opportunités, le cadre organisationnel et institutionnel qui représente un GÉF, les représentations et les bénéfices retirés. Cette mise en relief permet de faire des liens avec les théories de l'action collective.

SCHÉMA 2 : L'explication de la participation des femmes dans les GÉF.



Sur le plan théorique, cette recherche montre que les théories de l'action collective, chacune à sa façon, permettent d'expliquer la participation des femmes dans les GÉF, du moins dans le secteur de la pêche. Ainsi, la théorie de la société de masse permet de comprendre la « désorganisation » de la société sénégalaise et le phénomène du renouveau associatif en milieu urbain, mais aussi, de façon plus spécifique, le déclin des grandes

coopératives villageoise dans le secteur de la pêche. Cette théorie centre aussi l'analyse sur la perte de la communauté d'origine que connaissent les femmes migrantes provenant du milieu rural et le fait que les groupements représentent en quelque sorte de nouvelles communautés.

Concernant l'apport de la théorie des nouveaux mouvements sociaux (NMS), pour plusieurs auteurs dont Neveu (2002), il se situe au niveau des conditions d'émergence d'un mouvement social et sur des variations des formes d'action collective. Dans le cas des groupements dans le secteur de la pêche, on fait face à un renouveau associatif qui rompt avec les anciennes formes et qui se caractérise par sa forme non conflictuelle et sa démarche non revendicative. Ils visent l'autonomie des femmes et la construction d'une identité spécifique. Cependant, cette théorie doit être adaptée au contexte africain car, selon Neveu (2002), si en Europe les revendications sont devenues plus qualitatives car les besoins essentiels sont satisfaits, ceci est loin d'être le cas dans les pays en voie de développement.

En ce qui a trait à la théorie de la privation relative, elle explique deux situations. Dans le premier cas, la privation exprime les pertes d'acquis sociaux, le manque de ressources financières et les frustrations qui en découlent et qui incitent les femmes à participer. Dans le second cas, la privation exprime un décalage entre les attentes et la réalité. En effet, en venant participer aux GÉF, les femmes avaient des aspirations dont certaines demeurent encore insatisfaites, d'où le décalage entre les attentes et la réalité qui existe parfois et qui explique bien la notion de privation relative selon Mann (1991) et Gurr (1970).

En effet, comme Gurr (1970) le notifie bien dans son modèle, il faut tenir compte de la façon dont le sens social des valeurs fluctue et modifie les horizons d'attentes de ces femmes. Ces femmes en venant participé dans le groupement cherchaient un moyen de résoudre un problème de pauvreté et à améliorer leurs conditions sociales. Avec l'augmentation des besoins en milieu urbain, la seule recherche des réponses aux besoins fondamentaux et familiaux risquent de justifier de moins en moins la participation des femmes aux groupements. Pour les femmes, il ne s'agit plus de combler les besoins de la maisonnée, mais également d'assouvir les besoins sociaux et donner une fierté à l'intérieur et à l'extérieur du foyer. En effet, se sentir à l'aise chez soi, avoir une voiture, aller à la

Mecque et avoir une maison acquise personnellement, constituent des signes de réussite pour les femmes sénégalaises, y compris pour les micro-mareyeuses et transformatrices. Or, les résultats de l'étude montrent les limites des capacités des groupements à permettre à ces femmes d'atteindre ces objectifs.

Il faut tout de même reconnaître que, dans des situations toutefois différentes, des femmes sont parvenues à la richesse, si l'on se réfère aux femmes entrepreneures dans l'étude de Sarr (1997). Cette étude montre que des femmes ont participé à des tontines et à des groupements avant d'en arriver à bâtir de grandes fortunes et devenir presque autonomes. Ceci n'est pas le lot de la grande majorité des femmes, encore moins les femmes dans cette étude, qui sont impliquées dans les groupements et qui y demeurent longtemps. Pour ces dernières, force est de reconnaître que la plupart s'accroche faute de trouver mieux ailleurs. Le groupement reste dans ce cas le seul moyen pour elles de répondre à un certain nombre d'aspiration.

La théorie de la mobilisation des ressources permet, pour sa part, d'expliquer d'autres aspects de la participation des femmes dans les groupements. Les résultats rendent compte des stratégies développées par les femmes pour maximiser les avantages et réduire les coûts. Il faut souligner que cette théorie comporte deux versions (Buechler, 2000) : la version politique avec comme chefs de file Tilly (1978) et Mc Adam (1982), d'une part, et d'autre part, la version entrepreneuriale dont Mc Carthy and Zald (1977, 1973) sont les penseurs. La version politique fait remarquer que des opportunités ont été favorables à la constitution des GÉF et à leurs prérogatives. Sur le plan juridique, l'État a adopté diverses lois et décrets en faveur des femmes et des GÉF. Sur le plan financier, la microfinance a constitué un immense avantage pour les GÉF. Ces ouvertures constituent des opportunités ayant permis l'émergence le développement et le maintien de la participation dans les groupements.

La version entrepreneuriale de la mobilisation des ressources insiste sur la présence d'une organisation qui agrège des ressources afin d'assurer le succès de l'action collective.

Mathieu (2004) constate que la réussite et la pérennité de la mobilisation dépend de l'existence préalable, de la consistance et de la forme du groupe. La consistance et la forme qu'il évoque introduisent une distinction entre communauté et association. Pour lui, l'association répond à des enjeux spécifiques, disposant de leaders, de réseaux organisés de relations sociales, alors que la communauté est organisée sur la base des liens vivaces et fondées sur une organisation traditionnelle dotée avec des leaders reconnus et des réseaux de relations solides.

Une dernière source d'explication se trouve dans la théorie des cadres. Les femmes demeurent dans leur groupement à cause de la représentation qu'elles se font de leur action collective. Comme le souligne Mathieu (2004), si les individus se retrouvent dans une action collective, c'est parce qu'ils expriment les besoins ou frustrations de la même manière et qu'ils envisagent le même type de solution. Dans la perspective de Goffman (1974) et les auteurs qui lui ont emboîté le pas (Gamson et al., 1982 ; Snow et al., 1986), le processus de cadrage permet aux individus de donner un sens partagé de leur action collective.

Ces théories expliquent en grande partie la participation des femmes dans les groupements en milieu urbain sénégalais. Cependant, il convient d'insister sur deux aspects bien particuliers de cette participation dans le secteur de la pêche: le caractère non conflictuel leur action collective des femmes et l'influence considérable exercée par la culture sénégalaise. Dans cette étude, la nature de la participation des femmes dans les groupements diffère de celle observée dans d'autres organisations comme les syndicats et les partis politiques. En nous basant sur les définitions des mouvements sociaux telles que conçues par Touraine et Melucci, l'action collective des femmes revêt la forme d'un mouvement de réforme sociale. Cette forme réfère à la participation directe des femmes dans le système économique et social pour lutter contre la pauvreté, dans un contexte non antagonique avec le pouvoir en place.

Dans ce cas, les femmes sont des actrices qui ont réussi à se construire une identité sociale et qui ont un projet de société leur permettant de changer leurs conditions de vie et d'atteindre l'autonomie. Dans leur lutte contre la pauvreté, elles ne cherchent pas à

s'opposer à l'État. Leur action collective est porteuse de projet qui ne vise pas forcément la rupture avec le système en place. Cette action occasionne tout de même des changements pour ces femmes. Elles se détachent d'anciennes formes d'actions et s'inscrivent dans une forme participative innovante qui leur assure une certaine la sécurité économique et sociale. Il s'agit d'une solution alternative qui leur permet de s'adapter aux nouvelles conditions de vie dans leur société (Mathieu, 2004). Suite à a crise des années 1980, les femmes ne se sont pas départies d'associations telles les tontines et les *mbootaye*, mais elles les ont intégrées dans une nouvelle structure associatives, les GIE, qui ont principalement pour fonction de permettre aux femmes de se regrouper pour exercer une activité socio-économique. La nature de leur mobilisation étant pacifique et économique, elle entraîne, dans le contexte sénégalais, des conséquences bénéfiques pour elles et pour leur communauté.

Le deuxième aspect particulier de la participation des femmes aux GEF réfère à l'importance du contexte socioculturel au Sénégal. Les propos des femmes ont permis de cerner cet aspect dans leur comportement collectif. Pour s'exprimer, les femmes se servent des proverbes qui font appel au sens commun et populaire et qui rappellent leur culture et les comportements à adopter en communauté.

Plusieurs auteurs se sont intéressés à la culture des populations en Afrique. Pour Dédy (1997), si l'idée de culture existe, la notion même reste souvent confondue avec la tradition, la coutume ou le passé. Au Sénégal, bien qu'il existe plusieurs ethnies différentes, une entente existe sur la conception de la culture qui, communément appelée «*thiosaan*», renvoie aux mêmes pratiques économiques, magico-religieuses et même médicales. Selon NDione (1992), la culture s'articule principalement autour de la contrainte communautaire et la dimension magico-religieuse.

La dimension communautaire de la culture a pour origine la famille élargie, ainsi que certaines coutumes et pratiques telle que la polygamie, la solidarité et l'entraide. Dans ces coutumes où le groupe prévaut sur l'individu, la communauté exerce des contraintes mais

lui permet, en contre partie, de détenir des droits (NDione, 1992, 1994; Sarr, 1997). Selon Dokou (1996), ces contraintes renforcent plusieurs préceptes : la redistribution des ressources dans les réseaux sociaux à travers la solidarité, la disponibilité des individus à participer aux cérémonies et travaux de type communautaire, et le respect dû aux aînés. Ainsi, comme le confirme Muamba Mulumba (1996), pour faire respecter la tradition, le pouvoir des anciens dispose d'un ensemble de valeurs, de normes et d'interdits visant à encourager la conformité des conduites et à réprimer la déviance. Dans les milieux sociaux plus restreints tels que les associations ou les groupements où les liens sociaux sont vécus de manière plus intenses, l'expulsion du groupe, le rejet ou la mise à l'écart de façon concertée des personnes jugées marginales et individualistes constitue une sanction puissante et redoutable. Les individus parviendront à se conformer à ces normes et valeurs sociales s'ils sont imprégnés d'une socialisation rigoureuse.

Par la contrainte communautaire, le groupe crée les conditions morales et économiques de sa survie. Il existe ainsi plusieurs mécanismes qui se fondent sur des logiques sociales et sur les croyances collectives et qui ne sont pas toujours perceptibles pour les non initiés ou les personnes externes qui envisagent d'intervenir dans le groupe (NDione, 1994). Pour cet auteur, la pertinence des relations sociales montre l'importance du groupe par rapport à l'individu. C'est ce que Zaoual (1996) confirme en disant que plusieurs études menées sur les Africains montre l'étroitesse des liens entre le rationnel et le relationnel. Pour ce qui est des femmes et des Sénégalaises en particulier ayant participé à cette étude, elles se sont toujours regroupées et le groupe constitue un garant de la réussite de leur lien communautaire et du capital social qu'elles réussissent à bâtir. Le proverbe sénégalais *Nit, nit-aye garabam (l'homme est le remède de l'homme)* témoigne de cette idée. La logique des Sénégalaises repose davantage sur les relations entre les individus que sur les intérêts économiques individuels. Il s'agit-là d'un aspect essentiel que les développeurs doivent tenir compte : dans les associations et les groupements, les acteurs ne font pas tellement de distinction entre l'économique, le social, le politique et le religieux.

La dimension magico-religieuse, telle que la désigne NDione (1992), renseigne sur un trait important du système de pensée des acteurs sociaux. Celui-ci se fonde sur les non-dits, le sens implicite des pratiques sociales à travers les actes quotidiens des individus qui revêtent toujours un caractère religieux et symbolique. Dans cette étude, les représentations symboliques caractérisent les comportements individuels et collectifs des femmes. Le développement et le maintien de la cohésion du groupe dépendent en grande partie de l'attachement des femmes à ces représentations symboliques. C'est dire que l'imaginaire populaire constitue un facteur essentiel qui guide aussi le comportement des femmes.

Le comportement des femmes est guidé autant par l'imaginaire local et populaire, que par les proverbes. Le proverbe est une affirmation, souvent imagée, qui exprime une vérité d'expérience ou un conseil de sagesse pratique. Selon Cribier et al. (1986) les proverbes permettent la transmission des règles de vie morale ou pratique, individuelle ou collective. Signes de la sagesse et de l'expérience populaire, ils véhiculent aussi l'idéologie sociale. Tout en respectant les règles d'usages de la parole du milieu donné, l'emploi des proverbes traduit une maîtrise totale de la langue et requiert savoir, expérience et sagesse.

L'action collective des femmes s'appuie sur cette culture et les valeurs qui guident leur comportement de chaque jour. Parmi ces valeurs, figurent en bonne place ce qui est convenu d'appeler dans la société sénégalaise Wolof, le *diom* (*volonté*). Cette volonté constitue une valeur sûre de développement et du maintien de leur participation dans les groupements. Il est aussi un facteur explicatif qui fait que les femmes dans le désarroi décident de participer dans les groupements pour changer leur situation, tout en restant conformes aux normes et valeurs sociales de leur communauté.

Au delà de ces constats sur la participation des femmes dans les GÉF dans le secteur de la pêche, cette recherche suggère des pistes pour le développement économique et social et pour le travail social communautaire au Sénégal.

Pour le développement économique et social du pays, on peut parler de complémentarité entre la participation des femmes dans les GÉF et l'intervention de l'État. L'apport de la participation des femmes dans les GÉF a permis de juguler la crise économique, de

contribuer à l'autosuffisance alimentaire et de permettre la régulation sociale. La participation est une réponse à la crise économique et sociale. Elle a occasionné l'émergence d'un métier qui fournit du travail et des revenus aux femmes confrontées à la pauvreté et au manque d'emploi. La prolifération des GÉF dans le secteur de la pêche marque le passage des activités halieutiques de l'étape de production pour un usage domestique à l'étape de la production commerciale considérable. En effet, autant le fait de chanter n'est plus un domaine exclusivement réservé aux griots, autant les activités de commercialisation et de transformation ne sont plus le monopole des femmes de pêcheurs *Lébous*. Maintenant ces activités sont accessibles à tous ceux qui désirent travailler pour sortir de la pauvreté. Pour les femmes dans le milieu de pêche, il s'agit de conserver le travail traditionnel, pour les nouvelles actrices, d'acquérir le métier.

Les activités dans le secteur de la pêche, surtout la transformation des produits, jouent un rôle considérable dans la lutte contre la pauvreté dans le pays. Les retombées des réalisations des femmes dans les GÉF contribuent pour l'essentiel à l'autosuffisance alimentaire au Sénégal et permet de prévenir les pénuries pendant les périodes de soudure surtout à l'approche de l'hivernage (Ly, 1986). On comprend que la participation des femmes dans les GÉF constitue une solution alternative aux politiques de développement et en même temps, ils permettent aux femmes de s'adapter aux nouvelles exigences d'une société en pleine transformation.

La participation des femmes dans les groupements constitue par ailleurs, un excellent moyen de régulation sociale. Les réalisations faites par ces femmes sont profitables pour elles-mêmes, pour leur famille et pour le pays. Les femmes parviennent à régler leurs problèmes spécifiques avec autonomie. Elles prennent en charge leur famille en prenant le relais d'un mari vieux, retraité ou licencié. Leurs actions contribuent aussi à l'apport de devises au pays avec l'exportation de produits frais ou transformés. Ainsi, l'action de ces femmes contribue à la réalisation des objectifs assignés à l'État et complète son intervention.

Enfin, l'un des apports de cette étude concerne connaissance du caractère novateur de la participation collective des femmes dans les groupements. L'innovation est manifeste dans les attitudes rationnelles et stratégiques que les femmes ont adoptées. Elle se traduit par la

mise en valeur d'anciennes pratiques sociales (solidarité, entraide, réciprocité) dans le GÉF et par la transformation de la nature de leur groupe (de groupe social à groupe économique). Les femmes ont su profiter de la présence des opportunités pour réussir, en fonctionnant dans un double registre : se prévaloir des GIE pour obtenir du financement, et rester fidèles à des sous-groupes traditionnels les *mbaars* qui reflètent leur sensibilité profonde pour la tradition et la sociabilité. L'innovation reflète aussi l'importance accordée au système de la microfinance par rapport au système traditionnel des tontines.

L'acquisition de pouvoir économique et social a produit un changement dans les rapports de genre. Au site de transformation, les femmes sont les productrices. Les hommes y sont au service des femmes, ce qui paraît insolite surtout dans le contexte sénégalais très conservateur. Les femmes détiennent le pouvoir et elles entendent défendre le caractère féminin de leur métier sur le site en interdisant aux hommes de devenir transformateurs et membres du groupement. Il faut cependant reconnaître que ce n'est pas le cas avec les commerçantes qui subissent une concurrence démesurée et déloyale de la part des hommes.

Après 40 ans d'indépendance, l'économie nationale reste toujours instable. La crise des années 1980 a accentué la pauvreté et poussé les populations à développer des stratégies de survie. Comme le suggère Assogba (2004), il y a lieu de prendre ces aspects en compte pour saisir de façon spécifique l'enjeu que présente l'action collective de ces femmes dans l'élaboration de politiques de développement adéquates et adaptées à leurs réalités.

Les résultats de notre recherche peuvent intéresser le domaine du travail social. Les éléments de succès de la participation des femmes peuvent inspirer des intervenants sociaux à renouveler leurs modèles d'intervention sociale, essentiellement basées sur l'assistance aux populations démunies. Pour mieux comprendre la nécessité de renouveler ces pratiques sociales, un rappel de l'histoire du service sociale au Sénégal semble nécessaire.

Au Sénégal, le service social est essentiellement basé sur l'assistance sociale. C'est l'héritage laissé par l'histoire de cette institution qui remonte aux temps colonial. C'est en 1943 que fut créé le service social colonial pour lutter contre les répercussions de la Deuxième guerre mondiale sur les familles des colons dans les territoires d'Outre-mer. Ce service n'existait que pour répondre de manière implicite aux besoins des citoyens français.

Les populations de l'Afrique occidentale française ont du attendre jusqu'en 1952 pour voir la création du premier service social qui leur était destiné (Audibert, 1977, Doré-Audibert, 1999).

Au Sénégal, de 1955 à 1975, en l'absence d'une politique d'action sociale, les activités du bureau des Affaires sociales et des centres sociaux se limitaient à de l'assistance sociale et à la protection sociale des orphelins et des personnes âgées. Un programme d'activités à caractère social était aménagé pour les femmes, avec l'organisation de cours d'alphabétisation, de coupe, de couture, de l'enseignement ménager d'économie familiale, d'hygiène et de puériculture (Sarr, 1997 ; Cissé-Wone, 2005). La politique sociale est restée résiduelle et la direction de l'action sociale a longtemps été remorquée par le ministère du Travail, puis celui de la Santé. Exclusivement implantés en milieu urbain, les services de base de la Direction de l'action sociale se cantonnaient uniquement à de l'assistance sociale auprès de jeunes filles et des personnes âgées au détriment de leur objectif de changement social. Cette intervention classique, basée sur l'assistance sociale et sur la promotion humaine dans les structures de base de l'action sociale ne favorise pas le changement social chez les jeunes filles (Diop, 1993).

Ce n'est que dans les années 1980, avec les recommandations du plan de Lagos et la création du Ministère du développement social, qu'il a eu des réajustements visant des perspectives de développement. Selon Sarr (1997), les pratiques sociales qui ne visent que des cas sociaux, semblent être en contradictions avec les objectifs officiels, qui prônent l'action communautaire intégrée au développement et qui sont susceptibles de faire participer l'ensemble des populations à l'envol économique. Pour cette auteure, l'inexistence d'une politique sociale pour la majorité de la population et les perturbations sociales et économiques encourues incitent au redéploiement de structures de solidarités.

À partir des années 1980-1990, avec la crise économique, l'accroissement de la pauvreté et le soutien de certaines ONG, ces structures de solidarité se sont multipliées surtout en zone urbaine, avec l'implication des femmes. Pour que les services sociaux puissent atteindre leur objectif de changement social et de développement, il faudrait que les intervenants sociaux initient un encadrement et un accompagnement professionnels qui du point de vue du service social, nécessite l'adoption de nouvelles méthodes qui misent sur la participation

sociale communautaire des personnes concernées. Il s'agit maintenant de voir dans quelles mesures les résultats de cette étude peuvent apporter des éléments qui permettent le renouvellement de la pratique sociale au Sénégal.

En l'absence d'un modèle de politique sociale de prise charge collective de la part de l'État, à travers des liens de parenté élargie, les populations comblent ce vide en s'associant sur la base d'une logique de solidarité entre des personnes victimes ou souffrant des mêmes problèmes sociaux. Les personnes concernées unissent leurs forces et consolident leurs liens sociaux, malgré les changements sociaux. Leurs attitudes et comportements pour juguler la pauvreté, doivent inspirer de futures intervenants sociaux dans le renouvellement de leurs pratiques et donner l'occasion aux populations de créer et de gérer les conditions de leur existence.

Du point de vue du service social, la participation des femmes aux GÉF s'inscrit dans la logique de l'organisation communautaire qui, selon Laforêt (1984) consiste en des tâches visant à susciter le développement des capacités des citoyens à produire eux-mêmes les changements désirés par la conscientisation, la mobilisation et la formation.

Les résultats de cette étude peuvent influencer les travailleurs sociaux et leur permettre d'opter pour l'intervention sociale communautaire. Celle-ci est un modèle de la pratique de l'organisation communautaire qui a pour mission de rendre les populations capables de se prendre elles-mêmes en charge pour changer leur situation. Les visées de l'organisation communautaire tendent vers le changement social, la transformation sociale et l'amélioration des conditions de vie des collectivités (Doucet et Favreau, 1991). Sa contribution première réside dans le fait qu'elle encourage les personnes et les organisations à devenir « des acteurs de changement ». Elle permet aux bénéficiaires d'acquérir de nouvelles capacités pour modifier eux-mêmes leur situation sociale (Laforêt, 1984).

L'organisation communautaire tire son fondement premier de l'affirmation selon laquelle les problèmes sociaux sont de nature collectives et doivent faire l'objet de solutions collectives (Doucet et Favreau, 1991 ; Mercier, 2000). Cette étude a montré que les femmes sont confrontées à un problème social collectif qui a pour nom la pauvreté et la

rareté des ressources économiques. D'ailleurs, ces femmes ont compris que «agir ensemble» est un outil capital pour lutter contre la pauvreté et la marginalisation. Elles ont réussi à se construire une identité collective qui a favorisé leur intégration sociale et qui les a aidées à développer des compétences dans les GÉF. Les intervenants sociaux peuvent s'appuyer sur cette expérience collective dans leur recherche de solutions pratiques et techniques pour répondre aux besoins matériels et sociaux, les plus fondamentaux des populations, comme le suggère Ninacs (1996).

L'analyse des données a montré que l'émergence, le développement et le maintien de la participation sont d'abord dus à la présence des opportunités politiques, juridiques financières et économiques. Cet aspect justifie la volonté des autorités publiques à aider les femmes à s'en sortir, il montre aussi que les intervenants sociaux peuvent adopter des modèles d'intervention qui suscitent et associe la participation des populations à celle de l'État.

En organisation communautaire, plusieurs modèles d'intervention existent et fournissent un cadre référentiel approprié pour chaque action envisagée. Cependant, la réussite de l'intervention dépend du bon choix de la stratégie (Doucet et Favreau, 1991 ; Mercier, 2000). Traditionnellement, deux approches stratégiques sont opposées : la stratégie consensuelle et la stratégie conflictuelle. La stratégie consensuelle met l'accent sur le consensus et sur les principes de démocratie. Dans la pratique, cette approche requiert la participation collective de toute la communauté et prône l'idéologie de Ross (1955) pour qui, devant les divergences d'intérêts, un arrangement est toujours possible à travers la coopération entre partenaires. La stratégie conflictuelle s'appuie sur des méthodes de mobilisation empruntées à l'organisation syndicale (Mercier, 2002), adopte une forme toujours agressive et contestataire et utilise le pouvoir et le conflit pour transformer l'ordre établi (Alinsky, 1976).

Les résultats montrent que la participation des femmes dans les groupements est non conflictuelle. Elle a été suscitée et planifiée dans le cadre des politiques étatiques de lutte contre la pauvreté et de l'intégration des femmes dans le développement. Les travailleurs sociaux doivent tenir compte de la nature pacifiste du GÉF dans l'orientation de leur intervention auprès de ces femmes qui tiennent à changer leur situation sans passer par

l'affrontement. Ils doivent tenir compte aussi des principes et valeurs qui orientent l'organisation communautaire (rendre capable, réunir les forces) et les valeurs socioculturelles qui guident les femmes dans la réussite de leur participation. Ces valeurs et principes suscitent une relecture critique des problèmes sociaux et une option pour le changement social.

Ces résultats nous permettent enfin d'attirer l'attention sur l'accompagnement concret des GÉF et leur financement. Si l'accès des femmes à la microfinance est un phénomène qui a favorisé l'émergence et le développement de la participation, il semble que la gestion collective de ces fonds pourrait entraver le maintien de cette participation. Les prêts et remboursement des fonds reçus restent une problématique à revoir dans les groupements. Sans occulter le bien fondé du système, il y a lieu d'évaluer jusqu'où et dans quelles conditions son octroi reste judicieux. Le système de la microfinance est une bonne chose dans la mesure où elle favorise l'implication des femmes. Plutôt, ce sont les conditions de prêt et de recouvrement (taux de 14%) qui posent problème aux femmes. Nous convenons que c'est très important de permettre à ces femmes d'avoir accès aux crédits de financement. Il s'agit de revoir à la hausse le montant alloué à chaque femme et d'en assouplir les conditions de remboursement.

L'accès aux ressources financières a renforcé la participation sociale et permis à plusieurs femmes de survivre, mais il est difficile de conclure à des changements substantiels dans leur situation économique. C'est dire que si l'octroi de moyens économiques et financiers favorisent l'implication des femmes comme l'ont prouvé d'autres études sur les femmes sénégalaises (Sourang, 1996 ; Sarr, 1997), il n'entraîne pas forcément leur autonomie. Puisque le système de la microfinance s'inspire du système des tontines, nous pensons qu'il faudrait financer les groupements, et ensuite permettre aux femmes de créer leur propre système bancaire avec les épargnes qu'elles généreront. Le retour au système de la tontine interne dans le groupement aura des conséquences très bénéfiques. Il permettra de resserrer les liens sociaux et de faire disparaître le taux de 14% ou alors de le mettre au profit du groupe.

Les résultats de cette recherche, basés sur deux groupements de femmes dans le secteur de la pêche, ne peuvent que servir d'exemples sur la participation des femmes dans les GÉF en

milieu urbain dakarois. La poursuite d'autres études sur des groupements du même genre et dans d'autres secteurs pourraient révéler des informations qui, si elles confirment des similitudes, pourraient ouvrir la voie à la généralisation.

Enfin, à la lumière de ces constats, nous laissons les lecteurs et les lectrices sur une interrogation. Les femmes sont-elles victimes du succès de leur participation? Nous avons vu que les difficultés économiques ont contraint les hommes au chômage, ce qui les amène à abandonner graduellement les charges familiales, alors que les femmes prennent quasiment le rôle de pourvoyeur aux charges du ménage, grâce à ce qu'elles gagnent de leur participation. Leur succès et l'indisponibilité économique de leur mari ne font-ils pas qu'elles se retrouvent submergées de charges ?

Bibliographie

AFARD (Association des femmes Africaines pour la recherche et le développement), 1992 : *Femmes et reproduction en Afrique*. Dakar. Occasionnel papers.

ALINSKY, S., 1976 : *Manuel de l'animateur social*. Paris, Seuil.

ANSART, P., 1977 : *Idéologie, conflit et pouvoir*. Paris, Presses universitaires de France.

ANTOINE, P., M. DJIRÉ et J. NANITÉLAMIO, 1998 : *Au cœur des relations hommes-femmes : polygamie et divorce*. Dans Antoine P. D.Ouédraogo et V. Piché (sous la direction de), Trois générations de citadins au Sahel, trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako. Paris, L'Harmattan, p.147-180

ANTOINE P. et V. PICHÉ, 1998 : *L'insertion à Dakar et à Bamako : une comparaison des itinéraires*. Dans Antoine P. D. Ouédraogo et V. Piché (sous la direction de) , Trois générations de citadins au Sahel, trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako. Paris, L'Harmattan, p. 11-44

ASSIDON, E., 2002 : *Les théories économiques du développement*. Paris, Découverte.

ASSOGBA, Y., 2004 : *Sortir l'Afrique du gouffre de l'histoire. Le défi éthique du développement et de la renaissance de l'Afrique noire*, Québec, Presse de l'Université Laval.

ASSOGBA, Y., 2000 : *Sciences sociales et changement social en Afrique moire. Ébauche d'un dépassement de l'approche de la réappropriation*. Économie et Solidarités, Volume 31, no 1, p.114-130.

AUDIBERT, A., 1977 : *Le service social francophone dans une perspective de développement*. Thèse de doctorat, Université de la Sorbonne.

ATLAS ENCYCLOPÉDIQUE MONDIAL, édition de 2006.

BA, H., 2005a : *Le groupement économique féminin (GÉF) des micro-mareyeuses au site de Hann à Dakar*. Centre de recherche sur les innovations sociales, UQAM, CRISES.

BA, H., 2005b : *Les transformatrices de poissons à Pikine : le groupement économique féminin (GÉF) de Pencum Sénégal à Thiaroye-sur-mer*. Centre de recherche sur les innovations sociales, UQAM, CRISES.

BA, H., 1995 : *Le mouvement syndical étudiant et la problématique sociale à l'Université Chiekh Anta Diop de Dakar : entrevues de groupe avec les membres de la coordination des étudiants de Dakar (CED), en 1994*, mémoire de maîtrise, école de service social, Université Laval.

BA, H. et R. DIOP, 2005 : *Une présence des femmes à l'Assemblée nationale qui ne rend pas justice à leur engagement dans la société et dans les partis*. Dans Tremblay, M. (sous la direction de), Femmes et parlements, un regard international, Montréal, Remue-ménages, p. 129-152.

BANQUE MONDIALE, 2000 : *Rapport sur le développement dans le monde 2000-2001, Combattre la pauvreté*. New York, Oxford University Press pour la Banque Mondiale.

BENFORD, R. et S. HUNT, 2001 : *Cadrage en conflit : mouvements sociaux et problèmes sociaux*. Dans Cefaï, D. et D. Trom (sous la direction de), Les formes de l'action collective : mobilisation dans les arènes publiques, Paris, édition de l'école des hautes études en sciences sociales, p. 163-194.

BERTAUX, D., 1997: *Les récits de vie, perspective ethnosociologique*. Paris, Nathan.

BERTAUX, D., 1986: *Fonctions diverses des récits de vie dans le processus de recherche*. Dans Desmarais, D. et P. Grell (sous la direction de), Récits de vie, de Montréal, Saint-Martin, p. 21-34.

BIDET, E., 2000 : *Économie sociale : un éclairage théorique sur un concept méconnu*. Dans Économie et Solidarité, Revue du CIRIEC-Canada, Volume 31, no 2, p. 65-81.

BISILLIAT J. et C. VERSCHUUR, 2000: *Le genre : un outil nécessaire*, Paris. L'Harmattan.

BISILLIAT, J., 1997: *Face aux changements, les femmes du Sud*, Paris, L'Harmattan.

BISILLIAT, J. 1992 : *Relation de genre et développement, femme et société*, Éditions de l'ORSTOM, Paris.

BOCQUIER, P., 1995 : *L'insertion professionnelle des jeunes à Dakar*. Dans Antoine P. et A.B. Diop (sous la direction), La ville à guichets fermés? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine, IFAN/Ch.A.D, ORSTOM p. 123-148

BOIGNAN, M. NG., 1999 : *Comprendre l'« économie informelle» en Côte D'Ivoire : étude de cas à travers les «maquis» à Abidjan*. Thèse de doctorat (PH .D), département de sociologie Faculté des sciences sociales, Université Laval, Québec.

BOP, C., 1997: *Après Pékin, quelle coopération internationale en Afrique*. Politique Africaine, no 65, p. 48-61

BOSERUP, E., 1983 : *La femme face au développement économique*, traduit de l'anglais par M. C. Marache. Paris, PUF.

BOUCHARD, M.-C., 1998 : *L'émergence d'un modèle participatif dans le cadre du développement international*. Mémoire de maîtrise, Département de science politique, Faculté des sciences sociale, Université Laval.

BUECHLER, S.M., 2000 : *Social movement in advanced capitalism. The political Economy and Cultural Construction of Social Activism*. New York, Oxford University Press.

CAMARA A., 2000 : *Les groupements : espaces de pouvoir et de parole*. Dans Ferera L., Femmes « bâtisseurs » d'Afrique, Musée de la civilisation, Québec, BGQ, p. 147-158

CAMARA, S., 1983 : *Le rôle des femmes dans la commercialisation du poisson dans la région du Cap-vert*. Mémoire de fin d'étude, École des agents technique de l'océanographie et des pêches maritimes Dakar-Thiaroye.

CAMBOULIVES, M., 1967 : *L'organisation coopérative au Sénégal*. Paris, A. Pedone.

CEFAÏ, D. et D. TROM, 2001 : *Les formes de l'action collective: mobilisation dans les arènes publiques*. Paris, École des hautes études en sciences sociales.

CEFAÏ, D., 2001 : *Les cadres de l'action collectives: définitions et problèmes*. Dans Cefai D. et D. Trom (sous la direction de), Les formes de l'action collective : mobilisation dans les arènes publiques, Paris, École des hautes études en sciences sociales, p. 51-97.

CHIKWENDU, E., 1997: *Women, cooperatives and economic recovery in Nigeria*. *Dialectical Anthropology* 22. Kluwer Academic Publishers, p. 353-371.

CHOUCHANE-VERDIER, A., 2001 : *Libération financière et croissance économique. Le cas de l'Afrique subsaharienne*. Paris, L'Harmattan.

CISSÉ. Kh., 1994 : *Femme et crédit dans la transformation des produits halieutiques, cas des femmes de Kayar*, mémoire de fin d'études, Dakar, École nationale d'économie appliquée.

CISSÉ-WONE, K., 2002 : *Idéologie socialiste et féminisme d'État au Sénégal : de Senghor à Abdou Diouf*, 10^e assemblée générale du CODESRIA, 8-12 décembre 2002 à Kampala. www.codesria.org/archives/ga10/abstracts .

COMEAU, Y., 1995a : *Vie quotidienne et participation aux associations communautaires*. *Nouvelles Pratiques Sociales*, Volume 8, no1, Québec, Presses de l'Université du Québec, p.121-136.

COMEAU, Y., 1995b : *Les attitudes des membres à l'égard de leurs associations et coopératives*. *Revue Service Social*, volume 44, no1, École de service social, Université Laval, p. 95-114.

COMEAU, Y., 2000 : *Guide de collecte et catégorisation des données pour l'étude d'activités de l'économie sociale et solidaire*, Cahiers du CRISES.

COMEAU, Y., 2001 : *La structuration des stratégies du mouvement associatif : l'émergence et la diffusion du développement économique communautaire (DÉC)*, dans Dorval, H. et R. Mayer, Problèmes sociaux -Tome I, théories et méthodologies, Ste-Foy Presses de l'Université du Québec, p. 334-355.

COQUERY-VIDROVITCH, C., 1994: *Les femmes africaines: histoire des femmes d'Afrique noire au XXe Siècle*. Paris, Desjonquières.

CORDONNIER, R., 1987 : *Femmes africaines et commerce. Les revendeuses de tissu de la ville de Lomé (Togo)*, Paris, L'Harmattan.

COTÉ, D., 1995 : *Développement communautaire et rapports sociaux de sexes : essai d'analyse sur toile de fond régionale*. Dans Coté, D.(sous la direction de), Du local au planétaire, Réflexions et pratiques de femmes en développement régional. Québec, Remue-ménage, p. 111-130.

CRIBIER, J., M. DREYFUS, M. GUÈYE, 1986 : *Léébou, proverbes wolof*, Fleuve et Flamme. Paris, Collection du Conseil international de la langue française.

DAGENAIS, H., 1988: *Pour les femmes, un autre développement*. Recherche Féministe, Volume 1, no 2. p.1-18.

DAHOU, K., 2002 : *Dispositif d'encadrement et débordements sociaux : le cas des pêches*. Dans Diop , M-C. (sous la direction de), La société sénégalaise entre le local et le global. Édition Karthala, Paris p. 491-508.

DAMANT, D., J. PAQUET et J. BÉLANGER, 2001 : *Recension critique des écrits sur l'empowerment ou quand l'expérience de femmes victimes de violence conjugale fertilise des constructions conceptuelles*. Recherches féministes, Volume14, no 2, p. 133-154.

DAUNAIS, J.-P., 1992 : *L'entretien non directif*. Dans Gauthier, B. (sous la direction de), La recherche sociale, 2^e édition, Québec, Presse de l'Université du Québec.

DÉDY, S., 1997 : *Des sciences sociales comme ferment de démocratie en Afrique ou la dialectique de la culture et du développement : quelles indications heuristiques?* Dans Beauchamp C. (sous la direction) , Démocratie, culture et développement en Afrique noire. Montréal, L'Harmattan, p. 329-352.

DEFOURNY, J. L. FAVREAU et J.-L. LAVILLE, 1998 : *Insertion et nouvelle économie sociale*. Paris, Desler et Brouwer.

DEFOURNY, J. et P. DEVELTERE, 1999 : *Origines et contours de l'économie sociale au Nord et au Sud*. Dans Defourny, J. et P. Develtere et B. Fonteneau (sous la direction de), L'Économie sociale au Nord et au Sud. Paris, De Boeck , p. 25-55.

DÈME M., D. THIAM, D. THIAO et M. D. BARRY, 2003 : *Recensement des femmes transformatrices de la pêche artisanale sénégalaise*. Dakar, CRODT/ISRA.

DENZIN, K. N. et Y. S. LINCOLN. 2000: *Handbook of qualitative Research*, California, Sage Publications.

DENZIN, K. N. et Y. S. LINCOLN. 1994: *Handbook of qualitative Research*, California, Sage Publications.

DESCARRIES, F., 1998 : *Le projet féministe à l'aube du XXIe Siècle : un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens*. Cahier de Recherche Sociologique, no 30. p. 179-210

DESCHÊNES, M.-A. et G. ROY., 1994 : *Le JAL Trajectoire d'une expérience de développement local*. Collection Témoignages et Analyses, no 5, Québec, GRIDEQ.

DESLAURIER, J.-P., 1991 : *Recherche qualitative guide pratique*. Montréal, éditions. Mc Graw Hill.

DESLAURIERS J. P. et M. KÉRÉSIT, 1997 : *Le devis de recherche qualitative*. Dans Poupart, J (sous la direction de), La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques. Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal, Gaëtan Morin, p. 109-136

DESMARAIS, D. et P. GRELL (sous la direction de), 1986: *Les récits de vie, théorie, méthode et trajectoire types*. Montréal, éditions Saint-Martin.

DESNOYER, J., 2000 : *Histoire des femmes au Sénégal et au Mali et processus de modernisation : itinéraire et aspiration de la première génération de femmes lettrées*. Mémoire de maîtrise, faculté des Lettres, Département d'histoire, Université LAVAL.

DIA, I. A., 2000a : *Pauvreté, économie populaire urbaine et réussite sociale chez les femmes sénégalaises*. Esprit critique, Revue internationale électronique de sociologie et des sciences sociales, Volume 2, no 9, www.espritcritique.org

DIA, I. A., 2000b: *Femmes sénégalaises et argent : entre sacralisation, crainte, valorisation de soi et logiques communautaires*. Esprit critique, Revue internationale électronique de sociologie et des sciences sociales, Volume 2, no 10, www.espritcritique.org

DIAW, M. C., 1994 : *La portée du partage : les implications théoriques et épistémologiques du système de parts pour l'étude de l'altérité en économie, une référence particulière aux pêcheries côtières ouest-africaines*. Thèse de Doctorat (Ph.D) faculté des sciences sociales, Université Laval.

DIONNE, H., 1989 : *Stratégie territoriale de développement et système d'action local et communautaire*. Revue Géographie Sociale, no 8.

DIOP, M., 1972 : *Histoire des classes sociales en Afrique de l'Ouest, volume II : le Sénégal*, Paris, Maspéro.

DIOP, A. B., 1981 : *La société wolof : tradition et changement, les systèmes d'inégalité et de domination*, Paris, Karthala.

DIOP, A. S., 2002 : *Women and sea, aspects biologiques et économiques de la transformation artisanale du poisson à Kayar*. Projet de développement de la transformation artisanale à Kayar, Institut international des Océans. Rapport final.

DIOP, M., 1993 : *Participation sociale et économique et intégration dans le milieu de vie des participantes au foyer Clair-Logis à Thiès*, Sénégal. Mémoire de maîtrise, école de service social, Université Laval.

DIOP, M. C. (Sous la direction de), 1992 : *Sénégal : trajectoire d'un État*. Dakar CODESRIA.

DIOP, M.C. et M. DIOUF. 1990 : *Le Sénégal sous Abdou Diouf : État et société*. Paris, Karthala.

DIOP, M-C. (sous la direction de), 2002 : *La société sénégalaise entre le local et le global*. Paris, Karthala.

DIOUF M. B., 1983 : *Les restauratrices de la zone industrielle de Dakar, ou la guerre des marmites*. Cahiers d'Études Africaines, 81-83, XXI-1-3, p. 237-250

DIOUF, P. O., 1995: *Développement intégré, quelles alternatives pour résoudre l'emploi des jeunes en milieu semi-urbain dans un contexte d'après dévaluation*, Document présenté lors du forum du village de Thiaroye-sur-mer en Mai 1995

DIOUF, P.S., 2003 : *Quelles stratégies pour une durabilité de la pêche par rapport à la capture des juvéniles*. Communication lors de la 6^e édition de la journée mondiale de la pêche à Dakar.

DJIGAL, A. MB., 2003 : *Communication sur aspect genre et stratégies de survies dans le secteur de la pêche*, document présenté à l'atelier sur les femmes transformatrices, tenu au Bénin en Novembre 2003.

DOKOU, A. G. KOKOU, 1996 : *Culture, rôle et fonction de la direction générale : une comparaison nord-sud*. Dans Lalèyê, I.-P. (sous la direction de), Organisations économiques et culture africaine, de l'homo economicus à l'homo situs, Paris, L'Harmattan p. 157-172

DOLIGEZ, F. 2003 : *La participation, un thème récurrent du développement ?* Journées d'études iram 2003, dossier préparatoire, www.iram.fr.org, p. : 2-9

DORÉ-AUDIBERT, A., 1999 : *Une décolonisation pacifique, Chroniques pour l'histoire*. Paris, Karthala.

DORÉ, G., 1985: *L'organisation communautaire : définitions et paradigme*, Service social, volume 34, no 2-3 p. 210-231.

DOUCET, L. et FAVREAU, L., 1991 : *Théorie et pratique en organisation communautaire*. Sillery. Presse de l'Université du Québec.

DROY, I., 1990 : *Les femmes et le développement rural*. Paris, KARTHALA.

- DUBAR, C. 1991 : *La socialisation*, Paris, Armand Collin
- DUBAR, C., 1992: *La socialisation construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Collin.
- DUCHEN, C., 1995 : *Féminisme français et féminismes anglo-américains : spécificité et débats actuels*. EPHESIA, La place des femmes. Paris, La Découverte, p. 352-357
- DUMONT, L., 1983 : *Essai sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Paris, Seuil.
- DURAND, M.-H., 1981: *Aspect socio-économique de la transformation artisanale du poisson de mer au Sénégal*. Dakar. Archive du CRODT, no 103, BP 2241.
- DURAND M. H. et CONWAY, J., 1984: *La transformation artisanale, son rôle dans l'écoulement des produits de la mer au Sénégal*. Dans, Aspects de la recherche en socio-économique de la pêche artisanale maritime sénégalaise. Document scientifique no 84 CRODT/ISRA, BP 2241 Thiaroye.
- ELA, J. M., 1994 : *Afrique, l'irruption des pauvres, société contre ingérence, pouvoir et argent*, Paris, L'Harmattan.
- FALL A. S., 2002 : *Enquête sur la perception de la pauvreté au Sénégal*. Rapport de la région de Dakar, MEFP-PNUD, Rapport provisoire.
- FALL, A. S., 2001 (coordonnateur de l'étude) : *Enquête perception de la pauvreté au Sénégal* (EPPS). Rapport de la région de Dakar. (<http://www.minfinances.sn/enquant1.html>).
- FALL, A. S., 1995 : *Relation à distance des migrants et réseaux d'insertion à Dakar*. Dans Antoine P. et A.B. Diop (sous la direction), La ville à guichets fermés? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine, IFAN/Cheikh Anta .Diop, ORSTOM, p. 257-275.
- FALL, A. S., 1993 : *Et si l'insertion urbaine passait par l'investissement dans des réseaux sociaux ? Réseaux formels et informels de solidarité et de dépendance dans les quartiers de Dakar*. Dans Jacob, J-P. et P. Lavigne Delville (sous la direction de), Les associations paysannes en Afrique, organisation et dynamiques. Paris, Karthala, p.293-303.
- FALL, A. S., 1992 : *Une réponse à la crise de l'agriculture. La migration des Sereer du Siin (Sénégal)*. Société-Espaces-Temps I, p.138-149
- FALL, A. S. et Ch. GUÈYE, 2000 : *Derem ak ngerem : le franc, la grâce et la reconnaissance. Les ressorts d'une économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest*. Enda prospectives dialogue politique. <http://www.enda.sn/diapol/>
- FAVREAU, L., 2000 : *Économie sociale, coopération internationale et développement des sociétés du Sud*. Chaire de Recherche en Développement Communautaire no 20, p. 16- 33

FAVREAU, L. et B. LEVESQUE, 1996 : *Développement économique communautaire économie sociale et intervention*, Québec, Presse de l'Université de Québec.

FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE, 1999 : *Économie sociale, coopération Nord/Sud et développement*. Chaire de Recherche en Développement Communautaire, Série recherche no 14.

FEIJOÒ, M. Del C., 1996: *Women Confronting the Crisis: Two Case Studies from Greater Buenos Aires*, UCLA, Latin America studies, Volume 82, p. 31-46.

FORTIN, M-F., 1996 : *Le processus de la recherche: de la conception à la réalisation*, Ville Mont-Royal, Décarie Éditeur inc.

GAMSON, W. A., 1988: *Political Discourse and Collective Action*. Dans Klandermans, B., H. Kriesis et S. Tarrow (sous la direction de), From Structure to action: Comparing social Movement Research across Cultures, Greenwich (Conn.), JAI Press.

GAUTHIER, B. (sous la direction de), 1984 : *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, Québec, Presse de l'Université du Québec.

GODBOUT, J. T. (sous la direction de), 1991: *La participation politique: leçon des dernières décennies*. Québec, IQRC, Coll. Questions de culture.

GOFFMAN, E., 1974 : *Frame Analysis : an Essay on the Organisation of Experience*. New York, Harper.

GUBA, E.G. et Y. S. LINCOLN, 2000: *Paradigmatic controversies, contradictions, and emerging confluences*. In Denzin , K. N. et Y. S. Lincoln, 2000 (sus la direction de), Handbook of qualitative Research, California, Sage Publications, p.163-188

GUÈYE. B. 2000 : *La méthode active de recherche et de plainification participatives (MARP) : acquis, limites et défis actuels*. Dans Lavigne Delville, P.; Sellamma, N-É et Mathieu, M., les enquêtes participatives en débat, ambition, pratique et enjeux, Gret – Karthala – Icra, p. 65-90

GUÈYE-NDIAYE, A., 1992: *La transformation artisanale des produits halieutiques sur le littoral et son impact sur l'environnement*. Dans, les actes de l'atelier de Gorée, Gestion des ressources côtières et littorales du Sénégal, 27-29 Juillet 1992 p. 323-233

GURR, T. R., 1970: *Why men rebel*, Trad. Part, in Birnbaum P. Chazel F. édition, théorie sociologique, Paris Thémis, Presses universitaires de France.

HERMAN, J., 1983 : *Les langages de la sociologie*. Paris, Presses universitaires de France.

HILT, C., 1997 : *Après la reconnaissance, une nouvelle mise en marge ? Le mouvement des femmes et la structure des opportunités politiques au Canada, 1990-1997*. Mémoire de maîtrise, Département science politique, Faculté de sciences sociales, Université Laval.

JASPER, J., 2001: *L'art de la protestation collective*. Dans Cefaï, D. et D. Trom (sous la direction de), Les formes de l'action collective : mobilisation dans les arènes publiques, Édition de l'école des hautes études en sciences sociales. Paris, p.136-159.

JENKINS, J. C., 1983: *Resource Mobilization Theory and the Stud of Social Movement*, Annual Review of Sociology, volume 9.

KANE, M., 1996 : *Étude des stratégies de résolution de problèmes des personnes âgées retraitées de Dakar, en vue de l'élaboration, à leur bénéfice, d'une politique de protection sociale, dans une perspective de développement sociale*. Thèse de doctorat. École de Service social, Université LAVAL.

KÉBÉ, M., 1981: *Approvisionnement en poisson de la région du Cap-vert*. CRODT, dans D.S. no 84.

LABRECQUE, M. F., 1992: *Femmes et développement : Bibliographie thématique et régionale*. Université LAVAL, Laboratoire de recherches anthropologique.

LAFONTAINE, D., 1995: *Études féministes et paradigmes du développement : de l'interpellation à l'articulation*. Dans Coté, D.(sous la direction de), Du local au planétaire, réflexion et pratiques de femmes en développement régional, Montréal, Remue-ménage, p. 43-77.

LAFOREST, J., 1984 : *La nature du service social*. Intervention, no 68, p. 22-23.

LAPERRIÈRE, A., 1982 : *Pour une construction empirique de la théorie : la nouvelle école de Chicago*. Sociologie et sociétés. Montréal, Presse de l'Université.

LAPERRIÈRE, A., 1997 : *La théorisation ancrée (grounded theory): démarche analytique et comparaison avec d'autres approches apparentées*. Dans Poupart, J. (sous la direction de), La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques, Centre international de criminologie comparée. Université de Montréal, Gaëtan Morin p. 333-364.

LAVERGNE, R. et E P. ENGLISH, 1987 : *L'aide au développement du canada au Sénégal*. Ottawa, Institut Nord-sud.

LE BOSSÉ, Y., 1995 : *Étude exploratoire du phénomène de l'empowerment*. Thèse de doctorat (PH.D). École de psychologie, Faculté des sciences sociales Université Laval.

LE COUR GRANDMAISON, C., 1972 : *Femmes dakaroises, rôles traditionnelles féminins et urbanisation*. Abidjan, Annales de l'Université, Série F-tome 4.

LECARME, M., 1992 : *Territoire du féminin, territoire du masculin : des frontières bien gardées?* Dans BISILLIAT, J. (sous la direction de), Relation de genre et développement, femme et société. Paris, ORSTOM, p. 295-326.

LECARME-FRASSY, M., 2000 : *Marchandes dakaroises entre maison et marché : approche anthropologique*. Paris, L'Harmattan,

L'ÉCUYER, R., 1990 : *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu : méthode GPD et concept de soi*. Sillery. Presse de l'Université du Québec.

LEFRANÇOIS, R., 1992 : *Stratégies de recherche en sciences sociales (applications à la gérontologie)*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

LESSARD-HÉBERT, M., G. GOYETTE et G. BOUTIN. 1990: *Recherches qualitatives : fondements et pratiques*. Montréal, Agence D'ARC Inc.

LÉVESQUE, B., A. JOYAL, et O. CHOUINARD, 1989 : *L'autre économie, une économie alternative?* Actes du 8^e colloque annuel de l'Association d'économie politique (AEP), tenu à l'UQAM les 21 et 22 octobre 1988. Sillery, Presse de l'université du Québec.

LLERES, B., 1986 : *La pêche piroguière : son évolution, son introduction dans l'économie du marché*. Thèse de doctorat, université Bordeaux III, UER de géographie.

LÔ, Kh., 2001 : *La politique de promotion de la femme et son impact sur la famille*. Les cahiers africains du travail social, no 03 juillet 2001. Dakar, ENTSS.

LOGIE, G. 2003 : *la participation : une issue possible pour la société humaine ?* Journées d'études iram 2003, dossier préparatoire, www.iram.fr.org , p. : 14-21

LY, O. Kh., 1986 : *Les femmes dans le secteur de la transformation artisanale des produits halieutiques*. Dans AFARD, Les femmes et le développement rural en Afrique. Dakar, Travaux et documents no 2, p. 107-115.

MANDON, D., 1990 : *Culture et changement social, approche anthropologique*. Lyon, Chronique Sociale.

MANN, P., 1991 : *L'action collective: Mobilisation et organisation des minorités actives*. Paris, Armand Colin.

MATHIEU, L., 2004 : *Comment luter?*, sociologie et mouvements sociaux, Paris, Textuel.

MAYER, R. et J-P. DESLAURIERS, 2000 : *Quelques éléments d'analyse qualitative, L'analyse de contenu, l'analyse ancrée, l'induction analytique et le récit de vie*. Dans Mayer, R., F. Ouellet, M-C. Saint-Jacques et D. Turcotte (sous la direction de), Méthodes de recherche en intervention sociale. Québec, Gaëtan Morin, p.159-189

MAYER, R. et F. OUILLET (sous la direction de), 2000 : *Méthodes de recherche en intervention sociale*, Québec, Gaëtan Morin.

MAYER, R. et F. OUELLET, 1991: *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*. Québec, Gaëtan Morin.

MBENGUE, M., 1996 : *Dossier de candidature de Pencum Sénégal à la 8e édition du Grand Prix du Président de la République pour la promotion de la femme*. Thiaroye, Archives du Service départemental de la pêche.

MBENGUE, M., 2000: *Monographie de la pêche maritime artisanale à Thiaroye-sur-mer, Dakar-Sénégal*, étape monographique pour l'obtention du DHEPS, ENDA-Graf- Collège coopératif de Paris USE.

MBODJ, G., 1997: *La genèse de l'inscription différenciée des genres au Sénégal*. Dans Beauchamp, C. (sous la direction de) Démocratie, culture et développement en Afrique noire Paris, L'Harmattan, p. 209- 222

Mc ADAM, D., 1982 : *The political Process and the Development of Black Insurgency*. Chicago, University of Chicago Press.

Mc ADAM, D., J-D. Mc CARTHY et M. N. ZALD, 1988: *Social movements*. Dans N.J. Smelser (sous la direction de), Handbook of Sociology, Beverly hills, Sage, p: 695-737.

Mc CARTHY, J. D. and M. N. ZALD, 1977: *Ressource Mobilization and Social Movements : A Partial Theory*, American journal of Sociology 82, p. 1212-1241

Mc CARTHY, J. D. and M. N. ZALD, 1973: *The trend of Social Movements in America : Professionalization and Ressource Mobilization*. Morristown, NJ, General Learning Press.

Mc KEEVER, M., 1998: *Reproduced inequality: Participation and success in the South African Informal Economy*. Social Forces, Volume 76, no 4, p.1209-1241

MEILLASSOUX, Cl., 1975 : *Femmes, greniers et capitaux*, Paris, Anthropos.

MEISTER, A., 1974 : *La participation dans les associations*. Paris, les Éditions Ouvrières.

MEISTER, A., 1977 : *la participation pour le développement*, Paris, les Éditions Ouvrières

MELUCCI, A., 1990: *les adversaries du vide*, dans nouvelles pratiques sociales, Volme 3, numéro1 Québec, PUQ, p. 31-40

MENDRAS, H., 1983 : *Le changement social : tendance et paradigmes*. Paris, Armand Colin.

MERCIER, C., 2000 : *L'organisation communautaire et le travail social*. Dans, Deslauriers J.-P. et Y. Hurtubise (sous la direction de), Introduction au travail social. Québec, Presses de l'Université laval, p. 178-210.

MIANDA, G., 1996 : *Femme africaines et pouvoir: les maraîchères de Kinshasa*, Paris, L'Harmattan.

MILES, M. B. et A. M. HUBERMAN, 2003 : *Analyse des données qualitatives* 2e édition, Méthode en science humaine. Paris, De Boeck.

MILLEN, D., 1997 : *Quelques questions méthodologiques et épistémologiques que soulève la recherche féministe faite sur des femmes non-féministes*. Sociological research online, Volume 2, no 3.

MONIMART, M., 1989: *Femmes du Sahel. La désertification au quotidien*, Paris, Karthala et OCDE/Club du Sahel.

MORIN, R., A. LATENDRESSE, et M. PARAZELLI, 1995 : *Corporations de développement économique communautaire en milieu urbain : l'expérience montréalaise*. Département d'études urbaines et touristiques. UQAM. Collection matériaux et document no 5.

MUAMBA MULUMBA, P., 1996 : *Contexte socio-culturel, et conception du travail en Afrique : le cas du Zaïre*. Dans Lalèyê I.-P. (sous la direction de), Organisations économiques et culture africaine, de l'homo oeconomicus à l'homo situs, Paris, L'Harmattan p.185-205.

MULGAN, G., 2001: *Les perspectives d'une rénovation sociale*. Dans OCDE, La société créative du XXIe siècle. Paris, Études prospectives, p.153-201.

N'DRI, A. Th., 1996: *Les femmes africaines dans la politique: femmes Baoulé de Côte d'Ivoire*. Paris, L'Harmattan.

NDAW, A., 1983 : *La pensée africaine. Recherche sur les fondements de la pensée négro-africaine*. Dakar, Nouvelles éditions africaines.

NDIAYE, ND., L. DIOUF, A. BADIANE et A. SOW, (1993) : *Étude sur les GIE : performances et perspectives*. Document technique sur la pêche no 17.

NDIAYE, P. G., 2004: *Dynamique des acteurs de la pêche au Sénégal : vers un partenariat entre le public et le privé pour faire face au défi de la mondialisation*, Enda prospectives dialogue politique. <http://www.enda.sn/diapol/>

NDIAYE, P.G. et A. MBAYE, 2004 : *Restitution de l'étude sur la pêche au Sénégal auprès des acteurs à la base : quelles mesures mettre en œuvre pour une gestion durable des ressources halieutiques?* Enda prospectives dialogue politique. <http://www.enda.sn/diapol/>

NDIONE, E.-S., 1994: *L'économie urbaine en Afrique : le don et le recours*. Paris Karthala.

NDIONE, E.-S., 1992 : *Le don et le recours : ressort dans l'économie urbaine*. Dakar, ENDA Graf Sahel.

NEVEU, É., 2002 : *Sociologie des mouvements sociaux*, troisième édition. Paris, La Découverte.

NGUYEN VAN-CHI BONNARDEL, R., 1978 : *Vie de relation au Sénégal : la circulation des biens*. Dakar, Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN).

NINACS, W., 1995: *Empowerment et service social*. Revue Service Social, Volume 44, no1, Ecole de service social, Université Laval, p : 69-93.

- NTSEANE, P. G., 1999: *Botswana rural women's transition to urban business success: collective struggles, collective learning*. These of doctors of philosophy, University of Georgia.
- NYANDWI, M.-R., 1999 : *Genre, coopératives et développement – Impacts de la participation des femmes aux associations agricoles et les rapports de genre. Le cas de la communauté Ngoma au Rwanda*, Thèse de doctorat, Sociologie, Université Laval.
- OCDE, 1996 : *Le Rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXIème siècle* Paris.
- OLSON, M., 1978 : *Logique de l'action collective*, Paris, Presses universitaires de France.
- OTAYECK, R., 2000 : *Identité et démocratie dans un monde global*, Paris, Presse de science PO.
- PERREAULT, C., 1996: *Migration et activités économiques dans le quotidien des femmes serer du Sénégal: une étude de village*, mémoire de maîtrise, Anthropologie, Université Laval.
- PERROW, C., 1979: *The sisties observed*, in Zald M., Mc Carthy J. (sous la direction de), *The dynamics of social movements*, Cambridge Winthrop.
- PNUD, 2000 : *Rapport sur le développement humain*.
- PIRÈS, A., 1987 : *Deux thèses erronées sur les lettres et les chiffres*. Cahiers de recherche sociologique, volume 5, no 2, p. 87-106.
- PIZZORNO, A., 1986 : *Sur la rationalité du choix démocratique*. In Birnbaum P. Leca J., édit., *Sur l'individualisme*, Paris, presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- POUPART, J., M. LALONDE et M. JACCOUD, 1997: *De l'école de Chicago au postmodernisme, trois quart de siècle de travaux sur la méthodologie qualitative*. Québec, Les Presses Inter Universitaires.
- QUIVY, R. et L.V. CAMPENHOUDT, 1988: *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris, Dunod Bordas.
- RAPPAPORT, J., 1987: *Terms of empowerment/exemplars of prevention: Toward a theory for community psychology*. American Journal of Community Psychology, 15 (5).
- RATHGEBER, E. 1994: *WID, WAD, GAD, tendances de la recherche et de la pratique dans le champ du développement*. Montréal, Mc Gill Queen's University Press.
- RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL et Conseil économique et social, 1995 : *Étude sur l'impact de la dévaluation du FCFA*, Synthèse du rapport d'étapes novembre 1995.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL et Ministère de l'économie, des Finances et du Plan. Direction de la prévention et de la Statistique, 1997 : *Enquête Démographique et de Santé au Sénégal, EDS-III*, 1996/97, Dakar.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL et Ministère de l'économie, des Finances et du Plan. Direction de la prévention et de la Statistique, 1993a: *Enquête Démographique et de Santé au Sénégal, EDS-II*, 1992/93, Dakar.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL et Ministère de l'économie, des Finances et du Plan. Direction de la Prévention et de Statistique, 1993b: *Enquête sur les priorités (ESP)*, Dakar.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL, Ministère des Finances et de l'économie. Direction de la prévision et de la statistique, 1994 et 1995. *Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages (ESAM)*.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL et Ministère de l'éducation nationale/DPRE, 1994 : *Les facteurs de la sous-scolarisation des filles au Sénégal*.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL, *Le journal officiel du Gouvernement*, JO nos, 1984, 5049, 5902, 6136 et 6173.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL et Ministère de la pêche et des transports maritimes. Direction des pêches maritimes (DPM), 2001 : *Résultats généraux de la pêche maritime*, document de 93 pages.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL, Ministère de la pêche et des transports maritimes et Observatoire économique de la pêche au Sénégal (OEPS), 2000 : *Annuaire des pêches maritimes* .

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL, Ministère de la pêche et des transports maritimes et Agence japonaise de coopération internationale (MPTM et JICA), 1997 : *L'étude sur le programme de développement dans la zone de pêche nord en République du Sénégal*, rapport définitif.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL et UNICEF, 1995 : *Analyse de la situation des femmes et des enfants au Sénégal*.

RISS, M-D., 1989: *Femme africaine en milieu rural, les Sénégalaises du Sine Saloum*. Paris L'Harmattan.

RIST, G., 1996: *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques.

ROGEL, T., 2003: *Le changement social contemporain*. Paris, Rosny : Bréal.

ROSS. M., 1955 : *Community organization: theory, principles and practice*, New York, Harper and Row.

ROTHMAN, J., 1995 : *Approaches to Community Intervention*. Dans J. Rothman, J. Erlich et J. E Tropman (sous la direction de), Strategies of Community intervention, Itasca, III., Peacock publishers, p. 26-63.

ROUSTANG, G., 2000 : *Préface*. Dans Fréchette L., Entraide et service de proximité : l'expérience des cuisines collectives, Québec, Presses de l'Université du Québec.

RYCKMANS, H., 1997 : *Les associations féminines en Afriques : Une décennie d'ajustement après la décennie de la femme*. Dans Bisilliat (sous la direction de), Face aux changements les femmes du sud. Paris, L'Harmattan, p. 195-219.

SARR, F., 1998 : *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal : la transformation des rapports de pouvoirs*. Paris L'Harmattan.

SARR, F., 1997 : *Étude de pratique de solidarité des entrepreneures issues du secteur informel au Sénégal : Quelle perspective pour les politiques sociales ?* Thèse de doctorat, École de service social, Université Laval.

SAULNIER, C.F., 1996: *Feminist theories and social work: approaches and application*, New York, Haworth Press.

SAVANÉ, M. A., 1986 : *Afrique de l'Ouest : incidences des transformations socio-économiques sur le rôle et le statut des femmes*. Genève, UNRISD.

SAVOIE-ZAJC, L., 2000 : *La recherche qualitative/interprétative en éducation*. Dans Karsenti, T. et L. Savoie-Zajc (sous la direction de), La recherche en éducation: étapes et approches. Université de Sherbrooke, CRP. p. 123-150

SCHUTZ, A., 1987 : *Le chercheur au quotidien. Phénoménologie des sciences sociales*. Paris, Méridiens Klincksieck.

SCOTT, J., 1988 : *Genre : une catégorie utile d'analyse historique*. Les Cahiers du GRIF, no 37-38.

SENNETT, R., 1980 : *La famille contre la ville, les classes moyennes de Chicago à l'ère industrielle (1872-1890)*, traduit de l'américain par Anne Pétry, Paris, Recherches.

SNOW, D.A., E.B. ROCHFORD Jr., S.K. WORDEN, and R. D. BENFORD, 1986 : *Frame Aligment processes, Micromobilization and Movement Participation*. In Buechler, S.M. and F. K. Cylke Jr. (sous la direction de). Social movement; perspectives and issues, Palo Alto, Mayfied Publications, p.211-228.

SOKONA, Y. et K. TRAORÉ, 1985 : *Énergie et alimentation : vécues au quotidien par les femmes*. Dakar, ENDA.

SOTO, H., 1989: *Dictature de l'État et secteur informel*. Africa International 222, p. 37-40

SOURANG, M., 1996: *Implication économique et intégration sociale des femmes au programme caisse d'épargne et crédit du CPRS El Hadj Omar, Thiès Sénégal*. Mémoire de maîtrise, École de service social, Université Laval.

SOW, F., 1990 : *La décennie des Nations Unies pour les femmes (1975-1985) au Sénégal: Bilan et perspectives*. Dakar, Institut Fondamental d'Afrique Noire (IFAN).

SOW, F. 1993 : *Femmes sénégalaises à l'horizon 2015*, version abrégée du rapport de l'étude réalisée par le ministère de la Femme, de l'enfant et de la famille au Sénégal.

SOW, F., 1995 : *Femmes rurales chefs de famille en Afrique subsaharienne*. Food and Agriculture Organisation (FAO), Rome. Document polygraphie.

SOW, F., 1999 : *La recherche féministe et les défis de l'Afrique du XXe siècle*. Dans Dagenais, H. (sous la direction de), Recherche féministe dans la francophonie : pluralité et convergences. Montréal, Remue-ménage, p. 423-448.

STAKE, R. E., 2000 : *Case Studies*. In Norman K. Denzin and Yvonna S. Lincoln : Handbook of qualitative research, second edition, London, Sage Publications inc, p. 435-454.

STAMP, P., 1990 : *La technologie, le rôle des sexes et le pouvoir en Afrique*. Ottawa, CRDI.

STIGLIZ, J. E., 2002 : *La grande désillusion*, traduit de l'anglais (américain) par Paul Chemla. Paris, Fayard.

STRAUSS, A. et CORBIN, J., 1990 : *Basic of qualitative Research, Grounded Theory Procedures and Techniques*, Newbury Park (Californie), Sage.

SY M., A. BA et N. NDIAYE, 1993 : *Les implications démographiques des politiques de développement au Sahel : le cas du Sénégal*. Dans Touré M. et T.O. Fadayomi (sous la direction de), Migrations et urbanisation au sud du Sahara, quels impacts sur les politiques de population et de développement. Paris, Karthala, p.122-153

TÉVOÉDJRÈ, A., 1978 : *La pauvreté, richesse des peuples*. Paris, Économie et Humanismes.

THÉRIEN, J.-P., 2001 : *Un demi-siècle d'aide au développement*. Lien social et politiques-RIAC, no 45, p. 89-104.

TILLY, C., 1985: *Models and realities of Popular Collective Action*. Social Research, 52 (4), p. 717-747.

TILLY, C., 1978 : *From Mobilization to Revolution*, Reading, MA : Addition-Wesley.

TOURAINÉ, A., 1993 : *La voix et le regard, sociologie des mouvements sociaux*. Paris, Seuil.

- TOURAINÉ, A., 1992 : *Critique de la modernité*. Paris, Fayard.
- TOURAINÉ, A., 1985 : *An introduction to study of Social Movements*, Social Research 52 (4) p. 749-787.
- TOURAINÉ, A., 1984 : *Le retour de l'acteur : essai de sociologie*. Paris, Fayard.
- TOURAINÉ, A., 1978 : *La voix et le regard*. Paris, Seuil.
- TOURAINÉ, A., 1974 : *Pour la sociologie*. Paris, Seuil.
- TOURÉ, T., 1999 : *Quelle sécurité sociale pour le Sénégal de demain ?* Communication présentée au Conseil économique et social du Sénégal, pour la commission des affaires sociales.
- TOURÉ, A., 1985 : *Les petits métiers à Abidjan, l'imagination au service de la conjoncture*, Paris, Kartala.
- VAN DER MAREN, J.-M., 1995 : *Méthodes de recherche pour l'éducation*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- VICTOR-BELIN, N., 1992 : *Réussir au féminin : le parcours de la femme-énergie*. Paris, Dunod.
- WAN, M. Y.-W., 2000 : *The secrets to success: Change and continuity in the gari trade of Ibadan, Nigeria, 1992-1994*. Boston University.
- YIN, R. K., 1994 : *Case study research, Design and methods*, 2e édition, Thousand Oak, CA, Sage.
- YOUNG, K., 1988 : *Serving two master: thrild wold women in development*. Allied Publishers.
- ZAOUAL, H., 1996 : *Le paradigme relation le des organisations économiques africaines*. Dans Lalèyè I.-P. (sous la direction de), Organisations économiques et culture africaine, de l'homo oeconomicus à l'homo situs. Paris, L'Harmattan, p. 37- 45
- ZIADI, L., 2005 : *La microfinance en Tunisie : une dynamique du développement durable*, Esprit Critique. Volume 7, no1 www.espricritique.org
- ZOA NGAOUNDOUA, M. A. S., 2000 : *Entrepreneuriat féminin et gestion de l'environnement dans les villes africaines : le cas de Dakar*, Thèse de doctorat, département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval.

LES ANNEXES

Annexe A : Schéma de la grille de cueillette des données (monographie)

Les sources de données	Les sources documentaires	
	Les entrevues	
	L'observation	
Le contexte d'émergence	Le milieu	
	Le secteur d'activités	
	Le projet initial	
	Les promoteurs/promotrices	
	Les appuis	
	Le démarrage	
La présentation des acteurs/actrices	Les acteurs/actrices présents dans l'activité	
	Le réseau	
La dimension institutionnelle	Les rapports de pouvoir à l'interne	Le pouvoir formel et informel
		L'inclusion des producteurs /productrices et des usagers/usagères
		Les acquis des producteurs /productrices salariés
	Les rapports avec l'extérieur	
	Les règles juridiques et législatives	
La dimension organisationnelle	Le profil organisationnel	Les objectifs
		Les aspects stratégiques
		Les biens et services produits
		Les données financières
	Les processus organisationnels	La production
		L'organisation du travail
		La formation
		La consommation
Éléments de synthèse et de bilan	Au plan des réalisations	
	Au plan de l'économie sociale et solidaire	
	Au plan sociétal	
Perspectives anticipées		

Annexe B : Grille de cueillette et de catégorisation des données (monographie)

1. Profil du groupement

- 1.1 Contexte d'émergence
- 1.2 Identification du groupement
- 1.3 Le milieu d'implantation (histoire du quartier, données économiques, démographique et social)
- 1.4 La description du groupement par rapport au secteur d'activités
- 1.5 Le projet initial, le financement de départ, le démarrage et la production

2 Présentation des acteurs

- 2.1 La direction (encadrement, gestion du groupement,
- 2.2 Les actrices (membres du groupement et usagers)
- 2.3 Les réseaux (personnes ou/et organismes en contact régulier avec les membres)
- 2.4 Les soutiens et les appuis

3. Dimension institutionnelle

- 3.1 Les règles et conditions de participation au travail,
- 3.2 Les gains et bénéfices accessoires.
- 3.3 Le lieu d'exercice du pouvoir (Assemblée générale, prise de décisions ...)
- 3.4 Les modalités de représentation démocratique,
- 3.5 Les moyens d'information et de consultation des membres
- 3.6 Les relations de pouvoir entre la direction et les membres,
- 3.7 La résolution des conflits
- 3.8 Les rapport avec l'extérieur (type de rapport et forme de collaboration: partenariat, coopération, sous-traitance, concertation...)

4. Dimension organisationnelle

- 4.1 Priorités et objectifs poursuivis.

4.2 Les aspects stratégiques (étude de besoin ou de marché, plan d'affaires...)

4.3 Description du système productif (technologie et stratégies utilisées, division sociale du travail, données financières, bien et services produits, volume des activités)

4.4 Organisation, et condition du travail (répartition des tâches, coordination et contrôle du travail, implication au travail et rôle de la hiérarchie)

4.5 Conciliation travail-famille (mesures envisagées pour faciliter la conciliation famille-travail).

4.6 Formation des membres (type de formation: professionnelle, éducation permanente, aide à la recherche d'emploi ou autres.....), fréquence et contenu.

4.7 Conception culturelle des membres à l'égard du travail, du groupement et des autres membres. Satisfaction des membres. Cohésion et Solidarité. Appui du milieu

5. Éléments de synthèse et de bilan

5.1 Sur le plan des réalisations

5.1.1 Retombées des réalisations au plan économique (indice rentabilité et de développement), associatif (indice d'implication des membres, de leur motivation, participation, sentiment de cohésion et de solidarité) et social (indice de concurrence et de concertation avec d'autres GÉF).

5.1.2 Impact sur le travail des femmes (indice de valorisation du travail des femmes, empowerment, meilleures articulations famille/travail).

5.1.3. Principales réalisations par rapport aux objectifs du groupement.

5.1.4. Identification des facteurs ayant contribué au maintien de la participation des femmes, sans les efforts des promoteurs.

5.2 Sur le plan de l'économie informelle et de l'économie sociale

5.2.1. Le maintien de la participation des femmes dans les groupements signifie-t-il un déclin du système de l'économie formelle par rapport à ses objectifs et son système organisationnel ?

5.2.2 Quels indices montrent que le développement des GÉF renforce la dualisation et favorise une autre économie alternative ?

5.2.3 Quels indices montrent que la participation des femmes dans GÉF contribue à compléter l'intervention publique de l'État ?

5.2.4 Quels indices montrent que l'action collective des femmes dans les GÉF renouvelle les pratiques sociales dans une perspective de prise en charge ?

5.3 Sur le plan social et du service social

5.3.1 En quoi les activités menées dans les GÉF ont-t-elles des effets structurants au niveau de l'emploi? Autrement dit, en quoi favorisent-elles les conditions de création d'emplois?

5.3.2 Quels indices montrent que la participation des femmes dans les GÉF peut permettre à la société d'opérer un changement sur elle-même au niveau du mode de connaissance, d'accumulation et du modèle éthique ?

5.4 Perspectives anticipées

5.4.1 Quelles sont les perspectives pour permettre le maintien de la participation des femmes dans les GÉF?

5.4.2 Quelles sont les améliorations à apporter pour démocratiser cette participation des femmes dans les GÉF ?

5.4.3 Du point de vue des responsables, la participation des femmes rentre-t-elle dans une dynamique de développement ou de survie ?

5.4.4 Quoi faire pour envisager le développement (motivation, ressources, relève) ?

5.4.5 Quels sont les projets à court, moyen et long terme ?

Annexe C : Grille d'entrevue pour récits de vie avec les femmes

Prise de contact:

- Me présenter personnellement en tant qu'étudiante au doctorat en service social
- Présenter l'objectif et le but de la recherche
- Annoncer l'intention de réaliser l'entrevue d'une heure
- Assurer la confidentialité

Début de l'entretien

Racontez-moi l'histoire de votre participation dans ce groupement: comment êtes-vous devenue membre de ce GÉF ?

Qu'est-ce qui s'est passé pour que vous deveniez membre de votre GÉF?

Avez-vous déjà été membre d'autres GÉF ? Racontez-moi

Qu'est-ce que participer dans un groupement féminin signifie pour vous ?

Pourquoi maintenez-vous votre participation dans ce groupement ?

Comment ça se passe dans ce GÉF ?

Quel rôle ou responsabilité avez-vous dans le GÉF ?

Qu'est-ce que vous aimez le plus dans ce GÉF ?

Pourquoi demeurez-vous toujours membre ?

Qu'est-ce que ça change pour vous de participer dans ce GÉF ?

Comment voyez-vous votre avenir avec ce groupement ?

Actuellement, que pensez-vous de ce groupement ?

Qu'est-ce qui ferait que vous pourriez quitter le groupement ?

Croyez-vous à l'existence de prestiges et/ou de préjugés attachés au fait de participer dans les groupements ?

Est-ce qu'il devrait avoir plus de groupements économiques féminins? Pourquoi?

Que faisiez-vous avant de devenir membre du GÉF? (explorer les conditions objectives de la personne)

Annexe D : Grille de catégorisation pour l'analyse

1) Identification des catégories substantives

Les macrophénomènes favorables

Les macrophénomènes défavorables

Les microphénomènes favorables

Les microphénomènes défavorables

2) Identification des catégories formelles à partir des théories

Masse

Les mutations sociales
Le renouveau associatif

Opportunités

L'accès au crédit pour les femmes
Le secteur d'activité

Privation

La prise de conscience de la pauvreté des femmes
L'existence d'alternative

Mobilisation

La contribution des femmes dans les réseaux sociaux
Les bénéfices et coûts de la participation

Cadres

Les aptitudes organisationnelles des femmes
Les stratégies féminines dans le contexte sénégalais

3) Autres catégories à explorer

ANNEXE E : Arbre de codification et des niveaux d'analyse